



**Thèse  
Présentée par  
Abdrahamane  
N'GAIDE**

**UCAD - FLSH  
Département d'histoire**

# **LE ROYAUME PEUL DU FULADU DE 1867 à 1936 : L'ESCLAVE, LE COLON ET LE MARABOUT**

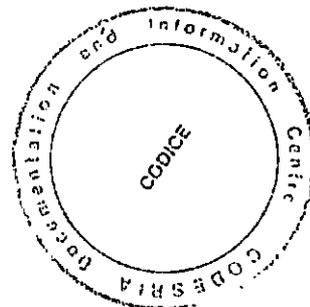
---

**Année 1997-1998**

02 OCT. 1998

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP  
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES  
HUMAINES

Département d'histoire



THÈSE DE DOCTORAT DE TROISIÈME CYCLE EN HISTOIRE

THEME

**LE ROYAUME PEUL DU FULADU  
DE 1867 À 1936  
(L'ESCLAVE, LE GOLON ET LE MARABOUT)**

Présentée par  
Abdrahamane N'GAÏDÉ

Sous la Direction du  
Pr Iba Der THIAM

Année 1997-1998

## TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	2-6
Dédicace	7
Liste des abréviations	8
Liste des illustrations	9-10
Tableau de transcription en pulaar	11
Remerciements	12-15
Avant propos	16-32
 <b>Introduction</b>	 33-36
 <b>PREMIÈRE PARTIE : LA SÉNÉGAMBIE MÉRIDIONALE A LA FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE</b>	 38-101
 <b>CHAPITRE I : DES CONDITIONS GÉOGRAPHIQUES ET CLIMATIQUES FAVORABLES À L'INSTALLATION HUMAINE</b>	 39-46
 A)- La Haute Casamance : une région soudanienne riche et bien arrosée	39-40
1)- Climat soudanien favorable à l'agriculture et à l'élevage	40
2)- Un espace sillonné par d'innombrables bas-fonds	40-41
3)- Les terres et leurs caractéristiques	41-43
4)- Des forêts de plateau favorables à l'élevage	43-44
 B)- Un espace façonné par quatre fleuves	44
1)- Le fleuve Casamance	44
2)- Le fleuve Gambie	45
3)- Le Rio Géba et le Corubal	45-46
 <b>CHAPITRE II : DE LA DOMINATION MANDINGUE À LA RÉVOLTE DES PEULS : CONDITIONS D'ÉMERGENCE DU FULADU</b>	 48-67
 A)- Aperçu historique sur le royaume mandingue du Gaabu	48
1)- Constitution et expansion du royaume gaabunke	48-49
2)- Organisation et peuplement du royaume	49-51
3)- L'économie du royaume gaabunke	53-54
 B)- Arrivée et installation des Peuls en territoire mandingue	54

1)- Infiltration et installation en Haute Casamance	54-57
2)- Quand " <i>Les Peuls étaient la nourriture des Mandingues</i> "	57-60
C)- Domination politique et influences socioculturelles des Mandingues sur les Peuls	60
1)- Brassages inter-ethniques et intégration sociale en Haute casamance	61-62
2)- Influences mandingues et mutations politiques et sociales des Peuls	62-67
- Sur le plan de la langue et de la culture	
- Sur le plan agricole	
- Du pastoralisme à l'agropastoralisme ou le début de la sédentarisation	
CHAPITRE III : EMERGENCE DU ROYAUME DU FULADU ET TENTATIVES DE MISE EN PLACE D'UN POUVOIR CENTRALISÉ	68-94
A)- Crise du commerce atlantique et vellétés expansionnistes du Fuuta Tooro	68
1)- Une situation économique, politique et sociale favorable à la révolte	68-69
2)- Expansion du Fuuta Jaloo : l'Islam comme prétexte	69-70
3)- La débâcle de Kansala et la chute du royaume gaabunke	71
B)- L'émergence du royaume peul du Fuladu	71
1)- Alfa Moolo Balde "le libérateur"	71-73
2)- Le passage et les prédictions mystiques d'Al hajji Umar Taal	73-75
3)- La lutte pour l'émancipation ou quand l'esclave libère son maître	75-77
4)- La révolte proprement dite et début d'organisation du pays	77-81
5)- Clivages sociaux et luttes pour la prééminence politique	81-85
C)- La relecture de l'histoire et les tentatives de "fulanisation" du territoire	85
1)- "Réinvention ethnique" ou "revanche culturelle" ?	85-87
2)- De l'ambivalence de l'identité des Peuls du Fuladu	87-89
D)- Mutations sociales et "conversion identitaire" des anciens maccube	89-90
1)- Origines et statut des esclaves au Fuladu	90-91
2)- Vers une nouvelle identité des maccube?	91-94
E)- Muḥammad Moolo et la tentative de centralisation du pouvoir	94
1)- Lutttes de succession et avènement de Muḥammad Moolo	94-95
2)- Muḥammad Moolo : homme de guerre, homme de pouvoir	96-97
3)- Les tentatives infructueuses de centralisation du pouvoir	97-99
4)- Le rétrograde du royaume à la veille de la pénétration coloniale	100-101

DEUXIÈME PARTIE : CONSOLIDATION ET AFFIRMATION DE LA PRÉSENCE FRANÇAISE EN HAUTE CASAMANCE	103-176
CHAPITRE I : DE LA POLITIQUE DE PROTECTORAT À LA PÉNÉTRATION DÉFINITIVE AU FULADU	104-144
A)- D'une timide installation au renforcement des relations avec les peuples de l'arrière pays	104
1)- Au départ c'était Sédhiou et ses environs immédiats : comptoir commercial ou poste militaire?	104-106
2)- Enjeux économiques et politiques en Haute Casamance	106-107
3)- L'activité commerciale du milieu du XIX <sup>e</sup> siècle au début du XX <sup>e</sup> siècle	108-110
B)- Compétitions territoriales et luttes pour la prééminence politique et économique en Haute Casamance	110
1)- L'échec du "troc territorial"	110-113
2)- Le traité de protectorat de 1883 : un tournant décisif dans la position de la France en Haute Casamance	113-115
3)- Les conséquences du traité sur l'autorité de Muḥā Moolo	116-118
C)- Coexistence, collisions et rupture ou "l'impossible amour"	118
1)- Jeu des intérêts et duplicité des "alliés"	118-124
2)- Échec de l'extradition et la hantise du retour possible de Musaa	124-128
3)- Consolidation de l'assise coloniale et pénétration définitive au Fuladu	128-130
4)- Mobilité spatiale et difficultés de recouvrement des impôts	132-135
5)- Ligne télégraphique et quadrillage territorial de la Haute Casamance	135-137
6)- Vers une nouvelle configuration géographique du paysage : les pistes coloniales	137-138
7)- Culture et commercialisation de l'arachide au début du XX <sup>e</sup> siècle	140-144
CHAPITRE II : LA "POLITIQUE" DE PEUPEMENT EN HAUTE CASAMANCE ET SES CONSÉQUENCES	145-176
A)- Tentatives d'encadrement et de "mise en valeur"	145
1)- De l'incommodité de la politique indigène	145-148
2)- Une politique administrative au rythme de la progression coloniale	148-153
3)- Entre inadéquation et maladresses : l'utilisation des chefs locaux dans l'exercice du pouvoir colonial	153-159
4)- Les débuts de la scolarisation ou la difficile pénétration de l'école	159-163

B)- Une région riche mais sous-peuplée	163
1)- Quand la colonie fait "les yeux doux" ou la politique d'attrait des populations	163-169
2)- Entre rêves, enchantements et désillusion : le projet de chemin de fer du Fuladu	169-173
3)- Une situation socio-politique tendue en Guinée portugaise favorable à l'immigration : une "aubaine" pour la France	173-176

### TROISIÈME PARTIE : L'IMMIGRATION DES FULBE GAABUNKOOBE : PRÉMICES D'UN ENCADREMENT SOCIO- *politique*

179-225

#### CHAPITRE I : DE LA SURVEILLANCE DES MARABOUTS LA "COLLABORATION"

179-199

A)- L'Islam et la remobilisation sociale en Afrique de l'Ouest : de la défiance à "l'accommodation" 180-190

- 1)- De l'échec des mouvements "jihadistes" à la naissance d'une nouvelle "classe" de marabouts 180-183
- 2)- L'état de l'Islam en Haute Casamance vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle 183-185

B)- La politique musulmane française en Afrique de l'Ouest : "La carotte et le bâton" 185-191

- 1)- De la répression des "marabouts prêcheurs" à la tentative d'encadrement des marabouts gaabunke 185-188
- 2)- Aux origines d'Al hajji Aali Caam : un homme, un destin, un itinéraire ou à la rencontre de l'histoire 188-189
- 3)- Le détour par Ndiaye Kunda : études coraniques et formation religieuse d'Al hajji Aali Caam 190

C)- De l'insubordination à l'immigration : itinéraire et actions d'Al hajji Aali en Guinée Portugaise 191-199

- 1)- Un discours novateur et qui dérange : les sources de l'inimitié 191-192
- 2)- De l'inimitié à la radicalisation des chefs traditionnels 192-193
- 3)- Fuite et refuge en Territoire Français : l'étape de Diaghit et les démêlés avec les marabouts locaux 193-196
- 4)- Le pouvoir charismatique d'Al hajji Aali Caam ou les fondements de la "remobilisation" sociale 196-199

#### CHAPITRE II : FONDATION ET DÉVELOPPEMENT DES VILLAGES MARABOUTIQUES : UNE POLITIQUE D'EXPANSION TERRITORIALE

200-225

A)- Marquage originel du territoire et mise en place du peuplement 200-206

1)- "Replis stratégique", fondation de Madina Al hadj ou la fin de "l'odyssée"	200-202
2)- La ferme agricole de Madina Al hadj : une courte expérience d'encadrement	203-206
B)- Relations religieuses et sociales avec les populations "autochtones"	206-213
1)- Saturation de l'espace et expansion territoriale des villages gaabunke	206-210
2)- Conflits fonciers ou luttes "hégémoniques" pour le contrôle de l'espace	210-213
C)- Disparition de Al hajji Aali, disparition des talibés ou échec de l'encadrement maraboutique?	214-225
1)- Al hajji Mamadu Saydu Bah ou "l'histoire d'une ascension"	214-216
2)- Crise de succession, éclatement et recompositions sociales	216-221
3)- Madina Gounass : un exemple de "village d'expansion" ou la naissance d'un nouveau pôle de convergence	221-225
<b>Conclusion générale</b>	226-229
<b>Annexes</b>	230-246
<b>Liste des informateurs</b>	247-249
<b>Bibliographie</b>	250-279

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## Dédicace

A la mémoire de notre défunt père qui nous enseigna l'égalité, l'humilité, la justesse et la persévérance. Que la terre lui soit légère et que dieu l'accueille dans son paradis.

## Liste des abréviations

- A.N.S Archives Nationales du Sénégal  
 A.O.F Afrique Occidentale Française  
 BCEHS Bulletin du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques  
 BCGP Boletim Cultural da Guiné Portuguesa  
 BIFAN Bulletin de l'Institut Fondamental de l'Afrique Noire  
 CEA Cahier d'Études Africaines  
 CODESRIA Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique  
 CRZK Centre de Recherches Zootechniques de Kolda  
 ENAM Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature  
 EHESS Ecoles des Hautes Etudes en Sciences Sociales  
 GNA Gambian National Archives  
 GNL Gambia National Library  
 GREFUL Groupe d'études comparatives des sociétés peules  
 I.A.D Institut Africain pour la Démocratie  
 IFAN Institut Fondamental d'Afrique Noire  
 INEP Instituto Nacional de Estudos e Pesquisa  
 ISRA Institut Sénégalais de Recherches Agronomiques  
 IJAHS The International Journal of African Historical Studies  
 JAH Journal of African History  
 MAA Milieux et Activités Agricoles  
 NMG National Museum of the Gambia  
 ORSTOM Institut Français de recherche scientifique pour le développement en coopération  
 UCAD Université Cheikh Anta Diop  
 URBAMA Urbanisation du monde arabe

## Liste des illustrations

### 1) - Cartes

- 1)- Carte de situation (p. 37).
- 2)- Fleuves et rivières de la Sénégambie méridionale (p. 47).
- 3)- Le Gaabu au XVIII<sup>e</sup> siècle (p. 52).
- 4)- Le Fuladu en 1881 (p. 102).
- 5)- Le Fuladu en 1895 (p. 131).
- 6)- Le Fuladu en 1903 (p. 139).
- 7)- Les cantons du Fuladu en 1903 (p. 152).
- 8)- Les cantons du Fuladu en 1936 (p. 177).
- 9)- Implantations des villages gaabunke en Haute Casamance (p. 220).

### 2) - Tableaux

- 1)- Tableau de transcription en pular (p. 11).
- 2)- Tableau n° 1 : Tonnage comparé des arachides traitées entre 1911 et 1912 à l'escale de Kolda (p. 141).
- 3)- Tableau n° 2 : Tonnage comparé des arachides traitées en 1913-1914 à l'escale de Kolda (p. 141).
- 4)- Tableau n° 3 : Fluctuation des prix de l'arachide de 1912 à 1915 (p. 143).
- 5)- Tableau n° 4 : Chefs de cantons du cercle de Kolda en 1933 (p. 156).
- 6)- Tableau n° 5 : Répartition comparée des effectifs des élèves (École rurale de Kolda 1912-1920) (p. 159).
- 7)- Tableau n° 6 : Répartition des élèves selon leur origine ethnique (p. 161).
- 8)- Tableau n° 7 : Répartition des élèves selon l'origine socio-professionnelle des parents (p. 161).
- 9)- Tableau n° 8 : Rendements des cultures de la ferme de Madina Al hadj en 1933 (p. 205).
- 10)- Tableau n° 9 : Rendements des cultures de la ferme de Madina Al hadj en 1935 (p. 205).

### 3) - Annexes

#### a)- Traités

- 1)- Annexe n° 1 : Traité de protectorat de 1883 (pp. 231-233)
- 2)- Annexe n° 2 : Traité de 1895 (pp. 234-237)
- 3)- Annexe n° 3 : Traité de 1896 (pp. 238-241)

**b)- Photos**

- 1)- Annexe n° 4 : Photo de Musaa Moolo (p. 242).
- 2)- Annexe n° 5 : Photo de Al hajji Aali Caam (p. 243).
- 3)- Annexe n° 6 : Photos du tata de Ndorna (p. 244).
- 4)- Annexe n° 7 : Photos de la résidence de Musaa à Hamdallahi (p. 245).
- 5)- Annexe n° 8 : Photos de la résidence française de Hamdallahi (p. 246).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Tableau de transcription en pulaar<sup>1</sup>

Majuscules	Minuscules	Termes en pulaar	Prononcia-tion	Traduction en français
A	a	arde	ardé	venir
B	b	baaba	baba	père
B	b	balal	bhalal	mur
C	c	comcol	thiomthiol	vêtement
D	d	damal	damal	porte
D	d	derewol	dherewol	feuille de papier
E	e	enen	enén	nous
F	f	faaro	faro	vanité
G	g	gawri	gawri	mil, céréale
H	h	henndu	héndou	vent
I	i	ilam	ilam	crue
J	j	jamma	jama	nuit
K	k	kulol	koulol	peur
L	l	leeso	lésso	natte
M	m	mawnude	mawnoudé	grandir
Mb	mb	mbaalu	mbalou	brebis
N	n	norwa (nooro norwa nooro)	norwa	caïman
Nd	nd	ndiwoowa	ndiwowa	avion
Ng	ng	ngelooba	nguéloba	dromadaire
Nj	nj	njawdi	njawdi	bélier
N	n	naanoru	gnagnorou	violon
n	n	nonde	nghonghdé	sommeiller
O	o	onon	onon	vous
P	p	puccu	pouthiou	cheval
R	r	rawaandu	rawandou	chien
S	s	suusde	sousdé	oser
T	t	tuutaade	toutadhé	crachats
U	u	ullundu	Ouloundou	chat
W	w	walabo	walabo	épaule
Y	y	yarde	Yardé	boire
Y	y	yiwi	jhiwi	figuier

<sup>1</sup> Source : Mouhamadou Abdoul : **Impact de la colonisation sur la moyenne vallée du fleuve Sénégal (1920-1960)**. Essai d'histoire régionale, thèse de III<sup>e</sup> cycle, Ucad, 1994, p. VII.

## Remerciements

Ce travail est le résultat d'une passion et surtout d'une longue patience. Il n'a pu être réalisé qu'avec les conseils, les encouragements et les suggestions renouvelés d'une multitude de personnes que nous ne pourrions pas citer toutes.

Notre gratitude va en premier à notre directeur de thèse le Professeur Iba Der Thiam qui, malgré ses occupations multiples, n'a épargné aucun effort pour nous soutenir par sa grande érudition et ses conseils judicieux sans lesquels ce travail n'aurait pas abouti.

Nos remerciements vont ensuite à Madame Sylvie Fanchette qui assura, avec une rigueur scientifique sans égale, une persévérance inouïe et une patience sans équivoque notre encadrement scientifique pendant ces trois années passées à l'ORSTOM. Elle a su supporter les caprices, les fougues et les différentes incompréhensions et contradictions qui nous caractérisent. Ce travail est le fruit de l'effort soutenu et renouvelé qu'elle nous a manifesté. Nous sommes redevable de son ouverture d'esprit, de sa largesse et de sa bonté de coeur qui reflètent une forte personnalité et une rigueur sur tous les plans. Nous la remercions aussi pour ce climat d'amitié et de confiance qu'elle a su instaurer entre nous. Nous remercions son mari Gerard Pescheux avec lequel nous avons partagé des moments euphoriques. Nous n'oublions pas d'y associer leur fille Alia qui est venue renforcer cette atmosphère de famille qui a toujours présidé à nos rapports. Nous adressons des remerciements spéciaux à Frédérique Fanchette, Agnès Deboulet et à sa fille Méliné qui ont assuré notre hébergement en Octobre 1995 et en Avril 1996 à Paris.

- à l'administrateur et au représentant de l'ORSTOM à Dakar.
- à Mamadou Diallo, Abdoulaye Deme pour l'accueil parmi eux lors de nos séjours à Paris.

Nos remerciements vont aussi aux membres du programme MAA de l'ORSTOM de Paris dont les responsables ont, malgré notre spécialité, toujours manifesté à notre égard une sympathie sans faille. Nous louons ici leur sens de l'interdisciplinarité.

- à tous les chercheurs du département sciences humaines de Bel-air : Charles Becker, Richard Lalou et Nelly Robin.
- au CODESRIA pour nous avoir octroyé deux subventions en 1990 et 1991

- à Cheikh Oumar Bâ, chercheur à l'ISRA (Djibelor) et Sylvie Bredeloup sociologue à l'ORSTOM pour le rôle indéniable qu'ils ont joué pour notre accueil à l'ORSTOM.

- au Directeur des archives nationales Saliou M'Baye pour ses conseils, ses encouragements, sa confiance et sa grande et généreuse disponibilité.

- à Mamadou N'Diaye responsable des prêts au<sup>74</sup> Archives Nationales pour sa dextérité et sa connaissance approfondie des dossiers. Nous remercions à travers lui tous les employés de la maison.

- aux animateurs du GREFUL : Roger Botte, Jean Schmitz et Jean Boutrais qui ont bien voulu nous inviter lors du séminaire du mois d'Avril 1996. Ils ont de près ou de loin influencé, par leurs expériences des sociétés peules, nos observations, analyses et interprétations.

- à Mamadou N'diaye maître-assistant au Centre de Linguistique Appliquée de l'UCAD pour ses encouragements, ses critiques et les conseils qu'ils nous a prodigués.

- à Babacar Sall Maître de conférence au département d'Histoire à l'UCAD pour sa disponibilité, ses suggestions et ses critiques constructives.

- à Boubacar Barry Professeur au département d'Histoire à l'UCAD pour sa lecture critique, ses différentes indications, son soutien matériel qui s'est manifesté par la mise à notre disposition de son bureau et de sa bibliothèque et surtout pour son approche sous-régionale qui lui est chère.

Nous remercions aussi nos amis Han Van Dijk et Mirjam de Bruijn de l'Afrika Studiecentrum de Leiden en Hollande d'avoir manifesté un intérêt particulier pour notre travail et de nous avoir permis de publier notre premier texte dans l'ouvrage qu'ils ont co-dirigé et surtout de nous avoir offert gracieusement leur thèse. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre amitié renouvelée.

- à Cherno Sanhà et à sa famille pour avoir assuré notre hébergement à Bissau.

- à Peter Karibe Mendy directeur de l'INEP de Bissau pour l'accueil chaleureux qu'il nous a réservé.

- à Mamadu Jao, socio-anthropologue à l'INEP de Bissau.

- aux employés de la bibliothèque et du service des archives de l'INEP.

- Une mention spéciale est à faire à nos deux amis qui ont souffert dans l'humilité la plus intime et la plus discrète nos caprices qui ont pour cause les inquiétudes quotidiennes que suscite un travail de recherche scientifique. Qu'ils trouvent ici un motif de satisfaction et surtout de compréhension après tant d'années de vie en commun. Nous voulons nommer Abdoulaye Mamadou Dia, Ibrahima Guissé et son épouse Coumbis Sarré.

- à Mouhamadou Abdoul dit Mody Diop qui, malgré ses charges scientifiques et administratives, a toujours lu et relu avec attention tous nos travaux en y apportant sa touche critique et scientifique toujours à propos. Nous remercions son épouse Mame Awa Barry pour son attachement affectif indéfectible qui dure depuis près de 10 ans.

- A la famille Barry de Ouagou Niayes pour toute l'attention qu'elle nous porte.

Nos remerciements vont aussi :

- à la famille Dramé de Sikilo (Kolda) et plus particulièrement à Mame Awa Dramé pour que dure les liens de sang qui nous unissent.

- à Oulimata Fall, sa fille et à toute la famille Matteuw Fall de Dieuppeul pour nous avoir intégré en son sein et surtout pour l'affection qu'elle nous porte.

- à Kaoussou Soumaré et à ses enfants pour tout ce qu'ils ont fait pour nous.

- à Aïssatou Diallo pour l'amour qu'elle me porte.

- à toutes les populations de Bantankountou Mawnde et plus particulièrement à Mamadou Balde et sa famille pour toute l'attention qu'ils nous ont portés.

- à tous les amis qui ont vécu avec nous dans cet univers idéal pour la recherche qu'est Bel-air : Babacar Ndione, Sérigne Mansour Tall et plus particulièrement à Cheikh Guèye et Bonko Sagna qui ont su supporter dans l'humilité et la cordialité notre extravagance et nos plaintes quotidiennes dans notre espace "multidimensionnel",

- à Frédéric Buche pour les discussions intéressantes que nous avons menées.

- à Opa Diallo, professeur d'Histoire au Lycée Alpha Moolo Balde de Kolda.

- à Aziz Diop avec qui nous partageons une passion profonde pour la vie, à Tidiane Sène pour tous les travaux de cartographie qu'il a exécutés pour nous, à Abdoul Sow pour avoir mis à notre disposition sa large expérience de terrain, à Mamadou Yatoudème N'diaye dit Pape pour sa disponibilité avouée, à Oumy Bâ pour tous les travaux qu'elle a exécuté pour nous, à Thérèse Garcia pour sa gentillesse renouvelée, à Tonton Jacques Biagui (aujourd'hui à la retraite) et Ndiaye pour leur disponibilité sans faille, à Fatou Dieme et à tous ceux qui ont agrémenté nos pauses sous le hangar de la cantine.

- à Abdoulaye Guissé dit Samba Daya, à son épouse Maïmouna et à leurs enfants pour nous avoir ouvert toutes les portes et surtout d'avoir mis à notre disposition leur assistance morale et matérielle qui dure depuis près de 10 ans.

- à Abdoulaye Kénémé et sa famille pour leur affection.

- à Samba Guissé alias Samba Silèye, à son épouse et son enfant pour leur compréhension, leurs encouragements et leur assistance morale et matérielle.
- à Mamadou Silèye Guissé pour notre amitié renouvelée.
- à Souleymane Sy (Jules), à son épouse et à leurs enfants pour l'amitié et la confiance qui nous lient.
- à Silèye Kénémé, Silèye Kassé et à notre jeune frère et ami Abdoulaye Kassé
- à El hadj Kassé pour ses conseils judicieux, ses encouragements et son assistance matérielle.
- à Ousmane Kassé dit Bellel pour son attention à notre égard et pour tous ces moments de gaïeté que nous avons partagé ensemble.
- à Aboubakry Mbodj et Sidy Traoré pour leurs encouragements.
- à Abdoulaye Silèye Guissé, à son épouse et à leurs enfants pour l'accueil qu'ils nous ont réservé lors de notre séjour parmi eux à Anvers.
- à Daha Chérif Bâ doctorant en Histoire à l'UCAD.
- à Yaya Biaye des archives de l'INEP de Bissau.
- à Saraba Jarju et Nyimanding Jobarteh du Gambia National Library pour toute l'attention qu'elles m'ont portée.
- à Gidom Mballow du Gambia National Archives pour toute son assistance.

## Avant-propos

Ce travail est le résultat d'une rencontre fortuite. Ayant mené pendant deux années des recherches (essentiellement aux A.N.S) sur les conflits fonciers au *Fuuta Tooro*, nous avons dû -pour des raisons personnelles- suspendre nos investigations et nous occuper d'autres activités qui nous ont détaché du domaine de la recherche proprement dite. Au bout de deux ans de "nomadisme professionnel", nous revenons, comme par hasard, dans le domaine de la recherche scientifique proprement dite.

### I) - La quête difficile d'une problématique

Au début de nos rencontres avec notre responsable scientifique à l'ORSTOM nous lui avons soumis un projet de thèse qui reflète nos premières hypothèses de travail sur les conflits fonciers au *Fuuta Tooro*. Nous étions convaincu que les conflits fonciers au *Fuladu* revêtaient les mêmes aspects que ceux constatés au *Fuuta Tooro*, conflits étudiés dans notre mémoire de DEA

Les premières enquêtes sur le terrain nous permirent de saisir une évidence : les terrains diffèrent et que les sociétés ont des mécanismes de gestion et d'organisation qui reflètent les spécificités du milieu dans lequel elles vivent et des communautés avec lesquelles elles cohabitent. Nous avons dès les premiers moments d'enquêtes pu entrevoir que la tenure des terres au *Fuladu* n'engendre pas les mêmes effets sur les rapports entre les différents acteurs impliqués dans sa gestion et dans son exploitation quotidienne<sup>1</sup>. C'est ainsi que de multiples questions commencèrent à *agiter* notre esprit et des hypothèses les plus diverses à nous tenailler. Ce fut une occasion de réfléchir sur de multiples scénari.

Les premières discussions avec Sylvie Fanchette, notre responsable scientifique, furent indicatives et incitatives d'autant plus que des objectifs précis nous préoccupaient : le désir d'écrire et les tourments et inquiétudes que suscite un retour presque inattendu dans le domaine de la recherche scientifique. Il fallait se départir de ce manteau qui nous a, pendant une année et demi couvert et revêtir un nouveau qui allait nous conduire vers des réalités différentes de celles que nous avions

<sup>1</sup> Rappelons ici que deux mois avant notre arrivée à l'ORSTOM, nous étions intégré dans une mission pluridisciplinaire (Ministère de l'agriculture du Sénégal/Banque mondiale, comme superviseur d'enquêtes) chargée d'évaluer l'impact de la loi 64-46 sur le domaine national pour la rédaction du "Plan d'action foncier des ressources naturelles du Sénégal". Nous tenons à remercier le responsable du Cabinet Panaudit Sénégal (Sakhir DIAGNE) pour la confiance qu'ils nous a accordée.

connues jusque là. Nos premières hypothèses empruntèrent les chemins les plus divers.

Le fait que nous soyons historien intégré à un programme rattaché à un département (**Systèmes agro-pastoraux**) composé de géographes, d'agronomes et d'économistes nous a permis de profiter largement de leurs visions et de leurs approches. Au centre de recherche de Bel-air, nous étions intégré à un programme intitulé : "**Gestion d'un espace agro-pastoral en expansion**" dirigé par une géographe. Nous étions l'un des seuls historiens de ce centre et nos collègues nous traitaient, par ironie, "d'ex-historien". Tout ceci entretenait le flou dans notre démarche. Des inquiétudes commencèrent à nous assiéger. Nos peurs grandissaient de jour en jour, mais notre rêve d'intégrer un centre de recherche s'étant réalisé, nous nous sommes remis progressivement des inquiétudes des premières semaines de recherches. De longues discussions avec des collègues, des amis, des intellectuels de la région et des informateurs nous permirent de saisir très vite qu'il y avait un "besoin pressant" "d'écrire une histoire succincte du Fuladu". C'est ainsi que nous avons décidé d'éclairer un pan du passé du royaume peul du Fuladu. Notre projet de thèse tournait autour d'une monographie sur les villages maraboutiques. Notre souhait était de tenter de montrer une dynamique qui ne pouvait -à notre sens- ressortir d'une étude monographique sur les villages maraboutiques. Pour mettre en évidence les mutations de la société peul du Fuladu, il fallait envisager une démarche globalisante, permettant de remonter autant que possible au début de la formation de cette entité. Cette vision d'ensemble devait nous permettre d'avoir des perceptions plus claires dans le choix du sujet et de la problématique qui le sous-tendait. Cet élargissement de notre champ d'analyse s'est révélé très intéressant au fur et à mesure qu'avançaient nos recherches sur le terrain. Dès le début, nous avons, sur la base de la documentation sur la région, senti qu'il y avait une particularité, voire une singularité de la société Peule du Fuladu. Cette particularité ne pouvait être saisie dans toute sa dimension qu'à travers l'analyse de quelques aspects importants de l'histoire de cette société. Dès le début de nos enquêtes de terrain, nous avons senti que les dynamiques qui ont conduit aux changements et aux différentes mutations se sont opérées suivant un processus historique bien déterminé qui mérite d'être restitué et analysé.

Nous avons été quelquefois frappé par l'émerveillement que produisait en nous une "analyse inopinée" ou une inspiration intuitive, mais aussi nous avons été, très souvent, dérouté et complètement "embourbé" dans des réflexions qui ne cadraient point avec l'objet de notre recherche. Elles ont suscité en nous les passions les plus diverses et nous ont permis d'appréhender l'objet de notre

recherche. Notre problématique s'en est trouvée diffuse, fugace et difficile à cerner. Elle s'est résumée, au début, en *"une foule de questions qui restent sans réponse tant qu'on n'a pas vu l'objet de la recherche"* (Copans 1989 : 22). L'enquête est en définitive *"la recherche d'une adéquation entre"* une problématique et la réalité observable sur le terrain. Mais au fil des mois elle se précisait et se clarifiait dans notre esprit.

Nous nous situons, dans notre analyse, à l'intersection de trois sciences que sont l'Anthropologie, l'Histoire et la Sociologie. Elles se complètent et se combinent dans leurs principaux objectifs. Elles tentent d'analyser les mécanismes et les changements qui s'opèrent dans les sociétés humaines et permettent d'appréhender l'évolution des sociétés à étudier. Cette analyse ne peut se passer des méthodologies et des expériences de ces trois sciences qui s'imbriquent et se complètent. Nos différentes lectures allaient aussi nous plonger dans un univers complexe qui épouse les contours de l'Histoire, du Politique, de l'Anthropologie, de la Sociologie et de la Géographie. Les nouvelles orientations des études sur les Peuls d'une manière générale et les impératifs qu'impose la recherche en Afrique commandent une nouvelle vision qui doit se départir d'une étude historique classique : en un mot il ne s'agissait pas de traiter notre sujet sur le plan de l'histoire stricto sensu et de faire *"le récit des événements du passé"*. C'est pourquoi il fallait quelquefois revêtir le manteau de l'anthropologue, du sociologue voire du politologue sans aucune prétention. Ceci explique dans une large mesure la trajectoire que nous avons choisie pour mieux contribuer à la clarification des nouvelles préoccupations des recherches scientifiques en cours sur les Peuls. Nous étions persuadé que l'Histoire, comme toutes les autres sciences, a pour objectif de contribuer, de manière décisive, à l'éclosion d'un débat fécond et d'apporter sa contribution à l'analyse de l'évolution des sociétés humaines d'une manière générale, et de celles de l'Afrique en particulier.

Les recherches sur l'Afrique ont connu depuis quelques années de nouvelles orientations, de nouvelles problématiques et de nouveaux champs s'offrent aux chercheurs. Ces nouveaux champs d'analyse doivent être renforcés par des apports scientifiques conséquents et qualitatifs qui contribuent à une nouvelle lecture des mutations qui se produisent. L'histoire, dans ce domaine, est d'un apport fort judicieux car elle peut nous éclairer d'une manière ou d'une autre sur les racines profondes des mutations en cours, des retards accusés et surtout de la récurrence et/ou de l'historicité de certaines pratiques et de certains comportements qualifiés, très souvent, d'ataviques. Comme le suggère Abdoulaye Bathily *"l'étude du passé est commandée par le désir de*

*comprendre le présent et, partant, de préparer l'avenir"* (Bathily 1989 : 8). Nous pensons que l'historien africain doit, en se référant au passé de la société à étudier, être imprégné des réalités locales contemporaines pour qu'il puisse contribuer largement au débat scientifique et répondre aux attentes.

Les études ont rompu avec les observations et les hypothèses d'antan car n'étant d'aucun apport scientifique conséquent pour les problématiques et les préoccupations actuelles. Dans son travail sur le royaume du Galam, A. Bathily soutient la naissance d'une nouvelle historiographie africaine et surtout d'une nouvelle problématique qui se démarque de ce qu'on peut appeler les tentatives "d'exorcisation de l'histoire africaine". Ainsi nous pensons avec lui que "*le mouvement de l'historiographie et les contingences de la société dans laquelle vit l'historien déterminent le choix du sujet et le mode de traitement de celui-ci*" (Bathily 1989 : 8). Cette nouvelle problématique "*privilégie l'étude des forces économiques et sociales dans leurs rapports contradictoires, en soulignant les causes objectives, d'ordre interne et/ou externe, qui ont entraîné le progrès ou la décadence de telle ou telle formation sociale*" (Bathily 1989 : 9).

Nous pensons, dans ce travail, apporter notre modeste contribution à l'analyse des mutations internes des sociétés africaines à travers l'image que nous en donne le cheminement historique de la société peule du Fuladu. Nous avons senti que ce travail devait évoluer en embrassant plusieurs thèmes qui nous préoccupent dans un monde en profondes mutations. Notre problématique s'en trouve encore plus compliquée à cerner dans la mesure où un large éventail de questions méritaient d'être abordées et analysées. Nous avons entrepris une démarche qui, nous semble-t-il, reflète le mieux la trajectoire prise par le royaume et qui permet de saisir dans ses multiples dimensions les mutations socio-politiques des Peuls du Fuladu.

Nos recherches de terrain se sont essentiellement déroulées dans le département de Kolda et plus précisément dans les deux anciennes provinces du Kamako et du Firdu (cf. carte n° 2). Nous n'avons pas pu faire des enquêtes dans la partie peule de la Guinée Bissau car lors de notre passage à Bissau, une épidémie de choléra sévissait dans les régions de Gabou et de Bafata. Notre court séjour dans la partie gambienne du Fuladu nous a permis de rencontrer les petits fils de Musaa Moolo et d'éclaircir quelques éléments de l'histoire du royaume. Nous pensons fermement que ces handicaps n'enlèvent rien à l'importance des récits historiques que nous avons pu recueillir auprès d'une centaine d'informateurs (que nous avons interrogés trois années durant) et que

les hypothèses, analyses et les différentes conclusions faites à partir de ces récits ne trahissent pas les mutations constatées. Notre travail souffre, cependant, de notre handicap linguistique. En effet nos limites en anglais ne nous ont pas permis d'exploiter à fond les archives anglaises en Gambie. Notre méconnaissance du Portugais nous a fermé complètement les quelques archives que nous avons obtenu en Guinée-Bissau. Nous sommes persuadé que les archives Gambiennes et Bissau-guinéennes auraient pu nous apporter des éclairages supplémentaires sur les périodes coloniales. Nous nous sommes, pour combler ces handicaps, contenté de lire avec assiduité quelques travaux sur les deux parties du Fuladu, dans lesquels nous avons puisé des informations irremplaçables. Aux Archives Nationales du Sénégal, nous avons pu retrouver des documents précieux sur les deux colonies et qui nous ont permis d'éclairer davantage notre démarche et compléter nos lectures et les discussions que nous avons entreprises avec tant d'hommes que nous avons rencontrés.

Ce travail ne prétend pas être une synthèse parfaite de l'histoire du royaume du Fuladu et de ses populations. Soulignons qu'il est inachevé car chaque nouvelle investigation suscite de nouvelles interrogations plus complexes et que les thèmes à aborder sont multiplés et ont leur importance dans l'analyse de la société.

## II- Revue critique des sources

### A)- Les sources écrites

Les Peuls ont constitué un sujet de recherche pour l'Anthropologie, la Sociologie, l'Ethnologie pendant et après la période coloniale. Plusieurs études se sont intéressées à remonter l'origine de cette "ethnie". Elles ont permis d'ouvrir un débat fécond même si quelques unes d'entre elles sont fantaisistes. Aujourd'hui encore une littérature importante leur est consacrée.

Notre objectif n'est pas de revenir sur les hypothèses des uns et des autres mais plutôt d'évaluer l'état de la documentation sur les Peuls de Kolda et faire une brève recension des documents qui existent. Le manque d'études sur les Peuls de Kolda est déconcertant quand on considère la masse importante de travaux consacrés aux Peuls d'une manière générale. Les Peuls de Kolda se trouvent à la marge de ces études combien intéressantes et importantes pour la compréhension des mécanismes d'organisation de la société peule dont l'aire de peuplement recoupe plusieurs espaces à travers l'Afrique.

Les travaux sur l'histoire du Fuladu ne sont pas très nombreux et existent, laissent parfois le lecteur sur sa faim. Ces différents travaux sont certes, intéressants et nous les avons compulsés de long en large, mais ils sont marqués par une hésitation dans les analyses de questions considérées comme taboues ou relevant du domaine du "sensible".

quand il

### 1)- Les travaux coloniaux

Les premiers écrits sont l'oeuvre d'administrateurs coloniaux.

Dans une étude qui date de 1849 intitulée : **Notes sur la Guinée portugaise ou sénégambie méridionale**, Bertrand Bocande a cerné la place primordiale qu'occupaient les Peuls dans le royaume mandingue du Gaabu avant sa dislocation. Cette étude montre aussi les débuts d'hostilité entre le Fuuta Jaloo et le Gaabu dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle se présente sous forme d'un rapport géographique sur les pays de la Casamance. Ceci explique pourquoi la majeure partie du travail est constituée de renseignements géographiques d'une importance capitale sur la Guinée portugaise, ses rivières et ses comptoirs. Cette étude, irremplaçable, montre bien les causes qui ont conduit aux différents tiraillements entre les puissances coloniales en présence.

Mais l'étude qui passe pour être classique et surtout comme l'une des sources qui a inspiré plusieurs études consacrées au Fuladu reste celle de Charles De La Roncière. Ce manuscrit de 60 pages est intitulé : **Travail d'hivernage. Historique du Fouladou. Haute Casamance. Ancien Territoire de Moussa Molo**. Il a été rédigé en deux phases. La première partie du travail a été écrite en 1903 et compte 22 pages. Elle est intitulée : **Historique du Fouladou**. De prime abord l'auteur du texte nous signale qu'aucune trace de l'histoire du Fuladu n'existe dans les archives du poste de Sédhiou avant 1894. Ce renseignement n'est pas sans intérêt car il révèle que le pays n'a commencé à intéresser les Français d'une manière décisive qu'après la fuite de Musaa Moolo, au début du vingtième siècle et plus précisément en 1903. Ce qui est relativement récent par rapport, non seulement, à l'installation des Français en Casamance (1838), mais aussi au début de l'annexion des autres parties du territoire sénégalais (1854).

Cette partie, d'une dizaine de pages environ, traite de l'histoire de la révolte des Peuls dirigés par Alfa Moolo Balde. De La Roncière revient largement sur la révolte Peule qu'il retrace avec force détails. L'auteur signale qu'il a recueilli toutes les informations "de la bouche des anciens". On verra que l'essentiel des informations sont confirmées par nos enquêtes de terrain.

Ensuite il aborde la question de la prise de pouvoir par Musaa Moolo et donne des informations sur les luttes entre ce dernier et son frère Dikori Kumba et son oncle. Il passe en revue l'historique des relations politiques, diplomatiques et militaires entre les Français et Musaa dont il fait le portrait, en mettant en exergue ce qu'il appelle "*le véritable caractère du chef du Fouladou*". Le reste du travail (une dizaine de pages environ) est consacré à un rappel de la politique française, et des différentes instructions données aux capitaines et aux traités signés avec Musaa Moolo. Ces traités mettaient le Fuladu sous protectorat français. En conclusion on peut retenir que cette première partie du travail nous donne des détails intéressants sur la lutte de libération menée par les Peuls et sur l'évolution de la politique coloniale au Fuladu

La seconde partie du travail intitulée : **Renseignements pour faire suite à l'historique du Fuladu** a été rédigée en 1904. Comme indiquée par le titre, elle vient compléter l'historique du Fuladu. C'est un travail de 38 pages manuscrites. Les premières quatorze pages sont consacrées aux coutumes du pays et à la vie quotidienne des Peuls du Fuladu. Une pièce importante a disparu du rapport : la carte administrative du Fuladu. Cette partie est subdivisée en huit paragraphes qui traite chacun d'un thème particulier : de la formation historique du royaume à la langue et aux coutumes des populations locales. Elle donne divers renseignements sur l'organisation socio-politique du royaume.

Comme beaucoup de travaux coloniaux, ce "travail d'hivernage" reste descriptif mais riche en informations. L'objectif de ces travaux est de faire ressortir les potentialités économiques et géographiques des régions conquises ou à conquérir. Le soin est de prendre tous les renseignements possibles, imaginables et surtout susceptibles de permettre à la colonie de prendre des mesures adéquates pour la mise en place d'une administration capable de gérer, au profit de la colonie, les populations indigènes<sup>1</sup>. Malgré tous ces handicaps notons que ce travail constitue l'un des premiers témoignages écrits sur le Fuladu et les populations qui l'habitent.

<sup>1</sup> Pour comprendre la portée idéologique de la notion d'indigène, prenons le sens qu'en donnent Harris Memèl Fotè et Achille Mbembe. Fotè soutient que : <<Dans le lexique colonial, l'indigène, c'est l'autochtone vaincu : militairement vaincu, politiquement défait et culturellement discriminé. Il est considéré comme "sans culture" et "sans civilisation">> (p. 8). Mbembe quant à lui souligne que : <<Le terme d'"indigène" est la traduction juridique et politique des théories anthropo-biologiques qui, à l'époque du colonialisme triomphant, avaient pour fonction d'alimenter le racisme et de justifier l'assujettissement des Africains. Il y a donc une dimension presque biologique du terme dont il ne faut négliger ni la puissance, ni la symbolique>>(p. 9). Pour mieux saisir la connotation que recouvre le concept lire à ce sujet le débat intéressant entre Achille MBEMBE, Mamadou DIOUF et Harris Memèl FOTE paru dans la Revue Trimestrielle de l'Institut Africain pour la Démocratie (I.A.D.), n° 8 oct.-nov.-décembre 1996, L'État-civil de l'État en Afrique, pp. 8-14. Voir aussi l'ouvrage édité par le GEMDEV : **Les Avatars de l'État en Afrique**, Paris, Karthala, 1997, pp. 318-338.

Une autre étude intitulée : **Notice sur la Casamance** rédigée en 1906 par Labretoigne du Mazel revient sur plusieurs aspects historiques du royaume. Le travail est composé de 35 pages manuscrites. Il peut être divisé en trois parties dont la première est ethnographique et consacrée aux différentes ethnies de la Casamance. La deuxième partie du travail traite de la naissance et de la constitution des différentes provinces que ces populations occupent et comment celles-ci ont été conquises par les Français. Enfin la troisième est consacrée spécifiquement au Fuladu, mais elle insiste sur la personnalité de Musaa et les détails des rapports qu'il tisse avec la France. L'année de rédaction coïncide avec la période durant laquelle les relations entre l'État colonial et le Fuladu traversaient une "zone de turbulence".

En 1907, De La Roncière rédige un autre rapport, dont nous n'avons pu obtenir qu'un extrait intitulé : **Extrait sur les coutumes peuhls**. Ce travail d'une vingtaine de pages dactylographiées nous donne de multiples informations sur les règles matrimoniales, sur l'organisation juridique traditionnelle et sur les règles de succession. Cet extrait semble être un prélude à une tentative de codification des coutumes indigènes (recueil des coutumes) pour la mise en place d'une juridiction locale qui répond mieux aux exigences indigènes.

Des travaux généraux sur les Peuls et sur d'autres sujets ont retenu notre attention dans la mesure où ils étaient susceptibles de nous permettre d'élargir notre champ de vision et d'avoir une vue plus globale sur les études consacrées aux faits de société d'une manière générale. Ainsi nous nous sommes largement inspiré des approches méthodologiques et analytiques développées dans ces travaux. Nous avons choisi de revenir sur quelques uns des ces travaux.

## *2)- Articles et rapports*

**La Gambie. Notes historiques et géographiques**, cet article est paru en 1928 dans le BCEHS de l'AOF. Comme le titre l'indique c'est une notice historique sur l'occupation de la Gambie par les européens depuis les premiers établissements commerciaux. L'auteur jette un coup d'oeil retrospectif sur les premières convoitises entre Anglais et Français pour le contrôle de la région. L'étude nous permet d'apprécier les enjeux économiques et stratégiques de la Gambie pour les Français dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et montre l'intérêt que suscite le contrôle de ce territoire et de son fleuve.

Des études socio-économiques relativement récentes ont été consacrées aux Peuls du Fuladu : parmi elles, le **Rapport CINAM-SERESA** qui apporte de précieux renseignements sur la région. Ce rapport rédigé en 1960 est fort intéressant à cause des différentes analyses qu'il contient, mais aussi pour la nouvelle approche qu'il inaugure dans le traitement de l'information. Cette étude constitue une vue d'ensemble de la situation socio-politique et économique des populations peules du Fuladu. Même si l'étude s'appuie sur l'exemple de deux villages, elle n'en demeure pas moins importante. Le travail rompt avec les études descriptives des administrateurs coloniaux.

Cette étude socio-économique avec des statistiques et des analyses pertinentes, permet d'aller un peu plus loin dans l'interprétation de l'organisation socio-économique des Peuls du Fuladu.

En 1966 Jean Girard publie **Note sur l'histoire traditionnelle de la Haute Casamance**. Cet article revient sur plusieurs aspects de l'histoire du Fuladu. Il reprend en grande partie des renseignements contenus dans le travail de De la Roncière.

L'article de Michel Benoît **Espaces francs et espaces étatisés en Afrique occidentale**, revient sur le peuplement de la Haute Casamance, la naissance du royaume peul et les différentes stratégies spatiales des ethnies de la région.

Nous avons des études récentes sur les Peuls du Fuladu parues en 1997 ou en cours de publication. Il s'agit de nos propres travaux. En effet, nous avons publié deux textes et un troisième est sous presse.

Notre premier texte intitulé : **Domination politique et influences socioculturelles des Mandingues sur les Peuls du Fuladu (Kolda-Sénégal)** revient largement sur la domination mandingue et les exactions que le pouvoir exerçait sur les Peuls. Nous n'avons pas seulement, dans ce travail, voulu mettre en exergue les relations Peuls/Mandingues sous l'angle conflictuel mais surtout tenté d'analyser les différentes interactions socioculturelles desquelles ont résulté la personnalité des Peuls aujourd'hui. Le texte pose en même temps les problèmes d'identité à travers l'image que nous en donne les Peuls du Fuladu. Au-delà nous avons voulu apporter notre modeste contribution au débat scientifique autour de la question de "l'authenticité" de l'identité des Peuls.

Notre deuxième publication intitulée : **Stratégies d'occupation de l'espace et conflits fonciers : les marabouts gaabunke et les Peuls jaawaringa (Région de Kolda, Sénégal)** aborde un sujet crucial, celui de la gestion du domaine

foncier et des conséquences qui en découlent. Nous avons tenté d'analyser les processus de mise en place du peuplement, des méthodes de gestion et de rentabilisation des terres et leurs conséquences sur les rapports socio-politiques entre deux communautés partageant le même territoire mais ayant des stratégies d'occupation de l'espace différentes. Notre objectif dans ce travail était de voir comment le territoire pouvait jouer le rôle de lien et être aussi objet de conflits et de tiraillements. A travers ces conflits fonciers nous avons pu observer comment leurs conséquences peuvent se répercuter dans tous les domaines de la vie.

Enfin notre troisième article, sous presse, intitulé : **Conquête de la liberté, mutations politiques et religieuses en Haute Casamance : l'exemple des anciens *maccube* du Fuladu (Région de Kolda-Sénégal)** aborde la question de l'esclavage. Nous analysons, les mutations sociales, politiques et religieuses de cette classe et essayons de voir comment elle s'est hissée au sommet de l'État. L'un des aspects le plus important que nous voulions mettre en exergue était comment à travers l'histoire une reconversion ethnique et identitaire s'est opérée et a donné naissance à une classe qui a pris conscience de sa situation et du rôle historique qu'elle a joué. Nous voulions aussi démontrer les stigmates qui restent et analyser ses répercussions sur la vie quotidienne des anciens *maccube* dans le contexte d'un État républicain.

### 3)-Travaux académiques

#### - *Mémoires de maîtrise*

Un nombre important de mémoires de maîtrise et de stage consacrés à la région ont été soutenus soit à l'université de Dakar soit à l'E.N.A.M. Ces mémoires touchent plusieurs aspects : l'histoire, l'élevage, la gestion du domaine national, etc....

Nous avons entre autres le mémoire de Sidy Niang soutenu en 1976. Ce travail est intitulé : **Le Firdu de Muusa Moolo**. L'auteur aborde la mise en place du royaume du Fuladu et les différents aspects socio-économiques. Le mémoire est riche en informations, mais le traitement de ces dernières laisse le lecteur sur sa faim.

Le mémoire de Nouha Cissé, **La fin du Kaabu et le début du royaume du Fuladu**, soutenu en 1978 aborde la décadence du royaume mandingue du Gaabu et l'émergence du royaume peul du Fuladu. Cissé aborde des questions intéressantes et nous éclaire sur les causes profondes qui ont conduit à la chute de ce qu'il appelle "le mythe de l'invincibilité" des Mandingues. Cette étude

permet de faire un tour d'horizon de la situation socio-politique de la Sénégambie méridionale vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Bien que n'étant pas des études très approfondies, ces mémoires de maîtrise constituent des éléments incontournables sur lesquels les chercheurs peuvent s'appuyer pour combler les lacunes qu'elles comportent.

Nous avons le mémoire de maîtrise de Mamadou Mane paru dans le B.I.F.A.N en 1978, intitulé **Contribution à l'histoire du Kaabu, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle**. Cette étude constitue une grande contribution dans la connaissance de l'histoire socio-économique et politique du royaume gaabunke qui occupait une grande partie de la Sénégambie méridionale. Nous nous sommes largement inspiré de ce travail pour retracer les derniers développements du royaume mandingue.

Dans son mémoire de maîtrise intitulé : **Contribution à l'étude de l'islam en Afrique. La communauté tijani de Madiina Gunaas**, Daouda Sow revient largement sur la naissance et l'évolution de la communauté tijane de Madina Gounass et retrace l'itinéraire emprunté par Al hajji Mamadu Saydu Bah le fondateur du village.

### **-Thèses**

La thèse de Joye Bowman Hawkins : **Conflict, Interaction, And Change In Guinea-Bissau : Fulbe Expansion And Its Impact, 1850-1900** constitue une synthèse intéressante sur l'histoire de l'expansion du royaume peul du Fuladu dans la région et plus particulièrement en Guinée-Bissau. Cette thèse soutenue en 1981 est d'une importance capitale car très enrichie ~~en~~ de informations ~~recueillies~~ sur le terrain. Nous nous sommes largement inspiré de ce travail. Notons que cette thèse a été publiée sous le titre de : **Ominous Transition : Commerce and Colonial Expansion in the Senegambia and Guinea, 1857-1919**.

Dans une thèse soutenue en 1985, **A sociological Approach to peasant systems of production in the Fuladu. A case study of two villages : Lenguewal and Sare Yero Bana** (1985), Moustapha Diouf analyse les mutations des systèmes de production et les modalités organisationnelles de la société peule du Fuladu en s'appuyant sur l'exemple de deux villages. L'auteur de l'étude brosse d'une manière générale l'histoire du Fuladu.

#### 4)- *Ouvrages*

Dans son oeuvre monumentale intitulée : **Les Paysans du Sénégal**, Paul Pelissier revient avec des analyses savantes et des détails importants sur la paysannerie sénégalaise à travers toutes les unités géographiques du pays. Il brosse les stratégies historique, géographique, sociologique et technique déployées par toutes les ethnies pour gérer et fructifier les terres. Même si dans l'avant-propos, l'auteur souligne que son travail a pour "*objectif (...) uniquement de présenter le résultat de recherches conduites sur un thème et avec des méthodes spécifiquement géographiques*" cela n'enlève en rien les enseignements que peuvent en tirer les chercheurs de tous les bords. Le Fuladu y est traité (pp. 523-549). Au-delà de la distribution spatiale de la population, Pelissier aborde des thèmes comme l'histoire, le régime foncier et les techniques agricoles des Peuls du Fuladu. La publication de l'ouvrage remonte à plus d'une trentaine d'années, mais les analyses restent d'une grande actualité.

L'ouvrage de Charlotte A. Quinn, **Mandingo Kingdoms of Senegambia**, publié en 1972 analyse la trajectoire du mouvement religieux et son expansion dans l'ensemble du territoire gambien et au-delà de cette aire. Cette étude est une bonne synthèse des mouvements islamiques en Casamance. L'auteur aborde les rapports entre Musaa Moolo et les chefs musulmans et plus particulièrement ses rapports conflictuels avec Fode Kaba. Ensuite elle analyse l'évolution de la pénétration coloniale et les rapports entre les États coloniaux et les mouvements jihadistes à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans la région.

L'ouvrage de Christian Roche : **Histoire de la Casamance** (nouvelle édition de 1985) constitue une synthèse sur l'histoire de la résistance des peuples de la Casamance face à la conquête coloniale. L'étude résume assez bien les documents d'archives. Elle constitue un vaste tableau des événements qui ont secoué la région de la Basse Casamance à la Haute Casamance entre 1850 et 1920. L'étude permet de saisir les multiples facettes des relations entre les populations indigènes et les européens. Elle permet aussi de suivre l'évolution de la pénétration coloniale en Casamance.

Dans son ouvrage intitulé : **Les Peul du Sénégal. Étude géographique**, Cheikh Bâ contribue à la connaissance "*d'un groupe culturel transnational*" qui représente pas moins de 13% de la population sénégalaise. C'est une synthèse intéressante sur l'histoire, la géographie et l'organisation socio-économique des Peuls du Sénégal. Ce travail est incontournable car il apporte

une large contribution à la connaissance de cette société pastorale et ses rapports avec l'État moderne du Sénégal. Cheikh Bâ analyse dans son ouvrage la place des Peuls dans le développement du Sénégal et pose la contradiction fondamentale qu'on peut relever entre ce qu'il appelle "*l'espace peul et l'espace de l'État*". Comme il le souligne lui-même sa problématique tourne autour des "*Peul face au développement*" (1986 : 9). Cette étude géographique est enrichie de cartes et de statistiques qui ne sont pas sans intérêts pour les chercheurs de tous les bords.

Dans une synthèse très intéressante, **La Sénégambie du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle**, Boubacar Barry revient largement sur l'histoire économique, politique, sociale et militaire de la Sénégambie d'une manière générale et de la Sénégambie méridionale en particulier. L'auteur aborde, dans son ouvrage, "*cette double dynamique d'émiettement et d'unification*" des royaumes de la sous-région. Cet ouvrage paru en 1988 vient combler un pan important de l'histoire de la Sénégambie. Là réside l'intérêt que peut en tirer le chercheur qui se penche sur le passé de cette aire qui va de l'embouchure du fleuve Sénégal à sa source ~~aux~~ hauts plateaux du Fuuta Jaloo. Ce travail est d'une valeur inestimable et d'une lecture fort aisée. Nous nous sommes largement inspiré des analyses de l'auteur.

Dans **L'administration et le paysan en Casamance**, Dominique Darbon revient largement sur l'évolution et la mise en place de "l'administration moderne" en Casamance du temps colonial jusqu'à la période moderne. Cette étude d'anthropologie administrative couvre notre région d'étude, au moment où elle était intégrée à la Casamance proprement dite. Elle nous a permis de suivre les hésitations, les atermoiements et les tâtonnements coloniaux en matière de mise en place de l'administration coloniale dans cette partie de la colonie du Sénégal.

L'ouvrage d'Alain le Pichon et de Souleymane Balde : **Le troupeau des songes**, paru en 1990, constitue une véritable approche spirituelle de la société peule du Fuladu. Ce travail n'analyse pas seulement ce que fut la religion traditionnelle des Peuls du Fuladu, mais aborde des sujets extrêmement variés qui vont de la gestion du troupeau à la sédentarisation des pasteurs *fulakunda*. Le texte épouse une trame narrative qui permet aux auteurs d'exposer des contes et des histoires diverses. L'approche anthropologique leur permet de saisir "*dans ces témoignages (...) un modèle de la fonction prophétique*" dans une société agro-pastorale.

L'ouvrage coordonné par François George Barrier-Wiesser, **Comprendre la Casamance**, paru en 1994 est une large contribution à l'histoire de la Casamance au moment où la région est secouée par la rébellion. Deux articles ont retenu notre attention. Celui de Souleymane Balde : "*Les Peuls en Casamance*" (pp. 119-127) revient sur la symbiose culturelle entre les différentes ethnies de la Casamance à travers les rapports entre Mandingues et Peuls. Ensuite nous nous sommes intéressé d'une manière particulière à l'article de Jacques Charpy : "*Casamance et Sénégal au temps de la colonisation*" (pp. 475-500). Cet article revient largement sur les tribulations de l'administration coloniale en Casamance d'une manière générale, et les difficultés d'organisation du territoire et de son articulation avec le reste de la colonie du Sénégal.

### **B)- Les sources archivistiques : Rapports politiques et correspondances diverses**

Un important fonds de documents sur le Fuladu est conservé aux Archives Nationales du Sénégal dans diverses séries : **la série D : Administration territoriale (sous série 11D1 : Administration Territoriale), la série F : Affaires étrangères (sous série F1 : Gambie), la série G : Politique et administration générale (sous série 1G : Études générales : Missions, Notices et monographies; sous série 2G : Rapports annuels et trimestriels; sous série 13G : Affaires politiques, administratives et musulmanes).**

Ces documents sont constitués de rapports politiques mensuels, trimestriels et annuels. Ils brassent de multiples questions. Ces rapports sont structurés sous forme de rubriques selon les thèmes qui intéressent directement l'administration coloniale. Le sujet économique est souvent mieux fourni que les autres thèmes. Ceci s'explique, en partie, par le fait que la situation politique n'était pas bien maîtrisée et que la manifestation du politique dans la région exigeait un traitement spécifique et toute l'attention de l'administration. Plus tard la partie économique prendra de plus en plus d'importance que les autres thèmes. Dès lors nous entrevoyons la place qu'occupe le développement économique et commercial de la région pour les administrateurs coloniaux. La rentabilisation de la région était le seul et unique objectif qui vaille les investigations et les sacrifices.

A partir du traité de 1883, les correspondances deviennent plus fréquentes et prennent diverses orientations dictées par les avancées coloniales en Haute Casamance. Musaa Moolo occupe une place de plus en plus importante et centrale dans ces rapports et correspondances. En plus des rapports de situations politiques les documents s'enrichissent des lettres et différentes notes

échangées entre le résident de Sédhiou et le chef indigène. Ces lettres sont d'une importance capitale car elles nous renseignent sur plusieurs aspects des relations diplomatiques entre le Fuladu et l'État colonial, et rendent compte des fluctuations qui ont émaillé ces rapports. Elles nous permettent ensuite de suivre l'évolution de la politique coloniale au Fuladu et au-delà à travers toute la Haute Casamance.

Tous ces documents d'archives (lettres et correspondances diverses) permettent de suivre année après année l'évolution de la progression coloniale dans la région et les types de rapports que tissent entre elles les différentes puissances coloniales dans la sous-région. Ils nous permettent aussi de suivre les mouvements migratoires des populations d'un territoire à un autre. Les rapports entre l'administration et les populations indigènes sont restitués par ces types de documents.

Notons que tous les auteurs réduisent souvent l'histoire du Fuladu à l'histoire d'un seul homme : Musaa Moolo. Cela s'explique par le fait que Musaa avait réussi, non seulement à se substituer aux chefs de la région, mais aussi se rendre incontournable par son engagement guerrier auprès de la France.

### C)- Les Sources Orales

Ayant bénéficié d'un appui logistique sans précédent, nous avons pu recueillir des récits intéressants qui touchent tous les domaines. Nous avons axé nos entretiens sur l'histoire et plus particulièrement sur la naissance du Royaume du Fuladu, mais aussi sur l'organisation sociale, politique et économique des populations.

Cette source irremplaçable nous a beaucoup servi dans la rédaction de la présente étude. Comme nous le disions dans notre mémoire de DEA : *"L'historien africain où qu'il se situe dans les domaines de sa recherche est obligé de recourir aux sources orales, sinon son oeuvre restera toujours incomplète. En effet, les sources orales constituent un baromètre qui nous permet de mesurer le degré de véracité des sources écrites; mais elles nous permettent aussi de déceler la valeur donnée à tel ou tel autre problème qui touche à nos sociétés. Elles nous permettent de faire un recoupement entre les différentes sources. C'est là que réside le bénéfice que peut en tirer le chercheur"* (N'gaïde 1990 : 25). Dans le cadre de notre travail, le recours à la source orale s'avérait incontournable dans la mesure où il n'existait pas un travail synthétique sur la région. Nous avons interrogé plus d'une centaine d'informateurs (voir la liste à la page 247). Tout au long de ces trois années de recherche, nous avons utilisé un petit magnétophone. Cet outil irremplaçable

nous a permis de recueillir des récits importants et très intéressants à partir desquels nous avons construit et reconstruit notre texte. Nous avons choisi d'enregistrer en entier les entretiens. L'enquête semi-directe a été privilégiée. Notre méthode consista à poser des questions sur des thèmes particuliers, mais très souvent nous avons laissé notre informateur faire des développements qui se sont révélés d'un grand intérêt pour nos différents commentaires. Ils nous ont permis d'élargir notre champ de vision. Cette méthode d'enregistrement nécessitait, par la suite, une transcription en français car la langue d'enquête est le pular. Cette étape fastidieuse nous a pris un temps exceptionnel car il fallait souvent réécouter entièrement une cassette, éliminer les développements n'étant d'aucun intérêt pour notre propos. Il fallait faire des recoupements multiples et procéder à des éliminations progressives, afin d'aboutir à un corpus intelligible. Ensuite, il fallait soumettre les récits à une critique sévère afin d'éliminer toutes les "manipulations idéologiques" pouvant dénaturer l'histoire. Etant entendu que chaque groupe social et chaque informateur ont leurs interprétations qui reflètent leur idéologie et les soucis qui sous-tendent leur position par rapport à telle question ou tel événement. L'un de nos informateurs nous disait : *"L'histoire est comme un rêve. Chaque individu en racontant un récit y met du sien. Il le modèle, le structure et le restructure et élimine tout ce qui peut le dénaturer pour intéresser et captiver l'attention de celui qui l'écoute"*. Ainsi nous mesurons que le travail du chercheur est fondamental dans la mise en perspective non seulement des récits, mais aussi de l'idéologie véhiculée par les informateurs. Nous avons toujours buté sur ce problème d'autant plus que nos informateurs n'étaient pas toujours de la même classe sociale, ce qui nous a permis d'avoir diverses opinions. Cette dichotomie nous a permis de mieux appréhender l'importance de notre sujet et de saisir les enjeux que constitue la détention de "la vraie histoire" et son rôle dans la constitution et la construction d'une conscience commune.

Nous n'avons pas négligé, les légendes, les adages, les proverbes, les paraboles et les différentes maximes qui ponctuent les récits. Ils rythment les narrations historiques à partir desquels les chercheurs construisent et/ou déconstruisent leurs hypothèses et les conclusions auxquelles ils aboutissent. Ces concepts sont des moyens irremplaçables par lesquels s'expriment et s'identifient les sociétés à la tradition orale. Il est évident qu'ils doivent être perçus à travers le prisme de la critique afin d'appréhender l'idéologie qu'ils véhiculent et l'histoire qu'ils retracent. En effet *"Les discours qui constituent la "matière première" de l'enquête ne sont pas spontanés; ils ne sont pas produits dans un vide social qui en garantirait l'objectivité"* (Ghiglione, Matalon 1991 : 6). Mais la compréhension d'une société commande, nécessairement, le décryptage des

multiples messages contenus dans ces différents canaux d'information. Il devient, dès lors, indispensable de leur redonner leur place dans l'interprétation des faits de société et de les remettre dans les perspectives des cultures et des civilisations qui les ont vu naître.

Nous envisageons, dans l'avenir, <sup>de</sup> mettre à la disposition des chercheurs la masse de documents sonores que nous avons recueillis.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## Introduction générale

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle nous assistons à l'émergence d'un royaume peul en Sénégambie méridionale. Il porte le nom de Fuladu (pays ou territoire des Peuls). Le royaume s'étend sur un immense territoire, riche et sillonné d'innombrables cours d'eau et de rivières qui se jettent dans la Casamance.

De groupe ethnique dominé, brimé et exploité, les Peuls, par le concours de plusieurs facteurs, l'emportent sur leurs anciens suzerains mandingues qui ont longtemps imposé leur mode de gouvernement à une importante partie de la Sénégambie méridionale et même au-delà de cette aire. La région se révèle comme un espace de brassage et de cristallisation ethnique qui est à la base de la naissance d'une "symbiose culturelle" dont les traits caractéristiques ont permis de consolider les rapports entre les différentes ethnies de la région.

L'une des particularités du Fuladu est d'avoir été dirigé par d'anciens *maccube* (esclaves) affranchis après leur défiance vis-à-vis du pouvoir mandingue. Ceci constitue l'un des intérêts particuliers pour étudier l'émergence, la mise en place et la consolidation de ce pouvoir. Le second intérêt est qu'il a subi tardivement la domination coloniale. Le retard et la brièveté de la domination coloniale française expliquent, en partie, les limites des modes d'expression et d'encadrement de l'État colonial français voire son échec.

L'aire d'expansion du royaume s'élargit considérablement au grè: des luttes et des premières conquêtes. L'histoire du Fuladu est une histoire militaire sur fond de lutte et de compétitions sociales très importantes et même déterminantes dans la mise en place de la société et de l'avenir politique du royaume. Dès lors, la lutte entre les deux classes sociales (*rimbe* : nobles et *jiyaabe* : anciens esclaves) devient un élément central et récurrent du royaume. Alfa Moolo, initiateur de la révolte, est au devant d'une armée qui ne cesse de guerroyer pour instaurer et consolider un royaume dont la légitimité est fortement contesté par les *rimbe* (que le rôle dans la "guerre de libération" a relégué au second plan) des provinces excentrées encouragés par le Fuuta Jaloo qui considère que le Fuladu n'est qu'un prolongement de son royaume. Pour parer à l'éclatement du royaume, Alfa Moolo met en place une politique "ethnique", linguistique et culturelle. Il tente de "refonder" la société en lui trouvant des "marques identitaires" susceptibles, non seulement de permettre de parachever la reconfiguration ethnique d'une vaste partie de la Sénégambie méridionale, mais encore d'assurer la cohésion sociale et politique au sein du royaume. Mais les épisodes sanglants

qui émaillent son histoire fragilisent davantage le royaume et menacent momentanément la sédentarisation progressive et irréversible des éleveurs. Cette lutte est à l'origine de profonds changements dans la société peule du Fuladu. Elle a laissé des stigmates dans la société et posé d'énormes difficultés pour la mise en place d'un pouvoir fort et centralisé capable de "remobiliser" les énergies afin de faire face à la mainmise coloniale.

Les premières années du règne d'Alfa Moolo coïncident avec la constitution du royaume (1867-1881). Durant cette période le peuplement peul se renforce et les populations qui occupaient des zones bien déterminées dans l'ancien royaume gaabunke s'éparpillent à travers le territoire nouvellement "libéré". La société peule se met progressivement en place et les différents éléments de son organisation économique et sociale se stabilisent. Nous assistons à la "territorialisation" de l'ethnie peule en Sénégal méridionale. En un mot le processus de formation du royaume s'enclenche. Alors débute un processus d'homogénéisation progressive de l'une des composantes les plus importantes de la société et à la naissance de ce qu'on pourrait appeler une "conscience commune". En effet, elle permet l'émergence, la consolidation et l'affirmation d'une "classe" "décomplexée" de son origine sociale et ethnique. La première partie de notre travail revient sur cette période caractéristique de l'histoire du Fuladu, insiste sur la difficile gestation du royaume et les différentes mutations sociales qu'elle engendre.

La seconde phase (1881-1903) coïncide avec le règne de Musaa Moolo. La période s'ouvre sur une guerre fratricide qui oppose Musaa Moolo à son oncle Baakari Demba et ensuite à son frère. Elle est dominée par la recrudescence de la violence et des destructions humaines qui l'accompagnent. Le pouvoir est exercé par la force et la violence. L'orientation guerrière de l'État se confirme et se consolide. Musaa devient l'incarnation du pouvoir et verrouille ses modalités d'action et d'expression. En un mot il le personnalise. Au même moment la France s'engage dans la conquête du Haut fleuve et s'attèle à la mise en place du commerce par le biais de la vulgarisation et de la consolidation de l'exploitation des cultures de rente, de l'arachide en particulier. Pour des raisons stratégiques Musaa Moolo noue des relations avec la puissance coloniale. C'est ainsi qu'il signe un traité de protectorat avec la France en 1883. Ce traité permet aux "alliés" réciproques de consolider leurs positions respectives. Il renforce l'option guerrière du royaume pour les besoins de sa conquête proprement dite et de celle de la puissance coloniale française. Dès lors, s'ouvre une période extrêmement riche en enseignements et qui permet de faire une lecture

intéressante des relations diplomatiques entre l'État colonial et le royaume indigène du Fuladu. Les intérêts divergents des "alliés" de circonstance achèvent de démontrer l'incompatibilité, mieux la contradiction fondamentale entre les deux pouvoirs. Durant la même période les compétitions territoriales entre les trois puissances en présence à savoir la France, la Grande Bretagne et le Portugal deviennent plus acerbes. On assiste à des "décompositions" et à des recompositions territoriales qui changent la configuration géographique et ethnique de la région. Les rivalités intercoloniales raffermissent la trajectoire violente que va prendre le pouvoir de Musaa. De ces luttes naîtront et se stabiliseront les frontières des futurs États de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau et du Sénégal. Le territoire perd progressivement sa fonction unificatrice et se morcelle en petites entités qui répondent mieux aux exigences de contrôle de l'administration coloniale.

Piégé par l'État colonial et par ses propres "appétits" territoriaux, politiques et économiques, Musaa Moolo "accepte" de servir de bouclier et de rempart contre les marabouts résistants et contre l'avancée des Anglais et des Portugais en Casamance. Il permet par sa force d'ouvrir la Haute Casamance à la colonisation française et consolide la position de cette puissance. Tout en jouant ce rôle, le roi du Fuladu réussit en même temps à utiliser ses "alliés" du moment pour raffermir son pouvoir, élargir son royaume et s'assurer le leadership dans la région. Jouant sur ses intérêts personnels et profitant de la position géostratégique de son royaume et des rivalités entre les trois puissances coloniales et surtout de "l'animosité" entre Anglais et Français, il noue des relations "secrètes" avec les Britanniques. Dès lors, nous assistons à une confrontation des logiques et à la naissance d'une inimitié entre les résidents Français et Musaa Moolo. L'État colonial, ayant compris que Musaa avait des objectifs différents des *Aiens*, resserre l'étau autour de lui. Se sentant menacé il négocie sa fuite. En mai 1903, il abandonne son pays, le vide de sa population et s'installe définitivement en Gambie anglaise où il meurt en 1931.

A partir de sa fuite, une nouvelle trajectoire se dessine pour le royaume (1903-1916). Les Français deviennent les maîtres incontestés du Fuladu et en même temps de la Haute Casamance. Ils inaugurent une nouvelle forme d'administration en renforçant leur présence par la création de nouveaux pôles d'intérêts symbolisés par les comptoirs commerciaux et les escales. Le Fuladu devient un simple lieu de manifestation du commerce Français et le royaume est intégré à la colonie du Sénégal. Cette période se caractérise par des atermoiements, des hésitations et des tâtonnements dans la mise en place d'unités administratives calquées sur celles des autres segments de l'espace

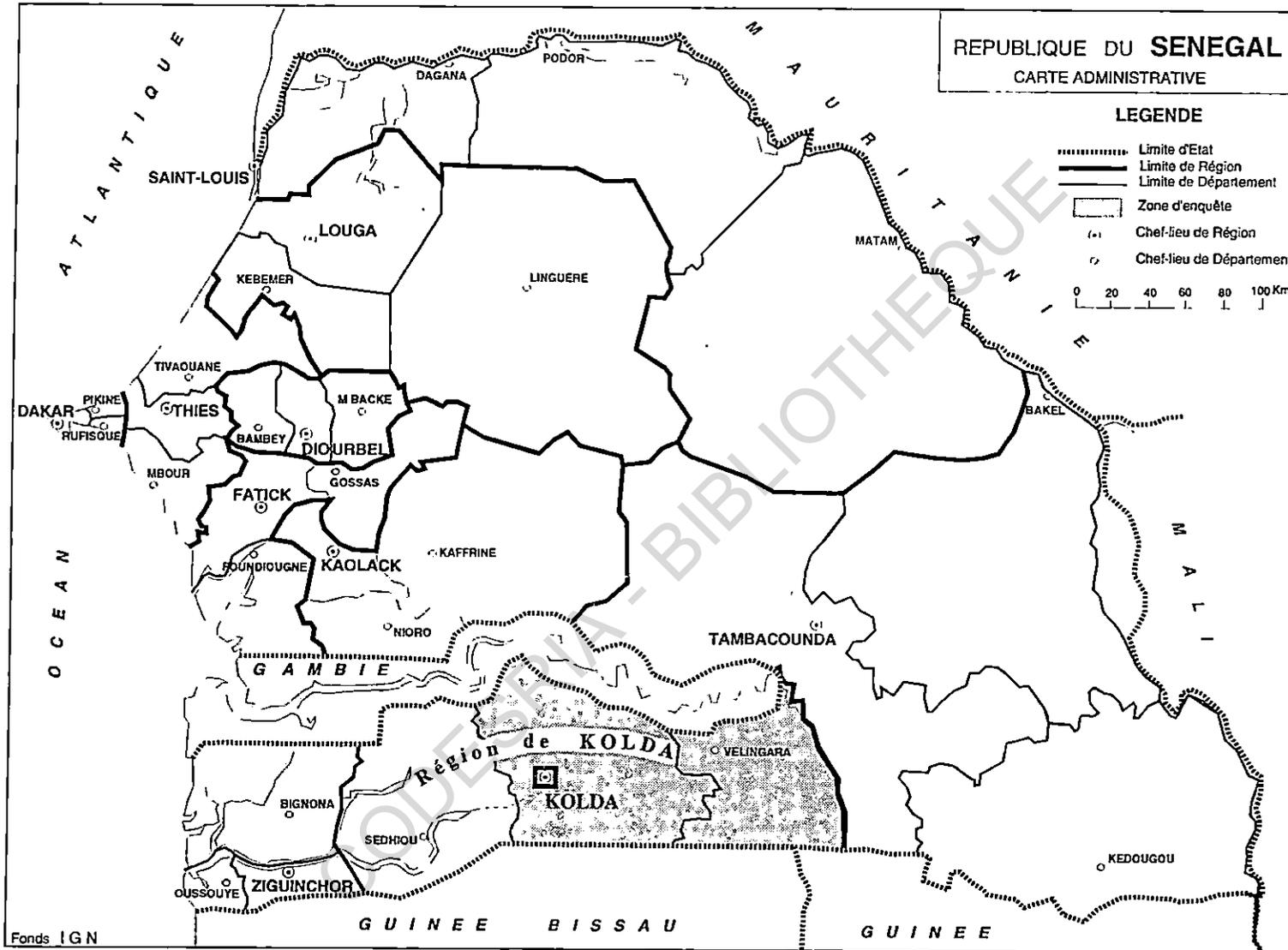
colonial français. Les objectifs d'encadrement et de "mise en valeur" entraînent des précipitations qui provoquent à leur tour une désarticulation progressive entre l'État colonial et la société.

La seconde partie de notre travail analyse la trajectoire prise par le royaume peul du Fuladu vue sous l'angle des relations diplomatiques entre Musaa et la colonie. Elle met en exergue les difficultés de mise en place des mécanismes et modalités de fonctionnement de l'État colonial.

Ayant hérité d'un vaste territoire faiblement occupé, les colons tentent de le "repeupler" et par effet induit, de stabiliser les populations. C'est dans ce contexte particulier qu'intervient la migration des Peuls gaabunke (1916) sous la direction d'un marabout d'origine toucouleur Al hajji Aali Caam. Une nouvelle structuration de l'espace et de nouvelles techniques d'exploitation et de rentabilisation des terres apparaissent. L'élément central durant cette période reste le renforcement de la pratique de l'Islam et la naissance d'un nouveau système d'encadrement des populations largement inspiré des idéaux de la religion, mais sous la tutelle coloniale. D'une politique répressive des marabouts et de leurs adeptes, nous assistons à leur encadrement et à leur encouragement que seule explique la volonté de rentabiliser économiquement l'espace colonial en expansion. Le Fuladu ne se résume pas seulement aux villages maraboutiques en expansion, mais les autorités coloniales du cercle fondent des espoirs sur la capacité de mobilisation de ces communautés sédentarisées. L'État colonial collabore avec les marabouts et ces derniers s'accommodent au régime et deviennent des auxiliaires dévoués.

La troisième partie de notre travail aborde, en l'explicitant, la mise en place de l'encadrement maraboutique et ses conséquences sur l'organisation de l'espace et ses implications sociologiques dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Carte 1



Carte de Situation

**Première partie :**  
**La Sénégambie méridionale à la**  
**fin du XIX<sup>e</sup> siècle.**

CODESRI BIBLIOTHEQUE

## Chapitre I

### Des conditions géographiques et climatiques favorables à l'installation humaine.

La situation socio-politique de la Sénagambie méridionale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle était marquée par des mutations profondes des royaumes de la région. En effet, plusieurs d'entre eux s'étaient spécialisés dans le trafic des esclaves dont la chute allait conduire à leur affaiblissement économique et par effet induit à leur déstructuration progressive. Des mouvements de restructuration économique, politique et même sociale s'imposaient. C'est dans ce contexte bien particulier que des réajustements eurent lieu dans la région. Ils débouchèrent, le plus souvent, sur des affrontements violents qui sont à l'origine du changement de leadership dans cette région. La mise en lumière de la situation qui prévalait en ce siècle finissant va nous permettre de mieux appréhender la suite des événements. Mettons en relief les conditions géographiques et climatiques qui ont permis l'installation des établissements humains dans cette partie de l'Ouest-africain.

#### A) - La Haute Casamance : une région soudanienne riche et bien arrosée<sup>1</sup>

Le Fuladu fait partie de ce qui est communément appelé la Haute Casamance. Le territoire couvrait l'ensemble de l'actuelle région de Kolda<sup>2</sup>, le sud de la Gambie et le nord de la Guinée Bissau. Les traditions orales décrivent d'une manière approximative les limites géographiques du royaume. Elles soutiennent vaguement que le territoire s'étendait du Nord au Sud du fleuve Gambie au fleuve Corubal (maayo kooli) en Guinée-Bissau<sup>3</sup> et d'Est en Ouest de la Koulountou à une ligne imaginaire qui sépare le territoire peul de celui des Mandingues. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, De La Roncière présentait le Fuladu en ces termes : *"Le Fouladou est situé entre le 16° 40 de longitude est et le 17° 30 de longitude ouest, entre le 12° 40 de latitude sud et le 13° 20 moyen de*

<sup>1</sup> Pour la rédaction de cette partie nous avons utilisé plusieurs documents dont les principaux sont ceux de Paul Pelissier, Michel Legrand et De La Roncière, documents largement cités dans . travail.

<sup>2</sup> L'actuelle région de Kolda (qui faisait partie du territoire du Fuladu) est limitée au nord par la Gambie, au Sud par les Républiques de Guinée-Bissau et de Guinée; à l'Ouest par la région de Ziguinchor et à l'Est par la région de Tambacounda.

<sup>3</sup> Thierno Mamadou Balde, Yéro Biri Kunda (Gambie), le 24/03/98.

latitude nord. Il est limité au nord par la frontière de la Gambie, à l'est par la Koulountou ou rivière grey, au sud par la Guinée portugaise, à l'ouest par une ligne imaginaire le séparant des provinces du cercle de Sédhiou, et a comme étendue moyenne 190 km de l'est à l'ouest sur une moyenne de 70 km du nord au sud" (1904 : 1). Comme nous le verrons les frontières traditionnelles du royaume sont fluctuantes et dépendent largement de l'histoire tumultueuse de la région.

### **1)- Un climat soudanien favorable à l'agriculture et à l'élevage**

Cette région est caractérisée par son climat "typiquement soudano-guinéen". L'hivernage y est pluvieux et dure de Mai à Octobre. Son régime pluviométrique varie entre 700, 1300 et peut même atteindre 1500 mm par an<sup>1</sup>. La saison des pluies s'étale sur quatre à six mois, contrairement à ce qui se passe dans le reste du Sénégal; où la pluie s'étale à peine sur deux mois.

Une chaleur torride règne pendant plusieurs mois dans l'année et la température peut facilement dépasser 40 degrés à l'ombre. Les seuls mois de fraîcheur sont Décembre, Janvier et Février. A ce moment de l'année, la température peut descendre au-dessous de 24 degrés. La température moyenne annuelle est estimée à 27 degrés. Kolda est considérée comme l'une des régions agro-sylvo-pastorales du Sénégal. L'on comprend aisément que cette situation géographique et le régime pluviométrique qui y règne soient à la base de sa désignation, comme du reste pour toute la Casamance, de "grenier du Sénégal".

### **2)- Un espace sillonné par d'innombrables bas-fonds**

Le relief a un aspect relativement accidenté ce qui entraîne l'existence, non seulement d'une multitude de marigots mais aussi des différents cours d'eau permanents qui sillonnent la région. La zone frontalière de la Gambie est plus élevée que le reste du territoire. Les élévations varient entre 20 et 40 mètres d'altitude. Le caractère du relief de cette zone, à ce niveau, expliquerait en partie, la profondeur du fleuve Gambie et sa navigabilité par rapport au fleuve Casamance.

Dans la partie Ouest, ces élévations s'estompent par moment et cèdent la place au large bassin du fleuve Casamance. Par ailleurs quelques cuirasses

---

<sup>1</sup> On constate depuis quelques années une baisse progressive de la pluviométrie.

latéritiques impropres à l'agriculture affleurent au sol. A partir des anciennes provinces du Kamako et du Mamboua, les terres se relèvent avec une pointe de légèreté pour enfin se rattacher aux bassins des fleuves Géba et Farim en Guinée Bissau. Comme le souligne De La Roncière, "*Le relief général du pays figure une série de dos d'âne plus ou moins élevé suivant qu'il se rapproche ou s'éloigne des fleuves...*" (1904 : 29). Quand on s'achemine plus à l'Est du pays vers la frontière gambienne, les élévations s'égalent et forment ainsi les bassins de la Koulountou et de la Kayanga. Le territoire a cette particularité d'être traversé par de très nombreux bas-fonds (*faro*), véritables cours d'eau temporaires, qui se transforment après quelques mois d'inondations en de vastes rizières exploitées par les femmes. C'est sur leurs abords immédiats que s'échelonnent les différents villages.

Notons en résumé que "*... dans son ensemble, le Fouladou est constitué par une série de hauteurs divergentes, dont l'altitude diminue de l'est à l'ouest*"<sup>1</sup>.

Beaucoup d'auteurs soulignent que le territoire connaissait un vide humain. Selon Boubacar Barry "*L'existence de la mangrove et les difficultés des communications (...) expliquent en grande partie l'absence de vastes unités politiques et le cloisonnement de cette région..*" (1988 : pp. 45-46). Ce cloisonnement expliquerait la discontinuité de l'occupation du territoire. Il est attesté que le peuplement de la région était très faible du fait de l'existence de grandes forêts, de l'humidité et surtout de la présence de la mouche tsé-tsé.

Ce vide humain constaté au début du siècle est celui-là même dont Pelissier rend compte dans son ouvrage sur les paysans du Sénégal. Il constate que "*...le trait saisissant de la Moyenne et, surtout, de la Haute Casamance : la modestie du peuplement et, sur de très grandes surfaces, le vide humain*" (1966 : 502).

### **3)- Les terres et leurs caractéristiques**

Ces fleuves et leurs différents affluents arrosent de larges vallées qui se transforment en quelques mois d'inondation en de vastes rizières. L'étendue de ces terres et leur fertilité permettent aux populations qui s'y sont établies de pratiquer une agriculture variée. Les témoignages coloniaux affirment que le

<sup>1</sup> A.N.S. 1G 295 Cercle de Sédhiou. Résidence du Firdou historique du Fouladou, par l'Administrateur De La Roncière 1904.

Fuladu est "un pays riche, abondant de pâturages, en rizière, en terres fertiles propres à la culture du mil et de l'arachide...<sup>1</sup>".

Le sol est, le plus souvent, sablonneux. Il est latéritique au Nord, vers la frontière gambienne, et au Sud, à la frontière guinéenne, la pierre affleure. Ici, la fertilité du sol se mesure à la présence du bambou. Des témoignages coloniaux permettent de corroborer l'idée selon laquelle les paysans ne cultivent que dans des zones où le bambou pousse en abondance car ils sont assurés d'y réaliser de bonnes et importantes récoltes. Ici le sol est composé de terrains secondaires et tertiaires. Ce type de terrain se rencontre, très souvent, dans les vallées. D'autre part on rencontre des sables, des grès rouges et bigarrés en couches superposées. Ils revêtent, très souvent, une couleur violette dont le ton est assez riche et varié. On rencontre aussi de la latérite ferrugineuse plus ou moins pure, mais elle forme de gros blocs et on a l'impression qu'ils ont été semés. Les eaux de ruissellement les ont laissés intacts sur le sol. Vers l'Est, entre Mayel Diaobe et la Koulountou, le quartz affleure au sol. De très vieilles légendes prétendent qu'aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les populations locales s'adonnaient à l'exploitation de l'or dans la Koulountou.

Dans les innombrables vallées qui sillonnent le territoire, l'argile prédomine. Elle est enrichie par les alluvions qui résultent de la décomposition des végétaux et d'autres matériaux fertilisants drainés par les marigots temporaires. Tout ceci forme une terre chaude, extrêmement humide et dont la fertilité exceptionnelle permet aux populations de réaliser d'excellentes récoltes (Legrand 1912 : 241-242). La richesse et la diversité de ces terres ne manquèrent pas d'attirer les populations. Les différents témoignages qui nous sont parvenus permettent d'affirmer que les alentours de ces terres furent les lieux d'importants foyers humains.

Il est aussi attesté jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, aux abords des rivières pérennes la vie était impossible à cause de ce que Paul Pelissier appelle "l'insalubrité des vallées". En effet, il souligne que : "*Le long des rivières règne la trypanosomiase et surtout l'onchocercose. Non seulement les galeries forestières abritent des tsé-tsé, mais les eaux claires qui courent entre leurs frondaisons sont des gîtes à simulies, redoutables moustiques dont les piqûres transmettent une filariose, qui se traduit par des troubles de divers types dont les plus graves sont des complications oculaires aboutissant à la cécité totale*" (1966 : 507). Ces redoutables insectes sont un

<sup>1</sup> A.N.S. 13G 379 Casamance. Affaires musulmanes. Mission R. Arnaud en Casamance, études des questions musulmanes 1908.

"facteur répulsif" qui conduisent les populations à fuir ces zones qui offrent pourtant des "possibilités magnifiques" sur le plan agricole.

#### 4)- Des forêts de plateaux favorables à l'élevage<sup>1</sup>

Quant à la végétation on peut dire qu'une grande partie de la Casamance est incluse dans le domaine soudano-guinéen caractérisé par l'existence de forêts claires dites sèches de type soudanais. En Haute Casamance la végétation est formée de deux strates :

1)- La strate ligneuse qui est dominée par le Combretum Geitonophyllum (*doki debbe* en pulaar). Cette espèce est dénommée par les spécialistes, espèce commune puisqu'elle se rencontre partout. On rencontre aussi d'autres espèces comme le Combretum Nigricans (*boyle hela, buiki*), le Parquia Biglobosa (*Nere*) qui produit une gousse contenant un fruit jaune que les populations utilisent pour préparer de la sauce, le Pterocarpus Erinaceus ou bois veine (*banehi*) qui est une espèce en voie de disparition à cause de son exploitation abusive. On rencontre aussi l'Oxytenantha Abyssinica ou bambou (*Kewe*) en voie de disparition à cause non seulement d'une baisse sensible de la pluviométrie, et aussi de sa surexploitation. En effet, cette espèce est largement utilisée pour les toits des cases, mais aussi pour la fabrication des palissades (*Crinting*). Nous avons aussi le Prosopis Africana, qui est une espèce caractéristique des forêts claires et des savanes. Elle est exploitée pour ses qualités fourragères et pour d'autres usages domestiques.

Le Saba Senegalensis (*Lammude*) est rare et n'existe en Haute Casamance que de manière sporadique. Sa présence est plus remarquable en Moyenne et Basse Casamance. Les facteurs climatiques sont importants dans cette partie du Sénégal qui étale un paysage forestier dense et continu. Comparée aux autres zones du Sénégal, la Haute Casamance se présente comme "un domaine d'élection des forêts classées" (Pata, Guimara, Dabo, Bakor, Diatouma, Mahon, Koudora, Toutoune, Anambé, Kayanga, Mampaye.....). Paul Pelissier estimait en 1966 que ces forêts couvrent environ 265 000 hectares dans les deux départements de Kolda et de Vélingara (Pelissier 1966 : 503)<sup>2</sup>. Dans la partie

<sup>1</sup> Nous avons bénéficié ici, des larges connaissances de Alphousseyni Bodian chercheur au CRZ de Kolda, avec lequel nous avons eu un long entretien en Mai 1997 à Kolda.

<sup>2</sup> Même si aujourd'hui ces forêts sont l'objet de défrichements abusifs. Les populations du Nord du Sénégal, dont les terres de cultures sont épuisées, amorcent une descente progressive qui accentue non seulement, la pression foncière, mais commence aussi à entraîner des conflits entre les populations "autochtones" et celles qui sont appelées les "colons".

sud-ouest, on rencontre des lianes à caoutchouc et des arbres de toutes les espèces qui forment les forêts de la Casamance.

2)- La strate herbacée est dominée, dans cette zone, par l'Andropogon Pseudapricus (*lewyere*) et, par endroit, par l'Andropogon Gayanus (*Waba*) qui est une espèce fourragère largement utilisée pour l'alimentation du bétail. Elle est très vivace car elle repousse facilement.

La fertilité légendaire des terres comme la variété, la richesse et l'abondance de la végétation ont longtemps attiré les éleveurs Peuls dans la région. Ils se sont établis aux abords immédiats des forêts pour faire bénéficier à leurs troupeaux les innombrables pâturages. Ceci leur permet de faire croître leurs troupeaux de vaches tout en s'adonnant à une agriculture de subsistance.

## **B) - Un espace façonné par quatre fleuves**

### **1)- Le fleuve Casamance**

Ce fleuve constitué de trois affluents, est alimenté par deux sources situées à l'intérieur du Fuladu. L'une de ses sources se situe dans la province du Patim. A partir de là, il coule en direction du nord et bifurque ensuite vers le Sud-ouest. Ainsi, il traverse tout le Patim d'Est à l'Ouest avant de capter son deuxième affluent. Celui-ci arrose plusieurs provinces : le Niampaio, le Coudoura et le Mamboua. De là le fleuve devient unique et traverse le Kamako en passant par Kolda et Boguel. A Kolda, il devient insignifiant et même inexistant à certaines périodes de l'année<sup>1</sup>. Au niveau du village de Boguel, il n'est plus qu'un mince filet d'eau sans grande importance<sup>2</sup>. La Casamance, rivière saisonnière jusqu'à Kolda s'élargit à l'amont de Sédhiou du fait de la remontée de la langue salée.

Ce fleuve, que les Français allaient contrôler de manière effective à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, n'était pas du tout navigable comparé à la Gambie. La remarque faite par René Legrand est, tout à fait, expressive : "*Médiocrement utilisable pour le transport par eau, le bassin de la haute Casamance, grâce à son réseau développé de vallées, est très favorisé pour l'établissement des routes de pénétration*" (1912 : 246).

<sup>1</sup> Aujourd'hui, en été, il est le lieu privilégié des jardins maraîchers exploités par des femmes.

<sup>2</sup> En saison sèche, il devient insignifiant et sec à plusieurs endroits.

## 2)- Le Fleuve Gambie

La Gambie se subdivise, comme la Casamance, en trois affluents qui se situent sur sa rive gauche et qui sont : la Koulountou, la Chima et le Sofagnama. Malgré son développement très moyen, le Sofagnama arrose la région de Pata et la transforme en larges champs. En effet à la hauteur de Pata, il n'est plus navigable mais se transforme "en une vaste rizière". Beaucoup de villages se sont agglutinés sur ses rives. Un témoignage datant du début du XX<sup>e</sup> siècle nous donne une image saisissante de la région qu'il traverse : *"Les champs se succèdent sans interruption, la prospérité règne et la population s'accroît. Le vaste plateau qui sépare les vallées de la Gambie et de la Casamance est occupé par de nombreux troupeaux de vaches superbes, qui trouvent toute l'année des pâturages verts. Aussi, la province du Pata passe-t-elle à juste titre dans le Fouladou pour le pays du beurre et du lait"*.

Le fleuve Gambie fut pendant plusieurs siècles l'une des voies de pénétration vers l'intérieur du continent. Selon Yves Person *"... la Gambie a été (...) dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, une des grandes voies du commerce européen vers les mines de l'intérieur"* (1981 : 64). Le royaume mandingue du Gaabu semble avoir largement profité du contrôle de ce fleuve. En effet, ce royaume, une "excroissance" du Mali, avait réussi à mettre sous son contrôle les principautés mandingues situées sur les deux rives du fleuve (Cissoko 1969 : 326). Le fleuve Gambie a permis de drainer les deux principaux produits qui faisaient objet d'échanges entre les populations des deux rives (le sel et la kola). Pour Boubacar Barry, la kola fut l'objet d'*"un important commerce (...) à partir de la Gambie dont le réseau est relié directement aux routes commerciales du Rio Grande, du Rio Geba et du Rio Cacheu..."* (1988 : 47). Il permit aussi aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles de drainer des milliers d'esclaves vers le nouveau monde. Sa position par rapport aux voies de commerce lui a donné cette importance capitale qui a suscité des convoitises et des conflits permanents entre les puissances et plus particulièrement entre Anglais et Français.

## 3)- Le Rio Geba et le Corubal

Ces deux fleuves sont situés en territoire Bissau-guinéen qui formait avec le reste de la contrée le grand royaume mandingue du Gaabu. C'est à partir du XVI<sup>e</sup> siècle que le Rio Geba prend une importance capitale dans le commerce portugais. Les Portugais fondent un "port-comptoir" dénommé Géba vers lequel

les produits de l'hinterland sont acheminés (l'or par exemple...). Il devient ainsi l'un des plus importants débouchés du royaume (Bocandé 1849 : 318-319).

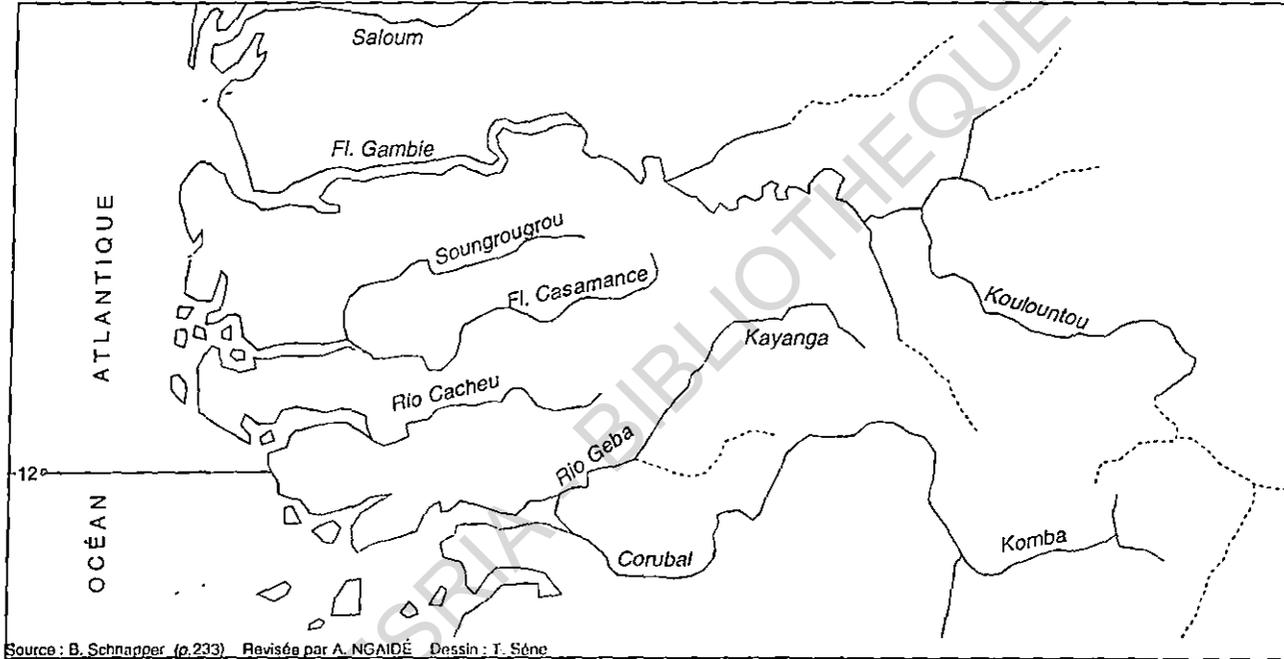
Quant au Rio corubal ou *maayo Kooli*, il constitue la frontière naturelle entre le Gaabu et le Fuuta Jaloo. Il dessert un territoire important qui fut l'une des principales sources d'approvisionnement des produits de la région : les esclaves, la cire, les défenses d'éléphants... Le territoire du Fuladu est quadrillé par plusieurs autres cours d'eau (Cf. carte n° 2) et de nombreux marigots<sup>1</sup>. Ces fleuves ont leurs sources principales dans les hauts plateaux du Fuuta Jaloo. Tout autour, s'étendent de larges vallées fertiles qui, malgré l'existence des mouches tsé-tsé, sont le domaine agricole par excellence.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

---

<sup>1</sup> De La Roncière témoignait en 1904 que : "*Le Peulh ne bâtit jamais sa case qu'à proximité des marigots pour avoir toujours de l'eau et du riz : le marigot est à la fois pour le Peulh une source de bien être et de prospérité et une source de conflits, soit pour sa possession, soit pour la possession des femmes.*"

Carte 2



FLEUVES ET RIVIÈRES DE LA SÉNÉGAMBIE MÉRIDIONALE

47

## **Chapitre II :**

### **De la domination mandingue à la révolte des Peuls : conditions d'émergence du Fuladu**

Avant la révolte des Peuls *jiyaabe*, dirigés par Alfa Moolo (1867-1881) et le règne de son fils Musaa Moolo (1882-1903), la région était dominée par les Mandingues dépendant du Royaume du Gaabu et ce depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Ce royaume s'étendait sur une partie de la Guinée Bissau actuelle, de la Haute Casamance et une partie de la Gambie.

Notre objectif principal est de revenir sur les derniers développements qui ont conduit à la décadence du royaume du Gaabu et à l'émergence du royaume peul du Fuladu.

#### **A) - Aperçu historique sur le royaume mandingue du Gaabu**

##### **1)- Constitution et expansion du Royaume gaabunke<sup>1</sup>**

La fondation du royaume mandingue du Gaabu remonterait au XII<sup>e</sup> siècle. Selon les traditions et les écrits récents, les Mandingues sont originaires du Soudan Central (Mané 1978 : 87-159). Ces derniers sont arrivés dans la contrée entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. Le royaume fut fondé par l'un des généraux de l'Empereur du Mali, Tira Makhan Traoré, venu combattre l'Empereur du Djolof afin de venger son roi (Cissoko 1969 : 325) et renforcer son influence sur cette partie du territoire. En effet, il paraît que le *buurba* (roi) du Jolof avait refusé de payer le tribut annuel qu'il devait à l'Empire du Mali dont la puissance légendaire nous est encore contée par les griots traditionalistes.

Le royaume du Gaabu est situé à l'amont des rivières du sud. Il occupe une position stratégique par rapport aux pistes caravanières, sillonnant toute cette partie de l'Afrique de l'Ouest, aux voies navigables (les différents fleuves et rivières) et la "façade Atlantique". A partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, cette façade joue un rôle prépondérant dans les échanges commerciaux entre Africains et

---

<sup>1</sup> Nous renvoyons le lecteur au travail fort intéressant de Mamadou Mané (largement utilisé dans la rédaction de cette étude) et aux communications présentées au colloque sur la tradition orale du Gaabu tenu à Dakar et dont une partie est parue dans un numéro spécial de la Revue socialiste de culture négro-africaine, Ethiopiques n° 28, oct. 1981, 227 p., consulter aussi Sékéné Mody Cissoko : *Introduction à l'histoire des Mandingues de l'ouest* dans le même numéro, pp. 73-91 et en même temps consulter l'ouvrage de Djibril Tamsir Niane : *Introduction à l'histoire des Mandingues de l'ouest*, Paris, Karthala, 1989, 221 p.

Européens ce qui renforce le pouvoir de quelques royaumes côtiers au détriment de l'hinterland et en même temps précipite la chute des autres. Il est attesté que les mandingues de l'Empire du Mali se sont étendus *"depuis la savane au Nord jusqu'à la lisière de la forêt au Sud et qui amena le Mali à couvrir les régions du Sénégal, de la Gambie et d'une partie de la Casamance et de la Guinée Bissau"* (Mané 1978 : 99-100). Au temps de sa splendeur, ce royaume exerçait une véritable suzeraineté sur le Gaabu et les peuples de la région. L'éloignement et la faiblesse du royaume du Mali, les attaques constantes de l'empire du Songhoï et des armées marocaines ont permis au royaume du Gaabu de se détacher progressivement et d'affirmer son indépendance politique et économique. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'affirmation de Mamadou Mané selon laquelle *"Longtemps périphérie occidentale du Mali dont il dépendait sur beaucoup de plans, le Kaabu ne tarda pas à s'ériger en véritable puissance au sein du monde sénégalais, et cela, au moment où son suzerain agonisait sous les coups de ses envahisseurs sonay notamment"* (1978 : 90).

## 2)- Organisation et peuplement du royaume

Le royaume gaabunke est présenté comme une confédération qui pouvait regrouper "selon les circonstances" plus de trente provinces (Niane 1989 : 201-202) contrôlées par des fortifications (*tatas*) commandées chacune par un *Kanta-mansa* ou un *Farin-mansa* (Cissoko 1969 : 325). Il avait intégré en son sein les différentes principautés mandingues qui avaient fleuri sur les rives du fleuve Gambie. Il dominait toute la région *"depuis le fleuve Gambie jusqu'aux Massifs du Fuuta Jallon après le déclin définitif de l'Empire du Mali"* (Barry 1988 : 45-46).

Le peuplement du royaume est rythmé non seulement, par l'arrivée massive de populations mandingues de l'Empire du Mali mais aussi par celle de contrées voisines. Ces populations étaient attirées par la prospérité de la région et l'emprise du commerce atlantique à partir du XV<sup>e</sup> siècle devint un garant du peuplement de la contrée. La population est présentée comme cosmopolite (Person 1981 : 64). Elle est le résultat d'un long processus de brassage à travers le temps entre peuples dominateurs et peuples dominés.

Attirées par l'abondance des pâturages et des grandes forêts, des populations à la recherche de meilleures conditions affluent vers la région. S'il est attesté que le territoire fut occupé avant l'apparition des premiers Européens (des Portugais notamment) sur les côtes africaines, le mouvement qui a conduit

à la dispersion des populations a dû s'accélérer à partir de l'établissement des premiers comptoirs de commerce. D'autres peuples fuyant les guerres et les rigueurs climatiques sont venus par la suite se réfugier dans ce territoire et profiter largement de sa richesse.

Les étendues de terre dont la fertilité est légendaire étaient peu mises en valeur au début du vingtième siècle. Cette faible mise en valeur tiendrait au déficit du peuplement et à la difficulté d'exploitation des terres (brousse touffue ...) avec les instruments de l'époque. Elle n'est pas imputable aux argumentations avancées par les premiers administrateurs coloniaux. Ces derniers soutiennent que cette faiblesse est non seulement liée à "*la mauvaise administration*" de Musaa Moolo, mais qu'elle peut aussi être due à la position géographique des villages. La majeure partie des villages peuls se situe généralement au bord des cours d'eau. Les argumentations avancées par les administrateurs sont restrictives. Elles tirent leur seule légitimité de la volonté avouée de rentabiliser économiquement les régions conquises par une politique d'encouragement de la culture de l'arachide, une denrée qui avait commencé à faire ses preuves dans les régions centrales de la colonie du Sénégal. Elles ne tiennent pas compte de la spécificité de la région et des stratégies déployées pour l'occupation et l'exploitation de l'espace, par les différentes populations qui habitent la contrée. La proximité de l'eau pour abreuver les troupeaux de vaches et l'exploitation du riz dans les *faro* (bas-fonds) justifient, en partie, l'emplacement des villages. Le riz est une composante importante dans l'alimentation des populations de la Casamance d'une manière générale et des Peuls en particulier; ceux-ci ont adopté sa culture depuis plusieurs siècles au contact des populations mandingues.

De La Roncière qui évoque l'idée de la "*mauvaise administration*", ne reconnaît-il pas que "*...le marigot est (...) pour le Peulh une source de bien être et de prospérité et une source de conflits soit pour sa possession, soit pour la possession des femmes...*" (1904 : 29).

Il est attesté que des peuples agriculteurs furent les premiers à habiter dans la région et à s'adonner à l'exploitation des vallées et des riches étendues de terres. Les premiers habitants seraient, semble-t-il, les Baïnouk. Ces peuples furent repoussés par l'avancée progressive des Mandingues. Avec la formation du royaume gaabunke ils se fondirent dans la société mandingue ou furent réduits à la condition d'esclave et vendus aux négriers dont l'une des principales voies

de pénétration était le fleuve Gambie<sup>1</sup> que les Anglais allaient contrôler à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Selon Sékéné Mody Cissoko, les rives de ce fleuve étaient sous le contrôle des Mandingues qui les conquièrent vers le XIII<sup>e</sup> siècle (Cissoko 1969 : 326).

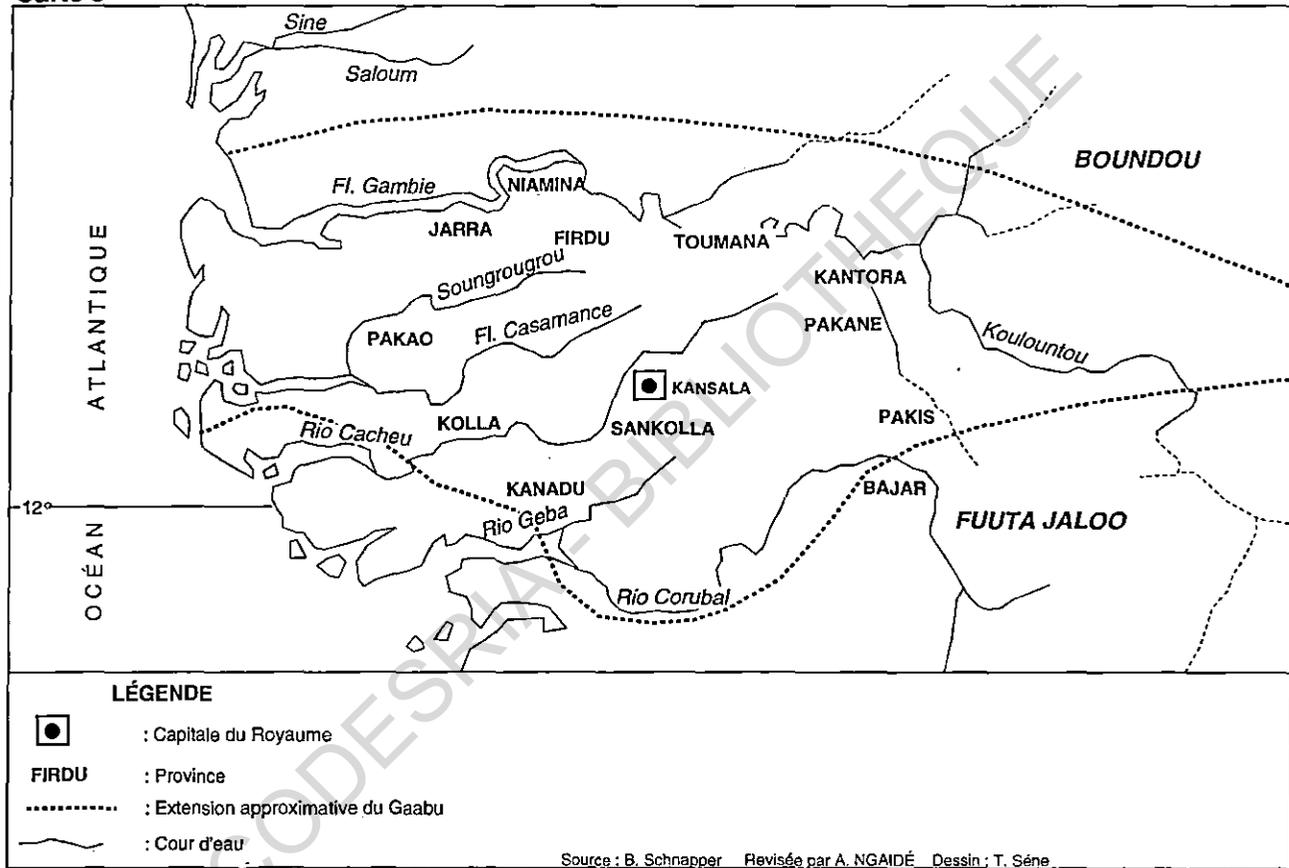
Les seules régions occupées par les éleveurs peuls restent celles où l'eau est non seulement abondante, mais également d'accès facile. La position permet aux populations d'être à mi-chemin entre les différentes zones culturelles et les domaines de pâture. Cet aspect de l'occupation de l'espace tient plus au mode de vie et à la fuite devant les maladies qu'à quelques autres explications. Aujourd'hui encore, malgré quelques changements, l'occupation discontinue du territoire est de mise. Comme nous pouvons le constater, le Nord de la région était faiblement peuplé du fait de l'inexistence des bas-fonds (*faro*) ou de leur taille réduite mais aussi du fait de l'affleurement des cuirasses latéritiques impropres à l'agriculture. Quant au Sud avec ses larges *faro*, il est densément peuplé<sup>2</sup>.

L'élément fondamental qu'on peut retenir est que la région est très vaste. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle devint le théâtre de conflits entre les différentes populations. Le déficit en peuplement peut s'expliquer aussi par la fuite de ces populations vers des contrées plus paisibles. Après les différentes guerres, la paix s'instaure, mais elle coïncide avec l'arrivée des Européens qui développent un commerce important dans des pôles bien déterminés. Ils vont attirer un surplus de populations. Ces dernières préfèrent s'installer soit en Gambie anglaise soit en Guinée portugaise aux alentours des comptoirs. De ces mouvements a résulté la faiblesse de l'exploitation des étendues de terres dans le Fuladu. Malgré le constat quelques régions aux conditions géographiques plus adéquates à la présence humaine attirent une importante population qui s'établit tout le long des cours d'eau avec des villages qui rassemblent, le plus souvent, des éléments partageant les mêmes réalités historiques et sociologiques. La civilisation qui résulte de ces brassages est hybride et permet une meilleure intégration des groupes ethniques dont l'activité principale est la culture du riz. Par ailleurs l'aristocratie proprement dite exerçait le pouvoir politique et s'occupait de la guerre et de la vente des esclaves.

<sup>1</sup> Le contrôle de ce fleuve occasionnera des tiraillements entre l'Angleterre et la France.

<sup>2</sup> Le déséquilibre démographique est encore sensible aujourd'hui, même si le nord de la région bénéficie d'une immigration soutenue depuis quelques années.

Carte 3



LE GAABU AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

52

### 3)- L' économie du royaume gaabunke

L'économie du royaume gaabunke était bâtie, probablement à sa fondation, sur l'exploitation de la terre. En effet, *"sur le plan agricole, la région offre de grandes potentialités, avec des ressources variées telles que les céréales, les produits de cueillette et de pêche, et une faune (...) développée"*(Mané 1978 : 96). Les Mandingues ont développé, comme plusieurs peuples Ouest-africains, une importante civilisation agricole. Ils ont d'ailleurs trouvé dans ces différentes contrées des peuples agriculteurs dont ils adoptent les techniques de riziculture. Toujours est-il qu'ils fondent un grand et puissant empire dont l'histoire était mal connue jusqu'au début des années 1970.

Avec l'arrivée des Européens vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, une mutation se produit. Pour répondre aux exigences du commerce européen qui échangeait des marchandises diverses (barres de fer, eau de vie...) contre des esclaves, le royaume en devint un grand pourvoyeur (Cissoko 1981 : 85). A partir de ce moment le royaume va connaître une grande splendeur grâce à sa force militaire redoutée par les populations. D'ailleurs il ne se remettra jamais, selon Roger Botte, de l'abolition de l'esclavage et de l'interdiction de la traite négrière (Botte 1991 : 1412-1413). Le commerce des esclaves allait connaître un grand développement à partir du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>. Comme tous les royaumes côtiers, le Gaabu n'allait pas échapper au rôle que lui fera jouer le commerce européen. L'occupation des voies fluviales apparaissent dès lors très stratégique pour les différents royaumes de la région. Les territoires actuels de la Guinée Bissau et de la Gambie semblent avoir renfermé les plus importants centres commerciaux vers lesquels convergeaient les différents navires européens et les différents intermédiaires africains dans ce commerce (Bocandé 1849 : 86). Comme le souligne Sékéné Mody Cissoko, *"Les pays guinéo-gambiens connurent aux XVI<sup>e</sup> siècle une grande activité commerciale. Les fleuves, la gambie, la Casamance, le Rio Cacheu, le Rio Geba furent les axes de pénétration du commerce européen depuis le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Ils demeurèrent les centres d'attraction des produits de l'intérieur. Les comptoirs établis par les Portugais (...) drainèrent (...) vers l'intérieur du Soudan des marchandises européennes"* (1981 : 84-85). Il fallait donc s'impliquer dans le commerce pour se préserver des attaques des autres, mais aussi profiter économiquement de la vente des esclaves. Dès lors s'instaure une logique de guerre permanente avec toutes ses implications économiques, politiques et

<sup>1</sup> Cf. l'ouvrage de Philip Curtin : *The Atlantic Slave Trade. A Census*, Wisconsin, 1969, 338 p. Même si le travail est controversé, nous pensons qu'il est devenu un classique de la question.

sociales. Les chefs et leurs guerriers conduisent des expéditions contre les peuples de l'intérieur et même contre leurs propres sujets. Le royaume administre d'une main de fer tous les territoires et les peuples qui lui sont soumis. La violence et la désolation qui accompagnent ces différentes expéditions n'ont d'égaux que la demande toujours croissante en esclaves. Ces derniers sont acheminés dans les territoires du nouveau monde pour les besoins de l'agriculture industrielle.

Les exactions n'épargnent personnes et les Peuls, qui ont trouvé refuge dans la région, vont subir le même sort que tous les autres peuples dominés. Quelques informateurs n'hésitent pas à dire qu'ils ont, plus que tous les autres, souffert de ces exactions permanentes<sup>1</sup>. Ceci s'explique par la place qu'ils occupent sur l'échiquier économique et social du royaume du Gaabu. En effet, en quelques années ils deviennent les piliers économiques du royaume mandingue du fait du développement considérable de leurs troupeaux. Il est incontestable que durant cette période que le peuple mandingue contrôle l'ensemble de la région. Leur pouvoir est effectif et leur royaume couvre un espace très étendu, mais dont la structuration en Haute Casamance a laissé de vastes espaces ouverts au peuplement.

## **B) - Arrivée et installation des Peuls en territoire mandingue**

### **1)- L'infiltration des Peuls en Haute Casamance**

Les Mandingues du royaume du Gaabu en tant que guerriers et esclavagistes avaient construit des *tata* à travers ce grand espace. Selon Michel Benoît "*Une province n'était souvent qu'un tata installé au milieu de sa brousse parcourue par quelques familles peules et leurs troupeaux...*" (Benoît 1988 : 510). Cette occupation discontinuée du territoire a facilité l'installation des Peuls et leur a permis en même temps de profiter largement des forêts pour faire paître leurs bêtes.

L'infiltration des Peuls venus d'horizons différents est, selon plusieurs informateurs<sup>2</sup>, postérieure à l'occupation du territoire par les Mandingues dont la force économique du royaume reposait sur le commerce des esclaves.

<sup>1</sup> Djidéré Kande de Bantankountou Mawnde, le 02/02/1995, Lali Diao de Saré Dembara 1995, Demba Balde de N'dorna, le 13/04/95, Yéro Kande de Kolda, le 17/04/97, Yéro Pira Balde de Kolda, le 18/03/97.

<sup>2</sup> Cette information est à prendre avec beaucoup de circonspection dans la mesure où quelques un de nos principaux informateurs ont manifesté un désir avoué de prouver l'antériorité des Peuls dans la zone pour des raisons purement idéologiques.

D'autres auteurs, tels que Mamadou Mané, Djibril Tamsir Niane..., pensent qu'une partie de cette population s'est fixée dans ce territoire avec les premières vagues mandingues dont l'arrivée remonte au XII<sup>e</sup> siècle. Il se peut aussi qu'elle soit arrivée un peu plus tard du Fuuta Jaloo après les répressions exercées par les lettrés musulmans contre les peuples païens lors de la révolution théocratique de 1725.

Notons qu'il est très difficile de dater avec exactitude les premières vagues de peul qui sont arrivées dans cette contrée. Les témoignages se perdent dans les dédales des histoires évoquées souvent avec beaucoup d'émerveillement et d'imprécisions. Les migrations sont ponctuées d'escales incessantes qui font perdre toute possibilité de retenir dans les détails l'origine exacte de telle ou telle autre vague. On peut néanmoins dire que les populations peules du Fuladu sont d'origines diverses. On distingue celles originaires du Maasina, du Bundu, du Fuuta Tooro (fuyant, certainement, la pression des Maures sur les royaumes noirs du Bassin du fleuve Sénégal), de la Guinée portugaise et du Fuuta Jaloo. Ces deux dernières catégories sont arrivées au début du XX<sup>e</sup> siècle. C'est par groupes de familles et d'alliés que les Peuls arrivèrent dans ce territoire où on notait l'existence d'interstices vides de toute occupation humaine. Les différentes vagues migratoires répondaient, probablement, à une recherche permanente de pâturage pour un bétail toujours croissant, mais aussi à une fuite devant les luttes que se livraient les différents royaumes dans lesquels ils vivaient. Il nous semble important de noter que beaucoup de nos informateurs parlent très souvent des vagues venant du Maasina et fuyant, vraisemblablement, l'avancée de l'armée marocaine du Pacha Djouder (la bataille de Tondibi de 1594) et du Bundu voisin<sup>1</sup>. C'est donc cette longue transhumance qui mena les ancêtres des Peuls "autochtones" dans la région qui allait se révéler être une zone de contact et de brassage intense entre différents groupes ethniques. Ces mouvements ressemblent aussi à celui très célèbre de Koly Tengella qui arriva au Fuuta Tooro en 1512. Plusieurs itinéraires lui sont prêtés. L'un d'entre eux le fait passer par le Fuuta Jaloo, la Guinée-Bissau actuelle et la Casamance. Il est probable que le nombre des Peuls augmenta considérablement avec le passage de Koly Tengella vers le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Des éléments de sa suite ont dû choisir de rester dans ce riche territoire<sup>2</sup>.

Quoiqu'il en soit, le mouvement de Koly Tengella a largement favorisé la dispersion des populations peules à travers non seulement, la Sénégalie

<sup>1</sup> Mamoudou Balde de Saré Yéro Bana 1995, Bouli Hawa de Soboulde 1995, Oumar Mamboua de Dioulacolou 1995 et tant d'autres informateurs l'affirment.

<sup>2</sup> Yéro Pira Balde, qui se considère comme "l'historien traditionaliste" du Fuladu, soutient avec force que les *jiyaabe* actuels sont les descendants directs de quelques éléments des suivants de Koly Tengella.

méridionale, mais tout simplement à travers toute la Sénégalie d'une manière générale. Boubacar Barry souligne que "*Cette invasion massive des Fulbe de Koli Tengela, qui parcourent la Sénégalie de long en large depuis le massif du Fuuta Jallon jusqu'au fleuve Sénégal en passant par la Gambie, constitue une coupure historique majeure dans l'histoire de la Sénégalie. Koli Tengela fait entrer de plein pied les Hauts Plateaux du Fuuta Jallon dans le mouvement d'ensemble des peuples de la Sénégalie en leur ôtant leur caractère d'obstacle et de refuge sur son passage, il favorise du même coup l'expansion du Kaabu dans les Rivières du Sud à partir du XV<sup>e</sup> siècle*" (1988 : 50). Cette longue citation nous permet d'apprécier l'impact du mouvement dirigé par Koli Tengella dont la légende alimente encore de nos jours tous les récits historiques qui relatent l'expansion du peuplement peul à travers la Sénégalie. Aujourd'hui encore, plusieurs lieux (des fleuves, des villages....) portent son prénom dans cette partie de l'Ouest-africain.

L'abondance des pâturages et l'existence d'un réseau hydrographique dense permirent aux Peuls de s'établir et de consolider leur assise économique et sociale dans toutes les provinces qui les accueillirent. Celles-ci furent renforcées par les différents dons et cadeaux octroyés aux princes et aux différents gouverneurs des provinces dans lesquelles ils vivaient. Dès leur arrivée, sous la direction d'un *ardo* (guide) ou d'un *silatigi*(guide), les Peuls obtinrent une "cession" de terre pour y fonder leurs villages et surtout bénéficier d'un espace assez considérable pour faire paître leurs bêtes. Leur implantation fut facilitée par leur mode de vie qui demandait de grands espaces (Bocande 1849 : 59). Ils s'installèrent tout au long des mares et des cours d'eau avec leurs troupeaux de vaches. Plusieurs années après, ils se sédentarisèrent et se consacrèrent à une agriculture peu expansive par les soins de leurs esclaves afin de subvenir à leurs besoins quotidiens.

En conclusion nous pouvons dire que depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les Peuls prédominent dans la région, mais qu'ils sont distincts et en dépit de tout ce qu'ils partagent, ont des particularités et des spécificités qui permettent de les classer les uns par rapport aux autres en fonction de leur origine géographique, de leur histoire, de leur mode de vie et de leurs activités quotidiennes. On distingue : les Peuls *jaawaringa* ou les *fulakunda* dont l'arrivée remonte à plusieurs siècles. Ces derniers réclament une certaine "autochtonie" par rapport aux autres, les Peuls Fuuta originaires du Fuuta Jaloo dont une partie s'est installée dans la région depuis plus d'un siècle. Une autre vague est arrivée durant la période

coloniale comme ouvriers agricoles<sup>1</sup>, lesquels ont fini par s'installer définitivement. D'ailleurs beaucoup de marabouts ou d'imams de mosquées exerçant dans les villages sont issus de cette communauté.

Les Peuls gaabunke sont arrivés de la Guinée portugaise (Guinée Bissau actuelle) vers le début du XX<sup>e</sup> siècle. Leur caractéristique fondamentale est d'avoir renforcé la pratique de l'Islam et l'exploitation des cultures de rente (arachides et coton). Ils ont même réussi à fonder des villages très importants à travers la région<sup>2</sup>. Enfin nous avons les Toucouleurs qui peuvent aussi être classés en deux catégories selon leur ordre d'arrivée. Quelques uns d'entre eux sont apparus dans la région depuis le début du XIX<sup>e</sup> et même bien avant ce siècle et se sont même taillés une enclave vers la frontière gambienne : le Kabada (Pelissier 1966 : 512). Pour ceux qui sont arrivés vers le début du XX<sup>e</sup> siècle ils se sont dispersés à travers le territoire et se sont intégrés à la société peule du Fuladu. Ils ont été "fulakundaisés".

Le peuplement de la région répond largement à une migration soutenue qui s'est opérée durant plusieurs siècles. Et la mosaïque ethnique, caractéristique de la zone, résulte d'une superposition de peuples ayant cohabité soit en paix soit en guerre. Toujours est-il que le résultat de ces brassages intenses va conduire à une interpénétration et une intégration des différentes populations. Les rapports inter-ethniques sont facilités par la perméabilité des "frontières".

## 2)- Quand "*Les Peuls étaient la nourriture des Mandingues*"

Arrivés à différentes périodes, les Peuls étaient originaires de plusieurs contrées : Bundu, Fuuta Jaloo et Maasina. C'est par la suite, qu'ils ont continué leur marche jusqu'aux abords de la Gambie "*attirés par les richesses naturelles du Kaabu, les Peul y seraient venus à la recherche des pâturages et de l'eau pour leur bétail. Ils se sédentarisent (...) s'occupant d'agriculture en même temps de l'élevage...*" (Mane 1978 : 117).

Paul Pelissier donne une belle description de l'attrait exercé par les conditions naturelles de la région sur ces pasteurs Peuls à la recherche permanente de pâturages et de zones paisibles "*Séduits par la liberté que leur laissait l'immensité des terres, par l'abondance des pâturages offerte par les*

<sup>1</sup> Pour saisir l'importance économique et sociologique des travailleurs saisonniers consulter le travail monumental de Philip David : *Les navetanes*, Dakar, NEA, 1980, 525 p.

<sup>2</sup> Pour plus d'informations consulter la troisième partie de ce travail et notre communication citée en bibliographie.

*forêts sèches et les taillis des plateaux, par la possibilité de pratiquer des cultures variées (...) les Peul s'établirent à proximité des villages manding sous la protection de qui ils se plaçaient..."* (1966 : 515). En s'installant à travers le territoire, ils obtinrent l'aval des Mandingues maîtres incontestés du pays. Leur importance numérique ne cessa de croître. Ils deviennent de ce fait influents socialement et économiquement. En effet, ils combinaient deux activités qui deviendront par la suite complémentaires et déterminantes dans non seulement leur organisation socio-économique, mais aussi celle de leurs suzerains.

Il semblerait qu'à leur arrivée, l'*ardo* ou le *silatigi* se chargeait de négocier l'installation de son groupe moyennant des prestations au chef local. Le témoignage qu'en donne Jean Girard est illustratif. En effet, il souligne que "*Dès qu'arrivés, en compagnie de leur famille et de leurs troupeaux, les Foula allaient se présenter au chef mandingue qui leur désignait l'endroit où s'installer et leur accordait en même temps sa protection, moyennant la fourniture de la viande et du lait nécessaires à la nourriture de ses compagnons*"(1966 : 543). Il est en outre attesté que "*Disséminés dans ce vaste ensemble (...) les Peuls-Foula, nomades ou sédentaires, vivaient sous la protection des Malinké animistes*" (Cissoko 1981 : 83).

Il est intéressant de noter dans tous ces témoignages que les différentes provinces de ce royaume étaient habitées par des pasteurs Peuls et que la richesse de ces dernières dépendaient largement de leur nombre. Ceci est confirmé par le témoignage de F. Moore cité par Mamadou Mané. Cet auteur souligne que "*... sans ces étrangers (les Peuls), les Mandingues courroient risque de manquer de subsistance; car ils tirent d'eux tout leur blé*" (1978 : 117-118). Ce témoignage de F. Moore est daté du début du XIX<sup>e</sup> siècle (1804) et montre l'importance de ces pasteurs dans l'économie des Mandingues. Un peu plus tard vers le milieu de ce même siècle, E. B. Bocandé nous donne un témoignage similaire et qui corrobore celui de F. Moore "*C'est en proportion du nombre de Fouls établis sur son territoire, que le chef de village mandingue doit la force, le pouvoir, la richesse, la considération dont il jouit : car ceux-ci lui font continuellement des présents*" (1849 : 59).

En nous fondant sur l'affirmation de Bocandé, nous pouvons soutenir que les Peuls servaient non seulement au renforcement démographique des provinces dans lesquelles ils vivaient, mais aussi à leur équilibre économique et

social. Son témoignage permet de saisir à sa juste valeur le rôle que jouaient ces pasteurs Peuls dans le royaume mandingue.

Les témoignages coloniaux datant du début du XX<sup>e</sup> siècle et du milieu de ce même siècle permettent d'affirmer que cette région était riche sur le plan agricole car elle ravitaillait tout le reste du Sénégal (De La Roncière 1904 : 33). Les dons en bétail et en mil et les razzias permanentes permettaient aux différents *farin* d'exercer un diktat sur les pasteurs. Les Peuls étaient traités comme des sujets et devaient, selon Joye Bowman Hawkins, payer une taxe annuelle pour l'utilisation du pâturage. En effet chaque troupeau payait annuellement un taureau. Les Mandingues se donnaient le plaisir d'en choisir les meilleurs parmi les troupeaux. Quelquefois ils poussaient assez loin cette ponction. Comme le souligne J. B. Hawkins *"The Fulbe claim the Mandinka collected ten bulls per herd in some cases. They took the best of the bulls wich made matters even worse from the Fulbe perspective"* (1981 : 66). C'est dans la même lancée que Mamadou Mané souligne que *"puisque'ils sont détenteurs de richesses (le troupeau et ses produits) et producteurs de biens agricoles (le coton et le mil), les Peul vont être constamment brimés et exploités, plus que les autres sujets, par l'aristocratie kaabunke"* (consulter aussi Hawkins 1981 : 118, Quinn 1971 : 428).

Il faut inscrire dans le même ordre d'idée le témoignage de Sékéné Mody Cissoko. Cet auteur soutient que : *"Chaque province était dirigée par un mansa nommé... Chaque mansa jouissait d'une autonomie dans son gouvernement"* (1981 : 83). Pour illustrer davantage ce degré d'indépendance, écoutons Sékéné Mody Cissoko *"Les navigateurs portugais traitaient avec les farin qui ne se présentaient jamais comme simples représentants du Mandi Mansa mais comme de vrais souverains"* (Cissoko 1981 : 78). La liberté d'action des *farin* par rapport au pouvoir central mettait en mal les populations peules qui nomadisaient à travers ce riche territoire. Ceci est justement corroboré par le témoignage de De la Roncière selon qui : *"Enfermés dans leurs tatas les mandingues n'en sortaient que pour opprimer les Peulhs et vivre à leurs dépens."* (1903 : 1). D'autres témoignages nous permettent d'affirmer les exactions et les brimades de toutes sortes dont souffraient les Peuls dans le royaume gaabunke. En effet, Gray souligne : *"When the Nyancho women wanted to cure, they would sometimes cut the Fulas millet and burn it to get ashes used for curring tobacco. Tradition has it that when a Nyancho wanted to punish a Fula one way wastotie straw around him and then set him on fire, and as he danced women and children would clap in time to his movements"*

and sing "Tintirinya Tirinya; Tintirinya, Tirinya", until he fell or until the poured water on him" (Gray 1966 : 73).

D'ailleurs une chanson populaire mandingue traduit bien cette situation :

*Tieddo kana madio bang*  
*Tieddo ngaabu kana madio bang*  
*Nié madio bang mbe seyla Firdu*  
*Firdu taa mandi kelo le yem bay*

Mandingue n'emporte pas tout le mil  
 Mandingue du ngaabu n'emporte pas tout le mil  
 Si tu emportes tout le mil je rentre au Firdu  
 Rentrer au Firdu est difficile la guerre m'en a chassé<sup>1</sup> .

Ces différents témoignages permettent d'apprécier, au-delà des brimades et de leurs conséquences sociales, les rôles économiques fondamentaux que jouaient les pasteurs Peuls dans le royaume mandingue du Gaabu. L'accumulation des vexations et la situation économique et sociale à l'intérieur du royaume après le déclin du commerce atlantique vont être à l'origine de la révolte qui met en mal le pouvoir mandingue. Avant d'entamer l'histoire de la naissance du Fuladu, nous allons, dans les développements qui vont suivre, exposer quelques aspects importants des influences socioculturelles des mandingues sur les Peuls.

### **C) - Domination politique et influences socioculturelles des Mandingues sur les Peuls<sup>2</sup>**

Notons que les rapports entre Peuls et Mandingues ne se résument pas seulement aux brimades et aux exactions de tout genre. Mais de leur contact permanent, les Peuls allaient subir des influences importantes qui vont les conduire progressivement, à la sédentarisation et à l'exploitation des terres agricoles et mieux à une organisation sociale et militaire qui allait déboucher sur la confrontation entre eux et leurs anciens suzerains.

Nous pensons qu'il est indispensable d'aborder ce sujet pour pouvoir appréhender à sa juste valeur la suite des événements dans la région.

<sup>1</sup> Yéro Pira Balde op-cit.

<sup>2</sup> Nfaly Dia, Thiara, le 23/03/96.

## 1)- Brassages inter-ethniques et intégration sociale en Haute Casamance

Même si au départ chaque groupe ethnique était différent de l'autre de par ses activités socio-économiques et culturelles et qu'il y a toujours eu des brimades de la part du dominateur, l'appartenance à un même espace géographique et la durée de leurs contacts (six siècles) ont permis des changements profonds au sein des deux groupes ethniques. Ils ont, dans certains cas, été marqués par de fréquentes "conversions" ethniques.

Le territoire (celui qui abrita le royaume gaabunke et qui abritera le royaume du Fuladu) enserré entre plusieurs royaumes et parcouru par plusieurs populations fut un foyer d'intenses échanges et d'interpénétration inter-ethniques. Une société à tradition agraire, donc sédentaire, et une autre à tradition pastorale cohabitent et partagent le même espace. La diversité ethnique qui caractérise la Haute Casamance a permis un brassage intense au fil des années. La Haute Casamance est la région par excellence des Mandingues et des Peuls.

Djibril Tamsir Niane rapporte un dicton mandingue selon lequel *"Là où un mandingue s'installe le matin, il est rejoint le soir par un peul"* (1975 : 47). Ce dicton est révélateur de l'ancienneté des rapports qui unissent Peuls et Mandingues. Qu'ils soient arrivés avec leurs suzerains ou après ces derniers, les Peuls du Fuladu ont été dominés par ces derniers.

À la suite des échanges inter-ethniques qui eurent lieu avant la révolte peule il y eut naissance de civilisations particulièrement riches. Elles sont la conséquence de l'intensité et surtout de la permanence des contacts entre les différents groupes ethniques, mais aussi les différentes strates sociales qui les composent. Ces rapports ont fini par modeler, structurer et modifier l'organisation de la société peule du Fuladu. Le "melting-pot" a donné naissance à un type nouveau avec des pratiques socioculturelles et économiques nouvelles qui garantissent une certaine souplesse et on pourrait même dire leur flexibilité. Le brassage ethnique s'est fait dans un cadre bien particulier à savoir, le village, qui est une unité organisationnelle de référence pour analyser les comportements sociaux.

L'hégémonie politique, sociale, religieuse et économique des Mandingues dans le royaume gaabunke a profondément influé sur le comportement des Peuls. Il leur fallait trouver un moyen de s'entendre, pratiquer leur activité et

vivre en bonne intelligence avec leurs suzerains dont l'une des occupations est la guerre et son corollaire la réduction des peuples vaincus à l'esclavage et leur vente aux négriers. La cohabitation n'a pas été toujours conflictuelle. En effet, Peuls et Mandingues ont eu des moments d'intenses échanges à travers leur histoire commune. Les Peuls en nomadisant à travers le territoire tissent des relations permanentes avec les maîtres du pays. Le contact est facilité entre les groupes ethniques qui habitent les différents États qu' "*aucune frontière naturelle ne sépare*". Les rapports deviennent ainsi plus poussés car la proximité entre les peuples, atténuée d'une manière ou d'une autre, les différences ethniques. Ceci a conduit à la naissance de villages multi-ethniques et à une interpénétration entre les groupes qui est à la base de l'existence d'un fond culturel commun.

Les Peuls du Fuladu en profitant largement de "*l'immensité des terres*", de "*l'abondance des pâturages*", et de "*la possibilité de pratiquer des cultures variées sans renoncer à leur passion pour l'élevage*" se métissèrent avec les Mandingues en adoptant "*leurs techniques agricoles et biens des traits de leur mode de vie, notamment sur le plan alimentaire*" (Pelissier 1966 : 515).

Ainsi pour apprécier à leur juste valeur les influences subies par les Peuls, il faut nécessairement revenir sur quelques aspects qui permettent de saisir les différentes subtilités qui caractérisent leurs manifestations socioculturelles.

## **2)- Influences mandingues et mutations politiques et sociales des Peuls**

Le brassage ethnique qu'a connu la Haute Casamance est consécutif à la domination du pays par les guerriers mandingues du royaume du Gaabu et l'arrivée massive de plusieurs groupes peuls venus d'autres contrées. La cohabitation avec les Mandingues a accéléré, d'une manière ou d'une autre, le processus de mutation politique et sociale des Peuls. Comme le souligne Y. Person "*Le Gaabu allait créer une culture nouvelle (...) en transformant l'organisation des peuples qu'il dominait*" (1981 : 63).

### **- Sur le plan de la langue et de la culture**

Le *pulaar*<sup>1</sup> des Peuls du Fuladu est fortement influencé par le mandingue. Si nous accordons crédit au témoignage de Bertrand Bocandé cité par Texeira Da-Mota, nous pouvons affirmer avec lui que "*Tous les peuples en contact avec les Mandingues adoptent peu à peu les usages et la langue de ces derniers*"

---

<sup>1</sup> Langue parlée par les Peuls.

(Da-Mota 1981 : 151). Il est difficile d'entendre un peul parler sans utiliser un ou plusieurs termes mandingues<sup>1</sup>. On pourrait même dire que leur pulaar est "métissé" (*Haalaaji mabe ene njilondiri*<sup>2</sup> : Leurs parlers sont enchevêtrés) comme tant d'autres langues. Ceci justifierait, en partie, la différence qu'on peut relever entre ce pulaar et celui parlé à travers le reste du Sénégal. Ce sont ces différents contacts qui laissent des marques soit sur les coutumes, soit sur la langue. Souleymane Balde nous signale qu' "*au Fouladou, le pulaar emprunte beaucoup au mandingue que les Peuls appellent le ce'aar... Linguistiquement, la propension à l'emprunt est grande chez les Peuls. Le pulaar y recourt même là où, manifestement, il n'en a pas besoin*" (1994 : 121). Le linguiste Mamadou N'Diaye fait aussi le constat selon lequel "*La cohabitation du pulaar et du mandinka a abouti dans cette région (Casamance) à une sorte de cristallisation de certaines influences mandinka remarquables tant dans la morphologie que dans le phonétisme et le lexique, favorisant ainsi la particularisation de ce pulaar. Elle a permis aussi un enrichissement de cette langue dans la mesure où il n'y a pas de rupture dans son évolution naturelle*" (1987 : 99). Il paraît que l'influence mandingue s'est faite surtout sentir sur le plan lexical<sup>3</sup>. Les influences mandingues sont remarquables dans les manifestations symboliques, imaginaires et même religieuses<sup>4</sup> de la société peule.

Les Peuls du Fuladu ont une particularité par rapport aux autres Peuls de la contrée : ils ont été dominés par les Mandingues pendant plusieurs siècles. D'ailleurs le terme Fuladu est un vocable mandingue qui signifie "le pays des Peuls"; *Fula* désignant peul et *Du* (contraction de *dugu*) signifiant pays ou territoire, *fulakunda* ou *jaawaringa*, sont aussi des termes d'origine mandingue. *Fulakunda* signifierait "la maison du peul" et *jaawaringa* signifierait "courageux" ou "guerriers" en référence, certainement, à la lutte de libération qu'ils menèrent contre leurs anciens suzerains<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Notons que cette remarque est valable pour les autres dialectes peuls et même pour d'autres langues.

<sup>2</sup> Thierno Mamadou Balde, Yéro Biri Kunda (Gambie), le 24/03/98.

<sup>3</sup> Cette information nous a été communiquée par Souleymane Balde, enseignant à l'Institut National des Langues Orientales de Paris (INALCO). Nous pensons qu'un travail approfondi de linguistique est à entreprendre pour permettre d'apprécier à sa juste valeur à quel point l'influence de la langue mandingue a pu modifier le parler peul du Fuladu.

<sup>4</sup> En effet, sur le plan religieux les Peuls ont adopté les dieux Mandingues appelé *jalan*. Chaque groupe patronymique a son dieu symbolisé par un arbre au pied duquel sont faits les sacrifices et les différentes prières, cf De La roncière, témoignages de Demba Balde de N'dorna...

<sup>5</sup> En étudiant la toponymie locale on se rend compte que beaucoup de villages habités par les Peuls portent encore des noms mandingues signe d'une ancienne occupation du territoire par ce peuple qui a amorcé une descente progressive vers le Pakao (département actuel de Sédhiou) où il forme, aujourd'hui, la grande majorité de la population.

Les manifestations socioculturelles d'une société se transmettent par sa langue et les différents idiomes qui la composent. La langue apparaît comme un des éléments fondamentaux qui caractérise et spécifie une société. Une société en tant que telle ne se reconnaît qu'à travers sa langue qui est le véhicule de sa culture et de toutes ses manifestations sacrées et/ou profanes. La culture est par définition l'instrument d'affirmation de la personnalité d'une société donnée (Labatut 1988 : 67-75). Elle peut aussi s'enrichir par l'apport d'autres civilisations totalement ou partiellement différentes.

En quittant leurs contrées d'origine et en s'implantant dans le royaume gaabunke, les Peuls se sont "dépouillés" de leur culture et ont perdu tout contact avec leurs "racines originelles". L'un de nos informateurs n'hésite pas d'affirmer : *Fulbe ngalaano aada so wona aada sebbe. Kala ko woni aada sebbe ko dum woni aada mabe*<sup>1</sup> (Les Peuls n'avaient comme tradition que celle qu'ils ont adoptées des Mandingues). Leur situation de dominés et leur statut de minoritaires les ont certainement conduit à emprunter, dans le sens large du terme à ceux qu'ils ont trouvé sur place, quelques caractéristiques de leur culture. Ils ont fait un véritable "copiage de tous les aspects de la vie quotidienne des mandingues"<sup>2</sup> . Ils partagent quelquefois les mêmes fêtes traditionnelles comme le *jambadon*<sup>3</sup> par exemple qui était au départ une manifestation typiquement mandingue. Ainsi nous pouvons dire qu'ils ont largement puisé dans les "structures d'initiation" de la civilisation mandingue. Plusieurs éléments d'organisation de la famille sont calquées sur la structuration sociale des Mandingues, l'un des exemples le plus frappant est l'organisation de la case commune des épouses du chef de ménage, le *bumba*. Comme chez leurs suzerains mandingues, les coépouses peules partagent la même case tandis que l'homme (le mari) a sa case personnelle dans laquelle il reçoit chaque soir l'une de ses épouses pour les besoins conjugaux.

Sur le plan des manifestations culturelles, une étude approfondie est à mener sur les rythmes et les danses. La société peule du Fuladu ne connaît pas de griots qu'elle appelle d'ailleurs *jali*, autre terme mandingue. Les seuls "musiciens" qu'on peut rencontrer, comme pour les hommes de métiers, sont d'anciens *maccube* (esclaves) qui se sont investis dans ces activités. Le tam-tam,

<sup>1</sup> Thierno Mamadou Balde, Yéro Biri Kunda (Gambie), le 24/03/98.

<sup>2</sup> Ndiobo Mballo, Dakar 10/09/96.

<sup>3</sup> C'est la danse des initiés durant les cérémonies de circoncision. Elle est appelée aussi la danse des feuilles.

sa forme, tous les termes qui l'accompagnent, les rythmes et la danse sont d'origine mandingue<sup>1</sup>.

Le partage d'un même espace géographique ne pouvait pas se passer sans emprunts de chaque côté. Marguerite Dupire soutient que "... *comme en toute situation de contact entre populations, les emprunts ne se sont pas faits à sens unique...*"(1994 : 272). Notons que l'influence et le poids de la culture mandingue semblent avoir eu plus d'incidences sur les Peuls que ceux de ces derniers sur les modes de vie de leurs anciens suzerains. Le processus d'influence mutuelle touche presque tous les aspects de la vie économique, culturelle, politique et sociale. Souleymane Balde nous en donne un témoignage saisissant : "*Comme on dit là-bas, les leyyi baleeji (les gens qui sont noirs) ont appris aux petits Peuls (Fulandino) les techniques indispensables à la vie sédentaire : la fabrication du savon artisanal à base de fruits du palmier (saabunnde tentulu); celle de la nasse (wusun); du piège à poisson (duma), pour la pêche dans les marigots; la confection des tapades (kartaaje), des paniers (canare), des ruches (dunnge), des entrepôts pour riz (bawluuji maaro), de l'arachide (kaasaaji gerte), d'un instrument (takkara) servant à transporter de la terre humide, lors de la construction des maisons...*"(1994 : 122).

Les Peuls organisés en lignages qui nomadisaient à travers le territoire, ont fini par se sédentariser et adopter l'ensemble des institutions politiques des Mandingues. Yves Person souligne que "... *la mandinguisation politique a précédé de plusieurs siècles une mandinguisation linguistique et culturelle...*" (1981 : 63). Quoique cela puisse être, après la lutte pour l'émancipation, les Peuls vont reproduire le même type de gouvernement que leurs anciens suzerains. Examinons à présent quelques aspects de ces influences.

#### - Sur le plan agricole

C'est surtout dans le domaine agricole que l'influence mandingue est la plus sensible. Que ce soit pour désigner les terres ou pour le matériel utilisé, les Peuls, à défaut d'équivalents dans leur propre langue, utilisent les termes mandingues. Ils ont reproduit tout le vocabulaire agricole de leurs suzerains : c'est le cas de tous les types de champs de même que les outils utilisés comme le *bara*<sup>2</sup> le

<sup>1</sup> Nous avons assisté à plusieurs reprises à des manifestations (mariages, baptêmes) qui nous ont permis de faire des observations et des rapprochements intéressants entre les deux cultures.

<sup>2</sup> C'est une grande houe utilisée pour le labour des champs.

*daramba*<sup>1</sup> le *dibon*<sup>2</sup> et tous les autres termes ayant trait à l'agriculture d'une manière générale.

S'il y a un domaine dans lequel les Peuls ont emprunté aux mandingues c'est bien dans la riziculture totalement absente ailleurs de la culture peule. Le fait le plus remarquable c'est qu'au Fuladu ce sont les femmes qui exploitent exclusivement les rizières. Celles-ci ont longtemps côtoyé les femmes mandingues dans la rizière et ont assimilé de mère en fille toutes leurs techniques de culture. Les jeunes filles s'initient aux techniques rizicoles dès le bas âge. Ceci expliquerait l'importance économique et surtout sociale que va prendre le *faro*<sup>3</sup> dans la société peule du Fuladu. En effet, l'homme peul, après son mariage est tenu d'offrir à son épouse une rizière. Ceci explique aussi pourquoi de grands villages peul se trouvent sur des zones où le *faro* (bas-fonds) est large, sites qui étaient occupés par des Mandingues avant la guerre. Toute l'organisation du travail et même le mode de tenure sont calqués sur ceux de ces derniers. Ce fait montre l'intensité des interactions entre Peuls et Mandingues dans cette région, car parmi beaucoup d'autres groupes Peuls, les femmes s'occupent exclusivement de la transformation et de la commercialisation du lait. Il est rare qu'elles s'adonnent aux travaux champêtres, même en période de pénurie<sup>4</sup>. Jusqu'à leur arrivée, leur unique moyen de survie était l'élevage. Les témoignages oraux rappellent que les Peuls auraient subi d'énormes pertes en bétail à cause du climat et de la présence des mouches tsé-tsé et, plus récemment, au début du XX<sup>e</sup> siècle et au milieu de ce même siècle, à causes des épizooties. En restant dans le royaume gaabunke et en cohabitant avec leurs suzerains, les Peuls durent chercher d'autres moyens de production pour survivre et se mirent progressivement à l'agriculture. Depuis l'introduction des cultures de rente (l'arachide et plus tard le coton) le peul noble ou ancien esclave, en fonction de ses moyens humains, exploite des étendues cultivables de plus en plus importantes. Ils reconstituèrent leurs troupeaux d'une manière progressive par le biais du métissage entre leurs zébus et les vaches *n'dama* (petites vaches) originaires du Fuuta Jaloo.

<sup>1</sup> Houe pour le labour.

<sup>2</sup> Houe utilisée pour déterrer les arachides.

<sup>3</sup> *faro* : rizière en mandingue.

<sup>4</sup> Consulter Sidibé et al. : *Pulaaku et crise d'identité : le cas des Fulbe wodeebe (Peuls rouges) de la région lacustre de l'Issa-Ber au Mali*, in Han Van Dijk et Mirjam de Bruijn, Op.-Cit, pp. 223-241.

### - Du pastoralisme à l'agro-pastoralisme ou le début de la sédentarisation

Bien que le royaume mandingue se soit appuyé pour son économie sur la vente des esclaves, l'agriculture n'a pas été négligée. La sédentarisation des Peuls s'accompagna d'une reconversion partielle des mentalités et l'adoption d'un nouveau mode de vie.

L'élevage itinérant (la transhumance à petite échelle) qui fut très longtemps la raison d'être des Peuls, du Fuladu céda progressivement la place à une activité mixte : l'agro-pastoralisme. Les conditions climatiques, l'abondance et la fertilité des terres sont autant d'éléments qui ont favorisé l'adoption de l'agriculture par les Peuls. Les relations qu'ils tissent avec leurs suzerains leur profitent et leur permettent d'acquérir de nouvelles pratiques économiques qui renforcent, en partie, leur sédentarisation. Il est difficile de dater le début de la sédentarisation des Peuls du Fuladu. Mais nous pensons que pour renforcer leur domination sur les Peuls, les mandingues ont dû surveiller de près les déplacements de leurs sujets.

Les influences mutuelles vont survivre à la lutte de libération. Elles ont permis de renforcer les éléments constitutifs des cultures peules et mandingues. Elles n'ont pas abouti à une aliénation totale des Peuls, mais la domination politique, culturelle et économique a laissé des traces indélébiles. Même si l'on peut relever des disparités sociales entre les deux groupes ethniques, ils se complètent du fait de leurs contacts permanents. Même si une limite géographique peut-être tracée entre les deux communautés (depuis la défaite du royaume gaabunke et la descente progressive des populations vers la Moyenne Casamance) l'on peut, néanmoins, parler pour la culture peule d'un "syncrétisme" très poussé.

En conclusion nous pouvons dire qu'à la veille de la révolte peule le contact entre les deux ethnies nous permet d'entrevoir, malgré les exactions et les différentes ponctions, un "enchevêtrement" et une interdépendance entre les deux cultures peules et mandingues. C'est dans le contexte de la sédentarisation et de la reconversion des mentalités qu'a germé l'idée de révolte et d'indépendance vis-à-vis de l'ancien "dominateur-protecteur". Les brimades font place à la lutte armée contre l'ancien suzerain.

## **Chapitre III : Émergence du Royaume du Fuladu et tentatives de centralisation du pouvoir**

A partir de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle la situation économique, politique et sociale change sous les effets conjugués de plusieurs événements. Elle se caractérise par un grand mouvement de migration de populations peules répandant le message sacré de l'Islam. Ce mouvement est communément appelé "*l'ère des hégémonies peules*".

Les Peuls installés dans la province du Firdu, coalisés aux armées du Fuuta Jaloo profitent de l'occasion, et s'organisent autour d'Alfa Moolo Balde pour lutter contre la domination séculaire des Mandingues.

### **A) - Crise du commerce atlantique et expansion territoriale du Fuuta Jaloo**

#### **1)- Une situation économique, politique et sociale favorable à la révolte**

L'affaiblissement du royaume du Gaabu consécutif à l'interdiction du commerce des esclaves (à partir de 1807) et les luttes internes qui s'en suivirent, favorisèrent le soulèvement des Peuls *jaawaringa*. Le royaume du Gaabu était secoué dans ses provinces périphériques par les contestations permanentes de chefs profitant de son affaiblissement économique et de sa difficile adaptation aux nouvelles conditions. Dans ses possessions nord, le Gaabu subissait les assauts permanents du marabout du Rip Maba Jaxu Bâ (Barry 1988 : 267-272, Iba Der Thiam 1978, Quinn 1972 : 107-131).

La confusion régnait partout dans le royaume décadent. Il avait été affaibli par les luttes pour le contrôle du pouvoir central. Le dernier roi Janke Wali avait déclenché la guerre pour reprendre le trône qui lui revenait de droit selon la loi de la rotation instaurée par les deux branches régnantes que formaient les familles Maane et Saane. Comme le souligne Boubacar Barry "*... la guerre civile éclate entre les deux familles royales Saane et Maane à la suite de la mort de Mansa Siibo dont la disparition est gardée secrète pendant un an par les Saane de Saama, provoquant ainsi la réaction de Janke Wali, le légitime héritier de Pacana. Les Saane de Saama, appuyés par les Peuls du Kaabu, font alors appel au Fuuta Jaloo pour lutter contre les Maane de Pacana*" (1988 : 241). Djibril Tamsir Niane date le début de la crise gaabunke à

1840 (1989 : 139). A partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'aristocratie est divisée et perd "toute sa cohésion". Le royaume en ressent profondément les conséquences car il se disloque et "*certaines chefs de province manifestent de plus en plus nettement leur volonté d'indépendance vis-à-vis du pouvoir central*" (Mané 1978). L'appauvrissement de ces aristocraties guerrières a des répercussions négatives sur l'unité politique et sociale du royaume. Le Gaabu perd progressivement sa force au profit des provinces périphériques à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Ceci est imputable à "*la localisation enclavée de son centre politique*", laquelle "*a gêné son adaptation aux nouvelles circonstances*" (Person 1981 : 64). Dès lors l'État se délite et s'ouvre une période de luttes qui présage la fin du royaume. En effet, les *farin mansa* (anciens chefs de provinces et guerriers indépendants du niveau supérieur de l'État avaient des armées et vivaient de guerres et de razzias) déclenchent une série de rebellions contre d'autres provinces. Le Fuuta Jaloo en profite largement pour accentuer ses attaques contre la capitale du royaume : Kansala.

## 2)- Les velléités expansionnistes du Fuuta Jaloo : l'Islam comme prétexte

Après l'interdiction de la traite négrière, les aristocraties guerrières de la Sénégambie méridionale s'adaptent difficilement aux nouvelles réalités économiques et sociales. L'introduction (vers 1840) et surtout le développement de la culture et plus tard la commercialisation des arachides permettent à plusieurs contrées de devenir des pôles d'attractions économiques et les populations continuent d'affluer vers ces nouveaux centres. Ils aiguisent la compétition entre les différents royaumes et notamment entre le Gaabu et le Fuuta Jaloo suite à l'interdiction du commerce des esclaves. En même temps apparaissent des fissures et des clivages à l'intérieur de ces mêmes royaumes qui entraînent un grand mouvement de migration de populations, fuyant les troubles et les exactions pour se réfugier dans des régions jugées plus paisibles et aptes à les recevoir.

Le Fuuta Jaloo avec l'appui du Bundu, sous prétexte d'islamisation, tente par tous les moyens possibles d'exploiter cette situation pour étendre son pouvoir un peu plus loin au Nord de ses provinces et annexer le Foréah<sup>1</sup>. Pour renforcer son pouvoir économique, le Fuuta Jaloo amorce un mouvement vers la côte et son désir de contrôler toute la contrée s'accroît davantage.

---

<sup>1</sup> Province située au sud du royaume du Gaabu, à la frontière avec le Fuuta Jaloo. Elle était habitée par des Peuls.

Entre 1843 et 1873, le Fuuta Jaloo lance plus de neuf attaques contre le royaume gaabunke. Toutes ces attaques, considérées comme des *jihad* (guerre sainte), obtiennent l'autorisation du Grand Conseil ou Assemblée des Anciens de Fugumba (Mane 1978 : 155-156). A partir de 1850, les inimitiés entre le royaume du Gaabu et le Fuuta Jaloo s'accroissent. Avec l'aide des *Bundunke*, Alfa Ibrahim engage une véritable guerre contre les Mandingues considérés, à tort ou à raison, comme des païens. L'idée de *jihad* est mise en avant dans cette guerre que se livrèrent les deux royaumes; mais seules les difficultés économiques semblent avoir pesé de tout leur poids pour déterminer les guerres qui vont être à l'origine de la chute définitive du royaume gaabunke. La guerre est aussi présentée comme une guerre ethnique opposant une coalition de Peuls aux Mandingues. Une telle approche, réductrice à outrance, ne montre pas avec clarté les causes réelles qui ont conduit à la confrontation. Cette guerre tire toute sa justification dans les difficultés économiques, politiques et sociales auxquelles sont confrontés les deux royaumes au lendemain de l'interdiction du commerce des esclaves.

En fait, l'installation des Européens dans les Rivières du Sud et le développement des activités commerciales dans la région sont à l'origine des différents conflits que livre le Fuuta Jaloo au royaume mandingue. Depuis plusieurs années déjà, des guerres sporadiques les opposent pour le contrôle des routes commerciales. La situation sociale du royaume du Gaabu est catastrophique du fait des luttes internes qui le secouent. Pris entre plusieurs feux, le royaume gaabunke ne peut sécréter une résistance face à la lutte d'indépendance des Peuls et surtout à la dislocation de son royaume en plusieurs provinces indépendantes les unes des autres. La situation devient confuse dans toutes les provinces du royaume gaabunke. La province du Labé, frontalière avec le Gaabu, joue un rôle prépondérant dans les luttes entre les deux royaumes et les guerres qu'elle déclare au Gaabu obtiennent la bénédiction des Almamy.

Au même moment, les Européens commencent à s'intéresser à ce qui se passe à l'intérieur du continent et s'établissent petit à petit au moyen de comptoirs de commerce dynamiques. Il arrive même qu'ils s'immiscent dans les affaires internes de ces États quand ils sentent que leurs intérêts sont en jeu.

Cette situation de crise généralisée conduit le royaume vers une implosion sociale qui profite largement aux Peuls du Firdu et à leurs différents alliés. A partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle la carte politique et ethnique se modifie en faveur des Peuls.

### 3)- La débâcle de Kansala et la chute du royaume gaabunke

La bataille de Kansala (Niane 1989 : 154-165) (capitale du royaume gaabunke) et la défaite du Royaume du Gaabu devant l'armée du Fuuta Jaloo coalisée ~~aux~~ contingents venus du Bundu, du Firdu et du Kabada accélère la chute du royaume. La défaite des mandingues profite largement aux Peuls du Firdu. Elle *"fut une catastrophe, puisque Janke Wali, le roi défait, attendit que la ville soit pleine des Peuls conquérants pour faire sauter sa réserve de poudre"* (Belcher 1997 : 132). La tradition soutient que l'armée et le peuple s'offrirent courageusement à la mort collective. Les hommes, les femmes et les enfants préférèrent se jeter stoïquement dans les puits que de subir les rigueurs de la servitude. Elle est à l'origine du départ massif des Mandingues du pays qu'ils dominaient pour aller se réfugier dans les régions côtières de la Basse Casamance, en Gambie et en Guinée Bissau. Les Mandingues, restés dans la province du Firdu, continuent d'exercer un pouvoir coercitif sur les Peuls en organisant des razzias permanentes afin de s'approvisionner en denrées alimentaires (vaches, moutons, mil...). Des souvenirs de ces exactions sont restés encore vivaces dans les mémoires. La chute successive des différentes provinces permet aux Peuls d'avancer rapidement dans leur conquête car ils ne trouvent plus devant eux une armée pour leur résister. Sous les effets conjugués de la crise économique et sociale, le royaume gaabunke avait perdu tout son prestige et sa force redoutée par les peuples sous sa domination depuis plusieurs siècles. La guerre de Kansala entraîne la fin tragique du royaume mandingue multi-séculaire. Plusieurs travaux récents reviennent sur cet épisode de l'histoire tumultueuse du Gaabu (Mané 1978 : 142-149, Cissoko 1981 : 90-91, Niane 1989 : 185-194).

### B) - L'émergence du royaume peul du Fuladu

#### 1)- Alfa Moolo Balde "le libérateur"

Christian Roche soutient qu'Alfa Moolo est né à Soulabaly dans la province peule du Firdu. Cet auteur affirme, sans citer sa source, que son père Malal Coulibaly fut affranchi par son maître. Si tel est le cas Alfa Moolo est né libre de tout asservissement. Dans tous les récits que nous avons pu recueillir, on ne mentionne nulle part ce fait. La tradition orale nous donne plusieurs versions qui avoisinent la légende. En effet, elle raconte que le père d'Alfa Moolo, Malal Coulibaly, est bambara originaire du Mali qui, dit-on, est arrivé à Soulabaly en tant que guérisseur. Il est accueilli dans la famille de Samba Egge, un noble et

riche peul. Ce dernier avait une esclave malade. Par ses pouvoirs "magico-mystiques", Malal réussit à extirper du corps de celle-ci les *jinn* (diables) qui la hantaient. En guise de récompense, Samba la lui donne comme épouse avec comme condition de rester dans sa famille. De cette union naquirent Alfa Moolo et son frère Bakari Demba.

Contrairement à l'affirmation de Roche, la jeunesse d'Alfa Moolo semble avoir eu "*un caractère particulier*" (Roche 1985 : 126) dans la mesure où bon nombre de nos informateurs font prévaloir qu'il fut éduqué par son maître qui n'avait pas d'enfant mâle<sup>1</sup>. Ce dernier le considérait comme son fils légitime, ce qui expliquerait les privilèges qu'il allait obtenir durant toute sa jeunesse. En effet, il fut éduqué "*à la façon des nobles*" bénéficiant de toute l'attention requise. Mais au lieu de s'occuper des troupeaux de vaches, il prit goût très tôt à sceller les chevaux et à s'initier à la chasse et au maniement des armes, deux activités exclusivement réservées aux hommes ayant manifesté un grand courage et une réelle bravoure. Plus tard, il devint un "maître-chasseur" (*danna* ou *raddowo*) qui avait autour de lui des "étudiants" auxquels il enseignait l'art de chasser. Les chasseurs étaient respectés dans ces milieux et y jouaient un rôle prépondérant. Ils étaient redoutés et seuls les hommes braves et intrépides pouvaient prétendre jouer ce rôle "dangereux" et chargé de mysticisme. Le métier de chasseur ne consistait pas seulement à un maniement des armes, mais il était accompagné d'une maîtrise des connaissances mystiques qui procuraient respect et admiration pour son détenteur. Ils étaient les grands connaisseurs de la forêt à une époque où "*les routes n'existaient pas*" encore. Ils pouvaient localiser les zones habitables et les différents endroits où abondent les pâturages et jouaient donc un rôle de guides, de conseillers et de protecteurs<sup>2</sup>.

Les traditions orales, quand il s'agit de retracer la vie d'Alfa Moolo, se confondent dans des imprécisions inextricables. Néanmoins nous pouvons retenir qu'Alfa Moolo Balde avait, par son charisme de chasseur intrépide, acquis une grande audience et jouissait d'un grand respect auprès des populations peules et non peules. Celles-ci, paraît-il, envoyaient leurs enfants pour apprendre les techniques et les différents secrets du métier de chasse et lui demandaient d'autres services. Il réussit ainsi à former autour de lui un petit groupe homogène de jeunes qui lui obéissaient. C'est à partir de ce moment que sa capacité de guider les hommes commença à naître, à s'affirmer et surtout à se consolider d'année en année. Il avait fondé un lieu de retraite (*daaka* de

<sup>1</sup> Mamadou Diao, Diaobe, le 11/12/96.

<sup>2</sup> Il est fréquent d'entendre dire que tel village a été fondé après les indications d'un tel ou d'un tel autre chasseur.

*daakaade* : se retirer) qui servait de lieu de rassemblement du maître et de ses "étudiants" et de séchage de la viande obtenue lors des séances de chasse avant son acheminement et sa vente en Gambie<sup>1</sup>. Bien plus tard, il deviendra le lieu de formation et de prise de conscience de leur appartenance à une même communauté brimée et exploitée par le dominateur mandingue sans distinction de statut social.

N'dorna lieu de chasse deviendra par la suite la première capitale du Fuladu. Aujourd'hui encore un énorme *Tabahi*<sup>2</sup> marque d'une manière indélébile l'emplacement du premier *sanié* (fortification faite avec du bois mort) d'Alfa Moolo Balde. C'est dans cette forêt de Balkamissa que l'idée de la révolte allait germer et se consolider. Les premières décisions furent prises en ce lieu. Une maxime populaire a fixé pour la postérité cet événement. En voici le libellé :

*Conndi feccaa he tabahi N'dorna*<sup>3</sup>.

N'dorna capitale du Fuladu, sous Alfa Moolo, deviendra au temps de Musaa Moolo le lieu de son *tata* (voir photos en annexe) dont les ruines témoignent de la vie tumultueuse qu'a connue cette province. Le lieu deviendra aussi la "résidence" d'été de Musaa. En effet, ce dernier avait d'énormes étendues de terres dans la région de N'dorna comme en témoignent les différents résidents de Hamdallahi.

Notons que dans tous les récits traditionnels qui retracent la vie d'Alfa Moolo, on ressent une volonté avouée de le présenter sous plusieurs visages selon qu'on soit d'origine esclave ou noble. Nous pouvons néanmoins retenir que toutes les versions sur son origine ethnique et sociale avancent qu'il n'est pas peul proprement dit et ancien *maccudo*. Qu'il soit noble ou d'origine servile, cela ne diminue en rien l'action qu'il allait mener et la notoriété qu'il allait acquérir. Cette histoire succincte d'Alfa Moolo Balde nous permet de mettre en exergue l'homme pour mieux comprendre la place de choix qu'il allait occuper dans l'histoire de la naissance du royaume du Fuladu. Alfa Moolo Balde n'entre, véritablement, en scène qu'à partir du passage d'Al hajji Umar Taal dans le Fuladu.

<sup>1</sup> Yéro Kande, Kolda, le 17/03/97.

<sup>2</sup> Grand arbre à palabre. Nom scientifique : *Cola cordifolia*.

<sup>3</sup> Ceci signifie : "*La poudre fut distribuée sous le tabahi de N'dorna*", information recueillie auprès de Demba Balde à N'dorna le 13/04/1995. Une autre version donnée par Lali Diao de Saré Dembara, soutient qu'Al hajji Umar Taal avait recommandé à Moolo Egge d'enterrer la poudre qu'il aura achetée à N'dorna. Ceci corrobore que toutes les décisions furent prises à N'dorna. Mamadou Balde descendant de Yéro Tacko général de Musaa Moolo donne une version allant dans le même sens, Kolda, le 10/12/97.

## 2)- Passage et prédictions mystiques d'Al hajji Umar Taal

C'est lors d'une de ses longues et nombreuses pérégrinations à travers l'Afrique de l'Ouest, qu'Al hajji Umar Taal est passé par le Firdu pour rejoindre le Fuuta Jaloo. La date de passage du marabout toucouleur est controversée. La tradition orale avance la date de 1854 mais cette dernière ne concorde pas avec les témoignages écrits qui situent le passage d'Al hajji Umar Taal au Fuuta Jaloo dans les environs des années 1845. Notons, néanmoins, qu'arrivé dans le Firdu et plus précisément à Soulabaly, il alla directement chez Samba Egge le noble. Arrivé devant la porte de la concession, il lança : *Assalaamu alaykum maccube Allah* (Salut à vous esclaves de Dieu). Or le terme de *maccube* ne convenait pas aux membres de la famille. Ces derniers lui demandèrent de continuer son chemin car la famille des *maccube* est de l'autre côté. Ce qu'il fit.

Moolo Egge (alias Alfa Moolo Balde) était parti à la chasse comme d'habitude. Le marabout fut accueilli par Kumba Wudde qui, d'après le récit, avait compris que l'étranger n'était pas un homme ordinaire. Elle fit le nécessaire pour mettre le marabout dans les conditions d'hospitalité digne de son rang et de sa notoriété. L'une des versions soutient que Moolo Egge avait recommandé à son épouse de prendre soin de tout étranger qui se présenterait à son absence<sup>1</sup>. Dès son retour de chasse, Moolo Egge, fut accueilli par son épouse qui lui annonça la nouvelle. Il alla saluer le marabout et lui demanda s'il ne manquait de rien. Ils échangèrent quelques amabilités. Al hajji Umar resta encore quelques jours (une semaine ou quinze jours selon les versions) auprès de Moolo Egge. C'est lors de l'une de leurs entrevues que le marabout lui aurait demandé : "*Voulez-vous reprendre le pouvoir dans ce pays?*". Moolo Egge répondit par l'affirmative, mais tout en insistant sur son incapacité à relever ce défi face à des Mandingues mieux organisés et qui ont surtout une longue expérience de la guerre. Le marabout l'avait assuré qu'il allait prendre le dessus sur les Mandingues. Pour cela, il fallait se préparer sérieusement, discrètement et surtout respecter scrupuleusement les deux directives qu'il allait lui donner à savoir : tuer l'éléphant totem des Mandingues (*Mamadi gniwa*) et extraire de sa panse un objet qui servira dans la confection des gris-gris d'invulnérabilité. Ensuite il fallait retirer les défenses et les revendre pour l'achat des armes et de la poudre. La deuxième condition consistait à élever un mouton auquel il donnerait une potion magique (*nassi*). Puis le marabout lui dit "*dès*

<sup>1</sup> Lali Diao de Saré Dembara, 04/02/1995.

*que le chef de province viendra prendre ce mouton pour son repas, sache que tu peux passer à l'action avec tes hommes".*

Après ces différents conseils, le marabout prit congé. Moolo Egge, en tant que connaisseur des pistes qui sillonnent la brousse, l'accompagna jusqu'à Dandou (en Guinée Bissau actuelle) où ils se séparèrent. Le marabout lui aurait dit que son royaume s'étendrait jusqu'à ce lieu. Dès lors Dandou allait devenir pour Moolo Egge un lieu béni. C'est pourquoi quand il sentit sa mort venir, il choisit de finir sa vie en ce lieu.

Les traditions orales sont prolixes quand il s'agit de relater l'histoire du passage du marabout toucouleur Al hajji Umar Taal. En effet, presque, tous nos informateurs reviennent sur cet épisode avec des variantes dont le fond immuable reste néanmoins la permanence de trois éléments fondamentaux :

- l'accueil du marabout par Kumba Wudde
- l'éléphant
- le mouton

Le récit du passage s'articule autour de ce triptyque qui fonde l'histoire et qui la rend mythique pour ne pas dire légendaire. La dimension mythique de cette rencontre ne trouve sa véritable raison d'être que dans le statut des deux hommes : le marabout imprégné d'Islam et le chasseur détenteur de connaissances mystiques anté-islamiques. Au lieu d'une confrontation des deux logiques, nous assistons à une convergence que l'hospitalité octroyée par une femme démunie et de basse classe viendra sceller à jamais. Au-delà du symbole mythique de cette rencontre inattendue, non voulue et fortuite se profile le destin d'un homme, d'un peuple et d'un pays tout entier. Le passage d'Al hajji Umar Taal dans le Firdu accentuera la nécessité de s'organiser afin de retirer le pouvoir des mains des Mandingues.

### **3)- Lutte pour l'émancipation ou quand l'esclave libère son maître**

La situation intérieure du royaume gaabunke, marquée par des guerres intestines, aggrave d'une manière croissante le sort réservé aux Peuls depuis plusieurs siècles déjà. Ces derniers ont été de tout temps brimés et leurs biens l'objet d'expropriations permanentes. Plusieurs auteurs de même que les traditions orales évoquent avec beaucoup de détails ces brimades<sup>1</sup>. Tels les

<sup>1</sup> Il leur était, par exemple, interdit de se coucher dans le sens de la longueur de leur lit. Cette position était le privilège réservé aux seuls mandingues. Les Peuls se couchaient toujours dans le sens de la largeur

récits de l'explorateur Bocandé selon qui *"chaque jour les Peuls donnent des boeufs au chef du Cabou"* (1849 : 58); de d'Hecquard qui souligne que : *"Dans le Mana les Peulhs pasteurs pillés par les saussaies sont réduits à la misère et ont à peine de quoi se couvrir. Autrefois ils élevaient des poules et des moutons, mais ils ont dû y renoncer parce que les Mandingues leur enlevaient ces animaux dès qu'ils étaient bons à manger"* (1853 : 209). Même pour les réjouissances populaires ou la fondation de nouveaux villages, les Peuls étaient obligés de demander l'autorisation aux Mandingues leurs suzerains. Le témoignage qu'en donne J. B. Hawkins est saisissant. Elle soutient : *"Whenever the Fulbe wanted to do anything special, like perform certain ceremonies, they always had to ask for permission from the Mandinka. They needed permission for setting up new villages and every time they asked for authorization they have to make peace offering to the local Mandinka rulers"* (1981 : 67). Cette situation de soumission pesait lourdement sur les Peuls dont plusieurs circonstances vont faciliter le soulèvement.

Rappelons que les éleveurs peul et leurs esclaves, dispersés à travers le royaume, n'avaient aucune organisation politique et militaire pouvant mettre en branle la domination mandingue. Ce manque d'organisation expliquerait, en partie, le retard de la révolte. Mais le mécontentement couvait depuis plusieurs années. Les luttes et les dissensions internes allaient déterminer la suite de l'histoire du Gaabu.

Profitant de cette situation confuse, les Peuls du Firdu se soulevèrent pour lever le joug mandingue et lutter pour l'indépendance dans le Firdu. Certains avancent même que les Peuls avaient réussi à s'allier à des mandingues mécontents pour détruire le Gaabu<sup>1</sup>. Sur fond de crise économique et sociale les Peuls du Firdu défient sous la conduite d'Alfa Moolo Balde, le pouvoir des *sebbe* (nom donné aux mandingues par les Peuls) dont l'un des puissants représentants était établi à Kansonko dans la province du Firdu. Kansonko jouait le rôle de capitale de province (Firdu) et se situait dans les environs de Hamdallahi l'une des futures capitales de Musaa Moolo.

Longtemps marginalisés, les Peuls du Fuladu allaient profiter de ce grand mouvement de "restructuration économique" qui fait suite au développement qu'avait pris la culture de l'arachide à partir des années 1840 dans la région. Ce grand mouvement devait être accompagné d'une restructuration politique et

---

de leur lit. D'après quelques informateurs cette tradition se perpétue encore aujourd'hui dans quelques coins.

<sup>1</sup> Voir les travaux de Joye Bowman Hawkins, Mamadou Mané ~~aux~~ auxquels nous sommes redevable pour de larges commentaires cités dans ce travail.

sociale et le mouvement de révolte des Peuls du Firdu répondait à cette situation. Pressurés de toutes parts et subissant les vexations et les brimades de leurs dominateurs, les Peuls finirent par se révolter. Pour ce faire il fallait embrasser l'Islam. La religion avait servi de pilier et de véritable idéologie dans les différentes révolutions théocratiques peules au Bundu en 1690, au Fuuta Jaloo en 1725, au Fuuta Tooro en 1776, dans les États musulmans du Nord Nigeria (Sokoto) en 1804 et au Maasina en 1810. Ici donc, comme partout ailleurs, l'Islam sert d'instrument et de moyen puissant pour mobiliser les masses pour des fins "révolutionnaires". C'est au nom de cette religion qu'Alfa Moolo sollicitera et obtiendra non seulement l'aide militaire, mais aussi la "caution morale" du Fuuta-Jaloo. Dans l'imaginaire social peul, les bénédictions du marabout toucouleur furent déterminantes dans le succès qu'allait rencontrer l'armée peule.

#### 4)- La révolte proprement dite et début d'organisation du pays

Plusieurs sources orales concordent pour dire que c'est 9 ans après le départ du marabout toucouleur qu'Alfa Moolo déclencha la guerre. Ceci est invraisemblable dans la mesure où il est attesté que la défaite de Kansala joua un rôle prépondérant dans l'indépendance des Peuls du Firdu. Cette défaite est datée de 1867 alors qu'il est attesté qu'Al hajji Umar Taal est passé au Fuuta Jaloo vers les années 1845 à moins qu'on soutienne l'idée d'une révolte peule dans le Firdu avant la généralisation de la lutte à partir de 1867.

Quoi qu'il en soit, Alfa Moolo avait respecté à la lettre les instructions que le marabout toucouleur lui avait données. En effet, il avait élevé un mouton que le chef de province devait enlever. A partir de ce jour, Alfa Moolo rassembla ceux qui étaient autour de lui pour apprendre le métier de la chasse, convoqua les *rimbe* (nobles) pour leur signifier qu'il allait lutter contre le chef mandingue dont les exactions et les affronts leur causaient d'énormes préjudices. Les Peuls nobles avaient jugé l'opération trop risquée dans la mesure où l'armée peule n'était pas aguerrie. Soucieux des conséquences désastreuses d'une future défaite, plusieurs nobles refusèrent de s'allier à Alfa Moolo<sup>1</sup>. Ce dernier leur aurait dit : *ma on mballi kam fellude sebbe; maa on mballi kam dogde* ("Soit vous m'aidez à combattre les Mandingues ou vous m'aidez à fuir"). Lorsqu'ils furent convaincus qu'Alfa Moolo était décidé à combattre le pouvoir mandingue, de nombreux Peuls nobles s'enfuirent pour aller se réfugier dans

<sup>1</sup> Ceci révèle-t-il ce que Alain Le Pichon et Souleymane Balde appellent "la stratégie pastorale" des *rimbe*. Ces deux auteurs soutiennent que <<l'objectif politique pastoral>> "n'est pas de conquérir le pouvoir pour le pouvoir, mais de garantir la maîtrise et la prospérité du troupeau, et par conséquent la liberté du pâturage" Balde et Le Pichon (1991 : 290).

d'autres provinces tandis que certains autres acceptèrent de livrer bataille avec lui.

Là nous avons relevé des distorsions dans les récits de nos informateurs qu'on peut imputer à une volonté d'exagération des rôles des uns et des autres dans le déclenchement de la guerre. Pour justifier le rôle secondaire des *rimbe* dans la lutte de libération et dans l'exercice du pouvoir central, Souleymane Balde et Alain Le Pichon soutiennent que "...ce n'est pas l'éclat du pouvoir que recherche le pasteur (...) il peut choisir de l'exercer indirectement. C'est ce qui se passe lorsque les Peuls du Fouladou laissèrent, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à un *jiyaado*, Moussa Molo<sup>1</sup> ; captif et fils de captif, le soin de fomenter et d'organiser la révolte contre les Mandingues, tandis que les *rimbe* restaient à l'écart, conseillant, intervenant discrètement dans ses décisions, et contrôlant de loin cette force à qui ils abandonnaient l'apparence, la forme extérieure du pouvoir" (1991 : 290). Nous ne souscrivons point à cette vision qui reprend à son compte l'idéologie officielle véhiculée par les *rimbe*. Notre attention a été attirée par cette propension à relativiser et même à minimiser le rôle réel joué par les *jiyaabe* dans la lutte de libération. Nous ne perdons pas aussi de vue que nombreux sont nos informateurs *jiyaabe* qui essayent de leur côté de minimiser les actions des *rimbe* dans la guerre contre les mandingues. Chacune des deux "classes" sociales manipule, en fonction de ses objectifs propres, les informations et tente de "réécrire" l'histoire en "déconstruisant" le discours de l'autre. Néanmoins, nous avons noté dans beaucoup de récits que nous avons recueillis trois noms de peuls *rimbe*. Ce sont Jaaligi Mbodeeri<sup>2</sup>, Jubayru Kande<sup>3</sup> et Saamba Kendo<sup>4</sup>. Ces trois semblent avoir joué des rôles très importants dans la "lutte de libération" des Peuls, même s'ils n'ont pas pris part aux expéditions guerrières proprement dites comme le soutiennent beaucoup de nos informateurs<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Notons que les auteurs font, ici, une confusion entre Alfa Moolo Balde, le véritable "maître d'oeuvre" de la révolte peule contre les mandingues, et son fils qui va lui succéder vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs beaucoup d'autres auteurs font la même confusion.

<sup>2</sup> Dans plusieurs récits que nous avons recueillis, il est mentionné que Jaaligi a participé à une seule expédition (à Kerewane) où il trouva d'ailleurs la mort. Ceci explique pourquoi son action est minimisée. Notons néanmoins que ses descendants obtinrent une grande place dans l'exercice du pouvoir provincial et plus tard, ils occupèrent les postes de chefs de cantons. Entretien Oumar Mamboua son arrière petit fils et Mamadou Balde descendant de Yéro Tacko.

<sup>3</sup> D'aucuns disent que c'est lui qui fut chargé d'aller chercher des renforts au Fuuta Jaloo. Il se serait masqué en *bambado* (troubadour) pour accomplir sa mission. Notons que d'autres récits insistent sur le nom de Jaaligi Mbodeeri. Beaucoup d'informateurs *jiyaabe* insistent sur la confusion des rôles pour minimiser davantage le poids des deux *rimbe* dans la lutte de libération. Ses descendants seront des auxiliaires de l'administration coloniale. En effet, ils occuperont le poste de Chef de canton du Kamako avant d'être écarté pour mesure "disciplinaire".

<sup>4</sup> A aucun moment nous n'avons relevé dans les récits son engagement militaire.

<sup>5</sup> Mamadou Balde, Kolda, le 10/12/97.

Il nous semble important de noter ici que la guerre contre les Mandingues s'est faite en deux phases distinctes. Le royaume mandingue, affaibli par la désorganisation et surtout le dysfonctionnement entre les pouvoirs central et provincial, n'arrive plus à maintenir son unité et sa force pour se défendre contre les attaques répétées des armées peules. Ce dysfonctionnement entre les deux pouvoirs conduit à une indépendance progressive des *farin mansa* qui continuèrent d'exercer un poids toujours grandissant sur leurs sujets. La province du Firdu qui semble, par excellence, être celle des Peuls, ne pouvait pas échapper à cette situation de crise généralisée. Le chef de cette province, Mofa Dienou ou Karabounting Sane pour d'autres (Roche 1985 : 127), établi à Kansonko, semait la terreur dans cette province du royaume qui est la plus excentrée que toutes les autres. Elle était aussi l'une des plus riches du fait du nombre important d'élèveurs qui y vivaient. Les Peuls du Firdu étaient prospères, mais leurs troupeaux et leurs récoltes faisaient l'objet de ponctions permanentes de la part des Mandingues. Dans ces conditions d'oppression Alfa Moolo attaqua Kansonko bien défendu par les guerriers mandingues. Profitant d'une situation confuse, avec l'appui des Almamy du Fuuta Jaloo en 1869 (Roche 1985 : 128), du Bundu et de l'enclave toucouleur du Kabada (ces derniers auraient même participé au siège de Kansala), les Peuls détruisirent tous les tatas mandingues. Les provinces tombaient les unes après les autres et avec elles la domination mandingue.

D'autres soulèvements eurent lieu dans les différentes provinces où existaient encore des poches de résistance. La généralisation de la révolte allait être un élément important pour l'organisation et surtout la consolidation de l'armée d'Alfa Moolo Balde. Après l'indépendance des différentes provinces, Alfa Moolo fut reconnu maître du Fuladu. L'une des versions<sup>1</sup> orales prétend qu'après leur victoire sur les mandingues, Alfa Moolo convoqua une assemblée composée des neuf plus grands éleveurs du pays. Il aurait demandé à ces derniers de choisir parmi eux celui qui allait diriger le royaume, lui serait le général de l'armée. Il leur aurait dit : *miin ko mi jaane kalhaldi mon* ("Je suis le rejeton de votre taureau. Je vous appartient"). Un malentendu ayant apparu entre les neuf, ils lui demandèrent de prendre la direction du pays et de leur octroyer à eux la responsabilité des provinces et des zones de pâturages moyennant des contributions en cas de besoin pour la guerre<sup>2</sup>. Une autre version soutient que c'est en 1870 que le pays fut partagé en quatre grandes régions :

<sup>1</sup> Mamadou Diao, Diaobe, le 11/12/96, un *dimo*.

<sup>2</sup> Mamadou Diao, 11/12/96 à Diaobé.

- Le Firdu sous la direction d'Alfa Moolo Balde établi à N'dorna
- Le Mamboua sous la direction de Jaaligi Mbodeeri établi à Marénakounda
- Le Kamako sous la direction de Jubayru Kande établi à Bantankountou Mawnde
- Le Patim Kibo sous la direction de Sammba Kendo établi à Kibo<sup>1</sup>.

Cette même version soutient que c'est à partir de ce moment que les guerres éclatèrent partout et que les frontières du pays s'élargirent. À l'image des autres États Peuls du XIX<sup>e</sup> siècle, le Fuladu tente, sous le couvert de l'Islam, d'étendre son influence dans toute la contrée. L'armée du Fuladu, composée d'anciens chasseurs dont la réputation est grande dans cette région, ne mène pas une guerre sainte, mais plutôt des guerres d'expansion. Les prédictions prophétiques d'Al hajji Umar Taal et l'aide apportée par le Fuuta Jaloo dans la guerre contre les *farin* mandingues restés au pouvoir après la décapitation du royaume du Gaabu furent comprises comme une sorte de légitimation par ce pouvoir théocratique né vers le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi Alfa Moolo Balde pensa qu'en lançant un large mouvement sous la bannière de l'Islam, il allait faire adhérer toutes les forces du pays. Il encouragea les populations conquises à se convertir à l'Islam et fit venir dans le pays plusieurs marabouts originaires pour la plupart du Fuuta Jaloo<sup>2</sup>. Alfa Moolo pensait que les effets conjugués de la conversion et l'afflux massif des populations peules pouvaient servir d'un appui sans égal au mouvement de restructuration mené par lui et pouvait permettre aussi de rehausser son prestige personnel.

Alfa Moolo avait réussi à étendre son royaume comme le rapporte J. B. Hawkins : "*The state of Fuladu expanded under Alfa Molo and then under his son Musa Molo to eventually include a larger portion of the area between the Gambia and Corubal rivers, consisting of areas of present-day Gambia, Senegal and Guinea-Bissau. Alfa Molo conquered or nominally incorporated many of these areas and after his death Musa Molo proceeded to expand the limits of the state*" (1981: 218). Le nombre de provinces annexées varient d'un informateur à un autre. Selon B. K. Sidibe, cité par Hawkins, Alfa Moolo contrôlait les provinces de Sofagnama, Pata, Kamako, Jeba, Marekunda

<sup>1</sup> Oumar Balde, Dioulacolon, le 02/06/95, Yéro Pira Balde le soutient.

<sup>2</sup> Il semblerait qu'après la débâcle de Kansala, qu'un accord fut scellé entre le Fuladu et le Fuuta Jaloo sous la supervision des toucouleur du Kabada. Alfa Moolo acceptait de verser un tribut annuel aux Almamy et autorisait les ressortissants du Fuuta Jaloo d'exercer dans son pays le métier de marabout et de commerçants, mais de ne point prétendre à un quelconque pouvoir politique. C'est cet accord, scellé autour du Coran, qui est à l'origine de l'arrivée massive de populations du Fuuta Jaloo. Elles vont se révéler être de grands commerçants et vont devenir les premiers imams des mosquées dans le Fuladu. Ils continuent à perpétuer ces deux rôles encore aujourd'hui, même s'ils prétendent de plus en plus à exercer un pouvoir politique dans la région. Ce désir se heurte au refus des populations "autochtones".

(Mamboua), Kanfodiang, Patim, Koudouro, Kibo, Niampaio, Pathiana, Sama, Pakane, Jimara, Sankolla et Kolla. Il est très difficile de définir les limites géographiques du Fuladu du fait des remaniements dont il fut l'objet durant son histoire mouvementée à cause des différentes guerres d'expansion qui occasionnèrent les changements dans la configuration géographique et ethnique de la région.

L'une des conséquences majeures de la lutte contre la domination mandingue est la dispersion de la population à travers un territoire "pacifié". En effet, l'extension du peuplement peul s'est faite après cette guerre. Elle s'est réalisée à partir de "villages-clés". Confinés au départ dans les zones de pâturages, les Peuls se dispersent et réoccupent les anciens sites de villages mandingues en conservant très souvent leurs noms. Ils s'approprient en même temps les bas-fonds pour pratiquer la riziculture à l'instar de leurs anciens suzerains. A partir de ce moment on assiste à une "reconfiguration" de la carte foncière et à sa stabilisation au profit des Peuls. De *Firdu ko ciifol* (dans le sens de province) on passe au *leydi Fuladu* avec une connotation d'État indépendant et non plus de segment d'un territoire sous domination mandingue.

Si les Français étaient contemporains de ces événements, ils ne les ont pas rapporté dans les détails. Ils avaient commencé à s'immiscer dans les affaires des différents États. Le manque d'intérêt manifesté à l'égard de ces guerres s'explique, sans nul doute, par leurs préoccupations du moment (guerre Franco-allemande de 1870) et leur faible présence dans cet arrière pays difficilement accessible. Cette période coïncide aussi avec l'offensive diplomatique des puissances coloniales (notamment Portugais et Français) en Basse Casamance et aux concurrences entre les différentes puissances coloniales dans la région. Durant cette période de recomposition politique, économique et sociale, le Fuladu est traversé par des clivages sociaux qui laissent apparaître en filigrane ce qui adviendra plus tard des rapports entre *jiyaabe* et *rimbe*.

##### 5)- Clivages sociaux et luttes pour la prééminence politique

Quand Alfa Moolo réunit ses guerriers et convoqua une réunion à Soulabaly, un malentendu surgit entre nobles et esclaves, présageant ce qui allait advenir des relations entre les deux classes sociales après la lutte de libération. Selon quelques informateurs, les nobles avaient refusé de suivre l'appel d'Alfa Moolo. En effet ils invoquaient, non seulement, son état d'esclave (Ils disaient : *maccudo haari* : "L'esclave est rassasié") mais aussi la peur des conséquences d'une

défaite devant l'armée mandingue pour leur nombreux cheptel<sup>1</sup>. Toutefois, il apparaît à travers les différents récits que nous avons recueillis que les Peuls nobles, Samba Egge en premier, fournirent les moyens économiques pour l'achat d'armes et de poudre et que les esclaves constituèrent l'ossature de l'armée<sup>2</sup>. Il est important de noter que ce sont les esclaves qui payèrent de leur sang la libération du pays<sup>3</sup>. Cette lutte contre le dominateur mandingue favorisa la libération des esclaves dans cette partie de la Sénégalie. Dès lors le pays devient celui des esclaves. D'ailleurs tous nos informateurs descendants de nobles et d'anciens esclaves confondus affirment *Fuladu ko leydi jiyaabe*. ("Le Fuladu est le pays des esclaves"). D'autres esclaves seraient venus d'ailleurs renforcer l'armée d'Alfa Moolo. Il est plausible qu'ils soient originaires des *ruunde* (villages d'esclaves) du Fuuta Jaloo.

Malgré cette victoire, des frictions subsistaient toujours entre nobles et anciens esclaves concernant l'exercice du pouvoir central. A partir de 1879, les nobles, sous la conduite de Samba Egge<sup>4</sup> et avec l'appui du Fuuta Jaloo, dont l'almamy était mécontent des "vellités d'indépendance" d'Alfa Moolo (Roche 1985 : 129) tentèrent de se révolter. Plusieurs nobles auraient dit à Samba Egge : *Samma coodaa kanti dalaa dum laamoo*<sup>5</sup> ("Samba, tu achètes un esclave et tu le laisses à la tête de l'État").

Selon nos informateurs, le différend entre Samba Egge et Alfa Moolo a surgi lors d'une fête de circoncision au cours de laquelle les jeunes en file indienne scandaient une chanson en ces termes :

*Cuudo- cuudo amataa doo*

*Cuudo-cuudo, maccudo amataa doo*<sup>6</sup>

Selon la tradition, le terme de *maccudo* aurait choqué ceux qui étaient venus de Ndorna, capitale d'Alfa Moolo, assister à la fête. Ce fut un prétexte pour

<sup>1</sup> Diatta Sabaly de Kanwaly, le 19/03/96, Mamadou Balde Kolda, le 10/12/97.

<sup>2</sup> Lali Diao op-cit.

<sup>3</sup> On entend toujours dire : *Yiyam maamiraabe am'en riwi laamu sebbe* ("C'est le sang de nos ancêtres qui chassa le pouvoir des mandingues").

<sup>4</sup> Il était établi à Boguel.

<sup>5</sup> Diatta Sabaly Kanwaly, 19/03/96, Sambayel Mballo, Thiara, le 23/03/96, Mamadou Balde Kolda, 10/12/97.

<sup>6</sup> Ceci signifie que "*Le maccudo ne dansera pas ici*", information recueillie auprès du chef de village de Boguel. Mamadou Balde de Kolda confirme cette fête de circoncision et ajoute en disant que ceux qui étaient venus de Ndorna tentèrent de rencontrer Saamba Egge mais ses conseillers leur rétorquèrent qu'il était impossible de le voir. Après leur retour à Ndorna ils rendirent compte à Alfa Moolo. Il envoya quelques guerriers pour vérifier. En guise de réponse Saamba Egge remit aux messagers des cartouches et de la poudre symboles de la déclaration de guerre. Saamba Egge venait de rompre l'accord. Devant l'assemblée de ses guerriers, Alfa Moolo aurait déclaré que les *jiyaabe* ne pouvaient pas combattre le joug mandingue et continuer à vivre sous la domination des *rimbe*. Il était inconcevable pour eux de continuer à vivre cette domination. C'est ainsi qu'il décida d'aller combattre Saamba Egge. Le siège dura sept mois et les *rimbe* furent massacrés, les rescapés s'enfuirent du pays. Le Fuladu devint le pays des *jiyaabe*. Ce n'est que plus tard que les *rimbe* revinrent en masse. Ce ne sont pas les "autochtones" (Mamadou Balde, Kolda, le 10/12/97). Le petit fils de Musaa Moolo, Thierno Mamadou Balde confirme cet épisode.

lever une armée et attaquer Samba Egge qui fut poursuivi et tué. Au-delà des anecdotes racontées sur les agissements des uns et des autres, nous entrevoyons la lutte entre les deux classes sociales qui composent la société peule du Fuladu.

La révolte des peuls *rimbe* ruina le pouvoir d'Alfa Moolo avant même d'entamer l'organisation des territoires libérés du joug mandingue. Sans répit, il entreprit de lutter hors des frontières de son royaume pour, non seulement, repousser les velléités mandingues, mais aussi réduire au silence les différentes contestations des nobles. Cette lutte entre Alfa Moolo et son ancien maître et allié fut à l'origine du départ massif des Peuls nobles de la région pour le Pakao<sup>1</sup>. D'ailleurs beaucoup d'informateurs affirment que les Mandingues, retranchés en Moyenne Casamance, soutenaient les nobles dans leur lutte contre les anciens esclaves.

Trente ans ne suffiront pas pour organiser un royaume aussi vaste où des clivages persistaient entre *jiyaabe* et *rimbe*. En effet les Peuls nobles poussés certainement par leur orgueil personnel et renforcés par les Almamy du Fuuta Jaloo, voulaient prendre soit la direction du pays, soit être indépendants et ne pas vivre sous l'autorité d'un *jiyaado*<sup>2</sup>. Notons ici qu'il est extrêmement difficile d'obtenir des informations claires et fiables de la part des informateurs sur les clivages qui minèrent les relations entre les deux classes sociales. La question est toujours esquivée. Nos informateurs semblent vouloir taire cet épisode très important voire déterminant de l'histoire du royaume. Cependant quelques petites anecdotes nous permettent de comprendre aisément qu'il y avait un réel malaise entre, d'une part les nobles, et les esclaves d'autre part. Cette censure faite au niveau de cette réalité sociale et historique en dit long sur les rapports qui existaient entre les deux classes sociales<sup>3</sup>.

Musaa Moolo<sup>4</sup> avait, lui aussi durant son règne, mené quelques expéditions contre les nobles qui contestaient son autorité en évoquant son statut de *jiyaado*<sup>5</sup>. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle il lança des attaques permanentes contre le

<sup>1</sup> Aujourd'hui encore on retrouve dans le Pakao des Mandingues qui portent des noms typiquement Peuls résultat d'une conversion "ethnique" des *rimbe* qui avaient fui la répression de Boguel.

<sup>2</sup> Selon Sambayel Mballo de Thiara (le 23/03/96), Samba Egge aurait contesté le pouvoir d'Alfa Moolo en soutenant que : *Jiyaado laamotaako ndi leydi* (Un esclave ne régnera pas sur ce pays).

<sup>3</sup> Pour plus d'informations consulter notre texte sous presse.

<sup>4</sup> Selon Mamadou Balde, trois ans après la guerre de Boguel, les *rimbe* des provinces du territoire portugais se soulevèrent pour soutenir qu'un jeune ne pourrait pas diriger un pays aussi vaste que le Fuladu (du Badieba à Kesserkunda). Le pays fut scindé en deux. Ils refusèrent d'envoyer l'impôt annuel qui consistait en étoffe pour les guerriers et en paille pour leurs chevaux. C'est durant l'un de ses engagements que le "meilleur" général de Musaa Moolo trouva la mort.

<sup>5</sup> Mamadou Baïlo Balde alias Baïlo Oussou, Madina Al hadji, le 13/02/95, Yéro Pira Balde, Mamadou Balde (Kolda), consulter aussi la thèse de J.B. Hawkins pp. 249-250.

Kolla, le Sankolla et le Kanadu pour réduire au silence les velléités "indépendantistes" des *Fulbe rimbe*. Son objectif était de mettre fin au règne de la famille Mballo dans la province du Gaabu. Selon la tradition le chef du Fuladu eut des démêlés avec un peul noble, Sellu Koyaada, établi en Guinée portugaise et propriétaire d'une jument qui portait le nom de la mère de Musaa Moolo : Kumba Wudde (Barry 1988 : 335-336. ). Ce même noble organisa une fête à laquelle il convia des griots qui scandaient une chanson disant : *Ko maccudo haari koo fop dimo buri dum. Diidaado diidi didi fop ko bambara'nke* ("Quelque soit l'aisance d'un esclave, il vaut toujours moins qu'un noble. Celui qui porte des balafres aux tempes est un bambara"). D'autres versions soutiennent que Musaa Moolo n'a pas utilisé son fusil contre Sellu koyaada et qu'il n'y a pas eu de guerre entre le Gaabu et le Fuladu. En revanche Musaa Moolo l'invita à venir dans son *tata* de N'dorna et le mit aux fers pendant plusieurs jours pour laver l'affront que ce dernier lui avait fait. Dès son retour au pays, Sellu Koyaada se fit fabriquer un anneau en argent qu'il mit autour de son pied en guise de symbole de son "humiliation" par le *jiyaado*. Il paraît, selon quelques uns de nos informateurs<sup>1</sup>, que l'un de ses descendants vivant à Kolda portait encore un anneau en argent jusqu'à ces dernières années, afin de perpétuer cet épisode tumultueux.

L'approfondissement de cette question n'a pas été facile. Les causes ayant été à l'origine des divergences entre esclaves et nobles demandent plus d'investigations. On peut toutefois postuler que, contrairement à ce que nos informateurs affirment, ce clivage ne se résume point à un problème de simple police intérieure. Il doit être interprété plutôt comme une véritable contestation de la légitimité du pouvoir des *jiyaabe* que l'histoire a hissé au sommet de l'État peul du Fuladu. L'accord qui avait été scellé entre Alfa Moolo et Saamba Egge sur la recommandation du prophète toucouleur a été violé<sup>2</sup>. Cet accord serait à l'origine de la remise du pouvoir des provinces aux Peuls nobles. Ainsi Alfa Moolo leur permit de profiter largement des zones de pâturages tout en leur demandant de lui venir en aide en cas de besoin urgent pour le royaume. L'épisode sanglant de Boguel et l'altercation entre Musaa Moolo et Sellu Koyaada sont l'aboutissement de cette lutte pour la prééminence politique entre nobles et esclaves. Cette lutte ne doit pas être interprétée comme le

<sup>1</sup> Abdoulaye Binta Mballo, Yéro Pira Balde, Kolda mars 1997, Sidy Balde, Kolda, le 05/12/9, Thierno Mamadou Balde, Yéro Biri Kunda (Gambie), le 24/03/98. Nous avons rencontré (Kolda, le 05/12/97) le descendant (Palol Mballo) en question mais notre entretien a été écourté par de fréquentes "pertes de mémoires". Plusieurs informateurs affirment que les descendants directs de Sellu Koyaada, en Guinée Bissau actuelle, continuent de porter l'anneau.

<sup>2</sup> Selon la tradition orale cet accord stipulait qu'aucun des deux hommes ne devait se "désolidariser" de l'autre et que le premier qui le ferait, verrait toute sa lignée éteinte à jamais.

résultat d'un malentendu entre un maître et son esclave mais comme le symbole d'une lutte générale menée de front contre toute forme de domination et d'asservissement.

Les conflits sociaux qui opposèrent nobles et esclaves ont épousé les contours de luttes pour la prééminence politique d'une classe par rapport à une autre. Cette dialectique de la lutte pour le contrôle du pouvoir est le fondement des contradictions internes dans les sociétés hiérarchisées où la naissance détermine la position de l'individu dans la structuration sociale. Les deux classes n'ont pas le "même code de perception" et de représentation du pouvoir" (Camau 1996 : 84). L'exercice du pouvoir a toujours été un élément de contradiction et de luttes. Ici le pouvoir politique n'était pas exercé par les nobles, mais par un élément considéré comme étranger à la société peule en tant que telle. "La prise du pouvoir" fut l'oeuvre d'éléments de la classe dite inférieure.

La naissance du Fuladu permet à la théocratie musulmane du Fuuta Jalloo d'élargir son emprise sur la région et on assiste à l'extension de l'espace musulman vers les confins de la Gambie et dans les forêts. L'ensemble de la contrée vit sous le rythme des guerres avec leur cortège de malheurs et de désolation. Malgré cette situation on assiste à une recomposition sociale et à une "incorporation" progressive des "ethnies" vaincues dans celle des *Fulbe*.

### **C) - Relecture de l'histoire et tentatives de "fulanisation" du territoire**

#### **1)- "Réinvention ethnique" ou "revanche culturelle"?**

La lutte contre les Mandingues ne débouche pas seulement sur la fondation d'un royaume peul, mais conduit aussi à une tentative de "réfondation" d'une personnalité jugée "dénaturée" par trois siècles de domination mandingue.

A partir de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle le processus de domination s'inverse à la faveur des Peuls longtemps marginalisés et brimés par les chefs de provinces mandingues. La lutte contre la domination mandingue permet aux Peuls de recouvrer "leur dignité" et d'affirmer "leur personnalité peule". Elle conduit aussi à une "reconversion sociale" d'une catégorie importante de la population et à la "fulanisation" de plusieurs autres groupes ethniques pris dans les tourments des guerres. L'"ennoblissement" des anciens *maccube* commence à se réaliser à partir de ce moment précis. L'intégration, après la libération, d'éléments

mandingues capturés et leur asservissement permet aux Peuls d'opérer une sorte de "revanche" sur l'histoire. Ils cherchent d'une manière ou d'une autre à "homogénéiser" leur société, à lui redonner une nouvelle "vitalité" en essayant d'oublier leur "croisement culturel".

Réaffirmer la personnalité peule, d'une manière générale, fut l'un des objectifs de la lutte de libération dans la mesure où l'espace ainsi "récupéré" devient celui des Peuls (*Fuladu* : vocable mandingue signifiant "le pays des Peuls") sur ses frontières sont installés différents chefs de guerres pour surveiller "l'intégrité territoriale" de leur pays, mais aussi l'"intégrité culturelle" du royaume. Yves Person souligne que la : "... *difficulté de recueillir des traditions sérieuses* (sur le royaume du Gaabu) *s'explique par un fait historique grave, qui est la destruction du vieil État dans les années 1867-1870, sous l'assaut conjugué du Fuuta Jallon et des révoltés peuls du Fuladugu. On sait d'ailleurs que le fondateur de ce dernier État, le fameux Alfa Moolo, a fait de grands efforts pour extirper la langue et les traditions des Mandings vaincus*" (1981 : 65). Si l'on accorde crédit à ces propos nous pouvons affirmer selon toute probabilité que le dessein des Peuls était de se "dépouiller" de cette "personnalité ambiguë" qui résulte de leur cohabitation avec leurs anciens suzerains. L'objectif final d'Alfa Moolo était de "préserver" l'identité des Peuls du Fuladu des influences et des "violations" qui peuvent la "dénaturer" après la "récupération" du pouvoir et le "renvoi" des mandingues des différentes provinces qu'ils contrôlaient. Dès lors on assiste, non seulement, à une "refabrication" de l'histoire mais à une tentative d'"ethnisation" du territoire. Plus tard, son fils Musaa Moolo tenta la même chose. En effet, le Capitaine Baurès en tournée en Haute Casamance rapporte que Musaa Moolo "...*a essayé en vain de leur imposer (aux Mandingues) la langue peule qu'il voudrait entendre parler sur toute l'étendue de son territoire*<sup>1</sup>". Ces différents témoignages sont corroborés par les traditions orales et nous permettent d'affirmer que la révolte avait une dimension culturelle et même ethnique affirmée.

La guerre contre l'ancien dominateur conduit à l'asservissement d'une grande partie des vaincus. Ceux-ci viennent renforcer, sur le plan social, démographique et culturelle, les *Fulbe*. Les vaincus deviennent des *Fulbe baleebe* (Peuls noirs donc d'origine ethnique différente de celle des Peuls proprement dits *Fulbe raneebe*, Peuls blancs), anciens Mandingues ou issus d'autres ethnies. Ils ont changé sans le vouloir leur "identité ethnique". A notre

<sup>1</sup> A.N.S 13G372. Mission au Firdu du Capitaine Baurès, 1894.

avis cet asservissement ne résulterait pas seulement d'une volonté des Peuls d'avoir des esclaves à leur disposition, mais de renforcer leur ethnie.

Bien que la majeure partie des vaincus ait été refoulée vers la Moyenne et la Basse Casamance de nombreux mandingues restèrent en territoire sous contrôle peul, que ce soit dans des villages mixtes ou des regroupements mono-ethniques. En effet, les Peuls conservèrent auprès d'eux quelques mandingues surtout des artisans comme les forgerons pour la fabrication des outils de travail, mais aussi d'autres qui s'adonnaient au commerce de la poudre et des armes.

Que ce soit au sein des nobles ou des anciens *maccube*, beaucoup affirment que l'un de leurs arrières grands parents est d'origine mandingue. Malgré les guerres entre mandingues et Peuls les rapports entre les deux groupes ethniques ne peuvent pas être ramenés à de simples relations conflictuelles.

## 2)- De l'ambivalence de l'identité des Peuls du Fuladu<sup>1</sup>

Cette interaction mandingue/peule pose la question cruciale de l'identité<sup>2</sup> d'une manière générale et de celle des Peuls en particulier. La référence continuelle à la culture peule<sup>3</sup> ou mandingue authentique est illusoire et marquée par une note nostalgique d'un passé lointain et difficile à revivre et d'un avenir que les conditions socio-politiques, économiques et écologiques mettent en danger. Devant l'incapacité de trouver une alternative à la crise sociale et politique, le meilleur moyen est de se réfugier derrière une apparente aristocratie ou une illusoire "virginité culturelle" et politique.

L'interaction entre les deux cultures et les conversions ethniques qui s'ensuivirent s'est faite d'emprunts importants autant sur le plan politique que

<sup>1</sup> Cette partie reprend quelques éléments développés dans notre article : *Domination politique et influences socioculturelles des Mandingues sur les Peuls du Fuladu (Kolda-Sénégal)* in Mirjam de Bruijn et Han Van Dijk : **Peuls et Mandingues. Dialectique des constructions identitaires**, Karthala, 1997, pp. 147-164.

<sup>2</sup> Dans un travail fort intéressant Jean Loup Amselle aborde avec pertinence l'ambiguïté de cette question de l'identité en s'appuyant sur les rapports entre Peuls et Bambara au Mali. Nous renvoyons le lecteur à des travaux récents : Han Van Dijk et Mirjam De Bruijn : **Peuls et Mandingues. Dialectique des constructions identitaires**, Karthala-ASC, Paris, 1997, 286 p., Thomas Bierschenk et Pierre-Yves Le Meur (éds) : **Trajectoires Peules au Bénin**, Paris, Karthala, 1997, 190 p., J. F. Bayard : **L'illusion identitaire**, Paris, Fayard, 1996, J. P. Chrétien et G. Prunier : **Les ethnies ont une histoire**, Paris, Karthala, 1988, E. Mbokolo et J. L. Amselle : **Au cœur de l'ethnie**, 1985, 225 p. Nous pensons que plusieurs paramètres entrent en jeu dans la définition de l'identité. Celle-ci dépendra largement, aussi bien, de la position économique que politique du groupe en question.

<sup>3</sup> *Pulaagu*, terme aux définitions multiples et qui reflète très souvent une idéologie de groupe véhiculée par une partie de l'élite "poulophone". Pour saisir la notion de "*pulaagu*" consulter à ce sujet Mamadou N'diaye : *La Pulaagu (ou code de conduite des Peul) d'hier à aujourd'hui*, in **Peuples du Sénégal**, Sépia, Paris, 1996, pp. 139-156 et A. M. Lam : **De l'Origine Égyptienne des Peuls**, pp. 181-186.

socio-économique. Les processus de transformations socio-économiques sont assez lents et "le recours à l'histoire, (...), s'impose pour comprendre les effets, a priori imprévisibles, d'une situation de contacts culturels" (Dupire 1994 : 278). Ce sont "les effets, à priori imprévisibles" de cette "situation de contacts culturels" qui posent d'une manière pertinente le problème de l'identité. Elle est la résultante d'un long processus d'interactions entre différents groupes ethniques dans un espace donné et durant une période historique bien déterminée. S'il existe une identité originelle, celle-ci se modifie, se modèle, se structure et se restructure au contact d'autres. Toute identité subit des influences et épouse quelquefois les contours que lui assigne l'idéologie officielle du groupe dominant. Les deux cultures peule et mandingue "coexistent et s'imbriquent" malgré les tentatives d'Alfa Moolo Balde et de son fils pour "fulaniser" le pays. Cette imbrication a pour résultat l'émergence d'une "culture hybride". D'où la difficulté de parler d'une authenticité de l'identité des Peuls du Fuladu.

L'analyse approfondie des échanges ethno-culturels entre les différents groupes sociaux ayant vécu dans un même espace géographique et ayant partagé la même histoire montre que la notion de l'identité est floue et que le recours à ce concept est lié le plus souvent à une situation économique, sociale et politique bien déterminée. Le processus historique conduit à une construction et à une "déconstruction" permanentes des identités. Tant que l'identité réclamée profite et permet de perpétuer une ascendance/domination sur les autres on s'y attache et on essaie par tous les moyens de la mettre en "valeur". Pour les Peuls du Fuladu appelés tantôt *fulakunda*, *firdunke* ou *jaawaringa* se pose, dès la naissance du royaume, un malaise identitaire. Les deux premiers termes ne renvoient pas à un critère ethnique mais plutôt géographique. En décomposant le terme de *fulakunda* on trouve ceci : "la maison des Peuls" ici il doit être compris dans le sens d'État ou de Territoire des Peuls (*leydi Fulbe*). Quant au terme *firdunke*, il renvoie à la province du Firdu qui était réputée être le pays des Peuls par excellence<sup>1</sup>. Le terme *jaawaringa*

<sup>1</sup> La province du Firdu semble avoir été une zone de refuge et d'exil comme peut en témoigner l'une des définitions (alléchante du reste) du terme Firdu avancée par le linguiste Mamadou N'diaye. Il souligne que Firdu a pour racine le verbe *ferde* (s'exiler). Il précise en disant que "le suffixe du indique le lieu". Ceci veut dire en terme clair que Firdu signifierait le lieu de l'exil. Le pré-endroit qui a accueilli les Peuls" voir une petite brochure publiée en multigraphiée par l'association Sportive et Culturelle aiglon (ASC) du quartier de Doumassou de la ville de Kolda. Ce petit journal local s'appelle Kansiya n° 8, pp. 13-14, Sd. Notons que Firdu est une contraction du terme mandingue *firidugu* qui signifie le pays du commerce. Cette explication tient mieux quand on sait que le Firdu n'était pas éloigné du fleuve Gambie axe principal du trafic européen au XVIII<sup>e</sup> siècle et bien avant. Le comptoir anglais de Mac Carthy concentrait tout le trafic entre les populations africaines et les commerçants européens. Nous remercions ici Opa Diallo (professeur d'Histoire au Lycée Alfa Moolo Balde de Kolda) et Frédéric Buche (doctorant en anthropologie de la parenté) pour les discussions instructives que nous avons menées au CRZ de Kolda en décembre 1997.

fait plutôt référence à "leur courage" lors de la lutte de libération menée contre leurs anciens suzerains. Notons, en plus, que ces trois qualificatifs ne sont pas des idiomes peuls mais mandingues.

La complexité pour définir avec exactitude l'identité peule est manifeste dans tous les travaux qui lui sont consacrés. Rien ne résume mieux cette complexité que ce dicton bambara rapporté par Amadou Hampaté Bâ : "*Les Peuls sont un surprenant mélange. Fleuve blanc au pays des eaux noires, fleuve noir au pays des eaux blanches, c'est un peuple énigmatique que de capricieux tourbillons ont mené du soleil levant et répandu de l'est à l'ouest presque partout*" (Bâ 1992 : 21). Notre objectif est de montrer à travers l'image que nous en offre les Peuls du Fuladu que l'identité est fluctuante et qu'elle dépend largement de critères qui peuvent être quelquefois sans fondements valables. Cette guerre a conduit le "père de la révolution" peule à tenter d'extirper de ce "nouveau territoire" tout ce qui n'était pas peul. En jouant sur la fibre ethnique et linguistique, Alfa Moolo a voulu, certainement, légitimer son action et obtenir non seulement, le soutien des Almamy, mais aussi l'adhésion effective des Peuls nobles. Ceci permet d'apprécier à sa juste valeur cette volonté des anciens *maccube* de s'octroyer une nouvelle identité et une nouvelle personnalité qui allait se dessiner et se façonner dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### D) - Mutations sociales et "conversion identitaire" des anciens *maccube*<sup>1</sup>

Comme beaucoup de sociétés ouest-africaines, les Peuls du Fuladu étaient composés de deux catégories sociales distinctes : les nobles (*rimbe*) et les esclaves (*maccube* ou *jiyaabe*)<sup>2</sup>.

Dans les lignes qui suivent nous allons axer notre analyse sur la trajectoire historique des anciens *maccube* qui, au-delà de leur poids démographique<sup>3</sup>, sont les véritables artisans de la "guerre de libération".

<sup>1</sup> Cette partie reprend quelques éléments développés dans notre article sous presse : *Conquête de la liberté, mutations politiques et religieuses en Haute Casamance : l'exemple des anciens maccube du Fuladu (Région de Kolda-Sénégal)*. Nous remercions ici, les animateurs du GREFUL, Roger Botte, Jean Boutrais et Jean Schmitz qui nous ont invité au Séminaire d'avril 1996 à Paris et qui nous ont surtout, par leurs critiques et suggestions, permis d'approfondir cette question. Nos remerciements vont particulièrement à Roger Botte pour avoir relu et corrigé les extraits de cette partie pour les besoins de l'article.

<sup>2</sup> *Dimo*, plur. *rimbe* : noble. *maccudo*, plur. *maccube* : esclaves. La plupart des documents anciens ou plus récents parlent de *fula foro* et de *fula jon*, termes bambara pour désigner le noble et l'esclave. Nous verrons plus loin la nuance qui existe entre les termes *maccudo* et *jiyaado*.

<sup>3</sup> Ils forment environ 53% de la population totale selon les chiffres donnés par le Rapport CINAM-SERESA 1960 : p. 3, chapitre 1.

## 1)- Origines et statut des esclaves au Fuladu

L'esclavage faisait partie de la structure économique et sociale et chaque famille d'éleveurs, selon ses possibilités, s'était attachée une ou plusieurs familles esclaves pour les besoins de l'agriculture et d'autres travaux pénibles. Dès leur installation dans ce territoire, les Peuls nobles eurent besoin de disposer d'une main-d'oeuvre servile, lui assignant les travaux jugés, par eux, dégradants. Grâce à leur richesse en bétail, ils acquirent des esclaves qui s'occupaient de leurs champs tandis qu'eux-mêmes se consacraient à leur activité favorite, l'élevage.

Il est difficile de déterminer avec exactitude l'origine des esclaves au Fuladu. On sait, cependant, qu'ils sont issus de divers groupes ethniques. Arrachés très jeunes à leur milieu et ayant grandi dans la famille de leurs maîtres, ils ont perdu tout souvenir de leur origine et se rattachent à cette dernière dont ils ont d'ailleurs adopté le patronyme. Ils n'ont plus de généalogie et ne se souviennent plus du pays de leurs ancêtres. Ils ne sont pas incorporés au sens strict du terme à la famille de leurs maîtres, mais y passent la majeure partie de leur temps. Ils partagent quelquefois la même concession ou bien ils ont la leur à côté de ces derniers. Leur *iwdi* (origine) se perd dans la nuit des temps. Il est d'ailleurs très fréquent d'entendre dire : "*Il m'est interdit de raconter mon origine. C'est la tradition*". Cette interdiction est-elle liée à l'impossibilité de retrouver des racines ou est-elle un moyen de les rejeter? Aucune référence à un passé clair n'est possible.

Nos enquêtes nous permettent d'affirmer qu'une partie des esclaves est d'origine bambara à l'image du père d'Alfa Moolo Balde. D'autres ont, vraisemblablement, pour ancêtres des Baïnouk, des Diola, des Mandingues, etc. Ces derniers auraient été capturés et mis en esclavage lors des luttes de "libération" et des guerres menées par les troupes peules contre le pouvoir mandingue. Ces différentes populations se sont "fulanisées" et leurs descendants réclament leur appartenance au groupe peul. Ainsi, les esclaves résulteraient, d'une part, de l'asservissement des peuples trouvés sur place; d'autre part, ils proviendraient d'achats effectués par les Peuls au temps de la splendeur du royaume du Gaabu qui était réputé être un grand pourvoyeur d'esclaves tant aux Européens qu'~~aux~~ peuples de l'intérieur. Le témoignage d'Emmanuel Bertrand Bocandé montre bien que les Peuls de la région pouvaient, avec leurs richesses, acquérir des esclaves pour les besoins des travaux agricoles et domestiques. En outre, "la lutte de libération" permit aux

nobles et même aux anciens *maccube* d'obtenir des esclaves pour travailler les champs et s'occuper de leurs chevaux : les *suufaa* (palefreniers).

L'adage populaire : *burado fop ko jiyaado* ("Tout individu faible est susceptible d'être réduit en esclavage") souligne à quel point nul n'était à l'abri de l'asservissement. Les principales causes de la croissance des effectifs des esclaves en milieu peul du Fuladu tiennent à plusieurs facteurs dont les guerres, à l'image de celles menées par Alfa Moolo et son fils et successeur Musaa Moolo. Les besoins en bras furent déterminants dans la croissance démographique des esclaves. C'est ainsi qu'il leur était permis d'avoir jusqu'à dix femmes<sup>1</sup>. En fait, ils étaient considérés comme des animaux reproducteurs car la force du *dimo* se mesurait au nombre d'esclaves qu'il possédait.

Le statut de ce nouveau membre de la famille était précaire car il est possédé (*goodaado*). La maxime peule : *jeyaado jeyaa ko roondi* ("Celui qui est possédé n'est pas propriétaire de ce qu'il porte sur sa tête") traduit fidèlement l'idéologie attachée à la condition servile. Le statut de l'esclave au Fuladu était assez comparable à celui de l'esclave au Fuuta Tooro<sup>2</sup>.

## 2)- Vers une nouvelle identité des *maccube*<sup>3</sup> ?

La domination mandingue a duré dans le temps. Elle a profondément transformé les coutumes et les pratiques peules. Ainsi, la division entre *fula foro* et *fula jon* s'atténua considérablement. Le peul *dimo* a été "dominé, malmené et maltraité par le mandingue"<sup>4</sup>, à côté de son *maccudo*. Cette domination a entraîné un nivellement de la société. Autre fait important : c'est le Peul *jiyaado* qui a déclenché la lutte contre les mandingues. Cet acte historique a pesé d'un poids décisif pour substituer aux anciens rapports de subordination des liens d'interdépendance et de complémentarité. D'une certaine façon, l'engagement militaire des anciens *maccube* peut être comparé au *cootiigu* (rachat), qui, au Fuuta Tooro, permet à l'esclave de se libérer.

Au Fuladu, en plus de sa libération, l'esclave accède désormais au pouvoir, avec toutes les prérogatives et tous les honneurs qui lui sont liés. Dès lors, les

<sup>1</sup> Oumar Balde alias Oumar Mamboua (ancien chef de canton), Dioulacolon, le 02/02/96.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet la thèse de Yaya Wane, 1966, p. 104 et suiv.

<sup>3</sup> Pour comparer voir l'article de Christine Hardung : "Ni vraiment Peul, ni vraiment Baatombu". *Le conflit identitaire des Gando*, in T. Bierschenk et P.- Y. Le Meur (éds) : *Trajectoires Peules du Bénin*, Op.- Cit.

<sup>4</sup> Yacouba Bâ, Oourossogui, le 11/12/94.

esclaves, travaillant pour leurs maîtres dans l'agriculture, l'élevage et les autres travaux domestiques, changent d'activité. La guerre devient un métier et un moyen d'enrichissement et, du même coup, d'affranchissement. Le pays vit au rythme des expéditions militaires. De ces opérations sont ramenés des prisonniers qui à leur tour deviennent des esclaves. L'esclave, à son tour, fait des esclaves; il se libère et devient maître à double titre : en asservissant et en dirigeant le pays aux dépens des *rimbe* que leur défiance à l'égard de la guerre a relégués au second plan. Ces changements dans le statut et les attributs sont à l'origine d'une mutation profonde de la condition du *maccudo*.

Dès lors s'instaure une distinction entre *maccudo* et *jiyaado* :

- le *maccudo* c'est celui qui a été acheté (*coodaado* de *soode* : acheter) et/ou fait prisonnier (*nangaado* de *nangeede* : pris) (Hawkins 1981 : 40) lors d'une guerre (*konu*)<sup>1</sup> ou qui, par peur d'être vendu, est venu se réfugier auprès d'une famille influente<sup>2</sup>. La pauvreté semble avoir été aussi une cause d'asservissement car nombre d'individus sont venus, de leur propre gré, se mettre sous la "protection économique" d'un riche noble<sup>3</sup>.

Arraché de son milieu et transplanté dans un autre avec un statut inférieur à celui qu'il avait dans sa société d'origine, l'esclave est utilisé sous la contrainte et sans son avis. Il doit être disponible à tout moment et en toutes circonstances et pour toute activité que son maître lui assigne. C'est un "outil", un objet<sup>4</sup> .... Le *maccudo* effectuait tous les travaux pénibles que son maître prétendait ne pas pouvoir exécuter. De la Roncière le constate : "... *Les serviteurs ou captifs ne sont pas considérés, et doivent assurer tous les gros travaux, toutes les grosses fatigues*<sup>5</sup>".

- le *jiyaado*, qualificatif mieux toléré que celui de *maccudo*, a été semble-t-il, adopté au temps d'Alfa Moolo pour désigner les anciens *maccube* libérés. En effet, les *maccube* recouvrèrent leur liberté et ne furent plus attachés à leurs anciens maîtres que par des sentiments et non par soumission et subordination. Le terme de *maccudo* fut remplacé progressivement par celui de *jiyaado* qui prit une nouvelle acception qui ne recouvre plus l'idée de servir. Longtemps marginalisé, l'ancien *maccudo* acquit une autre personnalité et devint un

<sup>1</sup> Les toucouleurs du Fuuta Tooro parlent de *dahaado* pour désigner ceux qui ont été capturés lors des guerres. D'ailleurs un adage populaire dit : *dahaado laaba konu* ("Celui qui a été capturé lors d'une guerre est le seul habilité à la raconter").

<sup>2</sup> *Moolido* de *moolaade* ou bien *nakiido* de *nakaade* : se réfugier.

<sup>3</sup> Quelques informateurs disent : *mo burma nayye (jawdi) fop cora e less mum* ("Celui qui possède plus de vaches (richesse) que toi; tu te réfugies auprès de lui").

<sup>4</sup> *Kuutorgal* de *huutoraade* : utiliser, user.

<sup>5</sup> A.N.S, 1G330. Coutumes du Sénégal, 1907. Coutumes Peulhes, par De La Roncière (Ch.), p. 3.

personnage clé sur l'échiquier économique, politique et social. D'esclave il devint guerrier, libéra son pays et son maître et, du même coup se libéra lui-même.

Cette distinction est révélatrice d'une situation originale consistant à vouloir se donner une nouvelle identité. Notons qu'au début de nos enquêtes sur cette question; nous n'avions pas perçu la nuance entre les deux termes, *maccudo* et *jiyaado* et surtout nous n'avions pas apprécié correctement le contenu du vocable *jiyaado*. Nous pensions qu'il pouvait, tout simplement, s'agir d'un glissement de sens dans la mesure où, au Fuuta Tooro, les vocables *jiyaado* et *maccudo* renvoient à un seul et même statut et ont la même connotation. Au Fuladu, au contraire, les termes ne se recouvrent pas et permettent de suivre l'évolution du statut servile. Pour pouvoir s'affirmer Peul, le *maccudo* avait besoin de s'inventer une identité propre, traduisant mieux sa place dans la société et sa personnalité nouvelle. Il s'affirme donc Peul à part entière. Dès la lutte de libération, les *jiyaabe* voulaient devenir ce à quoi ils aspiraient : des *Fulbe* dans le plein sens du terme. Ceci exprime clairement leur désir d'indépendance par rapport à leurs anciens maîtres et surtout leur volonté de retrouver leur dignité d'homme.

Les conditions de rachat de la liberté (*cootogol*, de *sootaade*) étaient très lourdes pour un individu déshumanisé et qui ne pouvait rien posséder en propre. Elles rappelaient constamment l'infériorité de l'esclave et renforçaient du même coup l'autorité du maître. Le *maccudo* restait dépendant de son maître jusqu'à sa mort. Les rapports d'exploitation qui le liaient à ce dernier participaient d'une manière décisive à son aliénation. Mais l'augmentation en nombre des esclaves, leurs conditions de vie marquées par une double oppression et la sédentarisation progressive des pasteurs auxquels ils étaient liés ont conduit à la naissance d'une conscience de classe. La première manifestation, et la plus spectaculaire, fut le recours aux armes et la constitution d'une armée pour, à la fois, s'émanciper du joug mandingue et s'affranchir de la tutelle de maîtres plus soucieux de conserver leurs biens, objet de ponction continue, que leur indépendance. Cette conscience se renforça jusqu'à devenir un moyen de consolidation des rapports entre *jiyaabe*.

Alfa Moolo est le véritable initiateur de la libération des anciens *maccube* du Fuladu. Son fils Musaa Moolo continua son oeuvre, même s'il s'est attaché les services de nombreux esclaves parmi lesquels des eunuques (*aynakoobe*, sing.

*gaynaako* : berger) chargés de surveiller ses femmes<sup>1</sup> . Les mutations vont se poursuivre sous la colonisation et se renforcer avec la consolidation de la pratique de l'Islam à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Alfa mourut entre 1880 et 1881 à Dandou<sup>2</sup> après avoir élargi son royaume, en laissant à ses descendants un pays mal organisé sur le plan économique, politique et social.

## **E) - Musaa Moolo et la tentative de consolidation du pouvoir**

### **1)- Luites de succession et avènement de Musaa Moolo**

A sa mort Alfa Moolo laissa le pays à ses deux fils Dikoori Kumba<sup>3</sup> , Musaa Moolo et à son frère Bakari Demba qui reprit la direction des opérations de guerre. De nombreux informateurs affirment que Musaa Moolo avait commencé à s'exercer "au métier" de la guerre avant la disparition de son père<sup>4</sup> . Il est attesté qu'il participa à la guerre contre Fodé Kaba Dumbia en 1878. A la disparition de son père, Musaa Moolo se retire à N'dorna (De La Roncière 1903 : 7).

Les Peuls ayant calqué la majeure partie de leur organisation économique, sociale et politique sur leurs anciens suzerains "*ont adopté la tradition mandingue, qui voulait que quand un roi meurt le pays se met en deuil pendant un an. Après le deuil d'un an, et toujours selon la tradition mandingue, le conseil des anciens intronisa Bakary Demba l'oncle*"<sup>5</sup> . Après le deuil, une querelle de succession s'ouvrit entre les différents prétendants.

Le fils ne devait hériter des prérogatives de son père que "par défaut"; que si celui-ci n'avait pas de frère. Ainsi le trône revenait de droit à Bakary Demba, le frère d'Alfa Moolo Balde et oncle de Musaa Moolo. Pendant l'année de deuil, Bakary Demba exerça le pouvoir et eut même à repousser plusieurs attaques. En 1881 il mena une expédition contre le Kolla révolté puis une autre dans le Sankolla pour venir à bout de chefs de provinces nobles qui contestaient la légitimité du pouvoir central. Plusieurs provinces périphériques avaient la ferme volonté de se détacher du Fuladu à la disparition d'Alfa Moolo Balde.

<sup>1</sup> Demba Balde, N'dorna. Presque tous nos informateurs affirment la même chose.

<sup>2</sup> C'est en ce lieu que Al hajji Umar Taal et Alfa Moolo se séparèrent. Une version orale soutient qu'au moment où le marabout toucouleur quittait Alfa Moolo, il lui recommandait de venir mourir en ce lieu où ils se rencontreront le jour de la résurrection.

<sup>3</sup> Il est présenté comme un fils adoptif d'Alfa Moolo.

<sup>4</sup> Mamadou Balde (Kolda 10/12/97) affirme qu'il participa activement au siège de Boguel.

<sup>5</sup> Yéro Pira Balde, op.-cit.

En plus, cette période est marquée par des luttes permanentes pour mater les différents soulèvements mandingues. La force et l'organisation de l'armée peule étaient supérieures. Moins d'une année après ces conflits, Musaa Moolo comprit que Bakary Demba avait pris une trajectoire contraire à celle tracée par son père. Il lui reprochait, entre autres, d'avoir ramené le paganisme dans le pays. Ceci n'était en fait qu'un prétexte fallacieux brandi par Musaa Moolo afin de s'élever contre ce qu'il considérait comme une "usurpation" de pouvoir. Il se considérait comme le seul héritier légitime de son père. Selon un témoignage rapporté par J. B. Hawkins, Alfa Moolo souhaitait que son fils Musaa Moolo accédât au trône après sa mort. C'est ainsi soutient-elle : "*Alfa left his wife and cattle to Bakary Demba, while Musa Molo was to receive the rest of his property and the throne*" (1981 : 212).

Quelques années plus tard, Musaa se sent menacé aussi bien par son oncle et son frère que par les Almamy du Fuuta Jaloo qui considèrent le Fuladu comme l'une de leurs lointaines provinces<sup>1</sup>. Dès lors s'ouvre une guerre fratricide entre les deux frères. L'une des solutions qui lui restait, était de chercher un allié "sûr" pour se protéger contre ces ennemis potentiels. Le 3 novembre 1883, les Français établis depuis quelques années à Sédhiou signent un traité de protectorat avec Musaa Moolo<sup>2</sup>. Avec l'appui des Français, Musaa attaque Dikoori, qui se retire dans son sanie<sup>3</sup>. Malgré la présence de la compagnie, il ne peut venir à bout de ce dernier. Usant de ses astuces, il le trompe en lui demandant de venir signer la paix. Pendant qu'ils discutent des modalités de celle-ci, Musaa envoie son armée détruire le sanie de Dikoori, qui s'enfuit pour se réfugier à Pata. Quelques temps après, il le fit assassiner. Musaa regretta la mort de son frère. En effet, comme le souligne Patience Sonko Godwin : "*Musa Molloh was much aggrieved when he heard of his death as he had given instructions that he should not be killed*" (1995 : 71). Cette information est corroborée par les témoignages oraux. Quant à son oncle, Bakari Demba, ne trouva son salut que dans la fuite vers la Gambie sous administration Britannique. En éliminant ses rivaux, Musaa Moolo régna sans partage par la force et le sang. Il se battit une résidence à Hamdallahi<sup>4</sup> et transforma le tata de Ndorna en "résidence d'été". Puis s'attaqua à la difficile tâche d'organisation du territoire dont il venait d'hériter.

<sup>1</sup> A.N.S, 4B74 Correspondance du lieutenant-gouverneur par intérim Cléret au gouverneur, 7 juin 1883.

<sup>2</sup> Voir la seconde partie de ce travail.

<sup>3</sup> Le sanie est une fortification faite avec du bois mort.

<sup>4</sup> Aujourd'hui encore leurs ruines marquent de leurs empreintes l'histoire tumultueuse de cette partie du Sénégal (voir photos en annexe, p. 244).

## 2)- Musaa Moolo : homme de guerre, homme de pouvoir

Musaa Moolo est né, semble-t-il, entre 1845 et 1846. Selon la tradition orale lors du passage du "prophète" toucouleur, Kumba Wudde était enceinte. Al hajji Umar Taal avait prédit la naissance d'un garçon qui dirigerait le pays après la disparition de son père. Il avait même recommandé à Alfa Moolo de l'appeler Musaa. Musaa Moolo est resté dans l'imaginaire populaire comme un grand homme d'armée en perpétuel guerre contre les "provinces rebelles" et contre les chefs traditionnels d'une Casamance prise dans les tourments de la concurrence internationale. Rien ne résume mieux cette image de guerrier que cette chanson populaire recueillie auprès de l'un de nos informateurs :

*Bala manta kayra*  
*Bala waddi ciile mbeeli*  
*Bala jipii ciile mbeeli*  
*Oon wonii bala Musaa*<sup>1</sup>  
 Bala manta kayra,  
 Bala enfourcha son cheval<sup>2</sup>  
 Les charognards planèrent  
 Bala descendit de son cheval  
 Les charognards planèrent,  
 C'est celui-là Bala Musaa.

L'image de Musaa est liée à la guerre et à son cortège macabre. Au-delà de cette image, la chanson populaire permet de comprendre que la situation était tendue en ce siècle finissant où des recompositions territoriales et des "reconversions ethniques" s'opéraient dans toute la région. Musaa Moolo est présenté comme un homme en perpétuelle guerre contre les provinces rebelles de son vaste royaume. Mais dès qu'il accepte de signer le traité de protectorat, il devient le "soldat de la France", armé et soutenu par elle. Musaa Moolo devient un élément central et indispensable dans le dispositif politique de la France en Haute Casamance. Toutes les expéditions qu'il aura à mener obtiendront

<sup>1</sup> Version recueillie auprès de Demba Balde de N'dorna. Une autre version dit ceci :

*Bala waddo*  
*Nage nangee*

Ceci signifie littéralement : "*Quand Musaa enfourche son cheval, le soleil s'éclipse*". Cette image renvoie à l'importance de son armée qui après son passage soulève un important nuage de poussière qui joue un rôle "d'effet de serre". Mamadou Balde (Kolda, le 10/12/97).

<sup>2</sup> Le cheval de Musaa est appelé *Tibbere bassi*, *tibbere* signifiant tas et *bassi* est une variété de mil cultivée encore aujourd'hui par les populations. Il paraît que son cheval se nourrissait exclusivement de mil.

l'adhésion de ses "alliés". Sa personnalité se façonne et se modèle en fonction de ses intérêts et de ceux de ses "alliés".

### 3)- Les tentatives de centralisation du pouvoir

Un début d'unification du pays avait été tenté par Alfa Moolo Balde, l'initiateur de la révolte contre la domination mandingue. Ayant obtenu l'aide du Bundu, de l'enclave toucouleur du Kabada et du Fuuta Jaloo, les Peuls du Firdou avaient réussi à lever le joug mandingue et accéder à leur indépendance. À l'image des autres États Peuls de la sous-région, le Fuladu, sous le couvert de l'Islam, voulut mener des campagnes d'expansion au-delà de ses frontières "naturelles".

Musaa Moolo dont la tradition a retenu les faits d'armes et les exactions contre les populations, a été un continuateur digne de l'oeuvre entreprise par son père caractérisée par : l'élargissement du royaume et la tentative de centralisation du pouvoir. Même si l'on doit prendre avec beaucoup de circonspection les allégations et témoignages des administrateurs coloniaux, force nous est de reconnaître que Musaa Moolo entretenait la terreur pour maintenir le Fuladu sous son autorité<sup>1</sup>. Néanmoins, on lui doit la consolidation du pouvoir peul et l'extension du royaume en Gambie et en Guinée Bissau.

Dans son historique du Fuladu, De La Roncière souligne que Musaa Moolo : *"Laissant de côté ses frères et ses oncles, ne s'occupe que des provinces placées au sud du Firdou, où de nombreux Peulhs libres, installés sous l'autorité des chefs qu'ils ont choisis, refusent de lui obéir"* (1903 : 8). Que ce soit Alfa Moolo, Bakary Demba ou Musaa Moolo, tous eurent à faire face aux conflits provoqués par l'insoumission des Peuls *rimbe*.

La rébellion la plus importante à laquelle Alfa Moolo et Musaa devaient faire face était celle dirigée par Nbuku Niapa<sup>2</sup> chef de la province du Kanadu. Cette révolte après celle de Samba Egge semble être la plus révélatrice du malaise social qui secouait le royaume du Fuladu. Après la disparition de Alfa Moolo, Nbuku Niapa en profita pour refuser de payer les taxes annuelles au pouvoir central et refusa de fournir des contingents pour combattre auprès de l'armée de Musaa (Hawkins 1981 : 210-211). Que ce soit Alfa Moolo ou son fils Musaa, tous les deux ne souhaitaient pas perdre le contrôle de cette province. Comme

<sup>1</sup> Tous nos informateurs reviennent sur les exactions commises par Musaa Moolo.

<sup>2</sup> Information recueillie auprès de Thierno Mamadou Balde petit fils de Musaa Moolo rencontré à Yéro Biri Kunda (Gambie) le 23/03/98.

le souligne J. B. Hawkins : "*Controlling Kanadu meant receiving the taxes and tributes exacted from traders from various parts of Fuladu and neighboring regions who brought their goods to the Geba market*" (1981 : 221). Ceci nous permet de soutenir, qu'au-delà de la rivalité entre les deux classes sociales, que la lutte avait des soubassements économiques. Alfa Moolo comme Musaa avaient peur que Nbuku Niapa n'entraîne derrière lui les autres *rimbe* des provinces du Kolla et du Sankolla qui vivaient mal cette suprématie des *jiyaabe*. Un mouvement unitaire des *rimbe* pouvait être redoutable pour le pouvoir central et entraîner une guerre civile qui embraserait toute la région. Musaa opta au début de son règne pour des attaques ponctuelles afin affaiblir Nbuku Niapa et anéantir la rébellion. Mais les autorités portugaises avaient compris qu'elles pouvaient largement profiter de ce clivage entre *rimbe* et *jiyaabe* pour assouvir leurs desseins coloniaux et détourner Musaa et du même coup les Français de la Guinée Portugaise. Musaa était considéré comme "un agent" des intérêts Français en Haute Casamance et au-delà en Gambie et en Guinée Portugaise. C'est ainsi que la connivence entre les *rimbe* et les colons Portugais annihilèrent ses visées expansionnistes. Dès la signature du traité de protectorat de 1883, le roi du Fuladu ne pouvait plus intervenir en Territoire Portugais sans en référer à l'autorité coloniale.

En réprimant toute velléité d'indépendance et de rébellion, Musaa Moolo mit en place une armée solide et réputée qui fut sollicitée à plusieurs reprises par ses "alliés" Français. En effet, il combattit les différents marabouts réformateurs qui avaient pris les armes pour freiner l'avancée des Européens dans cette contrée. Musaa Moolo avait fait ses preuves de guerrier auprès de son père puis de son oncle et entra dans la légende des expéditions guerrières interminables qui lui permettront de consolider son pouvoir et de devenir l'un des "plus puissants" rois de la région. Il participa avec la coalition Franco-Anglaise à l'anéantissement de tous les chefs musulmans.

Le règne de Musaa Moolo fut à l'origine d'un départ massif de populations vers la Gambie, la Guinée Bissau et d'autres territoires où régnait la paix. Parmi celles-ci on notait aussi bien des *rimbe* que d'anciens *maccube* désabusés. Quelques informateurs d'origine servile n'hésitent pas à dire que Musaa Moolo n'a pas poursuivi l'oeuvre de libération des esclaves initiée par son père<sup>1</sup>.

Musaa Moolo allait d'abord chercher à consolider son pouvoir dans les différentes provinces "rebelles" et poursuivre l'oeuvre de conquête en tentant

---

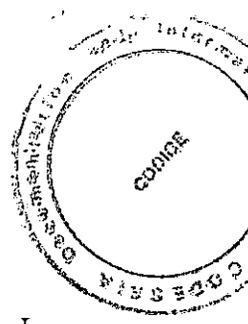
<sup>1</sup> Nfaly Diao, Thiara, le 23/03/96.

d'incorporer de nouveaux territoires ce qui allait poser des problèmes pour le contrôle effectif du royaume. Le Fuladu avait, presque, épousé les mêmes limites territoriales que celles du royaume mandingue du Gaabu. Il est extrêmement difficile de retracer les limites exactes du royaume du Fuladu car il était en reconstruction permanente du fait des guerres qu'il livrait aux différentes provinces. D'après le traité de 1883, Musaa Moolo contrôlait les territoires suivants : "*Dioko, Farinke, Bougobo, Farbantang, Karosi, Makana, Kanadou, Mansonna, Dialdon, Konoro, Sotoma, Balethe, Badari, Mani, Taïcounda, les terres de Fodé Kaba, Bangdon, Bassound et Korbaly*".

Ce territoire était riche. On trouvait facilement des produits de tout genre : l'arachide, le caoutchouc, le cuir, la cire d'abeille, l'ivoire et le coton... Ces différents produits étaient acheminés en Gambie (Bathurst et Georgetown), en Guinée portugaise (Geba et Farim) et dans une moindre mesure au comptoir Français de Sédhiou. Les Européens et les pouvoirs locaux cherchaient à incorporer dans leur aire d'influence respective les grands pôles de commerce de la région. Toute l'effervescence qui caractérisait la région en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle était liée à cette situation.

A partir de l'avènement de Musaa Moolo le pouvoir central est exercé et imposé par la violence et la terreur militaire. Les engagements militaires ressemblent à des "expéditions punitives" et de remise à l'ordre qui causent plus de préjudices qu'elles ne résolvent les problèmes d'un État fragilisé dès sa naissance par ses contradictions internes. Ce mode d'exercice de souveraineté est coûteux pour un pouvoir considéré comme "illégitime". Son détenteur l'ayant souillé par le sang et surtout étant considéré comme non habilité à l'exercer à cause de son origine sociale. Ces deux facteurs produisent, nécessairement, une contestation interne violente de la part des détracteurs nobles qui se sentent marginalisés par rapport à l'exercice du pouvoir central. Ils pensent, encouragés en cela par le Fùuta Jaloo, que la direction du pays leur a été ravie par les *jiyaabe*.

L'histoire du Fuladu est rythmée par des luttes incessantes qui ont pour toile de fond l'extension du royaume et "l'extinction" des velléités "sécessionnistes" des nobles. Un début d'unification du royaume avait été tenté par Alfa Moolo Balde, mais celle-ci n'était que fragile et répondait certainement à l'engouement que suscitaient les premières victoires sur les Mandingues. Alfa Moolo semblait faire l'unanimité autour de sa personne et ne sévissait pas sur les populations, mais il s'occupa durant tout son règne à étendre son royaume et soumettre ou éliminer les poches de résistances mandingues.



#### 4)- Le royaume à la veille de la pénétration coloniale

Le pouvoir politique était calqué sur celui du royaume gaabunke défunt. La caractéristique fondamentale de ce pouvoir était sa forte "décentralisation". Chaque province était dirigée par une famille riche qui pouvait entretenir une importante armée et sa suite. Elle devait, en plus de son pouvoir purement économique, avoir une influence locale importante pour jouir d'une notoriété auprès du pouvoir central. Couramment les familles régnantes faisaient venir des parents et alliés dans le territoire qu'elles administraient. Cette stratégie leur permettait de renforcer non seulement, leur pouvoir politique, mais aussi le poids démographique de leurs villages de commandement. Chaque unité politique (*leydi*) rassemblait un certain nombre de villages et de familles ayant dans la plus part du temps des liens de parenté très poussés. L'autorité d'un chef (*jaraf*) n'était reconnue qu'à travers le nombre d'individus qu'il pouvait rassembler autour de sa famille et de sa personne.

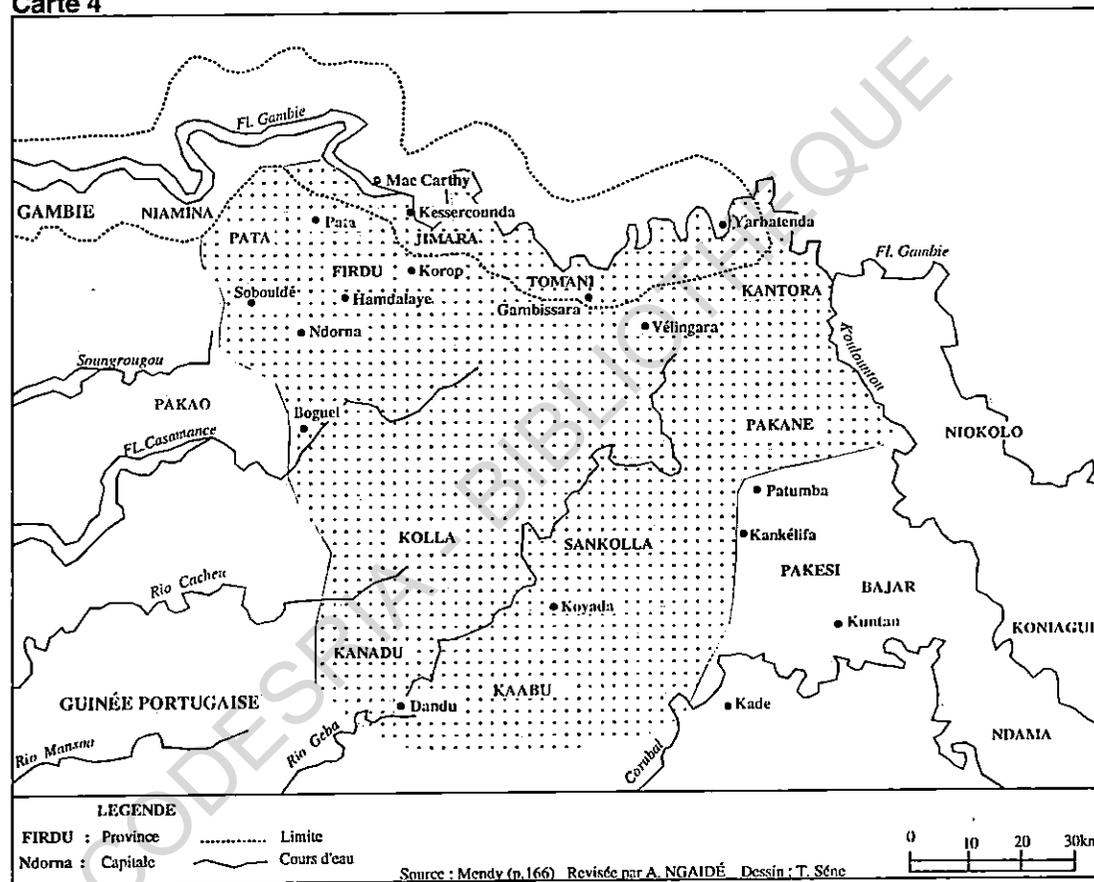
Ainsi, l'organisation se caractérise par une "indépendance relative" des provinces assortie de prestations permanentes de la part des chefs et des habitants de la province : la contribution en hommes, en vivres et le partage du butin obtenu dans les expéditions guerrières. En effet les chefs de province étaient tenus de recruter des armées dans leurs régions de commandement (Faal 1991 : 79). Cette forme de pouvoir donne libre cours aux chefs de provinces riches qui pouvaient entretenir une armée forte et solide et en même temps capables de conduire des révoltes contre le pouvoir central. Cette "liberté" apparente est à l'origine de la faiblesse qui caractérise le royaume, chaque chef de *leydi* se sentait autonome par rapport au pouvoir central. Étant donné les clivages entre *rimbe* et *jiyaabe*, les chefs des *leydi rimbe* se considéraient insoumis et revendiquaient parfois même une condescendance injustifiée sur le pouvoir central. Ce conflit structurel entraîne une "fracture" entre le pouvoir central et le pouvoir provincial. Ceci explique, en partie, les velléités d'indépendance des chefs des provinces du Kolla, du Sankolla et du Kanadu situées en Guinée portugaise et les contestations internes.

Alfa Moolo avait recouru à la stratégie d'alliance avec les *rimbe* pour consolider son pouvoir économique et social. J. B. Hawkins souligne : "... Alfa Moolo placed Fulbe-ribe in the position of authority in the provinces because of their wealth and their ability to provide for large armies" (1981 : 220). Musaa Moolo comme son père avait octroyé de larges espaces de pâture aux Peuls nobles possesseurs de grands troupeaux. Il est certain que Musaa recevait des cadeaux pour l'utilisation de ces zones de parcours. Musaa Moolo

comme son père avaient agi de la même manière que leurs anciens suzerains mandingues.

Cette organisation faisait apparaître chaque province comme indépendante l'une de l'autre malgré les différents liens qui les unissaient. Ce manque de cohésion fut l'un des éléments fondamentaux qui rendit difficile toute tentative d'organisation du royaume autour d'un noyau central fort qui aurait pu coordonner et administrer une structure commune sous forme fédérale. Le pouvoir central n'avait pas une emprise réelle sur les provinces du royaume. Ce qui limita les possibilités d'organisation de cet ensemble "hétérogène" - mal unifié politiquement, socialement et convoité par plusieurs puissances. Le sentiment d'appartenir à une même entité territoriale et "ethnique" avait été miné par la rivalité entre *rimbe* et *jiyaabe*. Celle-ci entrava la naissance d'une cohésion forte entre les différents membres de la société et la formation d'un royaume solide qui aurait pu faire face à sa dislocation et à son occupation définitive par les Français. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le royaume devait faire face aux Européens dont la présence commençait à peser d'une manière outrancière sur toute la Casamance.

Carte 4



LE FULADU EN 1881

102

**Deuxième partie :**  
**La présence française en Haute  
Casamance.**

CODESRI BIBLIOTHEQUE

## **Chapitre I :** **De la politique de protectorat à la conquête définitive du Fuladu.**

Rien ne révèle mieux la progression coloniale au Fuladu que l'analyse des rapports entre Musaa Moolo et la colonie. Si nous avons choisi cet angle d'observation c'est pour mieux rendre compte d'une situation particulièrement intéressante : la confrontation de deux logiques de pouvoir dont les objectifs, les desseins et les stratégies sont contradictoires. Le caractère tardif de la conquête du Fuladu est dû à plusieurs facteurs dont les difficultés de navigation sur le fleuve Casamance et l'existence de forêts vierges difficilement pénétrables. Notons qu'à la même période, la France était préoccupée par la consolidation de son assise sur le fleuve Sénégal, la lutte contre Al hajji Umar Taal, les différents marabouts de la Sénégambie, les peuples de la Basse Casamance et la consolidation de la culture de l'arachide dans les régions centrales de la colonie du Sénégal. La dispersion des forces sur plusieurs fronts ne pouvait qu'occasionner un retard dans la progression coloniale en Haute Casamance.

Nous nous dispenserons de retracer dans les détails ce qui se passa entre la colonie et le Fuladu. Ce faisant nous esquisserons une fresque qui nous permettra de mettre en exergue les tâtonnements coloniaux, le jeu double de Musaa Moolo et l'inauguration d'une politique de coercition qui achève la conquête coloniale du Fuladu.

### **A) - D'une timide installation au renforcement des relations avec les peuples de l'arrière-pays**

**1)- Au départ, c'était Sédhiou et ses environs immédiats : comptoir commercial ou poste militaire?**

Le poste de Sédhiou est fondé en 1838 après la signature d'un traité entre le Gouverneur de Gorée et "*les chefs du Boudhié*". La France "*obtenait, en toute propriété une surface de terrain de 250 mètres de longueur sur 100 mètres de largeur moyennant une coutume annuelle de 39 barres ou 195 francs*"<sup>1</sup>. A partir de 1843, les populations soninké se soulèvent contre cette présence et pillent les traitants Français établis dans les voisinages du fort. Six ans après, les

<sup>1</sup> A.N.S, 1G193 Notice historique du poste de Sédhiou (de 1894) 1838 à 1883 par M. Adam 1894.

Français détruisent les villages soninké en guise de représailles des actes de pillage. Le Capitaine en charge du commandement de Sédhiou renvoie du Boudhié les soninké et met à leur place des Mandingues et "... *par acte du 25 mai 1849, déclare le Boudhié territoire français...*<sup>1</sup>". Le Gouverneur n'approuvera pas l'acte. Il remplace le commandant et charge son successeur de passer un nouveau traité avec les soninké. Ce dernier est signé le 4 février 1850. Il "*plaçait les habitants du Boudhié et leurs propriétés sous la protection et l'autorité de la France...*"<sup>2</sup>. Les premières années d'occupation ne permettent pas à la France, malgré les traités, d'avoir une emprise réelle sur la région et sur les populations. Le pouvoir de la colonie ne s'affirme que sur le village de Sédhiou et ses environs immédiats. Pour manifester leur mécontentement et leur hostilité à toute installation définitive, les populations continuent de piller les traitants. Faute d'armes et de soldats, l'État colonial ne peut que difficilement réprimer ce qu'il considère comme des "actes de vandalisme". Les populations jugent que : "*les demeures et les entrepôts en dur étaient susceptibles de servir de base d'agression ou de défense : par leurs caractéristiques et leur efficacité, ils étaient contraires à l'expression de la souveraineté*" (Diouf 1990 : 119).

Dans le bas et le haut fleuve Casamance, les populations indigènes continuent, par des actions ponctuelles et sporadiques, de s'attaquer aux embarcations. Les "pillards" exigent le paiement de droits de passage et demandent un traitement de faveur pour tous les produits commercialisés par les traitants. Les tentatives de construction de postes de contrôle dans le Pakao se heurtent au refus et à l'hostilité des Mandingues. L'auteur de la monographie de Sédhiou affirme que l'impuissance "*à réprimer ces prétentions d'indépendance peuvent abaisser beaucoup (leur) prestige...*"<sup>3</sup>.

Sédhiou devient un élément central dans le commerce et constitue l'un des premiers jalons dans la pénétration en Haute Casamance, mais à partir des années 1856-1861 les activités commerciales ne donnent pas les résultats escomptés. Le gouvernement encourage la culture du coton, mais les populations refusent en évoquant les difficultés d'écoulement du produit. Le commerce français ne souffre pas seulement des attaques répétées des populations locales, mais aussi de la concurrence anglaise. Quelques années plus tard, les autorités coloniales constatent l'échec commercial de Sédhiou.

---

<sup>1</sup> A.N.S, 1G193, Op.Cit.

<sup>2</sup> A.N.S, 1G193, Op.Cit.

<sup>3</sup> A.N.S, 1G193, Op.Cit.

Bernard Schnapper soutient : "*Sédhiou végétait car le poste n'avait pas de ressource propre et ne permettait même pas d'écarter du pays les traitants anglais qui périodiquement venaient visiter le village ou remonter la Casamance*" (1961 : 232). Sédhiou joue, dès lors, un double rôle de rempart contre les attaques des indigènes et de comptoir commercial. L'exploration coloniale ne se résumait qu'à une simple affaire commerciale, une entreprise mercantile intégrée au grand commerce atlantique. Dans l'esprit de l'État colonial, le commerce a pour vocation d'aider l'ensemble de l'entreprise coloniale "*car c'est par lui et pour lui que l'Oeuvre de civilisation portera ses fruits...<sup>1</sup>*". Pour se développer, ce commerce a besoin de garanties telle que la sécurité. Ceci explique en partie la naissance des comptoirs commerciaux et la construction des forts pour les défendre contre les vellétés indigènes. L'État colonial se rend vite à l'évidence qu'un simple comptoir ne peut assurer la quiétude pour la réussite du commerce. Pour le cas précis de Sédhiou, la vocation militaire l'emporte sur celle de comptoir purement commercial.

## 2)- Enjeux économiques et politiques en Haute Casamance

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle est dominée en Afrique de l'Ouest par deux phénomènes liés organiquement : la recrudescence des mouvements islamiques et la violence qui accompagne leur répression. La machine coloniale avec tous ses moyens de destruction avance avec fougue et écrase toutes les vellétés de résistance. La collaboration de certains chefs locaux est, très souvent, déterminante dans l'élimination de tel ou de tel autre résistant. Toujours est-il que le résultat final est la production de la violence, de la désolation et de la terreur. L'objectif inavoué est d'instaurer la méfiance et, du même coup, anéantir toute forme de défiance de la part de personnes qualifiées, très souvent, d'égarées. Ces objectifs sont toujours atteints avec succès. Il faut, pour la puissance coloniale, montrer aux populations que la force est toujours là pour dissuader et châtier ceux qui souhaitent se soulever contre la présence européenne. Ainsi apparaît l'articulation entre les intimidations, la production permanente de la violence et les tentatives de dissuasion.

Le règlement à l'amiable des contradictions territoriales entre les trois puissances coloniales présentes dans cette région de l'Afrique de l'Ouest s'imposait. A cette époque la situation des Anglais et des Portugais est plus confortable que celle des Français, car les régions qu'ils contrôlent sont plus dynamiques sur le plan économique. Les produits agricoles et les différents

---

<sup>1</sup> A.N.S, 1G193, Op.Cit.

articles de commerce sont soit acheminés à Bathurst (en Gambie) soit en Guinée Portugaise et plus précisément dans les provinces du Geba et du Farim. Les Français ont, néanmoins, réussi à se tailler une place importante dans le contrôle de ce commerce. Des traitants Français établis dans ces deux contrées exercent un commerce lucratif (Mendy 1994 : 205-206).

Des chefs comme Musaa Moolo ont très tôt mesuré l'importance du contrôle des routes commerciales et des différents points de vente. J. B. Hawkins souligne l'enjeu que constitue, pour le Fuladu, le contrôle des provinces situées en Territoire Portugais : "*Controlling the Kanadu meant receiving the taxes and tributes exacted from traders from various parts of Fuladu and neighboring regions who brought their goods to the Geba market. The leaders of Fuladu wanted to maintain control of the source of income*" (1981 : 221). Les enjeux économiques de la région n'intéressent pas seulement les puissances coloniales, mais aussi les royaumes locaux à l'image du Fuladu.

Le territoire du Fuladu est riche et l'arachide commence à prendre une importance réelle en même temps que d'autres produits comme le maïs, les cuirs, la cire d'abeille, les plumes etc... L'enjeu principal pour ces puissances coloniales est de contrôler les différents centres commerciaux afin de les intégrer dans leurs aires respectives (Mendy 1994 : 117-121). Le contrôle des zones d'échange ne signifie pas seulement l'imposition de règles commerciales strictes mais aussi une mise en place de taxes permettant d'exercer un suivi plus étroit des populations et des productions commercialisables. Les taxes et les tributs attachés à cette activité sont aussi une source de revenus non négligeable. S'attacher les chefs locaux et à travers eux les populations indigènes de ces territoires apparaît comme le seul moyen pour parvenir à la maîtrise de ces royaumes.

La pénétration coloniale n'a pas été seulement conduite de main de fer, mais aussi par des moyens juridiques dont l'interprétation a occasionné de multiples conflits entre les chefs locaux et l'administration coloniale. La signature des différents traités entre Musaa Moolo et les Français répond à ce cadre bien précis. Bien avant lui, son père avait noué des relations avec la puissance coloniale<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> A.N.S, 1G 328. Cercle de Casamance. Notice sur la Casamance, Labretoigne du Mazel 1906.

### 3)- L'activité commerciale du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle

L'exploration de l'Afrique est sous-tendue par le développement du commerce international. Les nations européennes cherchent à étendre leurs zones d'influences afin de bénéficier de matières premières à des prix défiant toute concurrence, mais aussi d'écouler les surplus de leurs productions industrielles. Dès lors, une course s'engage et le désir de pénétrer à l'intérieur du continent devient la seule action qui vaille d'être réalisée. Les puissances coloniales n'entendent pas considérer les territoires conquis comme un prolongement de la métropole, mais plutôt comme lieux de manifestation du commerce. Procurer à la métropole les denrées qui lui manquent ou qu'elle ne produit pas et ouvrir à son industrie en développement des débouchés assurés et permanents, tels sont les objectifs des actions coloniales. Il faut aussi libérer la métropole des exigences et contraintes du commerce étranger. Ceci explique pourquoi l'État colonial privilégie les profits immédiats. Rien ne résume mieux cette tendance lourde que le régime qui sera imposé : celui dit de l'Exclusif. Les compagnies de commerce qui s'installent ont un droit régalien sur les territoires occupés, les habitants sont tenus de leur réserver la vente de leurs produits et l'achat des objets manufacturés. Tout ceci vise à préserver les commerçants de la concurrence d'autres métropoles engagées dans la course commerciale. Nous assistons dès lors à la diffusion des cultures de rente et à la circulation des produits européens.

Entre 1830 et 1870, après l'abolition de la traite négrière (1807), l'arachide prend une importance capitale dans les échanges entre Africains et Européens. L'arachide est originaire de l'Amérique du sud et plus précisément du Brésil. Elle a été introduite vers le XVI<sup>e</sup> siècle par les Portugais (Brooks 1975 : 31). Elle fut expérimentée pour la première fois en Gambie anglaise vers les années 1830, dans le nord de la Sierra Léone après 1830, au Sénégal et en Guinée Portugaise vers 1840 (Saint Martin 1989 : 71). Elle devient l'une des denrées les plus importantes dans les productions agricoles et les trafics commerciaux sur les côtes maritimes et en Haute Guinée comme le soutient Brooks (1975 : 30).

Yves Saint Martin affirme que les royaumes de la rive gauche de la Gambie n'ont connu une stabilité, sociale et politique, que par le biais de "*...la culture de l'arachide*" (1989 : 71). Bernard Schnapper abonde dans le même sens quand il soutient : "*La culture de l'arachide bouleversa peut-être plus vite la situation des Rivières du Sud, y compris la Gambie et la Casamance, que celle du Sénégal proprement dit. En dehors de quelques envois antérieurs vers*

*l'Angleterre, les premiers chargements importants d'arachides partirent de Gambie en 1841...*" (1961 : 229). A partir de ce moment, la culture de l'arachide connaît un développement considérable et renforce le commerce et la pression des Européens sur les côtes ouest-africaines. L'arachide est connue au Sénégal depuis longtemps "*mais seulement comme complément à la culture du millet, la principale production. Au cours des années 1840, cependant, surgit en Europe une demande en huile d'arachide : d'une part, on en avait besoin dans la fabrication du savon, car la révolution industrielle avait tari les anciennes sources d'approvisionnement des villes en cendres de bois et en graisse animale, et, d'autre part la ménagère française en avait fait sa principale huile de cuisine*" (Johnson 1991 : 49-50). Elle n'est pas la seule denrée qui intéresse le commerce européen; bien d'autres produits sont acheminés par les caravanes en provenance du Fuuta Jaloo : l'huile de palme, le riz, l'acajou, la cire et l'ivoire<sup>1</sup>. Les revenus tirés de l'exploitation de l'huile de palme et des arachides conduisent les populations de la contrée à s'intéresser davantage à ces deux produits. L'arachide permet à la France de surclasser l'Angleterre dans toute la région qui s'échelonne du Sénégal à la Sierra-Léone.

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les Français contrôlent une partie de ce territoire par le biais de la culture de l'arachide. Cette oléagineuse permet non seulement d'accélérer la conquête des différents territoires, mais aussi la soumission et la stabilisation des populations locales. Boubacar Barry confirme cette idée quand il souligne : "*C'est (...) l'arachide qui attire de plus en plus, au Rio Pongo, les commerçants français déjà solidement établis au Rio Nunez et dans la Mellakore*" (1988 : 236). Plus loin il continue en soutenant que "*... le monopole économique de la France sur la production de l'arachide... explique en grande partie cette mainmise territoriale précoce au détriment des Anglais, établis à Freetown et à Bathurst.*" (1988 : 236).

Cet oléagineux devient le produit tropical le plus prisé par les Français, d'ailleurs son plus grand marché se trouve en France. Cette situation permet aux négociants français ou "sénégalais" de réduire à presque néant l'activité de leurs concurrents anglais partout même en Gambie qui est une possession britannique. Ils réussissent à emporter de la Gambie l'essentiel des productions d'arachides et occupent les 2/3 du commerce extérieur de ce pays. L'arachide change complètement les conditions de la traite du fait qu'elle intéresse le

---

<sup>1</sup> Consulter à ce sujet le travail de Opa Diallo : **Le comptoir de Seeju et le commerce de la Haute Casamance (1837-1903)**, Mémoire de DEA, UCAD, FLSH, Dept d'histoire 1993.

commerce et l'importance des récoltes attire les maisons de commerce métropolitaines dans cette région de l'Afrique de l'ouest.

Brooks donne quelques chiffres représentant les exportations d'arachides entre 1834 à 1851 (1975 : 34). Les chiffres concernent la Gambie, mais ils permettent de suivre l'évolution de l'emprise coloniale dans la Sénégambie méridionale. Cependant pour la Casamance, proprement dite, les premières expériences ne vont être réalisées qu'à partir des années 1852, où les commerçants originaires de la Sierra-Léone et du Sénégal commencent à sillonner toute la région. En plus de leurs activités économiques, ils jouent un rôle diplomatique important entre les chefs locaux et les Européens.

Les bénéfices tirés de l'exploitation de l'arachide achèvent de convaincre les populations locales. L'effervescence née autour du commerce explique, en partie, les luttes intercoloniales qui caractérisent cette période. C'est sur fond de compétitions territoriales que s'engage le commerce européen.

## **B) - Compétitions territoriales et luttes pour la prééminence politique et économique en Haute Casamance**

### **1)- Échec du "troc territorial" et mise en valeur agricole**

Les concurrences territoriales sont nées après le congrès de Berlin de 1885. Dès lors, s'engage un processus de conquête définitive des territoires convoités. L'un des problèmes auxquels la pénétration coloniale a buté en Casamance est la rivalité entre les différentes puissances coloniales, principalement entre la France et la Grande Bretagne. De ces luttes résultent les frontières politiques des futurs États du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée Bissau et de la Guinée.

La Gambie et la Haute Casamance sont encore peu explorées vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Seules les "rives des cours navigables" faisaient l'objet de convoitises. Les possessions se résument, dans la plupart du temps, aux forts et aux comptoirs de commerce situés le plus souvent, sur des zones facilement accessibles et défendables.

A partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'expansion coloniale prend la forme d'acquisitions territoriales. Des efforts sont déployés pour assainir et consolider les relations avec les populations locales et la politique d'ouverture

des marchés et des comptoirs permet aux États coloniaux de développer et surtout d'accélérer leur installation à l'intérieur des territoires conquis. L'idée qui sous-tend cette expansion est d'élargir les limites de leurs aires de domination et d'explorer l'intérieur des terres pour le bénéfice du commerce.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les rivalités franco-britanniques se font sentir, au sud du Sénégal. Les Anglais sont maîtres en Gambie qui, anciennement rattachée à la Sierra-Léone, devient en juin 1843 "*un secteur (...) réservé au commerce anglais*" (Saint-Martin 1989 : 87). Le fleuve se révèle comme l'un des plus facilement navigable dans la région. Il devient l'axe principal du trafic commercial de l'arachide comme il l'a été pour celui des esclaves quelques années auparavant. Bernard Schnapper confirme cette idée en soulignant que : "*...la rivière était devenue un grand marché d'arachides...*" (1961 : 231).

Le rôle de la Gambie dans le commerce des arachides date du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (Mbodj 1992 : 127). Sa culture se développe rapidement dans le territoire britannique : de 1835 à 1848 les fournitures gambiennes passent de 5000 francs à 2. 594. 450 francs. Le fait que le trafic bénéficie exclusivement aux maisons de commerce anglaises (Legrand 1921 : 444) attise la convoitise des Français pour le territoire gambien et son fleuve. Leur objectif est de pouvoir rattacher la Casamance au reste du Sénégal et de pénétrer vers le Sénégal Oriental pour annexer le Fuuta Jaloo. La colonie du Sénégal est consciente du rôle "néfaste" que joue la Gambie dans sa progression au sud du Sénégal. La stratégie française consiste à poursuivre sa politique d'expansion territoriale. Elle annexe tous les territoires situés aux alentours de la Gambie anglaise. Cette politique "d'encerclement" a pour objectif de réduire le territoire britannique au simple fleuve et surtout "d'étouffer" le commerce Anglais. La colonie déclenche à partir de 1866, une série de négociations pour échanger la Gambie contre ses "*établissements de la côte de l'or<sup>1</sup> et du Gabon*" (Schnapper 1961 : 227) et/ou les Nouvelles-Hébrides (Sall 1991 : 21). Les autorités coloniales évoquent l'idée d'une antériorité française en Gambie. Dans une correspondance adressée au commandant de Sédhiou, le gouverneur soutient que les Français sont à l'origine de la fondation des premiers établissements sur les bords de la Gambie à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il souligne : "*Il est important pour l'avenir de notre colonie sénégalaise que la possession de ce cours d'eau soit de nouveau entre nos mains<sup>2</sup> "*.

Les Français attachent un prix inestimable à la place qu'ils doivent avoir dans la région et surtout de la position géostratégique de la Gambie dans la conquête

<sup>1</sup> Grand-Bassam et Assinie.

<sup>2</sup> A.N.S, 13G 371 Le Lieutenant-gouverneur au commandant de Seju, 12 Octobre 1886.

définitive de l'Afrique l'Ouest. En réaction contre cette idée de "troc territorial" les commerçants britanniques exercent sur leur gouvernement des pressions permanentes qui l'obligent à arrêter tout projet d'échange. Appuyés par les députés de la Chambre des Communes, ils insistent sur le maintien de la souveraineté britannique et surtout sur l'ouverture de négociations pour la délimitation de leur territoire respectif.

Pendant ce temps, le commerce de l'arachide décline. Dès 1880, le caoutchouc prend de l'ampleur accélère la conquête de la Moyenne et de la Basse Casamance. La Basse Casamance devient pendant cette période une zone de colonisation et de production de caoutchouc. Ses forêts sont riches et propices à l'exploitation de cette matière première. Plus tard en 1890, une compagnie spéciale est créée afin d'exploiter le caoutchouc pour les besoins des industries européennes. Elle obtient "*le droit d'exploiter pendant cinquante ans les forêts de la rive gauche de la Casamance*" (Barry 1988 : 293). Les industries européennes en pleine expansion demandent de plus en plus cette denrée qui finit par prendre une place centrale dans l'économie de la région. Quelques années plus tard, elle est remplacée par la Compagnie de caoutchouc de Casamance qui commercialise cette matière en plein essor. En moins de dix ans sa production passe de 59 tonnes à 252 tonnes (Barry 1988 : 292). La Casamance dans son ensemble devient un "jardin naturel" duquel sont extraites des matières premières brutes pour les besoins des industries métropolitaines.

A défaut du "troc", Français et Anglais signent une convention de délimitation de leur possession le 10 Août 1889<sup>1</sup>. Les contours de la future Gambie se stabilisent avec le début des délimitations en 1891 de la frontière entre les possessions françaises et anglaises, pour freiner les visées expansionnistes de ces derniers vers la rive méridionale de la Gambie. Un des éléments fondamentaux qu'il faut retenir est certainement les luttes que se livrent les puissances coloniales. Ces luttes ternissent les rapports entre la France, la Grande Bretagne et le Portugal et leurs effets négatifs se répercutent sur l'organisation politique et sociale des Royaumes de la région. Chaque puissance coloniale tente, d'une manière ou d'une autre, d'attirer sur son territoire le maximum de populations afin de développer, et de consolider les acquis économiques et politiques symbolisés par la création des comptoirs de commerce, mais aussi pour capter le maximum de main-d'oeuvre pour la mise en valeur de ces régions sous-peuplées. Relais importants dans la pénétration coloniale, ces comptoirs ne survivent qu'avec une affluence soutenue et permanente des populations. Cependant le Fuladu est mal connu et sa

---

<sup>1</sup> A.N.S, 2B/77 Registre des situations politiques, mars 1889.

population, difficilement maîtrisable, se déplace tout le long de l'année en fonction des conditions climatique, sociale et politique.

Durant cette période les régions centrales de la colonie du Sénégal deviennent les pôles de développement de la culture d'arachide. Elles prennent de plus en plus d'importance par rapport aux autres parties de la colonie et leur poids économique futur se fait sentir. Elles ne se développent, réellement, qu'après la construction du chemin de fer qui relie Dakar à Kayes. La ligne sera un appui précieux pour la culture, la vente et l'exportation de l'arachide vers l'Europe. En effet, *"Après l'avènement du chemin de fer, c'est le Sénégal qui devint peu à peu son plus important fournisseur. Le pays allait bientôt être l'exemple même de la colonie prise dans l'engrènement de la monoculture et d'un commerce presque entièrement réalisé avec la métropole"* (Johnson 1991 : 50). La subordination de l'économie sénégalaise à la monoculture arachidière et son arrimage à la politique économique de la métropole se confirment dès cette époque. Le changement n'est pas fortuit. Boubacar Barry souligne que : *"...la France choisit de développer la culture de l'arachide dans le bassin arachidier à l'abri des restrictions douanières du Portugal"* (1988 : 292).

Pour freiner les visées expansionnistes des Anglais vers la rive méridionale de la Gambie, l'État colonial français déploie une politique de signature de traités qui lui assurent une prééminence juridique dans la région. Le traité signé avec Musaa Moolo entre dans ce cadre. Son royaume est à cheval sur les deux rives du fleuve Gambie. Satisfait, Bourdiaux le gouverneur de la Colonie du Sénégal déclare : *"Par cet acte, nous venons de nous assurer la priorité qu'a longtemps recherchée le gouvernement de Bathurst"* (Roche 1985 : 222).

## **2)- Le traité de protectorat de 1883 : un tournant décisif dans la position de la France en Haute Casamance**

A partir du traité de protectorat de 1883, la France marque un point important dans son avancée vers le haut fleuve et son emprise sur la région s'élargit.

En voulant se soustraire de la tutelle du Fuuta Jaloo et se débarrasser de ses rivaux, Musaa Moolo sollicite le soutien de la France. Il adresse une correspondance au résident de Sédhiou, mais ce dernier ne pouvant pas engager des troupes à ses côtés, envoie une lettre en mai 1883 au gouverneur de la colonie du Sénégal. Il souligne : *"Moussa Molo, roi du Fouladou n'a cessé de me faire des avances pour se rapprocher de nous, j'ai toujours*

*accueilli ces avances tout en ne m'engageant à rien et j'attendais avec impatience votre visite pour savoir au juste qu'elle conduite tenir vis-à-vis de ce chef très influent, très puissant dans la Haute Casamance<sup>1</sup> .*

Dans la même correspondance, le résident expose les avantages de signer un traité avec Musaa Moolo. En Haute Casamance, Musaa Moolo est le seul à commander un très "vaste royaume peuplé de population de race peul" dont l'activité principale est l'élevage. La population "élève et nourrit de magnifiques troupeaux". L'intérêt de se rapprocher de ce pays est indispensable car : "*Le Fouladou s'étend (...) jusqu'au Bambouk et faire un traité de bonne amitié avec le chef qui le commande, c'est assurer la sécurité sur la droite de la ligne ferrée que nous construisons à si grands frais sur le Haut Sénégal. Du reste c'est grâce à Moussa Molo qui a compris de suite quel intérêt, quelle ressource pouvait être pour son peuple la traite du caoutchouc qui s'est introduite cette année pour la première fois en Casamance, que les commerçants ont pu en expédier jusqu'à près de 40 tonnes, résultat magnifique si on considère que c'est la première fois que le marché de Sédhiou demande ce produit<sup>2</sup> .* Même s'il exagère les limites territoriales du royaume, le pays de Musaa Moolo n'en demeure pas moins incontournable pour celui qui souhaite conquérir la Haute Casamance. L'avenir commercial de la région dépend largement du contrôle du Fuladu. Outre le commerce du caoutchouc (250 à 300 tonnes, 1883) qui commence à prendre de l'importance, la colonie comptait beaucoup sur les troupeaux. Dans l'esprit des administrateurs, le Fuladu peut servir de centre d'approvisionnement pour les colonies du haut fleuve (fleuve Sénégal)<sup>3</sup> .

Six mois après cette lettre Musaa Moolo signe, le 3 novembre 1883, avec le Lieutenant Lenoir un traité de protectorat. L'État colonial demande à Musaa Moolo de placer "*tous les pays qu'il commande (...) sous la suzeraineté et le protectorat de la France...*" . L'administration coloniale française tente de s'attacher le chef le "plus puissant" de la région sachant que son autorité dépassait largement la simple province du Firdu. Devancer les concurrents, dans la voie de la "négociation", est le seul objectif qui vaille d'être atteint. Le souci "d'exclusivité" est signifié dans le texte du traité. Musaa Moolo ne doit "*... jamais céder aucune partie de sa souveraineté sans le consentement du gouvernement Français*". La colonie du Sénégal s'entoure de toutes les garanties afin de parer à toute éventualité. Elle a peur de voir Musaa Moolo signer des engagements avec les Anglais ou les Portugais. Le traité annule

<sup>1</sup> A.N.S, 10D1/66. Correspondance du Commandant de Sédhiou au Gouverneur du Sénégal.

<sup>2</sup> A.N.S, 10D1/66 Op.-Cit.

<sup>3</sup> A.N.S, 10D1/66 Op.-Cit.

toutes les conventions et les engagements antérieurs du roi du Fuladu. L'article 7 est très explicite en la matière. Il stipule : *"A l'avenir, le présent traité servira de base aux relations entre le gouvernement français et Moussa Molo et ses successeurs. Tous les traités et conventions antérieurs, s'ils existent sont abrogés"*. L'article 8 fait dire au roi du Fuladu *"...n'avoir jamais passé aucun traité, aucune convention avec d'autres nations. Du reste tout traité, toute convention passés antérieurement avec d'autres nations ne pourraient en rien entraver l'exécution des stipulations du présent traité qui a été fait de bonne foi"*.

Tous les autres articles insistent sur le commerce et les différentes stratégies à mettre en oeuvre pour son développement, son extension et sa consolidation dans toutes les régions du Fuladu. La sécurité et l'intégrité physique des commerçants français et des différents intermédiaires commerciaux doivent être assurées par Musaa Moolo. Il ne doit sous aucun prétexte entraver le bon déroulement du commerce français en Haute Casamance. Toute la région, et plus particulièrement le Fuladu, bascule, dès lors, vers une économie marchande avec toutes les conséquences qui en découlent. Le Fuladu devient "la chasse gardée" de la France, ouvre la voie vers l'Est et annonce des projets d'avenir. L'article 6 autorise la colonie à construire une voie ferrée reliant Bakel ou Médine à la Casamance. En outre, au point de vue commercial, cette voie recouvre une grande importance, puisqu'elle permettra de drainer par la rivière Casamance les produits de l'arrière-pays que les navires de commerce viendront charger à partir de Diannah Malari. Ainsi l'article stipule : *"Le roi Moussa, persuadé qu'une route commerciale ferrée comme celle que l'on construit en ce moment à Médine, ne peut accroître que la prospérité et la richesse de son pays, s'engage pour le présent et l'avenir à fournir à la France, gratis, tout le terrain dont elle pourrait avoir besoin pour construire un chemin de fer, partant soit de Bakel, soit de Médine et se dirigeant sur Dianah ou tout autre point de la Casamance par la vallée de la Falémé ou par toute autre voie naturelle au choix de la France. La France pourra construire des forts sur la ligne"*. Au point de vue politique, le résultat attendu n'est pas des moindres, car les Français souhaitent non seulement fermer le "triangle sénégalais" mais aussi et surtout l'une des plus grandes routes du Niger. Du même coup ils réalisent leur voeu, celui de couper la Gambie aux sujets britanniques. Dès lors, les contours géographiques de la région commencent à se dessiner et mieux à se préciser.

### 3)- Les conséquences du traité sur l'autorité de Musaa Moolo

Le traité de protectorat de 1883 permet une double lecture de la situation d'abord de ce qui allait advenir du royaume du Fuladu et la trajectoire qu'allaient prendre les relations entre Musaa et ses "protecteurs". Le Fuladu perd sa souveraineté et Musaa Moolo sa légitimité et son autonomie en tant que chef "*très influent et très puissant*" de la Haute Casamance. L'intégrité territoriale du royaume est sujette à une violation permanente et les habitants sont désormais soumis à une justice étrangère contraignante. Cette dernière n'a pour seul objectif que de mettre sur place un dispositif juridico-économique susceptible de lui permettre de perpétuer une ascendance économique et politique, dans la région, pour le compte exclusif de la métropole.

Dès qu'il accepte de placer "*...tous les pays qu'il commande et ses sujets sous la suzeraineté et le protectorat de la France...*", Musaa perd une grande partie de son autorité. Il ne peut plus prendre une décision concernant "*ses états (...) sans le consentement du gouvernement français*" (Art. 1). Il devient ainsi, un agent de l'État colonial français et redevable du gouverneur du Sénégal par l'intermédiaire du résident de Sédhiou. Sédhiou devient le lieu de convergence des intérêts de la colonie comme le souligne l'article 3 : "*Les contrats de location ou de vente seront enregistrés au poste de Sédhiou*". Hamdallahi et N'dorna perdent leurs fonctions de capitales et deviennent des lieux secondaires dans le trafic commercial de la Haute Casamance. Musaa ne peut plus user de son autorité sur son royaume "*que pour protéger le commerce français...*" (Art. 2). Malgré cette situation le roi du Fuladu utilise avec profit quelques clauses du traité et essaie en même temps de contourner les contraintes du protectorat. Il en profite pour consolider son pouvoir. Par cet accord, Musaa repousse Fodé Kaba qui le menace sur sa frontière ouest; au sud il réprime les provinces du Kanfodian, du Kolla et du Sankolla qui contestent son autorité, à l'est il freine les velléités expansionnistes d'Alfa Yaya qui menace d'envahir le Patiana et le Pakane. Il réussit aussi à éliminer ses rivaux : son oncle qui commence à avoir une influence croissante dans le Guimara et son frère dont la renommée fait un écho favorable au sein des populations du Sofagnama (Pata). Musaa ne peut pas faire face seul à ces différents dangers. A ce moment, il est sollicité par les Français et les Anglais. Il ne trouve pas mieux, car les Français disposent de la force nécessaire et les Anglais lui offrent des facilités commerciales. Il obtient à tout moment une aide militaire de la part des Français qui le considèrent comme un "véritable bouclier" dans leur système politique et militaire. Dans son combat contre le Fuuta Jaloo, il reçoit la bénédiction de ses

"alliés", préoccupés par un désir d'affaiblir les almamy et "*entamer ainsi le Fouta-Djallon*" (Sow 1969 : 96). Musaa Moolo était en lutte permanente contre le Fuuta Jaloo. Durant le règne de Alfa Ibrahima le royaume peul du Fuuta Jaloo s'était étendu au Nord-Ouest englobant la province du Foréah. Cette région extrêmement riche était la convoitise non seulement des royaumes de la région mais aussi des puissances coloniales et notamment la France et le Portugal. Les soucis de la colonie de maintenir des relations privilégiées avec l'almamy ne l'empêche point d'accorder un appui militaire favorable à Musaa Moolo. Là apparaît l'ambiguïté et surtout la duplicité politique et militaire de l'État colonial.

En effet, le résident souligne qu'il "*faut prendre garde de ne pas mécontenter notre allié, l'almamy du Fouta-Djalou et le roi de Labe qui considère le Firdu comme une province frontière de ses états. Il faut entretenir les meilleures relations avec Moussa Molo...<sup>1</sup>*". Malgré ce soutien, les Français continuent de manifester une méfiance à son égard. Ils doutent de ses intentions réelles. Dans une correspondance adressée au commandant du cercle de Sédhiou en 1886, le résident de Hamdallahi indique que Musaa Moolo "*paraît dévoué*" et qu'il a "*intérêt à le paraître*". La colonie est convaincue que c'est son appui qui a permis à Musaa de devenir "*un roi indigène très important*" dans la région.

Les intérêts de la France passent avant ceux du roi du Fuladu. Musaa Moolo n'est pas traité comme un chef, mais comme un simple "agent" de la colonie qui doit permettre une assise durable et définitive des français dans la région. C'est pourquoi la colonie essaie par des moyens juridiques adéquats et avantageux de circonscrire ses relations avec les autres puissances en présence. Musaa Moolo reste prisonnier des clauses du traité et plus tard le poste de Hamdallahi sert de point de surveillance à défaut d'un fort militaire.

Quelques années après l'entrée en vigueur du traité, Musaa se plaint des mauvais traitements que les Français lui réservent. En septembre 1885, il adresse une "lettre-pétition" au représentant du Gouverneur en déclarant : "*... n'avoir jamais reçu de cadeaux des Français*". Il regrette "*de n'avoir pas placé son pays sous le protectorat du gouvernement anglais qui lui a toujours donné de très beaux présents<sup>2</sup>*". Ses accointances avec les Anglais inquiètent ses "alliés" français et les obligent à resserrer l'étau autour de sa personne. L'État colonial déploie une surveillance étroite autour de lui. Cette surveillance

<sup>1</sup> A.N.S, 13G/371. Correspondance du lieutenant-gouverneur Bayol avec le lieutenant Truche, commandant de Seju, 12 octobre 1886.

<sup>2</sup> A.N.S, 4B74, Op.-Cit.

permanente fait naître chez Musaa Moolo un sentiment de peur qui le tourmente et le pousse à fuir vers la Gambie, confirmant les inquiétudes françaises. Musaa Moolo n'a jamais perdu de vue l'intérêt que représentent les Anglais dans sa position économique, politique et sociale. Il n'a jamais rompu ses relations avec eux même au moment où les Français étaient convaincus d'avoir obtenu "l'exclusivité" de négocier avec lui. Il a su jouer la subtilité et la discrétion pour profiter largement des avantages économiques qui lui sont proposés.

Les traités sont signés en fonction des seuls intérêts commerciaux, politiques et territoriaux des puissances coloniales et leur portée juridique et stratégique est très mal comprise par les autorités traditionnelles. Seule la réussite de leurs actions de domination et de contrôle des territoires intéressent les nations européennes (Cf. textes des traités). Les clauses des conventions permettent à chaque puissance d'être assurée de la quiétude nécessaire pour l'épanouissement de son commerce et de sa future assise politique. Les principaux objectifs Français étaient : *"...de construire une ligne de chemin de fer Est-Ouest, l'élimination de toute contestation éventuelle de la part de l'Angleterre et du Portugal, l'ouverture de la Haute Casamance au commerce français et surtout la possibilité d'expansion vers le Fuuta Jallon par le Nord-Ouest"* (Barry 1988 : 333). Depuis la conférence de Berlin chaque puissance coloniale devait, par des actes juridiques et/ou économiques, justifier sa présence et ses rapports avec le territoire conquis ou à conquérir.

### **C) - Coexistence, Collisions et rupture ou "l'impossible amour"**

#### **1)- Jeu des intérêts et duplicité des "alliés"**

Pour satisfaire ses besoins de conquête territoriale, la France utilise tous les moyens à sa disposition. Elle s'appuie sur les rivalités entre les différents chefs traditionnels, tout en ayant un penchant pour celui qui lui paraît être le mieux à même de réaliser ~~les~~ rêves de conquête. Les autorités coloniales étaient convaincues que leurs intérêts passent par la consolidation du pouvoir de Musaa Moolo. Dans sa notice sur la Casamance, Labretoigne du Mazel explique les causes qui ont conduit la colonie à utiliser la force de Musaa Moolo. Il écrit : *"Pour lutter contre les almamys dont Alfa Molo ne reconnaissait déjà plus l'autorité, nous nous servons de tous les chefs rivaux; aussi, ne demandons nous qu'à voir s'accroître la puissance de Moussa qui*

*nous paraît un allié fidèle*<sup>1</sup> ". Dans l'esprit de la colonie, tous les pays situés sur la rive gauche du fleuve Gambie jusqu'au Niokolo-Koba devaient passer sous l'autorité suprême de Musaa Moolo. Musaa Moolo devient un élément clé dans la pénétration coloniale en Haute Casamance, un moyen puissant pour la lutte contre les résistants locaux et un "pion" dans la concurrence entre les différentes nations européennes. Il joue un rôle prépondérant dans plusieurs expéditions militaires dont les objectifs se résument à mater et anéantir les poches de résistance dans une Casamance sous la pression des tiraillements territoriaux et des guerres de conquête<sup>2</sup> . Musaa Moolo n'entend pas seulement jouer ce rôle de "prête-main", mais user de son influence et de la "confiance" placée en lui pour se hisser au sommet de sa "gloire". Ainsi, il réussit à rehausser sa personnalité et son aura à travers la région.

Tous les résidents qui se sont succédé à Hamdallahi jusqu'à la veille de la fuite de Musaa Moolo n'ont pas réussi à avoir des contacts suivis, permanents et surtout directs avec les populations locales. Labretoigne du Mazel constate : *"Les premiers résidents sont (...) bloqués dans le poste et ne voient que les indigènes que Moussa veut bien laisser arriver jusqu'à eux"*<sup>3</sup> ". En plus de ces différents malentendus, le roi du Fuladu maintient les relations avec les Anglais violant ainsi l'une des clauses du traité de 1883. Ses "alliés" surveillent ses entrevues avec les Autorités anglaises de la Gambie. A partir de 1894, ses contacts deviennent réguliers et inquiètent les autorités coloniales françaises. Plus tard en Janvier 1898 il rencontre les Anglais mais rien ne filtre de leurs entretiens.

Nombreux sont les résidents qui se plaignent du poids et de l'ombrage que Musaa Moolo exerce sur leurs relations avec les populations indigènes. Ils considèrent que leur présence est insignifiante donc "*effacée*", inexistante et "*absolument nulle*". Ils déplorent leur impuissance devant les agissements de Musaa Moolo. Le roi du Fuladu déploie une surveillance stricte autour de la résidence et filtre les personnes qui viennent commercer avec le représentant du gouvernement Français. En 1898, l'Administrateur affirme : *"Il est défendu à tout habitant du pays d'avoir des relations avec nous sans passer par Moussa. A tel point que pour l'achat d'un oeuf ou d'une poignée de mil je dois m'adresser au roi du Firdou : jamais un indigène n'oserait me vendre*

<sup>1</sup> A.N.S, 1G/328. Notice sur la Casamance, par Labretoigne du Mazel. 1906.

<sup>2</sup> Pour plus d'informations sur les guerres menées par Musaa Moolo avec l'appui des Français, consulter avec intérêt la thèse de J.B. Hawkins, les ouvrages de Ch. Roche : *L'histoire de la Casamance...*, et de B. Barry : *La Sénégambie...* Consulter aussi le mémoire de Mamadou Samba Sow : *La région de Labé (Fouta-Djallon) au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle*, mémoire de D.E.S, Sorbonne, 1969, 190 p.

<sup>3</sup> A.N.S, 1G/328 Op.-Cit.

*directement*<sup>1</sup> ". En 1902, un rapport sur la situation politique du Fuladu souligne : "*Le chef du Firdou, certes, exécute quelquefois avec empressement les ordres de l'administration mais c'est uniquement pour laisser croire à son dévouement à notre cause et (...) pour qu'on lui soit gré. Cependant sous ses dehors de soumission absolue il n'en continue pas moins son action malfaisante et son audace ou son mépris de notre autorité est si grande qu'il va jusqu'à enfermer dans son sanie de nombreuses femmes possesseur de patentes de libération.*

*Son entourage le sait et cela ajoute encore à l'affermissement de son autorité -au préjudice de la nôtre- en montrant que lui, chef et roi de ce pays, peut rendre à la captivité celles ou ceux à qui le Gouvernement Français rend la liberté avec tant de générosité*<sup>2</sup> ". Cette longue citation en dit long sur le conflit qui oppose l'État colonial au roi du Fuladu. Ce conflit ne pose pas seulement un problème d'incompatibilité entre les deux pouvoirs, mais surtout un problème de souveraineté et de légitimité du pouvoir du roi du Fuladu entamée par le traité de protectorat de 1883. L'animosité entre Musaa Moolo et les résidents de Hamdallahi a pour soubassement l'exercice et l'affirmation du pouvoir. Les autorités coloniales souhaitent réduire considérablement son influence afin de l'éliminer progressivement de la scène politique. Le régime colonial qui "*exigeait obéissance exacte, pleine et entière*" (Mbembe 1995 : 10) est confronté à la défiance de Musaa. Il montre son insoumission et son "*indiscipline*<sup>3</sup> " qui se caractérisent par le refus d'exécuter les contraintes des différents traités et conventions qu'il a signés. Il s'ingénie à tout rejeter et surtout à fermer les portes du Fuladu aux Français. Les résidents constatent avec impuissance sa "*mauvaise foi*" et son refus catégorique "*de mettre à exécution la moindre des clauses des traités*". Les résidents de Hamdallahi ne font rien et ne peuvent rien n'entreprendre sans passer par lui. Contrairement à toute attente, Musaa ne consent à recevoir un représentant du gouvernement qu'à la seule condition que ce dernier ne se mêle pas des affaires de son pays. Malgré tous les engagements qu'il a signés avec les Français, les travaux pour le traçage des pistes coloniales ne commencent pas, le fleuve Casamance reste fermé à la navigation et il recommande même aux habitants du Fuladu de porter leurs produits soit en Gambie soit en Guinée portugaise<sup>4</sup> .

<sup>1</sup> A.N.S, 2G1/68 Sénégal, Résidence d'Hamdallahi. Rapport d'ensemble trimestriel 1898.

<sup>2</sup> A.N.S, Sous série 2G2/23 Hamdallahi. Rapport annuel. Février 1902. Rapport politique.

<sup>3</sup> Pour bien saisir l'importance et comprendre la signification de la notion d'indiscipline en colonie lire l'introduction (pp. 13-36 et plus particulièrement pp. 29-36 : "De l'indiscipline") de l'ouvrage d'Achille Mbembe : **La naissance du maquis dans le sud du Cameroun**, Paris, Karthala, 1996, 438 p.

<sup>4</sup> A.N.S, 13G/67 Correspondance : L'Administrateur-Adjoint, Commandant le cercle, à Monsieur le Lieutenant-Gouverneur du Sénégal 1910.

De La Roncière remarque : *"Jusque là notre protectorat n'a été que nominatif, mais ne s'est jamais exercé en notre faveur : au contraire nous servons Moussa alors qu'il ne fait rien pour nous"* (1903 : 10). L'impuissance des autorités coloniales est sans appel. Dès lors, la colonie juge que son importance politique et militaire, acquise avec l'appui de la France, n'a plus sa raison d'être alors que quelques années auparavant le soutien de l'autorité de Musaa s'imposait. La colonie était dans l'obligation de *"rehausser son prestige"* seulement lorsqu'elle avait besoin de l'opposer à la *"puissance croissante des almamys de Timbo"*, mais la "belle époque" est révolue. Aujourd'hui la situation a complètement changé. Depuis que le Fuuta Jaloo est en leur possession, il n'est plus nécessaire de *"conserver le prestige extraordinaire de Moussa"*. Les autorités sont convaincues qu'elles ne feront *"rien de ce pays"* tant qu'elles n'auront pas *"fait accepter à Moussa"* leur *"contrôle absolu"*. Elles sont convaincues que le roi du Fuladu a réussi à contourner les exigences coloniales et détourner à son profit personnel les relations privilégiées qu'il a tissées avec elles. De La Roncière soutient : *"Trompé par lui, nous avons toujours servi ses intérêts, sans qu'il fasse jamais rien pour nous. Nous avons par notre présence affermi un pouvoir chancelant, qui en reconnaissance nous a complètement fermé son pays..."* (1903 : 13). Le constat est de n'avoir jamais réussi à imposer une quelconque autorité à Musaa. Les administrateurs s'emploient à la mise en place d'autres stratégies pour l'amener à se soumettre aux exigences de la politique coloniale. En 1901, l'Administrateur Supérieur de la Casamance, le Capitaine Thierry-Demaugras cherche à le persuader d'abandonner *"son royaume"* et de venir s'établir avec sa famille et ses suivants à Sédhiou *"moyennant une rente viagère"*. Les autorités coloniales lui demandent même de se débarrasser de toutes ces femmes qui forment *"son harem"* et de n'en garder qu'une dizaine<sup>1</sup>. C'est probablement pour surveiller ses agissements qu'elles lui demandent de se rapprocher de Sédhiou. Elles souhaitent l'éloigner des Anglais avec qui il avait des relations "secrètes". La même année il signe une convention *"par laquelle il reconnaissait le protectorat anglais sur la partie du Firdu dépendant de la Gambie. Il renonçait à l'exercice de toute autorité sur ce territoire, en échange d'une rente annuelle de 12 500 francs<sup>2</sup>"*. Ce double jeu le met en mauvaise posture et accentue l'animosité et le manque de confiance qui ont toujours régné entre lui et les différents résidents d'Hamdallahi. Les autorités coloniales le soupçonnent d'avoir signé d'autres clauses secrètes pouvant porter préjudice à leur commerce et surtout à leur position politique en Haute Casamance. Pour

<sup>1</sup> A.N.S, 13G/67 Op.-Cit.

<sup>2</sup> A.N.S, 1G/328 Op.-Cit.

démontrer sa bonne foi il prêle main forte, la même année, à la colonne française dirigée contre Fodé Kaba. Cependant les témoignages coloniaux qualifient son rôle et celui de ses guerriers comme ceux de simples "pillards". De la Roncière souligne : "... *Moussa assiste en spectateur plus qu'en acteur. Il n'en retire pas moins comme dans les colonnes où nous l'avons aidé, nombre de captifs qu'il vend partout, et beaucoup de femmes qui augmentent ses saniés*" (1903 : 20)

Quoiqu'on puisse dire, Musaa Moolo a joué un rôle prépondérant, jusqu'à sa disgrâce, dans la place de leadership que la France acquiert en Haute Casamance et au-delà dans toute la région. Il fut un "précieux auxiliaire" dans toutes les guerres menées contre les marabouts de la région, telle celle contre Mâmadou Lamine, où il mit à la disposition de la France plus de "2000 cavaliers<sup>1</sup>". Il se chargea de la "mauvaise besogne" qui consistait à éliminer et à ramener la tête du marabout. Le rôle le plus "important", qu'il eut à jouer fut de "barrer le chemin aux Anglais qui par la Haute Gambie, le Kantora, les provinces Bassari et le Pakane, tentaient d'atteindre le Fouta Djallon<sup>2</sup>".

Depuis que Sédhiou et Diannah Malari ont montré les limites de leur pouvoir commercial, les autorités coloniales cherchent à se rapprocher des populations afin de pouvoir commercer avec elles directement et canaliser les productions agricoles vers leurs escales. L'entreprise coloniale en Haute Casamance ne pouvait réussir qu'avec ce type de relations. Vers 1902, les Français pénètrent davantage à l'intérieur du pays et commencent à "conscientiser" les populations sur les bienfaits de leur présence et sur les conséquences désastreuses d'une soumission quasi-aveugle à Musaa Moolo. Si l'on en croit les témoignages coloniaux, les agissements du roi du Fuladu font fuir les populations. La province du Firdu se dépeuple au profit de la Gambie anglaise et des autres provinces excentrées du royaume. Labretoigne du Mazel souligne que "... *le Résident constate la disparition de nombreux villages portés par Moussa comme payant l'impôt. Les habitants ont fui la tyrannie de ce dernier en Gambie ou en Guinée Portugaise*". Les autorités redoutent cette situation car elle permet aux colonies voisines, la Gambie anglaise et la Guinée portugaise, de se peupler au détriment du Fuladu Français. Durant cette période "...*des villages entiers émigrent soit en Gambie soit en Guinée; le commerce de la Casamance se plaint de ne pouvoir s'établir dans la Haute Rivière, et l'impôt après huit ans d'occupation atteint à peine 28 000 francs<sup>3</sup>*". L'un des principaux soucis des administrateurs coloniaux est de pouvoir stabiliser les

<sup>1</sup> A.N.S, 2G32/102 Rapport annuel 1932.

<sup>2</sup> A.N.S, 2G32/102 Op.-Cit.

<sup>3</sup> A.N.S, 13G/67, Op.-Cit.

populations afin de "mettre en valeur" leur territoire et le rendre compétitif par rapport à ses concurrents.

L'évolution des relations entre Musaa Moolo et les autorités coloniales est lisible à travers les adjectifs par lesquels il est qualifié vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et surtout au début du XX<sup>e</sup> siècle. Avant la signature du traité du 3 novembre 1883, Musaa est présenté comme "*puissant*", "*très influent*", jouissant "*d'une grande réputation de justice et de bienveillance*", un homme avec lequel il est "*bon d'entretenir (...) des relations*" suivies afin de pénétrer profondément dans l'arrière-pays. Quelques années plus tard il est disqualifié. Dès lors les adjectifs changent et le ton monte. Musaa est qualifié de "*fourbe*", "*méfiant*" et "*renfermé*" (De La Roncière 1903 : 12-13). Il n'est qu'un simple "*égoïste pour être capable d'un bon sentiment*" et sa préoccupation fondamentale se résume dans "*son appétit de conquête, ou plus exactement de lucre*", "*telles sont les marques du caractère de Moussa*". Cette vision négative de sa personnalité oblige les autorités coloniales françaises à inaugurer "une nouvelle politique" consistant à l'intimider et à le pousser à agir contrairement à leurs principaux objectifs. La colonie cherche à l'acculer, comme elle l'a fait avec les autres chefs indigènes dont la collaboration active a permis de soumettre plusieurs royaumes de la Sénégambie dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Musaa Moolo n'a fait que jouer son rôle de chef en voulant s'appuyer sur toutes les opportunités qui lui sont offertes avec quelques puissances que ce *soient.*

Malgré tous les reproches qui lui sont faits, Musaa Moolo se révèle comme un bon stratège militaire tantôt à la solde de la France, tantôt à son compte personnel. Il fut aussi un fin politicien (tacticien). Profitant de la concurrence entre Anglais et Français, il noue des alliances en fonction de ses propres intérêts. Selon Patience Sonko Godwin le représentant du gouvernement britannique Llewelyn : "*...described him (Musaa Moolo) as "a clever man..." He believed that he was clever because he successfully manipulated the Europeans and got them to agree to most of his terms*" (1991 : 79). Retenons que sa politique extérieure lui a permis de nouer des relations soit politiques, soit militaires et économiques avec les différentes puissances en présence dans la région. Il tente de se mettre dans le camp qui l'arrange le mieux sans pour autant en évaluer les conséquences. Ce manque de vision lui coûte cher et l'amène à s'enfuir de sa capitale pour "se mettre à l'abri" de la vindicte des résidents de Hamdallahi. Les intérêts Français n'ont jamais convergé avec ceux de Musaa Moolo. Chaque partie poursuivait ses objectifs propres en essayant de jouer sur "l'amitié" et "l'alliance réciproque". Là apparaît la duplicité des "alliés". L'incompatibilité entre le roi du Fuladu et les différents résidents d'Hamdallahi se manifeste petit à petit et installe le doute dans les deux camps.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, au moment où chaque partie commence à comprendre les desseins de l'autre, les relations prennent une autre trajectoire qui tourne à l'avantage des colons.

Ayant compris les intentions de ses "alliés", il réagit promptement en négociant en secret son installation en Gambie Anglaise. Les Anglais lui accordent "l'asile". Il expédie "*son argent et ses femmes*" sans que les Français ne s'en aperçoivent malgré la surveillance dont il fait l'objet. Ceci contredit l'idée de fuite précipitée évoquée dans beaucoup de témoignages écrits et oraux<sup>1</sup>. Musaa Moolo a préparé méthodiquement sa fuite. Pour parer à toute éventualité, il prend le soin de couper la ligne télégraphique afin d'empêcher toute communication avec Sédhiou et met le feu à sa résidence de Hamdallahi<sup>2</sup>. Il incendie tous les villages établis sur son passage et les habitants le suivent vers la Gambie anglaise. Il laisse derrière lui un pays vidé de sa population même si les autorités coloniales françaises minimisent l'immigration qui suivit sa fuite. Dans un rapport de l'administrateur Anglais de Bathurst daté de l'année 1903 l'auteur souligne : "*The number of people who came with him (Musaa Moolo) may be estimated at about 2000; they have settled down quietly and have cultivated large areas of land from which they will in a very few weeks obtain their food*"<sup>3</sup>. Le Fuladu avait vécu.

## 2)- Échec de l'extradition et hantise d'un retour possible de Musaa Moolo au "Fuladu français"

Le 14 mai 1903, Musaa Moolo, sentant l'étau français se resserrer autour de sa personne et de son royaume, prend la fuite. Dès qu'il s'est installé en Gambie anglaise, les autorités coloniales françaises demandent son extradition. Des correspondances permanentes sont échangées entre les représentants des deux administrations dans ce sens. Pour justifier cette demande, les autorités coloniales françaises insistent sur les exactions commises par Musaa à l'égard des populations du Fuladu. Dans une lettre adressée au gouverneur de Gambie l'auteur souligne : "*Au nom de l'humanité indignement outragée sous un territoire soumis au protectorat français, au nom des populations qui ont eu à souffrir de ces actes de violence j'ai le devoir de vous demander*

<sup>1</sup> Témoignages oraux émanant quelquefois d'informateurs nobles ou des descendants de ses anciens détracteurs ou victimes.

<sup>2</sup> Lors de notre passage (février 1995 et en décembre 1997) à Hamdallahi nous avons pu constater sur quelques pans des murs en ruine la crasse laissée par la fumée. Voir aussi A.N.S, 13G67, Lettre de l'Administrateur Supérieur de la Casamance au Gouverneur à Saint-Louis 23 Juin 1903 : "*Il brûlait ses biens personnels à Hamdallahi et à N'dorna...*"

<sup>3</sup> G.N.A, Despatch confidential, n° 41, Mousa Molo. Decision of his majesty government communicated to, november 1903.

*l'extradition de Moussa Molo*<sup>1</sup>". A la même date, les autorités anglaises viennent trouver Musaa Moolo dans son exil à Kesser Kunda et lui offrent : "...cent sacs de riz, dix paniers de colas, dix sacs de sel, dix caisses de limonade, deux caisses de dattes et 500 francs en espèces". Pendant que les Français cherchent à châtier Musaa, les Anglais le comblent de cadeaux pour préserver sous leur domination la partie du Fuladu située dans leur territoire et surtout continuer à bénéficier de l'acheminement des produits agricoles vers leurs escales.

Vers l'année 1910, pour inquiéter davantage les français, Musaa joue sur une éventualité d'aller s'installer en Guinée portugaise. En effet, il adresse au commandant portugais installé à Geba une correspondance dans ce sens. Cette demande et les traitements de faveur que les Anglais lui font mettent les Français dans un dilemme sans égal.

Les administrateurs en poste à Hamdallahi et à Sédhiou étaient partagés quant au retour probable de Musaa Moolo dans le Fuladu français. L'administration était comme aux premières années d'installation préoccupée par le repeuplement du territoire. C'est ainsi que dans un rapport daté du 10 juin 1910, l'auteur souligne : "*La rentrée de Moussa Molo chez nous contribuerait à rallier à notre autorité les dissidents partis jadis dans les colonies étrangères voisines et augmenterait ainsi la densité de la population de cette contrée appelée à prendre une importance économique de jour en jour plus étendue*"<sup>2</sup> . Mais pour cela il fallait de l'avis des administrateurs régler deux problèmes majeurs :

- prévoir la réaction des populations qui, semble-t-il, ne pardonneront jamais cette largesse de la part des colons.

- mettre à la disposition de Musaa une rente supérieure à celle qui lui est octroyée par les Anglais, mais cette rente évaluée à 15 000 francs est considérée comme une "*dépense qu'aucune raison (...) ne saurait justifier*".

L'administration prend le soin de mener des enquêtes pour mesurer l'impact qu'aurait sur les populations indigènes le retour probable de Musaa. Après les enquêtes, l'administrateur chargé de la mission conclue qu'il est possible que Musaa rentre au Fuladu à condition qu'il respecte trois exigences :

- admettre une "*Renonciation complète pour le présent et l'avenir, par Moussa Molo et sa suite, à tous les biens ayant pu leur appartenir avant 1903*;

---

<sup>1</sup> A.N.S, 13G67, Op.-Cit.

<sup>2</sup> A.N.S, 13G377, Op.-Cit.

- accepter d'habiter une *"Résidence obligatoire en dehors du Fouladou jusqu'à ce que nous jugions possible son retour dans cette province*<sup>1</sup> ;

- et surtout de faire *"Acte de soumission et d'abandon de toute autorité politique dans le pays*<sup>2</sup> ". Enfin de compte il était demandé à Musaa d'abandonner toute prétention antérieure à sa fuite et de rester à l'écart et de ne plus s'immiscer ni de près ni de loin dans les affaires intérieure du Fuladu.

Il est souligné dans le même rapport politique, que Musaa Moolo a accepté, par l'intermédiaire de ses émissaires, la première clause, mais pour les deux autres rien n'est signalé. Quelques administrateurs étaient favorables au retour de Musaa du fait des services qu'il a toujours rendu aux Français dans les différentes guerres contre les marabouts de la Haute Casamance, mais d'autres lui étaient hostiles du fait de son insoumission caractérisée et de son jeu double. Les avis étaient partagés. Les tenants de la thèse de la duplicité l'emportent progressivement sur ceux qui souhaitent revoir Musaa en "retraité" dans le Fuladu.

Les témoignages contradictoires des administrateurs nous permettent d'affirmer que Musaa jouissait encore de l'estime des populations du Territoire Français. En effet, des renseignements notent en 1913, que les récoltes de ses champs en Gambie lui rapportent plus de 20 000 francs par an et que de nombreux jeunes des deux territoires viennent cultiver dans ses champs. Dans une correspondance du Lieutenant-Gouverneur du Sénégal au Gouverneur Général de l'A.O.F, il reconnaît : *"... que les chefs Peulhs de Kolda et Vélingara ont toujours payé chaque année une dîme plus ou moins élevée à Moussa MOLO leur ancien roi*<sup>3</sup> ".

Musaa Moolo faisait l'objet d'une surveillance stricte de la part des Français. Ces derniers redoutaient surtout de le voir établir une jonction avec les chefs traditionnels de Guinée portugaise tels Abdou N'diaye, Yéro Biri chef du Kossara (province dans laquelle est enterré le père de Musaa) et installer la terreur et l'insécurité dans la région. Les Français avaient réellement peur de voir s'instaurer une liaison entre les deux hommes d'autant plus que Yéro Biri "lui est tout dévoué". Cette période coïncide avec des troubles en Guinée portugaise, troubles qui sont le fait du chef indigène Abdou N'diaye<sup>4</sup> dont la

<sup>1</sup> Il lui était demandé d'habiter soit à Ziguinchor soit dans le Fogny.

<sup>2</sup> A.N.S, 13G377, Op.-Cit.

<sup>3</sup> A.N.S, 13G22/17. Situation politique et administrative du cercle de Kolda. Décès de Moussa Molo : ancien roi de Fouladou (Kolda) émigré en territoire de Gambie anglaise (1903). Répercussions probables sur la situation politique de chaque côté de la frontière, 1931.

<sup>4</sup> Pour plus d'informations sur les actions de ce chef indigène, consulter avec intérêt A.N.S 1F7 Réclamations particulières 1903-1914. Sédhiou 1er mai 1905. Objet : A/S des agissements du nommé Abdoulaye N'diaye, voir aussi 13G14/17. Situation politique de la Casamance : incidents frontaliers. A/S de l'arrestation du chef indigène Abdoul N'DIAYE en Guinée portugaise 1919.

puissance n'est plus contrôlable par les Portugais. Cette guerre pourrait bien "*décider (Musaa) qui a gardé suffisamment de prestige pour recruter dans le pays tout ce qu'il y a d'aventuriers...*". Pour parer à cette éventualité, quelques administrateurs étaient d'avis que Musaa revienne s'installer près de Kolda ou à dans la ville même afin que l'administration puisse surveiller ses agissements et que la Guinée portugaise ne serve de zone "d'attraction" pour les mécontents qui installeraient les cercles, voisins à cette colonie, dans une situation particulièrement dangereuse. L'administration redoute le dépeuplement du cercle de Kolda.

Le 18 mai 1914 (Girard 1966 : 551) l'autorisation est donnée à Musaa de rentrer dans son pays mais les autorités lui demandent de s'engager par écrit et de renoncer à toute prétention politique antérieure. Mais Musaa refuse et "*se dérobe*" selon les termes mêmes d'un rapport de cette année. L'ex-roi du Fuladu continue de vivre tranquillement sa retraite à Kesser Kunda et s'occupe à l'exploitation de ses champs de mil et d'arachide avec l'aide des populations des deux territoires. Il bénéficie de l'assistance des Anglais soucieux de conserver dans leur giron la partie du Fuladu intégré dans le protectorat. Ils étaient inquiets de voir Musaa Moolo retraverser la frontière en drainant derrière lui les populations. Une étroite surveillance est déployée autour de Musaa Moolo. Il est attesté que jusqu'en 1914, Musaa envoyait des émissaires auprès des autorités coloniales françaises pour un éventuel retour. Les Anglais avaient compris les intentions de Musaa, c'est pourquoi en 1919 ils l'embarquèrent pour Bathurst, mais les ressortissants du Fuladu anglais venaient en masse rendre visite à leur chef. L'administration anglaise sentit la menace d'une révolte et se résolut à le déporter en Sierra Leone la même année<sup>1</sup>. Plus tard, en 1923<sup>2</sup>, il revient en Gambie où il meurt en 1931 à Kesser Kunda où se trouve sa tombe. Les rêves de retour de Musaa ne se réalisèrent pas et les inquiétudes qu'ils suscitèrent s'estompèrent progressivement. Le Fuladu était acquis et l'administration française avait commencé réellement à prendre pied, par l'intermédiaire du commerce, dans la région toute entière.

Les Français considéraient la mort de Musaa Moolo comme un événement politique d'une grande portée. En effet, le Lieutenant-Gouverneur du Sénégal soulignait : "*Cette fin (...) est un événement d'une importance politique considérable.*"<sup>3</sup>. Les autorités étaient convaincues que la disparition de Musaa

<sup>1</sup> G.N.A, Despatch from colonial office, n° 161, 1918-1919.

<sup>2</sup> G.N.A, Despatch to secretary state, London (confidential), n° 164, 1923.

<sup>3</sup> A.N.S, 13G22/17. Situation politique et administrative du cercle de Kolda. Décès de Moussa Molo : ancien roi de Fouladou (Kolda) émigré en territoire de Gambie anglaise (1903). Repercussions probables sur la situation politique de chaque côté de la frontière, 1932.

allait avoir des répercussions positives sur le repeuplement du nord du cercle qui avait été vidé après les premières années de sa fuite.

### 3)- Consolidation de l'assise coloniale et pénétration définitive au Fuladu

Installés depuis 1838 à Sédhiou, les Français ont toujours manifesté un intérêt particulier pour cette partie de leur colonie du Sénégal. Elle forme avec la Moyenne et la Basse Casamance une région riche, mais mal connue jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs missions d'explorations sont menées pour remonter le fleuve Casamance, étudier sa navigabilité, les différentes régions qu'il traverse et les populations qui y habitent<sup>1</sup>. L'objectif est d'étudier les stratégies à mettre sur place pour une pénétration et une installation à l'intérieur des terres pour les besoins du commerce. La présence de trois puissances coloniales entraînent des remaniements territoriaux permanents.

La fin de la consolidation de l'assise coloniale dans les autres contrées de la colonie du Sénégal et au Soudan occidental permet à la France de s'occuper, malgré les rivalités politiques auxquelles elle fait face (les difficultés de navigation, les concurrences coloniales et l'insoumission de Musaa) de manière définitive de la pénétration et de la conquête des Rivières du Sud et de la Casamance. La course engagée entre les différentes puissances coloniales dès la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle commence à porter ses premiers fruits.

En 1896<sup>2</sup>, la colonie signe avec Musaa Moolo un traité qui vient renforcer sa position au Fuladu. Cet acte du 7 septembre 1896 (voir traité en annexe n° 2) stipule que les Français ont un droit de "*contrôle absolu*" sur tout le pays. Par ce traité la France reconnaît la souveraineté de Musaa Moolo sur le Fuladu et sur d'autres territoires (voir carte du Fuladu en 1895). Elle lui reconnaît aussi le droit de percevoir "*un impôt personnel et régulier*" dont la moitié doit être reversée à l'Administrateur Supérieur de Sédhiou et la désignation, après approbation de l'administration coloniale, des "*chefs de région*". Ce traité vient renforcer quelques aspects importants du traité du 3 novembre 1883. Entre autre, il est demandé à Musaa Moolo "*...(de) faire respecter les dioulas commerçants et (d') aplanir toutes les difficultés qu'offrait à la navigation la haute partie du fleuve*" (Art. 6). Il lui est demandé dans ce cadre d'user de son autorité auprès des villages riverains du fleuve pour amener les populations à nettoyer le fleuve afin de permettre une bonne navigation. L'amélioration et/ou

<sup>1</sup> A.N.S, 1G/34. Exploration de la Haute Casamance et de ses rivières 1860-1866.

<sup>2</sup> Au début de la même année (31 juillet 1896) Musaa Moolo est décoré pour tous les services qu'il a rendu à la France. Avant cette année avait signé un traité (11 janvier 1895) qui autorisait la colonie à construire une résidence à Hamdallahi.

la création des routes dépendent aussi de lui. Tout ceci dans le but de favoriser et surtout de développer le commerce français dans les nouvelles escales à créer. Le roi du Fuladu ne devrait en aucun cas recourir "*aux bon offices des chefs anglais ou portugais*". Pour le contenter les Français l'aident, en 1894-1895, à conquérir le Bajar, le ndama, le Pakessi et une bonne partie du Koniagui (Godwin 1991 : 81).

Mais Musaa se montre très réticent devant toute tentative d'immixtion dans les affaires intérieures de son royaume. Pour manifester son hostilité, son attitude répulsive et contestataire, il incrimine et rejette l'article qui donne à la France le "*droit de contrôle absolu*" sur le Fuladu. Comme le souligne un administrateur : "*Cet article passe pour lettre morte aux yeux de Moussa qui ne cesse de dire, que donnant son pays à la France, il a entendu conserver les droits qu'il tenait de son père, et que nous n'avons pas à intervenir dans les questions d'administration intérieure. Une fois qu'il a payé l'impôt, il ne nous doit plus rien*<sup>1</sup>". Il utilise tous les subterfuges possibles pour dissuader les Français dans leur volonté de tout contrôler. En effet "*...chaque année il (...) augmente le produit (des impôts), espérant*" les désarmer, constate le résident de Hamdallahi. Musaa pense que ce qui compte, pour les Français, c'est le contrôle économique et non le contrôle politique et judiciaire du Fuladu. Plus tard en 1910, un rapport politique confirme ce refus : "*Il ne veut pas du contrôle dont il a reconnu le principe, et entend en fait d'organisation politique et judiciaire conserver le régime de son bon vouloir*<sup>2</sup>". Son attitude irrite les différents résidents de Hamdallahi qui dénoncent ses agissements auprès de leurs chefs hiérarchiques. A la lumière de ces rapports conflictuels, nous pouvons affirmer que les exactions exercées par Musaa ont été exagérées même si la tradition orale en corrobore quelques unes. Les différents résidents ont "surévalué" les crimes de Musaa dans le simple but d'exercer une pression sur les autorités supérieures pour amener ces dernières à prendre des mesures de rétorsions adéquates contre le roi du Fuladu.

Pendant que l'Angleterre consolide sa position privilégiée en Gambie, axe commercial très important, la France se débat avec Musaa Moolo. Les Portugais pour des raisons commerciales évidentes, déploient tous leurs efforts pour conserver leur possession en Séné­gambie méridionale d'autant plus qu'ils revendiquent une "antériorité" historique dans la région. Leur présence, sur les côtes ouest-africaines remonte au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. La faiblesse du Portugal

<sup>1</sup> A.N.S, 1G/328, Op.-Cit.

<sup>2</sup> A.N.S, 13G/67, Op.-Cit.

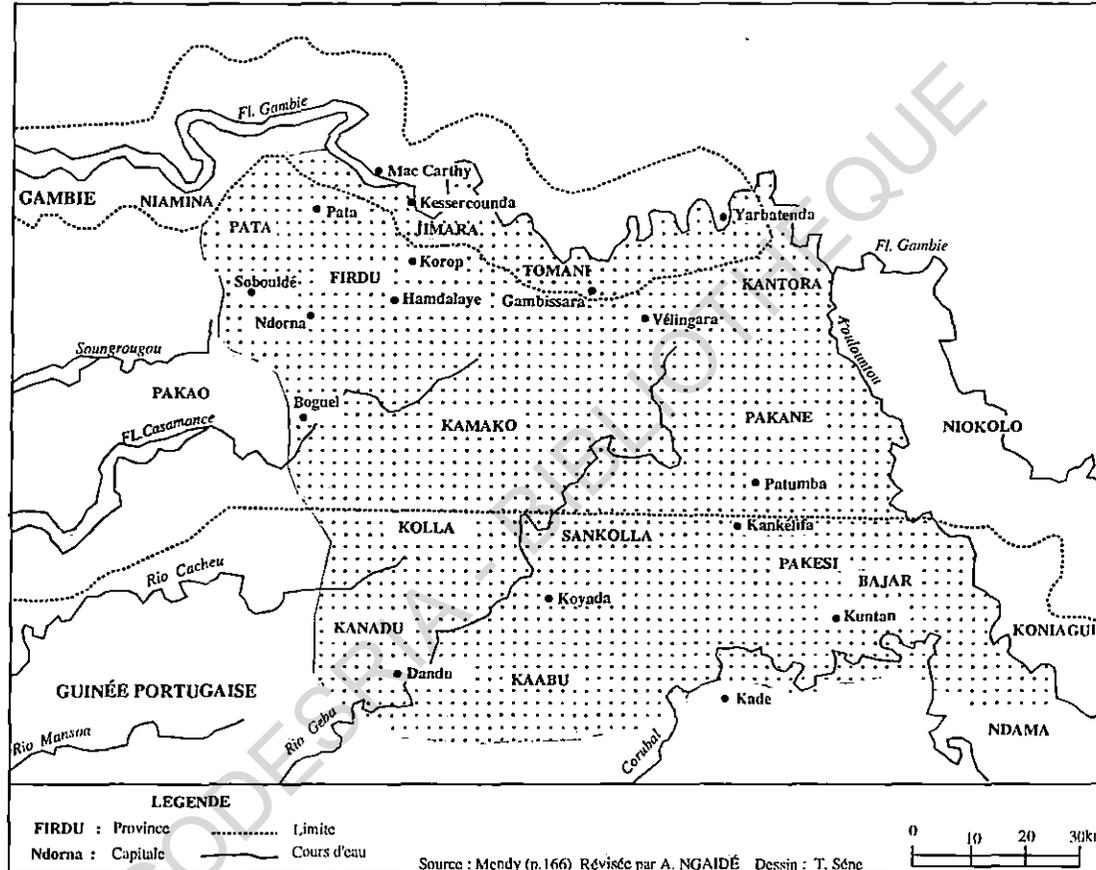
et sa politique draconienne suscitent une attention particulière de la part des Français. Ils ont la ferme conviction que l'entreprise coloniale portugaise en Guinée est vouée à l'échec. Ceci explique, en partie, la surveillance permanente de l'évolution de la politique coloniale portugaise vis-à-vis des populations locales.

La situation locale devient propice à l'avancée des colons dans la mesure où tous les royaumes de la région ont décliné laissant sur place des États mal organisés et non centralisés. Ces royaumes se sont disloqués sous le coup de facteurs concomitants telles que les guerres internes provoquées par des crises liées au déclin et à l'interdiction de la traite négrière. Ce déclin conduit à la déstructuration des aristocraties guerrières. Ceci explique la relative facilité avec laquelle, les puissances européennes ont entrepris la conquête proprement dite. L'action définitive au Fuladu n'a nécessité ni colonne militaire, ni actions punitives comme ce fut le cas pour les autres territoires de la colonie du Sénégal. La pénétration fut "pacifique". Les populations n'ont pas opposé de résistance face à l'avancée et à l'installation des Français au Fuladu. Ce fait sera confirmé plus tard dans le rapport politique de l'année 1933 par l'Administrateur Commandant le cercle de Kolda. Il affirme que : "*...la pénétration et l'affirmation de la domination française se sont effectuées en Haute Casamance sans heurts et d'une manière toute pacifique*<sup>1</sup>".

---

<sup>1</sup> A.N.S; 2G32/102, Op.-Cit.

Carte 5



LE FULADU EN 1895

#### 4)- Mobilité spatiale et difficultés de recouvrement des impôts

Par convention du 11 janvier 1895 (voir traité en annexe), l'État colonial instaure l'impôt en Haute Casamance. Cette décision sera confirmée par la signature du traité du 7 septembre 1896. L'article 1<sup>er</sup> stipulait : "*Le Firdou et les territoires dépendants (...) paieront à Moussa un impôt personnel et régulier qui ne pourra excéder deux francs...*". Plus loin à l'article 3, la colonie demandait à Musaa de "*remettre chaque année entre les mains de l'administration, supérieure à Sédhiou, la moitié du produit des impôts argent ou nature*". En introduisant l'impôt en Haute Casamance, le colon escomptait faire participer l'indigène à l'oeuvre de "mise en valeur" de la colonie. Il voulait répondre à des impératifs économiques immédiats et subvenir aussi aux besoins de fonctionnement de son armée et des différentes instances du commandement territorial. La colonie obligeait la population à participer à la phase de "pacification", répondre aux réquisitions, à la prise en charge de l'armée et aux diverses sollicitations de l'administration coloniale. Les travaux consistaient au dragage du fleuve Casamance, aux défrichements des forêts et à la construction des pistes.

En 1897, l'impôt était estimé à 10 000 francs (à raison de 1 franc par habitant) qui doivent être payés soit en espèces, soit en tête de bétail. Le nombre de boeufs s'élevait à 126 et les moutons à 150 "*non compris l'impôt des villages appartenant à Moussa Molo soit 600 francs qu'il s'efforcera de payer en argent*"<sup>1</sup>. Durant cette même période le résident n'avait recouvré que la modique somme de 182 francs. Notons, néanmoins, qu'entre 1895 et 1903 l'impôt passe de 10 000 francs à 32 000 francs.

Dès le début de l'instauration du régime des impôts, l'État colonial est confronté à des problèmes de recouvrement. Ils tiennent non seulement, à la mobilité des populations, mais aussi au refus de Musaa de reverser les dividendes aux autorités de Sédhiou. Les villages se vident, changent continuellement d'emplacement ou disparaissent. Les populations fondent de multiples hameaux et s'éparpillent à travers le vaste territoire ou se confinent dans les forêts et en défrichent progressivement les alentours. Elles s'éloignent des nouvelles pistes et des nouveaux centres économiques en gestation. Cette mobilité ne répond pas seulement au mode de vie des populations, mais révèle une technique originale de fuite devant les différentes sortes de prestations et un refus de se soumettre à la logique économique de l'État colonial. Les

<sup>1</sup> A.N.S, 2G61 Sénégal. Poste de Hamdallahi. Rapports politiques mensuels 1897.

populations semblent avoir largement profité de l'une des clauses du traité qui stipule : "*Seront exemptés pour une année (...) les jeunes villages en formation*" (article 4). Cette situation conduit l'administration à préconiser des mesures afin de mettre un terme à ces déplacements dont les conséquences se font sentir dans les résultats du recouvrement des impôts. Dans un rapport politique daté de 1929, l'auteur souligne : "*Tout en reconnaissant que les indigènes ont le droit indéniable de construire leurs cases ou bon leur semble, il conviendrait cependant d'enrayer cette multiplication de villages qui constitue une entrave sérieuse aux réquisitions administratives, du recensement ou des prestations*<sup>1</sup>". Les populations faisaient recours à la migration saisonnière<sup>2</sup>. Elles quittaient le territoire au moment des recouvrements des impôts et ne revenaient qu'après le passage des percepteurs. La proximité des frontières et leur perméabilité facilitaient ces types migrations.

Musaa Moolo ne cesse de se plaindre que depuis l'arrivée des Français, il n'a plus de ressources et qu'il ne peut plus entretenir sa clientèle. C'est ainsi qu'il empochait, en plus des prestations en nature, la majeure partie du montant des impôts. Il ne s'empêchait pas de recourir à la force. Ce n'est qu'au moment où il sentit que l'étau français se resserrait progressivement autour de lui, qu'il consentit à augmenter le produit des impôts, espérant forcer l'estime et l'indulgence des ses "alliés". La subordination de Musaa à la colonie était jugée à l'aune des impôts. D'ailleurs, il ne devait user de son autorité "*que pour faire verser l'impôt à date fixe*" pour éviter "momentanément" à l'État colonial de recourir à l'administration directe qui est jugée très coûteuse.

Le rôle des impôts était considéré comme insuffisant et même insignifiant comparé aux richesses que recèle le pays. D'année en année, l'État colonial espérait voir s'élever la plus value sur les impôts. C'est ainsi qu'en 1899, il avait prévu d'"empocher" plus de 5000 francs de plus-value. En 1904, après la fuite de Musaa et la mise en place des cantons, l'impôt fut relevé à 2 francs pour une durée indéterminée. En 1906 les sommes perçues sont évaluées à 62 499 F. Les taux varièrent d'année en année et évoluèrent favorablement selon les souhaits et attentes de la colonie. En effet, entre 1911 et 1915, la colonie encaissa 751 705 francs. L'augmentation des recettes d'impôts est, selon les rapports économiques de cette période, due à la poussée démographique locale. Celle-ci s'est considérablement accrue du fait de la ruée en masse "*d'indigènes*

<sup>1</sup> A.N.S, 2G61 Sénégal. Poste de Hamdallahi. Rapports politiques mensuels 1897.

<sup>2</sup> Pour une étude comparative voir Ismaël Barry : *Le Fouta-Jaloo face à la colonisation conquête et mise en place de l'administration en Guinée (1880-1920)*, Paris, Harmattan, 2 tomes, 1997, voir T. I, page 639.

*provenant de la guinée portugaise*". Durant la même période et plus précisément en 1915, l'État colonial instaure le droit de pacage et le fixe à 2 francs 50 par tête de bétail. La taxe sur le bétail constituait un élément fondamental dans non seulement le contrôle des troupeaux, mais aussi des populations. Dans l'esprit du colon la vache est "la mère du peul" et qui dit contrôle du troupeau dit maîtrise de la population indigène. Ainsi, par ce biais, l'administration escomptait renflouer les impôts et suivre l'évolution des troupeaux même si elle n'avait pas déployé une politique d'élevage efficiente au bénéfice des populations<sup>1</sup>.

A partir des années 10, l'État colonial exige le paiement des impôts et taxes en espèces en remplacement du paiement en nature. Dès lors la monnaie commence à avoir de l'importance et à s'imposer dans les échanges. Cette réalité économique désarticule progressivement la vie socio-économique locale. Mais les impôts ne commencent réellement à porter leurs fruits qu'à partir des années 30. L'augmentation des revenus familiaux s'opère, vraisemblablement, à partir de ces années là du fait de l'ancrage des cultures de rente, de l'augmentation conséquente des populations par le biais de leur sédentarisation progressive et des revenus tirés des migrations économiques. En effet, les jeunes migrent massivement vers le bassin arachidier à la recherche du travail et les populations sont dans l'obligation de sortir de leurs villages pour vendre leurs récoltes et les autres produits demandés par les différents commerçants établis dans les escales. Dès lors l'agriculture prend de l'importance dans l'économie des Peuls du Fuladu et devient un support incontournable à l'élevage. Aussi l'arrivée en masse des populations gaabunke au début de l'année 1916 n'est pas sans effets dans cette hausse constatée. Ceci se ressent largement sur les rôles d'impôts pour l'année 1932. Ils sont estimés à 1 076 347, 5 francs et le montant recouvré au 31 décembre de la même année atteint le chiffre exceptionnel de 1 029 840, 94 francs. Ce résultat est fortement apprécié par l'administration qui y voit une réelle évolution dans la mesure où la somme qui reste à recouvrer ne s'élève qu'à 46 506, 56 francs. Durant la même période le chef de cercle constate que les rentrées d'impôts se font normalement et que les restes de la somme totale à recouvrer seront perçus au mois de janvier 1933. Trois ans plus tard, le rapport annuel de 1936, note que la majorité fiscale passe de 12 à 14 ans, cette diminution permet de recouvrer 948 776 francs. Mais la colonie prévoit un relèvement des impôts qui fera passer le total des rôles à 1 310 503 francs pour l'année 1937.

---

<sup>1</sup> La thèse de Abdoulaye Mamadou Dia en cours de rédaction : *La politique Coloniale de l'élevage en AOF : Exemple du Bassin du fleuve Sénégal (1920-1960)*, nous éclairera davantage sur les actions menées en faveur de ce secteur qui a longtemps été marginalisé.

Comme pour les autres mécanismes de contrôle, de gestion et de "mise en valeur", les impôts vont en fluctuant d'année en année et cela en fonction des situations locales. L'un des problèmes majeurs auxquels devait faire face l'administration coloniale est le non reversement des recettes par Musaa Moolo. Nous pouvons soutenir que l'inimitié entre l'État colonial et le roi du Fuladu a, en partie, comme source le détournement des recettes d'impôts. Les mesures coercitives prises pour rendre "efficace" le recouvrement des impôts ont eu des effets négatifs sur la quiétude des populations. Elles se sont manifestées très souvent par des fuites et par des déplacements permanents des villages. Nous pouvons soutenir que d'année en année, la perception des impôts se perfectionnait au grand bonheur de la colonie. Plus tard avec la naissance des cantons, l'ouverture des routes, la création de nombreuses escales de traite et l'augmentation des revenus nous assistons à un suivi plus permanent des populations qui aboutit à la maîtrise relative de leurs fréquents déplacements. En conclusion, nous pouvons postuler que le début du <sup>xx</sup>e siècle signifie pour les populations peules du Fuladu non pas seulement un changement du pouvoir politique, mais aussi des mutations économiques conséquentes qui vont bouleverser sensiblement leurs rapports avec leur environnement socio-politique et économique. Les rapports avec l'espace changent. Les populations deviennent plus mouvantes et commencent à occuper l'espace tout en déployant de nouveaux modes d'exploitation. A la suite de ces bouleversements socio-économiques, l'agriculture s'avère indispensable non plus seulement pour subvenir aux besoins de consommation, mais aussi pour l'acquittement des impôts. L'économie pastorale se désarticule et s'ajuste aux nouvelles réalités.

#### **5)- Ligne télégraphique et quadrillage territorial de la Haute Casamance**

La ligne télégraphique allait se révéler être un élément important dans le dispositif de la politique coloniale en Haute Casamance et au Fuladu. Elle permet le quadrillage des espaces coloniaux et leur mise en relation. Sa construction coïncide avec l'inauguration de celle qui relie Kaolack à Sédhiou. Durant la même période nous assistons à la mise en chantier d'une autre ligne dont la vocation est de relier le Sine à la Falemé en passant par le Bundu. Plus tard cette dernière sera rattachée à celle du Fuladu. La région était un vaste chantier. Plusieurs lignes étaient en construction : Sédhiou-Ziguinchor, Sédhiou-Saint-Louis, le Sine et la Falemé et Sédhiou-Bissau. La colonie achève la mise en cohérence des différents postes coloniaux. La jonction des différents

points de commandement permet d'accélérer la pénétration et de raccourcir le temps d'intervention des troupes coloniales.

En novembre 1895, les travaux ne débutent pas car les pluies sont abondantes et il faut éviter l'hostilité des propriétaires des champs<sup>1</sup>. La construction ne commence que vers la fin du mois de décembre et dure une vingtaine de jours. Les populations se montrent très hostiles à sa réalisation. Elles voient dans cette entreprise une violation de l'intégrité territoriale de leurs pays et surtout de leur souveraineté par rapport à l'État colonial. A Sédhiou même, les autorités sont confrontées à l'hostilité du chef de village et pour le persuader de la nécessité de la ligne, il a fallu "*exciter son zèle*" selon les termes de l'administrateur.

Quelques temps après l'achèvement de sa construction, un télégramme, daté du 14 février, annonce que les populations du Kantora continuent à commettre des "actes de sabotages" permanents sur la ligne. Dans ce genre de cas toutes les populations des villages qui refusent de prêter leurs forces sont frappées d'amendes et celles qui s'en acquittent normalement sont récompensées. Dans une correspondance adressée au gouverneur Général de l'A.O.F, l'administrateur Supérieur de la Casamance souligne : "*Je tiens beaucoup à ce que la différence des deux procédés, soit connus dans le pays; cela ne peut qu'être utile*"<sup>2</sup>. Les "châtiments" et les "rétributions" sont deux éléments fondamentaux qui émergent des relations de pouvoir entre la colonie et les populations indigènes. Seules ces deux actions permettent d'assurer la discipline, l'ordre et la soumission.

Musaa Moolo était foncièrement contre la construction de cette ligne télégraphique. Il avait senti son poids stratégique pour la colonie et le danger que cela représentait pour son régime. Les autorités s'étaient évertuées à lui expliquer les différents avantages qu'il pourrait tirer de l'établissement du télégraphe. En plus de l'argent qu'il empocherait "*pour les corvées qu'il sera appelé à fournir*", Musaa bénéficierait de la rapidité d'envoi de renforts au cas où il serait objet d'agression de la part du Fuuta Jaloo. Allécher le roi du Fuladu est l'un des objectifs majeurs de la colonie. Musaa qui s'était toujours montré d'une "indiscipline caractérisée" empêche par sa "*mauvaise volonté*" l'étude du tracé entre Hamdallahi et le Pakao en 1894. L'Administrateur Supérieur de la

<sup>1</sup> Ces derniers pouvaient s'opposer au défrichement des parties de leurs lougans qui seront dans le champ de la ligne télégraphique.

<sup>2</sup> A.N.S, O 266. Construction des lignes télégraphiques de la Casamance et du Boundou. 1895-1900.

Casamance avait prévu "*une résistance quelconque*" de sa part, mais il était aussi convaincu que son aide était indispensable pour la réalisation du projet. Plus tard le roi du Fuladu, qui manifeste une hostilité lors des premières études, accepte de participer à la construction de la ligne en échange des prestations qui lui sont offertes. Il témoigne d'une "volonté sans faille" et d'un grand "zèle" pour l'achèvement de la ligne. Toutefois, il refuse d'accompagner les colons jusqu'au Kantora ancien territoire de son frère qui lui a été enlevé et octroyé à son "ennemi" Bamba Dalla<sup>1</sup>. Deux ans plus tard en février 1896, il adresse une lettre au Gouverneur général établi à Saint-Louis pour témoigner de sa satisfaction d'avoir participé à la construction de la ligne télégraphique Sédhiou-Kaolack : "*Je suis heureux d'avoir contribué pour ma part à ce beau travail et je tiens à cette occasion à vous (...) assurer mon entier dévouement à la cause française (...) et mon unique ambition est de toujours vous satisfaire*"<sup>2</sup>. Musaa continue par ces témoignages à jouer à "l'allié" dévoué, très attentionné et surtout soumis aux intentions françaises.

Après cette mise en relation des territoires coloniaux par le biais de la ligne télégraphique d'autres "outils" sont mis à contribution pour parachever le "désenclavement" de l'arrière-pays. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire la création des pistes coloniales. Au début du XX<sup>e</sup> siècle de vastes chantiers sont ouverts. Ils mobilisent non seulement le pouvoir colonial mais aussi les populations indigènes obligées de prêter leurs forces pour la réalisation de ces projets.

Les conséquences de la signature des traités de 1883 et de 1896, la construction de la Résidence de Hamdallahi, de la ligne télégraphiques, l'engagement de Musaa dans les guerres d'expansion coloniale et son rôle de bouclier dans les concurrences inter-coloniales sont autant d'éléments qui font croire que le roi du Fuladu était totalement soumis à l'autorité coloniale.

#### **6)- Vers une nouvelle configuration géographique du paysage : les pistes coloniales**

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, seules cinq grandes pistes existent dans le Fuladu. Ces pistes coloniales sillonnent tout le territoire. Elles se subdivisent comme suit : Hamdallahi-Sédhiou, réalisée en 1902, Kolda-Hamdallahi dont le défrichement a été achevée en 1902, Sabary-Hamdallahi, Hamdallahi-Vélingara et la dernière qui mène d'Hamdallahi au Pakane dont le tracé à été réalisé en 1901 et le défrichement en 1902. Toutes ces pistes sont,

<sup>1</sup> Pour plus de détails Consulter à ce sujet Roche, 1985 : pp. 249-253.

<sup>2</sup> A.N.S, O 266. Op.-Cit.

dans la plupart du temps, impraticables du fait de la défectuosité des ponts<sup>1</sup>. En effet, les ponts construits en bois et en crinting résistent mal aux intempéries. L'abondance des pluies et des eaux entraînent une disjonction des matériaux qui demandent des réparations permanentes. L'absence de ponts pose des difficultés aux chevaux, moyen le plus usité pour le transport des européens, qui s'enlisent systématiquement. L'abondance des marigots et les problèmes qu'ils posent même pendant la saison sèche nécessitent que des crédits supplémentaires soient alloués à l'administration pour mener des études dans le cadre de l'aménagement des voies de communication.

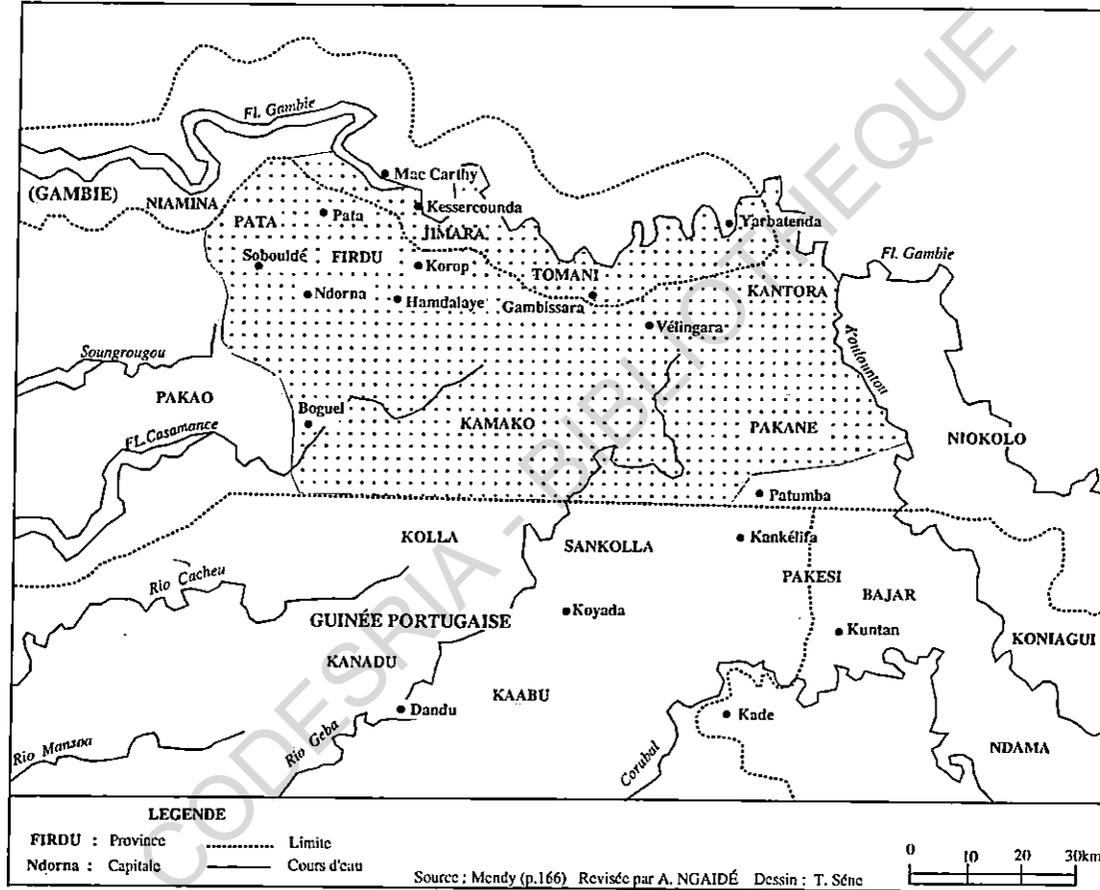
Notons que même si les routes profitent aux populations elles sont plutôt destinées au drainage des produits agricoles et à l'accès de l'administration aux villages (levées des impôts et taxes...). Leur orientation vers Hamdallahi, et plus tard vers Kolda s'explique par ce fait. L'unique objectif est de développer un réseau "routier" structuré en fonction des positions géographiques des différentes escales et des points de traite. Une nouvelle logique se développe : l'émergence de pôles économiques, d'une nouvelle géographie, et la naissance de nouveaux rapports entre l'arrière-pays et les "embryons" de villes que Kolda symbolise. Le maillage du territoire se concrétise, les déplacements deviennent moins éprouvants avec le débroussaillage et l'ouverture des forêts par les pistes. Tout ceci participe au renforcement du système de domination, d'assujettissement et de la volonté de fixer les populations et de coordonner leurs activités. La route oblige les populations à sortir et d'avoir des relations qui dépassent "l'horizon restreint de la famille" et du "lignage". De nouvelles relations se créent avec le "monde extérieur". Dans l'imaginaire populaire, Kolda devient le centre d'intérêt et dès lors se dessine sa future place dans le dispositif économique, politique et social de la région.

Ces différents projets viennent renforcer le commerce colonial et "désenclaver" une région isolée du reste de la colonie du Sénégal et prise en étau entre la Gambie Anglaise et la Guinée Portugaise.

---

<sup>1</sup> Les ponts peuvent atteindre 110 m de long. Cf : A.N.S, 2G2 23, 1902. Notons qu'aujourd'hui encore les pistes sont impraticables pendant une période de l'année et beaucoup de villages restent inaccessibles.

Carte 6



LE FULADU EN 1903

## 7)- Culture et commercialisation de l'arachide au Fuladu au début du XX<sup>e</sup> siècle

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le Fuladu ne fait pas l'objet d'une attention particulière de la part des commerçants contrairement au reste de la colonie. La région souffre de sa marginalisation. La difficulté d'accès à ce territoire explique le retard dans son occupation progressive et sa "mise en valeur". Aussi la réticence des populations à cultiver cette nouvelle denrée, qu'est l'arachide, n'encourage point l'établissement des maisons de commerce et des traitants indépendants.

La Haute Casamance constitue un espace de transition entre la Gambie, le Fuuta Jaloo et l'arrière-pays. D'anciennes pistes commerciales sillonnent la région. Jusqu'en 1902 et même un peu plus tard<sup>1</sup>, les récoltes d'arachides sont acheminées en Gambie anglaise car le commerce français n'est pas très dynamique au Fuladu et il n'est représenté que par "*quelques traitants indigènes*".

Après la fuite de Muçaa Moolo, le commerce français au Fuladu était presque nul. Un seul traitant de la maison Roy était établi à Kolda qui n'était encore qu'une petite bourgade. Les populations du nord de la région et du royaume étaient très proches de la Gambie anglaise et ceux du Sud du comptoir portugais de Géba. La politique de prix appliquée dans les territoires anglais et portugais étaient plus "alléchantes" que celle pratiquée à l'escale de Sédhiou. Au lieu de se porter vers Sédhiou, la meilleure solution pour les indigènes est de proposer les produits aux colonies voisines. Elles sont assurées, en plus de l'avantage de la distance, de trouver de meilleurs prix pour tous les produits et moins de frais pour leur déplacement.

Quelques années après la fondation de l'escale de Kolda<sup>2</sup> (à mi-parcours entre le comptoir de Sédhiou et le haut fleuve), l'arachide reprend de l'importance en Haute Casamance et plus particulièrement au Fuladu. Bien qu'importante, l'activité commerciale est, très souvent, limitée par l'existence des bans de sable en amont de Diannah Malary "*point terminus de la navigation sur la Casamance*<sup>3</sup>". Le trafic des arachides fluctue d'année en année. Les statistiques des années 1911 et 1912 en donnent une image :

<sup>1</sup> Cette situation se perpétue encore de nos jours.

<sup>2</sup> Vers a fin de l'année 1909.

<sup>3</sup> A.N.S, 1G/359 Circonscriptions administratives. Sénégal 1908-1920. A/S : Création de nouvelles résidences de postes. Lieutenant-Gouverneur au Gouverneur Général AOF, décembre 1911.

Années	1911	1912
Maisons		
Roy et Laglaize	600	950
CFAO	92	352
Maurel et Prom	700	-
Totaux	1392	1302

**Tableau n° I : tonnage comparé des arachides traitées entre 1911 et 1912 à l'escale de Kolda**

Les rendements sont relativement élevés si l'on tient compte des difficultés d'acheminement des produits. Les témoignages coloniaux soutiennent que les récoltes sont importantes, surtout du fait de l'importance de la pluviométrie durant l'année 1912, à l'ouest du Fuladu. Une année plus tard les productions se maintiennent avec une légère baisse comme le montre le tableau ci-dessous :

Années	1913	1914
Maisons		
Roy et Laglaize	621	600
Barthes et Lesieur	210	150
Cie Française	-	-
Maurel et Prom	250	300
Salagna	110	300
Alioune Cissé	195	-
Totaux	1386	1350

**Tableau n° 2 : Tonnage comparé des arachides traitées en 1913-1914 à l'escale de Kolda**

L'année 1914 est considérée comme une année où la traite a été la meilleure du fait de l'existence de graines en stock. Elle s'ouvre sur le battage de la paille qui annonce une bonne récolte. Même si un retard a été constaté dans les semis, les résultats n'en sont "qu'encourageants". Les rapports sur la traite de cette année annoncent que les cultivateurs ont semé une grande quantité de graines et qu'au niveau de la station de Vélingara la récolte d'arachide est supérieure à celle de l'année d'avant. Cependant les témoignages ne mentionnent aucun chiffre pour cette même ville.

Ces chiffres ne concernent que les tonnages traités à l'escale de Kolda. Il n'est pas tenu compte des 28 autres traitants qui "s'échelonnent entre Kolda et Saré Yoba" qui sont venus s'ajouter aux maisons de commerce. Durant la même période, les compagnies commerciales stockent des graines. Cette évolution révèle une nette amélioration de la culture et du commerce de l'arachide dans le Fuladu. Durant la même année, on remarque une baisse de l'activité commerciale consécutive au fléchissement des prix en Europe. La situation est aussi due à

l'acheminement, par les cultivateurs, de produits autres que l'arachide notamment le mil, les plumes de parures, du mil, des peaux, de la cire d'abeille et des oiseaux. L'apparition des chenilles en est aussi pour quelque chose. Elles ont dévoré tous les plants qui ont commencé à pousser. Les larves de ces chenilles ont résisté grâce aux irrégularités des pluies. Notons, néanmoins, que seules les zones qui jouxtent Kolda ont été touchées par ces chenilles.

L'extension des surfaces cultivées et un bon hivernage permettent une bonne réussite de la campagne. Le résultat immédiat est la ruée des maisons de commerce, des traitants "Sénégalais" et des lybano-syriens vers la région. Les rapports de l'année 1914 indiquent que le chef du Patim-Kibo est étonné de voir l'extension des superficies cultivées en arachides dans sa province. D'ailleurs, ce chef pensait que les commerçants de Kolda ne seraient pas en mesure d'acheter toutes les récoltes. La traite continua jusqu'au mois d'octobre qui était, généralement, un mois de trêve.

Face à l'abondance des arachides, les paysans se sont inquiétés d'éventuelles difficultés de commercialisation. Ceci explique pourquoi l'administrateur du cercle donne des instructions fermes aux chefs de provinces afin qu'ils rassurent tous les cultivateurs des retards occasionnés dans l'ouverture de la traite. Il leur demande de prodiguer des conseils aux paysans en les exhortant de mettre leurs récoltes à l'abri pour éviter qu'elles ne s'abîment. Le rôle des administrateurs se résume à encourager la vente des arachides à des prix supérieurs à ceux des précédentes années, afin que les cultivateurs augmentent leurs semences pour les campagnes à venir. Vers la fin de l'année les prix aux producteurs baissent sensiblement du fait de l'abondance de l'arachide. L'Administrateur en donne une autre explication non moins plausible : "*Je ne cesse de leur expliquer les raisons de cette situation qui n'est que purement accidentelle et qui logiquement doit cesser avec la guerre actuelle*<sup>1</sup>". La fluctuation des prix montre une forte baisse de la valeur commerciale de l'arachide<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Rapport décembre 1914.

<sup>2</sup> A.N.S, 2G11/48 Sénégal. Casamance. Résidence du Fouladou (Vélingara et Kolda). Rapports mensuels d'ensemble 1911 et 2G35 71 Kolda. Rapports mensuels sur la traite 1934-1935.

Années	Prix
1912	15 francs les 100 kg
1913	17,50 francs
1914	- 18,50 francs et 23 francs prix Maison Laglaize en début de campagne - 10 fr Maison Roy Laglaise - 10fr Ibrahima Anna commerçant syrien payait en nature
1915	- 6 à 7 francs en espèces 6,50 à 7,50fr en marchandises et 12,50 francs - Roy Laglaize prévoit en nov. et déc. le prix de 16 francs pour les 100 kg

Tableau n° 3 : Fluctuation des prix de l'arachide de 1912 à 1915

Durant la même année les habitants du Pakane et du Kantora sont obligés d'aller chercher des semences en Territoire Anglais et à de bas prix. Selon l'administrateur, le prix fixé à 150 francs les 100 kg encourage les "indigènes" à aller en Gambie. A la même période une rupture de semence est notée. Elle est imputable aux difficultés que continue à poser la communication. En plus de cette situation, les indigènes n'ont pas protégé leurs arachides. Ceci a conduit à la pourriture du "tiers de la récolte". Le commerce est perturbé et les commerçants rejettent les quantités infimes qui leur sont proposées du fait de leur mauvais état.

Un peu plus tard dans les années 1920 et 1929 les statistiques deviennent plus régulières nous sentons nettement une évolution des cultures de rente. Il ressort des rapports que l'ancrage des cultures de rente annonce une ère de "progrès et de prospérité" au sein des collectivités indigènes. La réorganisation administrative, l'amélioration du réseau de pistes, l'arrivée de l'automobile facilitent l'évacuation des produits qui entraîne un essor favorable du commerce dans la région. Notons que l'État colonial était confronté aux réticences des populations, mais ces dernières furent, selon l'auteur du rapport économique de 1929, "*rapidement dissipées*" pour céder la place à une compréhension. Les populations commencent à apprécier les avantages des cultures de rente, mais son incidence économique n'est qu'"*encore insuffisamment ancrée dans les moeurs, pour résister à un penchant de paresse naturelle chez l'indigène vivant éloigné de nos centres commerciaux*"<sup>1</sup>. Mais tout en faisant ce constat, l'auteur du rapport indique avec assurance et satisfaction que les conceptions économiques et administratives commencent à être acceptées et assimilées "*avec un sentiment qui se discipline*" d'année en année du fait que les

<sup>1</sup> A.N.S 2G29 107. Sénégal. Cercle de Kolda. Rapport économique annuel 1929.

indigènes tirent des campagnes de traite des "richesses" qui profitent aux familles. Mais parallèlement à cela aucune indication n'est faite sur les revenus familiaux. Selon les administrateurs ce qui reste à faire pour la colonie c'est d'entretenir l'évolution constatée, la renforcer par des encouragements, en mettant en place des moyens d'encadrement efficaces. D'ailleurs l'auteur conclue sur une note d'espoir et souligne : "*...en continuant une politique de perfectionnement, le cercle de Kolda est appelé à prendre une place prépondérante dans la vie politique et économique du territoire de Casamance*<sup>1</sup>". Le bulletin agricole<sup>2</sup> de cette année affiche pour les arachides : 12 000 tonnes, le riz : 4000 tonnes, le gros mil ou le sorgho : 28 000 tonnes, le petit mil : 6000 tonnes, le manioc 300 tonnes, les patates : 200 tonnes, le maïs : 300 tonnes, le sésame : 20 tonnes. Notons que les cultures vivrières l'emportent largement sur les cultures de rente, néanmoins nous pouvons constater qu'en une dizaine d'années les productions ont largement évolué. Ceci témoigne de l'ancrage de ces cultures de rente dans les moeurs et les habitudes en Haute Casamance en général et au Fuladu en particulier. En effet, dans les années 1915, la colonie procédait à des "*palabres aux indigènes*" pour les amener à prendre soin de leurs cultures et de leurs récoltes, mais ces "palabres" ne produisaient pas, du fait du désintéressement des indigènes, les effets escomptés<sup>3</sup>.

Pour consolider les cultures de rente dans les moeurs, la colonie du Sénégal tente par tous les moyens possibles et imaginables de fixer les populations et d'en attirer d'autres vers son territoire. Ceci explique tous les efforts qui seront déployés dans ce sens.

<sup>1</sup> A.N.S, Sous série 2G29/107. Sénégal. Cercle de Kolda. Rapport économique annuel 1929.

<sup>2</sup> A.N.S 11D1/214. Cercle de Kolda. Rapports mensuels (janvier à septembre 1912-1914-1915).

<sup>3</sup> Notons que ce n'est que plus tard vers les années 40 que le système dit des "seccos" fut expérimenté sous la supervision du chef de canton assisté d'un commis-peseur.

## **Chapitre II :**

### **La "politique" de peuplement en Haute Casamance et ses conséquences.**

Le chapitre précédent a montré comment l'État colonial a développé des rapports avec le roi du Fuladu et comment ce dernier a pu détourner à son profit personnel les clauses des différents traités. L'une des conséquences de l'incompatibilité entre les "alliés" fut la fuite de Musaa. Le pays reste ouvert mais son sous-peuplement exige des mesures adéquates pour "sa mise en valeur". La Haute Casamance est une région riche, difficilement accessible et peu peuplée au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'Administration coloniale met en place une stratégie pour attirer et fixer les populations. Les encouragements à l'immigration vers le Territoire Français s'inscrivent dans ce cadre. Notons qu'il n'existait pas une "politique de peuplement" proprement dite, mais une lecture assidue des rapports politiques du début et du milieu du XX<sup>e</sup> siècle nous suggère l'existence de "mesures incitatives" pour attirer les populations vers le Fuladu.

Nous allons exposer, en les analysant, quelques "mesures" qui nous semblent pertinentes pour la compréhension de la suite de notre texte.

#### **A) - Les tentatives d'encadrement et de "mise en valeur."**

##### **1)- De l'incommodité de la politique indigène**

Pendant de longues années, les Européens, et les Français en particulier, ne s'intéressèrent guère qu'aux avantages commerciaux, politiques et techniques que pouvaient leur procurer les territoires conquis et soumis à leur tutelle. Des conférences sont organisées, des films projetés pour intéresser le public Français et inciter les gens à investir pour le bien être de la métropole. Ils ne se sont jamais souciés des préoccupations des populations indigènes.

Face aux nouvelles exigences, des décisions politiques furent prises pour tenter d'organiser les sociétés indigènes soumises à la "mission civilisatrice" de la métropole. Il fallait choisir entre trois politiques possibles : l'assimilation, l'association et la ségrégation.

- L'assimilation : "*L'assimilation (ad similis) c'est rendre semblable, prendre comme semblable, transformer en sa propre substance ce qui est différent*" (Labouret 1930 : 333)<sup>1</sup>.

Tentée au Sénégal dans le cadre des quatre communes : Dakar, Gorée, Rufisque et Saint-Louis, cette politique fut abandonnée au fur et à mesure que la colonie évoluait vers l'indépendance. Elle n'était pas adéquate à la situation locale et son application fut délicate<sup>2</sup>. Pour mesurer son échec en Afrique Noire, Henri Labouret établit une comparaison entre ses conséquences sur les Noirs américains et son impact réel sur les populations indigènes d'Afrique. L'expérience américaine en matière d'assimilation est excellente en théorie mais peu probante en fait. Elle porte sur une population transplantée dans une autre réalité socio-historique qu'elle doit obligatoirement assimiler sous peine de disparaître. Cependant pour les sujets français restés dans leur pays, continuant de vivre "*comme avant l'arrivée des Européens*", la situation est différente. La prétention de les assimiler et de les faire entrer "*dans le sein de la grande famille française*" sans aucun préalable n'est qu'une pure utopie. La volonté d'assimiler l'autre, de le transformer et de le rendre semblable se heurte aux exigences et aux spécificités socio-historiques des sociétés africaines en général et sénégalaises en particulier.

- L'association : ce concept proposé dès 1887 par J. Harmand s'est imposé après la première guerre mondiale. Il fut considéré comme "*synonyme d'assimilation*". Or, il recouvre un autre sens totalement différent de celui de l'assimilation. J. Harmand "*y voyait un moyen d'affermir les collectivités indigènes en les faisant coopérer à l'oeuvre du conquérant, et considérait l'association au triple point de vue économique, moral et politique*" (Labouret 1930 : 333-334)

L'objectif de cette politique est de donner plus de "liberté" et "d'indépendance" aux populations locales, les inciter à maintenir des relations suivies et soutenues avec les colons et leur permettre d'évoluer dans leur "cadre" propre. Les concepteurs de cette politique tentent de persuader les populations locales qu'elles jouissent des mêmes droits et devoirs que les

<sup>1</sup> Voir aussi Wesley Johnson (1991 : 83-101).

<sup>2</sup> Pour en mesurer l'ambiguïté consulter à ce sujet la communication de Mamadou Diouf : *Assimilation Coloniale et Identités Religieuses de la Civilité des Originaires des Quatre Communes (Sénégal)*, in : Charles Becker, Saliou Mbaye, Ibrahima Thioub : *A.O.F : réalités et héritages. Sociétés ouest africaines et ordre colonial 1895-1960*, Dakar, Direction des Archives Nationales, Dakar, 1997, Tome II, pp. 837-850.

Européens. En définitive : *"La politique d'association est fondée sur le respect scrupuleux des moeurs, des coutumes et des religions, elle substitue partout l'entr'aide à l'exploitation pure et simple des forces indigènes, à l'usurpation de leurs biens et de leur propriété foncière"*(Labouret 1930 : 333-334).

La politique d'association apparaît en filigrane dans les différents textes des traités. La mobilisation et la sollicitation des chefs locaux pour la réalisation des objectifs coloniaux entrent dans le cadre de cette politique. Les rapports entre Musaa Moolo et les Français prennent la forme d'une "association". Les autorités coloniales sont convaincues que leur réussite en Haute Casamance ne peut se faire qu'avec la collaboration d'un chef considéré, à tort ou à raison, comme "très puissant". L'État colonial pense avoir trouvé la solution pour se subordonner les chefs locaux et "encadrer" les populations indigènes. Cette "utilisation mutuelle" entraîne des incompatibilités qui débouchent, le plus souvent, sur la coercition et la violence.

- La ségrégation : La politique ségrégationniste consiste *"à séparer de manière effective protecteur et protégé, en se fondant sur divers motifs, qui ont varié suivant le temps et les circonstances"* (Labouret 1930 : 331). L'objectif est *"de séparer les représentants de civilisations, dont l'une est incontestablement supérieure aux autres..."* (Labouret 1930 : 499). Cette politique ne s'applique, en réalité, que dans les villes mixtes lieu par excellence de la manifestation du colonialisme. Elle n'a pas été appliquée en Afrique. Elle fut tentée en Algérie vers 1853. Les Français cantonnent, voire refoulent les populations indigènes vers d'autres contrées. Le système est abandonné car il ne répond pas aux objectifs coloniaux et conduit à des frustrations qui débouchent sur la violence. La ségrégation n'a pas été appliquée au Sénégal.

Nombreux sont les spécialistes qui pensent qu'il faut, pour la réussite de la "mission de civilisation", étudier les sociétés africaines : *"C'est seulement lorsqu'on en aura déterminé les cadres et le fonctionnement (des sociétés) qu'il sera possible de concevoir la mise en oeuvre des moyens à employer pour atteindre le but d'éducation et de production qui est (...) proposé"* (Labouret 1930 : 499). Il faut connaître l'organisation interne, les langues en un mot les coutumes des populations indigènes. Seule la connaissance approfondie des différentes populations peut permettre la mise sur pied de lois "adéquates" qui leur permettront de "gérer", "organiser", "canaliser" et surtout "policer" les

sociétés indigènes. Ainsi s'explique, en partie, le développement des recherches anthropologiques et ethnographiques en Afrique.

Il faut aussi concurrencer les Anglais dont la politique coloniale est considérée comme "souple", plus "compréhensive" et à même de permettre aux populations de jouir d'une "liberté" même illusoire. Or, le Fuladu jouxte la Gambie. Toutes ses réformes envisagées, doivent déboucher sur une meilleure prise en charge des populations et surtout sur une politique attractive qui permet de repeupler la contrée. Les autorités anglaises de Bathurst sont convaincues de pouvoir attirer vers elles les populations du Territoire Français. D'ailleurs un administrateur britannique n'hésite pas d'affirmer : *"It is thought that more people will leave Frenche Territory and join Mousa as soon as this seasons crops are harvested and sold and I think this will very probably be the last two years been a decided tendency on the part of the natives to come us no doubt to the fact that our taxation is much lighter than that in Senegal and they prefer our system of Government to the one in force there<sup>1</sup>"*.

## 2)- Une politique administrative élaborée au rythme de la pénétration coloniale

Les Européens n'ont pas senti la nécessité d'approfondir leurs relations avec les populations indigènes durant les premières années de leur installation sur les côtes ouest-africaines.

Dès que Musaa Moolo fuit, le Fuladu devient français et est rattaché au reste de la Casamance. La région couvre trois entités géographiques : la Haute Casamance devenue le pays des Peuls depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la Moyenne Casamance qui couvre le pays mandingue et la Basse Casamance qui constitue le domaine des Diolas. La colonie juge que Hamdallahi est difficilement accessible et se rapproche davantage du fleuve Casamance. Dès 1906, l'administration préconise le transfert de la Résidence du Firdu de Hamdallahi à Kolda<sup>2</sup>. Vers la fin de l'année 1909, l'escale de Kolda est fondée. Dès lors, cette escale devient un point central dans l'organisation économique et politique de la Haute Casamance. Pour mieux rentabiliser le territoire les autorités coloniales mettent sur pied une nouvelle organisation administrative. Cette administration s'appuie sur les anciens alliés de Musaa ou sur ses "anciennes victimes" pour asseoir sa politique d'encadrement administratif, juridique et économique. Ceci est confirmé par De la Roncière quand il écrit : *"Il*

<sup>1</sup> A.N.S, 11D1/291 Affaires politiques et Administratives. Réorganisations des circonscriptions administratives de la Casamance : Renseignements sur les cercles, instructions, notes diverses 1903-1907.

<sup>2</sup> G.N.A, Despatch confidentiel, n° 41, Mousa Molo. Decision of his majesty government communicated to, n° 143, November 1923.

*faut conserver les chefs de l'époque à la même place pour mieux contrôler la population".*

Le retard dans l'organisation du territoire du Fuladu est dû à l'engagement de la Colonie sur plusieurs fronts. Il est impossible d'organiser un territoire alors qu'à l'arrière et au flanc nord subsistent encore des mouvements de contestation de la part de marabouts comme Maba Diakhou Bâ<sup>1</sup> (Quinn 1972 : 107-131) et des marabouts mandingues tel que Fodé Kaba (Quinn 1972 : 170-174)<sup>2</sup>. Jusqu'en 1860, l'autorité française est quasi-inexistante dans la région (Darbon 1988 : 59). Vers 1869 les deux cercles de Carabane et de Sédhiou sont créés (Charpy 1994 : 486). En ce moment la Haute Casamance était encore mal connue et vivait les tumultes occasionnés par les différentes guerres et leurs conséquences économiques, politiques et sociales.

La Casamance ne devient, réellement, territoire Français qu'à partir de la signature de la convention franco-portugaise (1886) et plus tard la signature de la convention franco-anglaise (1889). Ces conventions viennent mettre un terme aux contestations territoriales et en même temps consolider la suprématie de la France en Casamance. Le 19 juillet 1890, seront créés les deux cercles de la Haute Casamance et de la Basse Casamance, mais moins d'une année après, ils furent réunis en un seul. A partir de 1891 "*l'unité administrative*" sera rétablie avec un seul cercle dirigé par un militaire (Charpy 1994 : 486-487). En Avril 1892, l'administration reconduit les deux cercles. D'année en année, la structure administrative change en fonction des politiques à suivre et surtout du processus de pénétration coloniale en Casamance. Le district de Casamance est créé par l'arrêté du 11 mai 1895. Il couvre "*tous les pays situés entre la frontière de la Gambie anglaise et de la Guinée portugaise jusqu'au Fouta-Djalou et la Haute-Gambie*" (Charpy 1994 : 487).

Après 1903 les autorités coloniales tentent "*une réorganisation du pays qui favorise la mise en valeur*". L'administration coloniale donne au Fuladu une organisation profitable aux intérêts français et capable d'assurer une "harmonie" entre les différentes ethnies. Elle subdivise le pays en onze cantons<sup>3</sup> : Firdou (Pathé Cotto Balde), Guimara est confié à une femme (Fanta Thiadel), Sofagnama (Samba Gnonko), Patim Kibo (Biri Balde), Patiana (Demba Mballo),

<sup>1</sup> Consulter aussi I. D. Thiam : *Maba Diakhou Bâ. Almamy du Rip*, Paris, ABC, collection Grandes figures Africaines, 1978.

<sup>2</sup> Consulter avec intérêt Opa Diallo : *Fode Kaba Dumbuya. Un résistant à la conquête coloniale (1818-1901)*, Dossier de matériel didactique, UCAD/ENS, année universitaire 1993-1994, 32 p.

<sup>3</sup> Selon une version manuscrite (4 pages, en notre possession) de Mamadou Kande, ancien chef de canton et descendant de la famille régnante du Kamako, Kolda le 08/12/97.

Bissabor (Cheikh Yabou Diao), Patim-Kandiaye (Moulaye Sirayel Balde), Niampaïo (N'dory Balde), Mamboua (Toumani Balde), Kamako (Diahé Djoubairou), Pakane (la famille Sabaly). L'État colonial s'appuie sur les anciennes familles qui ont participé à la conquête du Fuladu.

Dès 1910, les autorités coloniales<sup>1</sup> préconisent : *"un morcellement qui ferait de chaque groupe ou parti, une circonscription indépendante"*. Elles ont fini par comprendre *"que si le principe est un, les méthodes doivent s'adapter aux contingences"*<sup>2</sup>. L'administration opte pour une "ethnisation" du territoire. C'est dans ce contexte particulier que les chefs traditionnels locaux furent sollicités pour exercer le pouvoir provincial. A partir de 1911, l'administrateur en charge du cercle propose la création de nouveaux centres administratifs qui viendront s'ajouter à Kolda et Vélingara. Il constate "avec amertume" que les populations sont isolées et que les chefs de villages ne leur sont pas soumis : *"Les chefs de village ou de tribu sont dans la plupart des cas des auxiliaires indifférents, ou nous sont hostiles"*<sup>3</sup>. Pour lui, le seul moyen pour connaître les indigènes et surtout les faire apprécier l'action "civilisatrice" de la France est de multiplier les inscriptions, ceci dans le but de contrôler l'administration de la justice et de veiller à la mobilité des populations. Il faut aussi impulser l'économie par les judicieux conseils que ne manqueront pas de donner les administrateurs aux éleveurs mais surtout aux cultivateurs du pays.

L'administrateur constate que la Haute Casamance ne comprend que deux centres. Depuis l'abandon de Hamdallahi, le nord du Firdou et, en particulier, la riche vallée de la Sofagnama sont presque abandonnés. Il demande avec insistance la création d'un poste à Pata ou à Diakaly qui est tout proche de la Gambie. La fondation d'un poste dans la région va attirer dans le Territoire Français de nombreux traitants anglais qui sillonnent la région et par effet induit protéger les cultivateurs sarakolés et mandingues qui désirent exploiter la riche vallée de la Sofagnama. La partie méridionale et la région qui jouxte le Rio Geba échappent au contrôle de Vélingara. Les résidents sont, dans la plupart du temps, préoccupés par les cantons qui avoisinent la Gambie, confrontés qu'ils sont aux mouvements de migration des populations. Durant cette période de réorganisation de la colonie, l'administrateur constate avec beaucoup de bonheur que le pays se repeuple petit à petit, d'où la nécessité de créer un poste sur le Rio Geba à Niakoré ou à Paroumba. En 1912, la Casamance est subdivisée

<sup>1</sup> A.N.S, 1G/343 Monographie de la Casamance 1911.

<sup>2</sup> A.N.S, 13G/67, Op.-Cit.

<sup>3</sup> A.N.S, 1G/359. Circonscriptions administratives. Sénégal. 1908-1920. A/S Création de nouvelles résidences de postes. Lieutenant-Gouverneur au Gouverneur Général A.O.F, 16 décembre 1911

en trois cercles, et le Fuladu devient le cercle de Haute Casamance avec Kolda comme chef-lieu de résidence. En 1922, la Haute Casamance devient le cercle de Kolda. Il regroupe en son sein douze cantons : Patiana, Pakane, Pata, Kamba, Kandiaye, Niampaoï, Kamako, Guimara, Patim-Nord, Patim-Kibo, Firdou et Coudouro. Les fluctuations sont, semble-t-il, due aux différentes réclamations de familles qui se sentent marginalisées par rapport à l'exercice du pouvoir.

Une dizaine d'années plus tard, en 1933, les cantons du cercles subissent des modifications. De douze cantons ils passent à 8 : Pata, Kamako, Mamboua, Fuladu, Patim-Kandiaye, Kantora, Pakane et le Patiana. Le canton du Fuladu qui regroupait le Patim-Kibo, le Firdou Sud et le Gnampampou est élargi aux cantons du Coudouro-Gnampaïo et du Guimara dont les chefs ont été révoqués. Le canton du Fuladu couvre la majeure partie du royaume défunt de Musaa Moolo. Nous assistons à l'éviction de quelques familles et leur remplacement par des "étrangers".

Quelques années plus tard, d'autres modifications interviennent. En 1936 le cercle de Kolda est formé de deux subdivisions : Kolda jouant le rôle de chef-lieu de cercle et Vélingara celui de chef-lieu de subdivision. Il couvre une superficie de 20 000 km<sup>2</sup> et comprend huit cantons dont quatre dans chaque subdivision. Ils sont formés de 992 villages dont 615 dans la subdivision de Kolda et 317 dans celle de Vélingara. La population est estimée à 72 150 habitants avec 48 632 dans la subdivision de Kolda et 23 518 dans celle de Vélingara. En trois ans la population a augmenté de plus de 16 000 individus dont la majeure partie provient de la Guinée portugaise<sup>1</sup>. Dans le rapport annuel de 1936, l'auteur souligne que : "*Cette augmentation est due (...) à un exode massif de Guinée Portugaise*"<sup>2</sup>

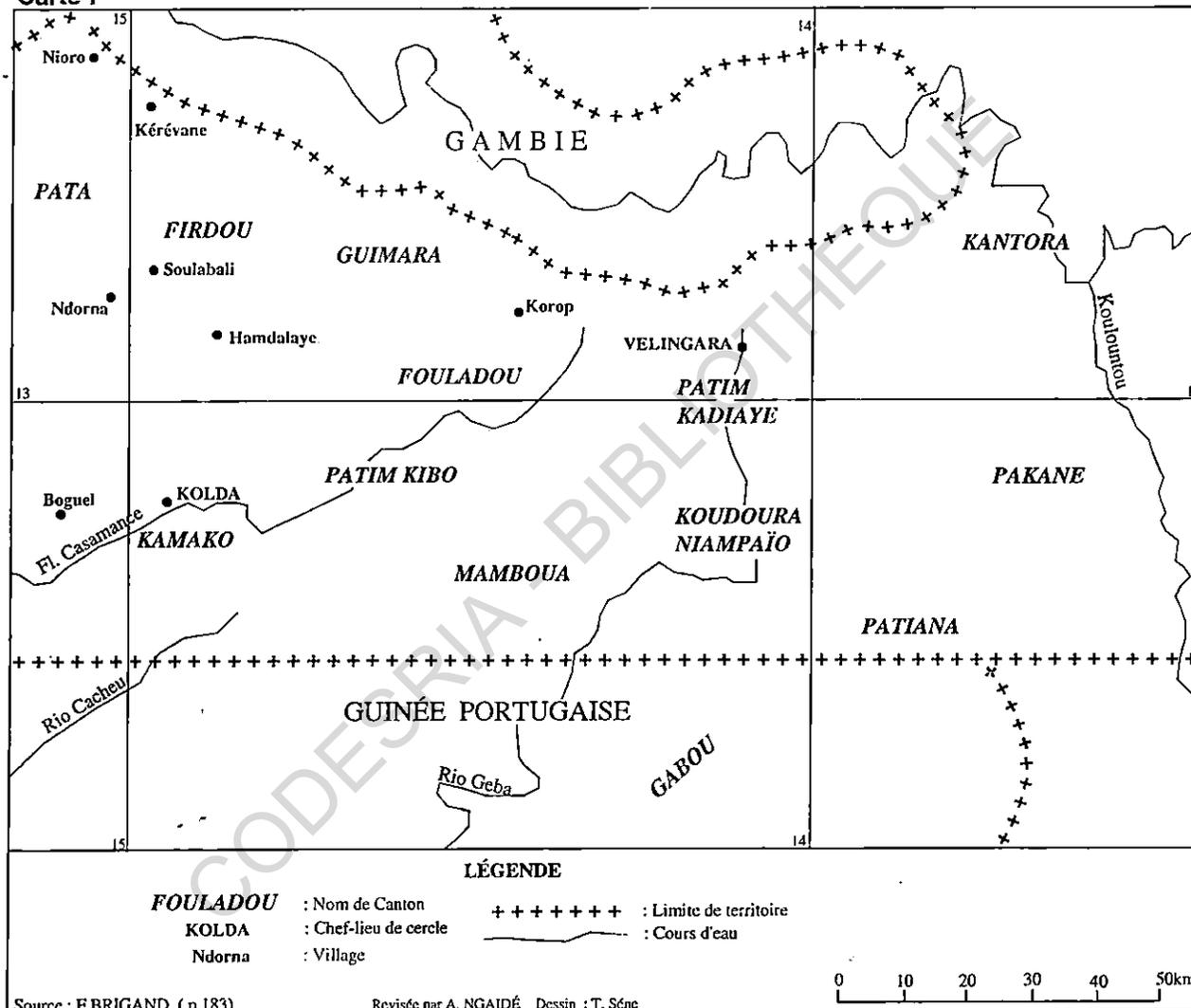
La nature administrative du Fuladu conquis répondait aux changements intervenus dans l'administration de la Casamance en tant que telle. Les différents tâtonnements et attermolements vont se poursuivre jusqu'à la veille de l'indépendance du Sénégal<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> En effet, en 1936 des populations fuyant la guerre civile en Guinée portugaise se réfugient en Territoire français. Des différends avaient surgi entre les *jiyaabe* et les *rimbe* pour la chefferie de province. Thierno Kemali le chef de file des *jiyaabe* demanda aux populations de quitter le territoire et de le suivre. Ces populations sont venues renforcer le peuplement du cercle de Kolda.

<sup>2</sup> A.N.S, 2G36/79 Sénégal. Kolda. Rapport politique annuel 1936.

<sup>3</sup> Plus tard, en 1944 le cercle de Kolda disparaît et la Casamance redevient un cercle de 5 subdivisions : Oussouye, Bignona, Ziguinchor, Sédhiou, Kolda. C'est cette dernière structure qui reste en vigueur jusqu'à l'indépendance du Sénégal.

Carte 7



LES CANTONS DU FULADU EN 1903

152

Les difficultés de mise en place d'une seule administration découle, selon les administrateurs coloniaux, de la diversité des groupes ethniques et surtout des difficultés que pose leur insoumission à la logique coloniale. En effet, la Basse Casamance est en rébellion permanente et les groupes ethniques refusent toute forme de centralisation et d'uniformisation de l'administration. En Haute Casamance, les Français sont confrontés à la flexibilité des frontières, à la stratégie pastorale des populations qui consiste à l'utilisation de très larges espaces de transhumance et aux concurrences coloniales. Ainsi s'explique, en partie, les difficultés que rencontrent les autorités pour instaurer une administration comparable à celle qui existe dans les autres "segments" de l'espace colonial français

### **3)- Entre inadéquation et maladroites : les chefs indigènes dans l'exercice du pouvoir colonial**

La politique administrative Française a, dès le début de son installation, eu à recourir aux "subalternes" locaux. La nomination de ces chefs relève, le plus souvent, de l'arbitraire. Ils sont choisis parmi les éléments considérés comme ayant "donné des gages de fidélité" aux entreprises coloniales. Il suffisait d'être, un ancien garde ayant pris part aux colonnes de "pacification" pour être promu à un poste de commandement. Si l'objectif est de soustraire les populations des exactions des anciens chefs, les lois françaises n'ont fait que les exacerber car ne répondant point aux attentes des populations éprouvées par les prestations de toutes sortes et les agissements inconséquents des chefs locaux. Ces derniers appliquent avec zèle, s'ils ne les détournent pas à leurs profits personnels, les lois françaises d'assujettissement et d'exploitation. Le commandement était rude. Les chefs de cantons appliquaient des règles coercitives sur les populations contrairement à ce que commandait l'administration coloniale. Des familles étaient brimées d'une manière injuste, leurs biens extorqués et les récalcitrants étaient mis aux fers sans aucun jugement. Mais l'administration coloniale, compte tenu de ses intérêts propres, a eu à restaurer un "certain climat" de confiance pour lui permettre de s'occuper d'autres tâches qui relevaient du "développement". En dehors de ce qu'ils pouvaient faire dans le cadre de l'occupation en tant que telle, les français avaient des intérêts vitaux à défendre dans toutes les actions qu'ils menaient dans les territoires soumis à leur administration. L'organisation de la Haute Casamance les préoccupaient; tant pour consolider leur position que pour développer les cultures de rente<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Mountaga Diao, Kolda, le 06/12/97.

Quelques années après les autorités coloniales constatent que le pouvoir octroyé à ces chefs les a conduit à des abus et à des maladroites qui mettent en danger les objectifs coloniaux d'encadrement. L'opinion locale et de même que l'administration commencèrent à découvrir que les chefs étaient des "*tyrans incapables et cruels...*"<sup>1</sup>. Dans pareil cas, ils furent écartés et éliminés progressivement de l'appareil administratif colonial. Considérés comme un frein au développement d'une "nouvelle mentalité", ils ont récupéré à leurs comptes personnels les institutions et les mécanismes de contrôle des populations.

La loi de l'improvisation a présidé à toutes les initiatives qui visaient la mise en place d'une administration capable de gérer les territoires conquis. Vers 1917, une circulaire du gouverneur Van Vollenhoven dénonce l'abus du pouvoir de ces auxiliaires de l'administration territoriale. Il ordonne la nomination "*comme intermédiaires les chefs traditionnels jouissant partout de la confiance et du respect des populations. Il recommandait de les nommer toujours d'après les règles coutumières et en observant les désirs exprimés par la population*" (Labouret 1930 : 499). La précipitation avait conduit l'autorité coloniale à improviser une administration indigène régionale : "*Les conséquences de cette hâte inconsidérée furent de placer dans beaucoup d'endroits des étrangers à la tête de contrées dont les habitants étaient peu disposés à accepter l'autorité ainsi imposée*" (Labouret 1930 : 499). L'administration s'est contentée de créer un commandement sur une base territoriale "*sans tenir compte des éléments ethniques réunis dans une aire géographique donnée*". L'une des plus graves décisions est d'avoir évincé les familles princières dans lesquelles étaient choisis les chefs, au profit de "*prétendus hommes de confiance*" à peine familiarisés aux moeurs européennes de commandement.

A partir des années 30, nous assistons à l'éviction de deux familles princières celle de Musaa Moolo et celle de Jubayru Kande du Kamako. En effet, Fanta Thiadel, la cousine de Musaa Moolo qui commandait le Guimara est suspendue de ses fonctions de chef en 1912 pour "abus de pouvoir" et extorsion de biens<sup>2</sup>. Entre autres faits Fanta était accusée de confisquer les biens de dioulas venus

<sup>1</sup> Nous pouvons donner l'exemple du chef de canton du Kantora qui fut révoqué en 1933 car il "*s'était conduit dans son canton en véritable seigneur-brigand, suscitant par ses méfaits de nombreux exodes*". Arrêté, il s'était évadé de prison pour aller se réfugier en territoire anglais. (ANS 2G32/102). Voir Achille Mbembe : *La naissance du maquis...*, pp. 142-159, pour saisir les rôles, les exactions et les exagérations des chefs locaux dans l'exercice du pouvoir local.

<sup>2</sup> Même s'il est attesté par la tradition orale que Fanta Balde exerçait, par l'intermédiaire de ses lieutenants, des exactions sur les populations, il est nécessaire de noter que les Français souhaitaient éliminer la famille de Musaa Moolo du commandement territoriale. Sa présence en Gambie et la peur qu'inspirait son retour dans le pays ont présidé à l'élimination progressive de sa famille. L'autorité coloniale avait peur de voir les éléments de sa famille le soutenir dans une éventuelle tentative de déstabilisation des cantons proches de son lieu de résidence. (Voir A.N.S, 13G382. Réclamations de Fanta Balde, 1915).

acheter du mil dans sa province, de se faire octroyer chevaux et vaches par ses administrés et de laisser "ses suivants" sévir sur les populations. Ne trouvant pas d'arguments plus solides l'administrateur Brunot écrivait : "... *Fanta se comportait dans le Guimara en digne parente de Moussa Molo*<sup>1</sup> "

Au Kamako la famille régnante est progressivement écartée pour "insubordination" à l'autorité coloniale et exactions contre les populations. Les deux cantons reviennent à des "étrangers" : le Kamako au Khassonke Moussa Kamara et le Guimara au toucouleur Abdoul Diallo. La situation conduit à des "grincements de dents" et à des contestations permanentes.

La prise de commandement d'Abdoul Diallo dans les cantons du Guimara et Coudouro-Niampaio fut très contestée par les populations. La nomination d'Abdoul Diallo avait même provoqué des incidents qualifiés de "violents" à Fafacourou en 1932. Il paraît que les populations "*surtout celles de la région de Fafacourou poussée par les descendants et les vieux compagnons de Moussa Molo*" étaient foncièrement hostiles à ce chef. Pour marquer leur désapprobation, les populations émigrèrent en Gambie et en Guinée Bissau. Dans un rapport daté de l'année 1937/ <sup>l'administrateur</sup> témoigne qu'après la nomination du chef indigène : "*Une trentaine de villages furent désertés. Toute une région se trouve dépeuplée de ce fait*<sup>2</sup> ".

Abdoul Diallo, est un ancien garde qui, par son charisme et son influence auprès des autorités du cercle, était devenu l'un des plus puissants chefs de cantons de la région. Il est contesté et "*les peulhs ne lui pardonnent pas d'être un toucouleur*<sup>3</sup> " selon les termes de l'administrateur. Il est "*parfois brutal*" avec ses administrés et se repose sur ses suivants : "*ce sont là des défauts que ressentent vivement les Peulhs qui pourraient considérer ce chef comme un usurpateur*". Dans sa volonté de perpétuer son ascendance sur les populations, il avait proposé la nomination de ses trois fils comme chefs de cantons (Patim-Kibo, Firdu-Sud et le Gnampampou trois cantons regroupés en un seul), mais l'administration n'a pas souscrit à cette requête. A partir des années 1934, Abdoul Diallo ne cesse de commettre des maladresses. En effet, il sévit sur les populations de ses cantons et maintient celles-ci sous sa terreur. Mais l'administration coloniale ayant compris les effets néfastes de sa manière d'administrer, décide de le révoquer. Ses méthodes amènent les populations du Guimara à quitter le territoire français pour la Gambie. Dans un rapport de l'année 1934, l'auteur souligne : "*L'autorité du chef Abdoul Diallo se*

<sup>1</sup> A.N.S, 13G382, Op.-Cit.

<sup>2</sup> A.N.S, 13G22/17 Situation politique et administrative du cercle de Kolda 1937-1941.

<sup>3</sup> A.N.S, 2G32/102 Sénégal. Cercle de Kolda. Rapports politique annuel. Kolda, le 20 janvier 1933.

*manifeste parfois d'une manière despotique et brutale sur le Guimara<sup>1</sup> ". Cette situation déplorable pour la colonie ne pouvait se perpétuer.*

Abdoul Diallo n'est pas le seul chef de canton à agir contrairement à la mission qui lui est assignée. En effet, plusieurs autres se signalent par des détournements et des malversations ou des propos désobligeants à l'égard de la France qui leur coûtent la révocation ou l'internement<sup>2</sup>. Il est très fréquent de lire dans les rapports politiques qu'*"une déficience incontestable se constate dans le personnel indigène de commandement"*. Cette situation alarmante va se perpétuer et atteindre son "paroxysme" dans les années 1930 et un peu plus tard avec de multiples révocations et des scandales répétés<sup>3</sup>.

... Le tableau ci-dessous représente les différents chefs de cantons du Fuladu :

Cantons	Chefs	Origine Ethnique et observations
Fuladu	Abdoul Diallo	Toucouleur contesté par les descendants de la famille royale.
Kamako	Moussa Camara	Khassonke, père esclave d'un bijoutier très mal respecté pour son origine.
Kantora	Guimé Gakou	Révoqué pour avoir sévi sur la population de son canton,. Evadé de prison. réfugié en Gambie
Mamboua	Samba Balde	Peul dimo
Pakane	Tobo Balde	Peul dimo
Pata	Kébé Balde	Peul jyaado, difficultés puisque le Guimara anglais est dirigé par le fils de Musaa Moolo.
Patim-kandiaye	Moulaye Balde	Peul dimo contesté par son oncle.
Patiana	Demba Mballo	Peul dimo

**Tableau n° 4 : Chefs de cantons du cercle de Kolda en 1933 (Source : De la Roncière)**

Même si Henri Labouret constate que : *"Partout l'autorité tribale tombe en désuétude"*, notons qu'il n'est pas évident que les chefs locaux soient d'excellents auxiliaires à autorité incontestable convenant aux populations et à

<sup>1</sup> A.N.S, 13G 17/22 Situation politique et administrative du cercle de Kolda. Plaintes contre Abdoul Diallo. Exode vers la Gambie (1934-1942)

<sup>2</sup> A.N.S, 17G17/22 Situation politique et administrative du cercle de Kolda (1934-1942).

<sup>3</sup> Consulter avec intérêt les sous séries 13G13/17, 13G14/17, 13G22/17, 13G42/180 qui évoquent, avec détails les difficultés causées par les auxiliaires indigènes.

la colonie. Les chefs traditionnels sont très souvent qualifiés d'inintelligents. C'est ainsi que dans un rapport de l'année 1904, le chef du Patim est décrit comme un *"vieillard perclus (...) d'une intelligence bien arriérée et méconnaissant en bien des circonstances et à dessein les ordres qui lui sont donnés"*<sup>1</sup>. Dès lors les autorités coloniales commencent à réfléchir sur les voies et moyens à adopter pour surmonter les difficultés qui entravent le bon fonctionnement de l'administration. Le ministre des Colonies exprime sa volonté de voir *"...restaurer l'autorité des chefs indigènes compromise dans beaucoup de régions et en faisant concourir de plus en plus ces représentants naturels des collectivités à l'administration de leur groupe"* (Labouret 1930 : 499). Il faut remettre sur place ces hommes "arbitrairement marginalisés" au profit d'autres qui se soucient moins de leur enrichissement et qui n'exercent pas de coercition sur les populations<sup>2</sup>.

Toutes les stratégies déployées par l'État colonial sont considérées comme une oeuvre consistant à donner à la France les moyens de s'établir définitivement, de "civiliser" et de "perfectionner" le cadre d'organisation des sociétés colonisées. De nombreux témoignages permettent d'apprécier les aberrations qui caractérisent les lois françaises de domination et d'assujettissement. L'une d'entre elles consiste à vouloir coûte que coûte uniformiser la politique d'encadrement et d'organisation des sociétés indigènes africaines en oubliant que chacune d'entre elle a des spécificités propres qui répondent à son organisation économique et sociale. Beaucoup d'analystes étaient convaincus que : *"Rien n'est plus nuisible en matière coloniale que des formules toutes faites des principes importés qui, puisés (...) dans (leurs) idées d'Europe ne conviennent ni aux milieux, ni aux situations, ni aux moments auxquels on veut les adapter"* (Labouret 1930 : 452). L'État colonial n'a pas cherché à comprendre les logiques et les mécanismes organisationnels des populations locales *"pour situer son pouvoir dans la continuité"* de celui de la société. Il a fabriqué des auxiliaires qui ont été pris dans l'engrenage de la corruption et de la vénalité. Il est évident que les mesures administratives seront toujours inefficaces pour résoudre les difficultés économiques et sociales si celles-ci ne tiennent pas compte des conditions locales. La logique de la concurrence pousse la colonie à vouloir démontrer sa capacité à innover dans le domaine administratif. Les Anglais ont, tant bien que mal, réussi à *"mettre les populations au travail"* en leur garantissant un minimum "d'indépendance" et

<sup>1</sup> A.N.S, 2G4-42 Sénégal. Résidence d'Hamdallahi. Rapport d'ensemble semestriel 1904.

<sup>2</sup> Pour une comparaison des effets déstructurants de la politique coloniale et son influence sur la société traditionnelle, consulter le travail de Mouhamadou Abdoul : *Impact de la Colonisation sur la Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal (1920-1960). Essai d'Histoire Régionale*, Thèse de III<sup>e</sup> cycle, Univ. de Dakar, 1994 et notamment le deuxième chapitre de la seconde partie : pp. 120-152.

de "liberté", mais le paternalisme français avait démontré ses limites et son incapacité.

Un autre élément permet d'apprécier à sa juste valeur la contradiction fondamentale qui caractérise la politique coloniale française. Cette politique recherche deux éléments antinomiques : introduire la culture et la civilisation occidentales dans les moeurs indigènes et maintenir celles-ci telles qu'elles. Ceci se vérifie dans le maintien des "institutions juridiques indigènes" et bien d'autres. D'ailleurs le principe du maintien du régime juridique indigène<sup>1</sup> est appliqué avec beaucoup de réserve. Les différents décrets (1892, 1894, 1896) donnent plein pouvoir aux juges occidentaux quand il s'agit de délits considérés comme des crimes. Ceci conduit à un désintéressement progressif des chefs vis-à-vis des autres actes de "banditisme" qui ne relèvent pas de leurs compétences directes. A partir de 1902, l'autorité coloniale restitue aux tribunaux indigènes la compétence de toutes les infractions. Plus tard les juges indigènes mal instruits des règles judiciaires occidentales et jouant sur leurs influences personnelles commencent à détourner la justice de son cheminement normal. Il faut pour gagner un procès offrir des cadeaux et des présents soit au juge ou au représentant de l'autorité coloniale<sup>2</sup>. C'est fort de ces instructions que des changements furent entrepris. Le décret du 18 novembre 1903 venait restreindre la compétence des chefs. Au vue des différentes réformes qui furent engagées dans le domaine de la justice nous pouvons entrevoir toutes les difficultés qui entourent l'application des lois importées de la métropole.

En conclusion notons que ce soit l'administration directe ou indirecte toutes les deux formes de colonisation ont entraîné un affaiblissement des pouvoirs africains. Le système colonial a été vicieux, fort, violent et radical dans toutes ses décisions. Il a détruit le pouvoir réel des chefs locaux et renforcé leur autorité sur les populations locales. Ceci se vérifie dans cette forte propension à "l'autoritarisme" qui résulte, le plus souvent, de l'application zélée des directives de la colonie. Ceci explique la naissance de la méfiance et de la peur au sein des populations dont les conséquences sont l'évitement ou l'immigration. Les chefs locaux exécutent des ordres et des directives en fonction de l'orientation de la politique coloniale. Ils sont soumis à l'autorité coloniale et exercent une mission de "police interne" dans leurs territoires annexés et intégrés à de vastes ensembles encore fragiles. Le pouvoir de Musaa Moolo n'a pas échappé à cette situation ambiguë qui le fait croire investi d'un pouvoir hérité de son père et

<sup>1</sup> Consulter à ce sujet la communication de Mbaye Guèye : *Justice indigène et assimilation*, in Charles Becker, Saliou Mbaye, Ibrahima Thioub, Tome I, Op.-Cit, pp. 153-159.

<sup>2</sup> Oumar Mamboua dont le témoignage a été cité.

légitimé par la puissance coloniale. Sans le vouloir, il ouvre la voie vers l'arrière-pays et la Haute Casamance. Plus tard les chefs de cantons et de villages seront pris dans le même engrenage. Il se croiront investi d'un pouvoir qui leur permet de continuer à administrer les populations locales en fonction de leurs soucis personnels.

Pour perpétuer son ascendance sur les populations, l'administration coloniale se rend compte qu'il est impossible de fixer l'"indigène à la terre par un arrêté ou une décision, mais seulement par l'éducation et l'intérêt" (Labouret 1930 : 452-453).

#### 4)- Les débuts de la scolarisation ou la difficile pénétration de l'école

La fondation de l'école rurale de Kolda remonterait au début de l'année 1910<sup>1</sup>. La timidité de la fréquentation de ce centre d'enseignement et de "vulgarisation de la civilisation européenne" est liée à l'éloignement des villages et des populations de la nouvelle agglomération. La caractéristique fondamentale de cette école est la fluctuation des effectifs des élèves pendant l'année scolaire. L'effectif dépend largement du calendrier agricole, mais aussi des cérémonies traditionnelles, tels que les circoncisions, les maladies, les "voyages courts et brusques", les travaux ménagers et le "vagabondage dû à l'indifférence des parents". Le tableau ci-dessous nous renseigne sur l'ampleur des fluctuations.

Années	1912-1913	1913-1914	1918-1919	1919-1920
Oct	23	33	-	25
Nov	28	34	-	24
Déc	30	34	-	26
Janv	34	34	-	25
Fév	33	31	26	26
Mars	32	31	26	25
Avril	33	31	24	27
Mai	32	31	23	22
Juin	31	29	23	18
Juillet	-	-	23	18

Tableau n° 5 : Répartition comparée des effectifs des élèves (École rurale de Kolda 1912-1920)<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Notons que dès 1896 déjà, les Français avaient préconisé la fondation d'une école à Hamdallahi. En effet, l'article 7 du traité de 1896 stipule : "Il pourra (Musaa Moolo) demander la création d'une école à Hamdallahi et l'envoi d'un fils à Saint-Louis". En 1910, l'école ne comptait que 18 élèves.

<sup>2</sup> Tous les tableaux et commentaires de cette sous-partie sont établis à partir des données extraites des rapports des instituteurs. A.N.S, J 30 Statistiques scolaires et rapports d'inspection des écoles. Sénégal : G.K, Kolda 1903-1920.

Nous constatons d'après ces chiffres une baisse des effectifs à partir des mois de mai à juillet. Cette baisse est due, vraisemblablement, à l'approche de l'hivernage et à la mobilisation des enfants pour les travaux champêtres. Les moyennes des absences scolaires sont relativement élevées. Durant les années scolaires 1913 et 1914 on constate une régularité relative des effectifs des élèves. Tous les moyens sont utilisés pour encourager la présence et surtout la régularité : visite aux parents d'élèves absents en dehors des heures de classe par le maître ou par un élève présent ou l'envoi d'un billet d'absence dans le cas où les parents sont instruits. Une autre méthode consiste à accorder une note de 10 points à tout élève présent durant un mois entier. Les différentes mesures donnent très souvent de bons résultats comme le constate l'un des instituteurs pour l'année scolaire 1912-1913. Cependant toutes les mesures ne permettent pas l'augmentation des effectifs scolaires. Elle est lente et ne donne pas satisfaction. A l'école rurale de Vélingara, on note, pendant 1913, la présence de dix élèves seulement issus du village de liberté. Les Peuls s'abstiennent d'envoyer leurs enfants à l'école française. Selon les autorités coloniales ce refus est imputable à la campagne menée par le chef de canton. D'ailleurs l'administrateur de Kolda demandera sa révocation<sup>1</sup>.

La représentation des Peuls, population majoritaire du Fuladu, reste très faible et même insignifiante. Les autorités préconisent l'institution d'une bourse scolaire pour encourager les élèves peuls qui viennent des villages de l'intérieur. Cette mesure une fois prise "*fera (...) profiter à cette intelligente race des bienfaits de l'instruction*".

L'obstacle auquel l'avancée de l'école fait face n'est point le marabout qui "*constitue (...) un faible adversaire*", mais plutôt "*l'ignorance*". Les instituteurs déploient des efforts permanents pour attirer les autres enfants, mais les parents s'élèvent contre cette pratique et expriment très souvent "*leur émotion*" à l'administrateur. Les populations déploient, en même temps, une stratégie qui consiste d'envoyer un seul enfant et de garder les autres pour les besoins familiaux. Constatant la lente évolution et surtout le caractère "réfractaire" des Peuls à "la grande oeuvre de civilisation", le directeur de l'école souligne en 1913 : "*Prenons (...) patience afin de ne pas mettre la charrue devant les boeufs et espérons que plus tard, par le temps, par la multiplication des bourses, enfin par des preuves matérielles qui partout se font jour, les*

<sup>1</sup> A.N.S 2G13/56. Sénégal. Territoire de Casamance. Administrateur Supérieur. Rapports mensuels d'ensemble 1913. Aucune explication n'est donnée sur les causes qui ont amené ce chef de canton à agir contrairement à la volonté des autorités coloniales.

parents finiront par être persuadés de l'utilité de l'instruction<sup>1</sup> ". Pour attirer les parents et par effet induit les enfants, les instituteurs préconisent la mise en place de véritables gratifications, des pensions et des bourses. Les prix "à la tranche dorée ou argentée" sont inefficaces, il faut les remplacer par des "boubous, culottes, chemises, coiffures, chaussures". La mesure aura un double impact: "réveiller les indolents en excitant l'émulation" et "attirer quelques enfants réfractaires". En 1919, l'instituteur en charge de l'enseignement constate, comme ses prédécesseurs, que l'assiduité des élèves "laisse beaucoup à désirer". Il impute la situation aux cérémonies de circoncision qui durent quelquefois plus de trois mois. A partir de 1920, les rapports deviennent plus détaillés et permettent d'apprécier non seulement l'évolution et l'impact de l'école, mais aussi la répartition des élèves selon leur village d'origine, leur ethnie, leur religion et la profession de leurs parents. Le tableau ci-dessous nous en donne une idée :

Ethnies	Nombre d'élèves
Bambaras	16
Diolas	1
Mandingues	3
Wolofs	7
Peuls	5
Toucouleurs	2

**Tableau n° 6 : Répartition des élèves selon leur ethnie d'origine**

Parmi ces élèves on dénombre 30 musulmans et 4 animistes. La population scolaire est formée en majorité d'élèves issus des familles établies à Kolda, seuls deux viennent de l'intérieur : Bantankountou et Mouyafara (canton du Kamako). Les élèves proviennent de toutes les couches socio-professionnelles avec prédominance des fils de cultivateurs comme l'indique le tableau qui suit :

Cultivateurs	18
Commerçants	6
Fonctionnaires	9
Ouvriers	1

**Tableau n° 7 : Répartition des élèves selon l'origine socio-professionnelle des parents**

Les populations considèrent que l'école est une concurrente de l'éducation familiale, des activités domestiques assignées aux enfants, des travaux des

<sup>1</sup> A.N.S, J 30 Statistiques scolaires et rapports d'inspection des écoles. Sénégal : G. K, Kolda 1903-1920, consulter le rapport de l'année scolaire 1912-1913.

champs et de l'initiation traditionnelle (la circoncision). En un mot elle entrave la liberté, disloque la cohésion familiale et conduit au relâchement de l'emprise des parents sur leurs enfants.

Obligation était, cependant, faite aux chefs de cantons d'envoyer leurs enfants à l'école. Il fallait donner l'exemple. Un attachement "quasi-religieux" au terroir et à l'élevage a conduit les parents à rejeter la scolarisation. Les populations pensaient que tout enfant allant à l'école est perdu parce qu'il allait vivre dans un autre horizon et se détacher de la réalité familiale et de l'atmosphère villageoise. Dans l'imaginaire social l'école allait provoquer "*un changement radical des mentalités et surtout dénaturer la culture peule*<sup>1</sup>".

Les campagnes de recrutement des élèves se heurtaient soit au refus catégorique des populations soit à leur fuite. Durant les premières années d'implantation de l'école, on assiste à une forte mobilité des villages. L'un de nos informateurs insiste sur le fait que : "*Le peul a toujours été réticent vis-à-vis des nouveautés. Pour lui le colon est venu détruire donc il s'est éloigné de la ville de Kolda. Ceci fait que la ville n'était habitée que par des bambara*<sup>2</sup>". Les chefs de famille qui ne voulaient pas voir leurs enfants retirés de force octroyaient aux chefs de cantons des cadeaux qui variaient selon leurs ressources (des boeufs, des chèvres ou des moutons)<sup>3</sup>. Ceci conduisait très souvent à des abus de pouvoir.

Jusqu'aux années 30, seule l'école rurale de Kolda fonctionnait même si les résultats escomptés sont loin de satisfaire. En 1932 elle comptait deux classes et la moyenne des élèves inscrits s'élevait à 63. Le nombre des auditeurs adultes se chiffrait à 41 élèves<sup>4</sup>. Compte tenu de l'irrégularité dans la fréquentation des classes, nous pouvons déduire que l'effectif était fluctuant selon les périodes et le registre des manifestations socio-économiques. Ce n'est qu'à partir de 1935, que Abdoul Diallo l'un des "plus puissants" chefs de canton du cercle crée une école dans son village de commandement (Madina Abdoul). Il passe aux campagnes de recrutement obligatoire dans son canton. Il avait réussi à bien organiser "son école" et avait mis en place une "*véritable politique de scolarisation*<sup>5</sup>". Il passait de village en village et désignait des enfants qui étaient d'office envoyés à l'école même si leurs parents étaient réticents. Son ascendance sur la population lui permettait d'agir sans être contesté ouvertement.

<sup>1</sup> Mamadou Kande manuscrit de 4 pages, Kolda 08/12/97.

<sup>2</sup> Sidy Balde Kolda, 06/12/97. Notons qu'au début du siècle Kolda était habitée par des bambara. Nous pouvons le constater avec les statistiques scolaires (voir la répartition ethnique des élèves).

<sup>3</sup> Sidy Balde, Mountaga Diao, 05/12/97, 06/12/97 Kolda.

<sup>4</sup> A.N.S, 2G32/194 SÉNÉGAL. Enseignement. Rapport statistique année scolaire 1931-1932.

<sup>5</sup> Mountaga Diao, Kolda 06/12/1997.

La section adulte de l'enseignement connaissait les mêmes difficultés et les mêmes fluctuations et irrégularités des effectifs dans le nombre des élèves. En début d'année scolaire l'effectif pouvait atteindre le nombre de 40 élèves mais vers la fin il baisse sensiblement. En période hivernale les travaux champêtres attirent plus que l'instruction et l'effectif baisse et atteint à peine 7 élèves.

L'impact de l'école sur les populations du Fuladu d'une manière générale et sur les Peuls en particulier au début du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'au milieu de ce même siècle était insignifiant<sup>1</sup>. Plusieurs éléments justifient ce retard, entre autres notons que le dispositif colonial n'était pas encore effectif et sa préoccupation fondamentale était le développement du commerce: "L'école avait du chemin à parcourir d'autant plus que les populations peules se déplaçaient tout le long de l'année empêchant toute emprise réelle sur leur calendrier annuel. Celui de l'école cadrait mal avec le leur ce qui rendait encore plus difficile leur surveillance. Si l'école fut un vecteur "d'assimilation" et surtout un lieu de formation des premières élites africaines en général et sénégalaises en particulier, les populations du Fuladu vivaient à la marge de la colonie du Sénégal à laquelle elles ne furent rattachées que tardivement. L'école n'avait pas encore pénétré la brousse et la petite agglomération de Kolda n'avait pas encore attiré vers elle, les populations de l'intérieur. Kolda était considérée dans l'imaginaire social comme "*la ville traîtresse aux Peuls*". (Balde, Le Pichon 1990 : 10).

## **B) - Une région riche, mais sous-peuplée**

### **1)- Quand la colonie fait "les yeux doux" ou la politique d'attrait des populations**

L'abolition de la traite négrière et de l'esclavage (1807) s'accompagne d'une nouvelle vision et d'une nouvelle politique dite de rentabilisation des colonies. Dès la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la France, comme toutes les autres puissances coloniales, accélère son processus de pénétration à l'intérieur du continent africain; entreprise qu'elle n'avait pas déclenchée depuis plus de deux siècles qu'elle était arrivée sur les côtes africaines. Jusque là les puissances coloniales se sont contentées de tisser des rapports économiques avec les royaumes côtiers

<sup>1</sup> Le développement des écoles primaires n'interviendra qu'un peu plus tard vers les années 50. Aujourd'hui encore le taux de scolarisation dans la région est le plus faible de tout le Sénégal. Le taux d'analphabètes s'élève à plus de 70% dans la région de Kolda si l'on en croit le Quotidien Wal Fadjri n° 1796, du mardi 10 mars 1998, il est de 77%, , p. 7. Dans sa livraison du 08/05/98 Sud Quotidien évalue le taux d'analphabétisme à 71,30%. Beaucoup de villages de l'intérieur sont dépourvus d'école et les enfants sont dans l'obligation de faire plus d'une dizaine de km pour aller en classe.

qui leur fournissent des esclaves que les navires transportent vers le nouveau monde.

La politique du peuplement au Fuladu doit, dans l'esprit des administrateurs coloniaux, être accompagnée de mesures adéquates pour fixer et stabiliser les populations suite aux "exactions" et "razzias continuelles" organisées par des chefs locaux "à la recherche d'esclaves ou de troupeaux". Plusieurs provinces ont souffert ces "exactions" et ces "razzias continuelles". Le Fuladu vit dans le tumulte provoqué par la guerre de libération, les luttes entre nobles et esclaves, les concurrences coloniales et les conséquences démographiques de la fuite de Musaa Moolo. Concurrencer les Anglais constitue l'objectif principal des Français après l'échec du projet d'échange de la Gambie. Il faut freiner l'émigration des populations vers les escales et comptoirs commerciaux de la Gambie et de la Guinée Portugaise qui bénéficie d'une rente de localisation par rapport à la Haute Casamance. La Guinée portugaise et la Gambie anglaise sont bien desservies par les différents fleuves qui les traversent et le commerce est florissant dans ces deux territoires.

La plupart des témoignages coloniaux n'hésitent pas de mentionner que "*Le Firdou est le grenier de la Casamance*<sup>1</sup>".

Pour mettre en valeur les ressources de la région, il est nécessaire de développer des stratégies d'encadrement des populations qui correspondent aux besoins et objectifs de la colonie. Les populations pastorales en général et peules en particulier ont toujours posé de sérieux problèmes au pouvoir colonial du fait de leur instabilité. En effet, le Peul est en transhumance permanente, il suit ses bêtes et fuit devant l'adversité politique et la rigueur du climat. Il est toujours à la recherche de nouveaux pâturages et de zones d'abreuvement pour une meilleure croissance de son troupeau. L'idée évoquée par l'Administrateur du cercle de Kolda n'est pas conforme à la réalité. En effet le peul ne se "*déplace pas sans raisons apparentes*<sup>2</sup>", sa migration est toujours sous-tendue par les situations du moment. Il est extrêmement important de noter que les prestations ne jouent pas en faveur de la sédentarisation des populations. Les populations sont tenu&mdash;d'entretenir d'une manière permanente le réseau routier. Ceci conduit nécessairement à la démoralisation d'un nombre important de personnes qui choisissent la migration. D'ailleurs le colon était

<sup>1</sup> A.N.S, 2G1/73 Sénégal district de la Casamance. Rapports d'ensemble trimestriels 1899.

<sup>2</sup> A.N.S, 13G17/ 22 Situation politique et administrative du Cercle de Kolda. Plaintes contre Abdoul Diallo. Exode vers la Gambie (1934-1942).

conscient de la "*constitution physique (...) nettement déficiente*<sup>1</sup> " des populations car l'indigène du Cercle de Kolda est "*mal nourri*<sup>2</sup> ".

Mus par le désir de rentabiliser ce territoire, en y développant des activités commerciales importantes et bénéfiques, les Français prennent soin, tout en essayant de les modifier, de laisser sur place les institutions sociales traditionnelles. De La Roncière, résident de Hamdallahi, soutient : "*Nous n'avons pas à craindre dans le Fouladou qu'on nous résiste par la force, mais en revanche si on trouble les habitudes et les coutumes des gens, la population émigrera chez les Portugais ou chez les Anglais qui la sollicitent depuis longtemps. Au contraire en ne la froissant pas nous attirerons chez nous tous ceux qui, depuis plus de 10 ans se sont réfugiés chez nos voisins, et en peu de temps nous triplerons la population du Fouladou* " (De La Roncière 1903 : 22). Il est impossible pour la France de s'occuper de son installation, de la concurrence permanente entre elle et les autres puissances et l'application de lois qui vont davantage bouleverser profondément ses rapports avec les populations locales qu'elle veut fixer. Désormais la préoccupation fondamentale de l'administration est de ne pas troubler les habitudes et de s'appuyer sur des chefs locaux puissants pour assurer une stabilisation et une sédentarisation définitive des populations.

Le royaume éphémère du Fuladu bascule, dès lors, vers une économie marchande qui prend le pas sur une économie traditionnelle dominée par le troc. La sédentarisation amorcée depuis plusieurs années sous l'effet de plusieurs facteurs se renforce et l'agriculture devient un élément fondamental dans l'organisation socio-économique des Peuls du Fuladu. L'une des meilleures façons de peupler cette région consiste à encourager l'arrivée d'autres populations des territoires voisins. La politique française en ce début du XX<sup>e</sup> siècle se résume à vouloir faire régner l'ordre, la sécurité et la tranquillité. Seules ces conditions assurent le "repeuplement" de la région. La politique sociale et économique adoptée par l'État colonial était non seulement liée à ses objectifs propres, mais aussi à ceux appliqués par les autres puissances dans la sous-région.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, en plus des situations politiques tendues, des causes purement économiques ont présidé à l'immigration des populations de la Guinée Portugaise. En effet, en 1904, les Portugais relèvent la taxe par case qui passe

<sup>1</sup> Plus tard les prestations vont être remplacées par un impôt (vers 1940).

<sup>2</sup> Aujourd'hui encore le taux de mal nourris dans la région de Kolda est le plus élevé de tout le Sénégal. Selon le Quotidien Wal Fadjri (en date du 31/12/1997) : "*Des enquêtes sur les priorités, réalisées en 1992, indiquaient que 53% des familles de la région Kolda sont considérées comme pauvres*".

de 2,50 Francs à 10 Francs, alors qu'au Fuladu, elle est maintenue à 2 Francs. La hausse entraîne une émigration des populations vers le Territoire français. Les Français jouent aussi sur la "surexploitation" des terres cultivables en Gambie Anglaise pour attirer et fixer définitivement les populations dans le Fuladu français. Comme le constate l'administrateur "...la Gambie Anglaise n'a pas ou presque pas de terrains cultivables et les indigènes doivent venir chez nous acheter leur nourriture. Ils préfèrent (...) venir habiter de ce côté de la frontière où le sol peut leur produire avec le vivre, l'arachide qu'ils cultivent de l'autre côté"<sup>1</sup>. Mais dans le territoire britannique les populations peuvent bénéficier de "l'absence de prestations et des impôts (trop) lourds". Cette situation ne manque pas de servir d'éléments d'attraction des populations du territoire français.

Pour appuyer cette politique d'attrait, le résident de Hamdallahi préconise à la veille de son départ :

1- " au point de vue de l'impôt, en raison de la situation du Fuladu et de son manque de communication, maintenir l'impôt par tête à 2 francs d'ici quelques années.

2- au point de vue de la Gambie exiger que les petits villages qui se sont installés près de la frontière et cultivent sur notre territoire, paient une forte redevance les obligeant ou à venir franchement chez nous ou à s'en éloigner.

3- au point de vue de la Guinée Portugaise agir de même, mais porter principalement son attention sur les marigots, et faire bien remarquer aux chefs l'emplacement des bornes pour éviter qu'elles soient déplacées. De la possession des marigots dépend en effet la possession des villages, tout village Peulh ne vivant pour l'eau, le riz les bestiaux que par eux.<sup>2</sup> "

Les rapports politiques du début du XX<sup>e</sup> siècle reviennent tous ou presque sur les mouvements des populations. Le moindre mouvement d'émigration ou d'immigration est signalé par les chefs de provinces et de cantons "véritables agents de renseignement". Le Rapport d'ensemble semestriel de 1904, signale comme "...affaires politiques ayant une importance..." :

1- "Une question de violation de frontière sur la Gambie (Kantora) dont le règlement nous a valu un village de plus (celui de Bafalou : 50 habitants)

2- Un mouvement d'émigration venant de la Guinée portugaise dont le total s'élève à 572 indigènes.

<sup>1</sup> A.N.S, 2G4-41. Sénégal. Résidence d'Hamdallahi. Rapport politique trimestriel 1904.

<sup>2</sup> A.N.S, 2G4/41 Sénégal. Résidence d'Hamdallahi. Rapport politique trimestriel 1904.

3- *Une petite alerte concernant une émigration en masse dans nos régions des habitants du Sankolla portugais<sup>1</sup> " .*

Selon l'administrateur de Kolda, le meilleur moyen pour attirer les "indigènes" de la Guinée Portugaise et pour fixer les villages est de creuser des puits en grande quantité dans tout le cercle, comme cela a été fait dans le Sine-Saloum. Il soutient qu' "*Il conviendrait d'établir une ligne de puits tout au long des deux frontières de la Gambie et de Guinée Portugaise à la disposition des gens qui voudraient s'installer aux alentours. Ce seront des centres d'attraction infaillibles. Ils s'imposent d'ailleurs tôt ou tard, si nous ne voulons pas voir se perpétuer les néfastes mouvements migratoires qui dépeuplent systématiquement le cercle*". En saison sèche, la majorité des villages de l'est, du sud et du nord du cercle connaissent un énorme déficit en eau et ceci contrairement aux régions frontalières de la Gambie Anglaise et de la Guinée portugaise qui bénéficient de plusieurs réseaux de marigots affluents des fleuves gambie, corubal et géba. Les déplacements fréquents des populations tiennent au manque d'eau et de pâturage essentiels pour leurs troupeaux. D'autres mouvements sont notés à la grande satisfaction des autorités coloniales. Durant cette période tous ceux qui avaient choisi de suivre Musaa en Gambie reviennent en masse. L'objectif est aussi de maintenir sur place les populations qui transitent par la Haute Casamance pour aller en Gambie ou en Guinée Portugaise.

En plus de cette surveillance permanente des départs et des arrivées, les chefs des différentes provinces commencent, sous l'impulsion des autorités coloniales, à renforcer l'activité commerciale dans leurs régions de commandement respectives. L'objectif de l'administration est la mise en place de plusieurs centres commerciaux. L'ouverture de ces centres est réalisée deux ans après la fuite de Musaa Moplo. La multiplication des centres commerciaux ont donné des résultats probants au Baol et occasionné l'abandon de grands centres comme Thiès et Tivaouane. Le développement du commerce local avec l'arrivée des maisons françaises (Compagnie Française de l'A.O.F, Maurel et Prom, Peyrissac, Buhan et Teisseire, Roy et Laglaize....) va permettre de détourner les caravanes en provenance du Fuuta Jaloo et qui acheminent chaque année des produits sur les marchés de la Gambie Anglaise. Une année après sa création, l'escale de Kolda commence à attirer les populations qui y apportent leurs récoltes au lieu de les acheminer vers la Gambie. La culture du coton et surtout

<sup>1</sup> A.N.S, 2G4/42 Sénégal. Résidence d'Hamdallahi. Rapport d'ensemble semestriel 1904.

des arachides commence à prendre une importance capitale dans la vie économique des populations peules du Fuladu.

De leur côté pour éviter une émigration massive des *fulbe gaabunke*<sup>1</sup> vers le territoire français, en partie causée par les travaux forcés, les autorités portugaises assurent les chefs traditionnels du pays qu'il sera mis fin aux recrutements de "volontaires" pour les travaux qui n'épargnaient pas les femmes. Sans doute convient-il de préciser que la migration est une tradition et une donnée permanente de l'univers du peuple peul. Plusieurs zones de ce vaste territoire sont vides de tout établissement humain du fait de l'existence de vastes forêts inexploitées et réputées dangereuses et infestées de *jinn* (diables). Les populations ont comme au temps du royaume du Gaabu laissé de vastes espaces inoccupés. Elles ne s'établissent que sur les abords immédiats des fleuves et des zones de dépression qu'elles appellent *faro* (bas-fond) domaine par excellence de la culture du riz.

Cependant les autorités coloniales sont confrontées à un problème d'enclavement<sup>2</sup> qui limite toute tentative d'installation des maisons commerciales et des traitants indépendants. Le manque de moyens de communication freine toutes les initiatives de "mise en valeur", notamment la faible navigabilité du fleuve Casamance limitant la création d'escales tout au long de son cours.

Les Français abandonnent progressivement l'idée d'utiliser le fleuve Casamance comme principale voie de pénétration dans le haut pays. Malgré tous les travaux de dragage effectués chaque année, les autorités coloniales sont convaincues que les difficultés de navigation continueront à empêcher la remontée vers la Haute Casamance. C'est ainsi que naquit l'idée de construire une ligne de chemin de fer traversant le Fuladu. Selon De La Roncière : "*Le Fouladou deviendrait (...) le plus riche de toute la Sénégalie : il drainerait tous les produits du Fouta et de la Guinée Portugaise et enlèverait à la Gambie le plus clair de ses revenus. A la suite de plusieurs constatations je ne crois plus en effet à la réussite par la rivière*" (De La Roncière 1903 : 22).

<sup>1</sup> Populations originaires de la province peule du Gaabu située en territoire Bissau-guinéen. Les territoires ressemblent à de véritables "vases communicants" selon les circonstances du moment.

<sup>2</sup> Aujourd'hui encore plusieurs localités de la région de Kolda souffrent de l'enclavement de la région.

## 2)- Entre rêves, enchantements et désillusion : le projet de chemin de fer à travers le Fuladu<sup>1</sup>

Le projet de construction d'une ligne de chemin de fer était prévue par le traité de protectorat de 1883. L'article 6 spécifie qu'une "*ligne commerciale ferrée*" peut accroître la prospérité et la richesse du pays. Sans tenir compte des situations historiques et géographiques, les problèmes que pose la communication en Casamance en général et au Fuladu en particulier ont toujours préoccupé les autorités coloniales. Depuis le temps des explorateurs, les Européens se sont toujours heurtés aux obstacles naturels que sont les forêts et les difficultés de navigation sur le fleuve Casamance. Le projet de chemin de fer du Fuladu occupe une place importante dans la politique d'expansion coloniale en Haute Casamance. En raison des rivalités territoriales et commerciales entre les trois colonies voisines, les administrateurs de la Casamance tiennent à sa réalisation. Il doit servir comme instrument dans la concurrence commerciale. Ses concepteurs sont convaincus de sa rentabilité d'autant plus qu'il est né dans un contexte d'esprit conquérant. Il n'est pas seulement perçu pour son rôle purement économique et social, mais aussi pour son rôle éminemment politique. Une fois réalisée, la voie de chemin de fer va permettre d'endiguer l'influence hégémonique de la Gambie Anglaise. William Ponty, gouverneur de l'A.O.F, soutient qu'il est convaincu de : "*... l'utilité de la ligne à établir en Casamance pour affranchir le territoire de l'influence commerciale qu'exerçait aussi bien la Gambie anglaise que la Guinée Portugaise*"<sup>2</sup>. Tout comme les autres projets coloniaux, le chemin de fer du Fuladu marque l'importance du rôle de la Haute Casamance dans la mise en relation de la colonie du Sénégal avec le reste des territoires que sont la Guinée et le Soudan français. La voie ferrée doit aller de Boraba, passer par Diannah Malari et arriver à Kolda. L'objectif final est de la relier à celle qui mène vers le Soudan Occidental. La région qu'elle doit traverser, du fait de la fertilité de ses terres, peut attirer les populations des autres territoires. Ses potentialités naturelles sont inexploitées et peuvent renforcer, d'une manière ou d'une autre, le commerce local.

Au-delà de Diannah Malari, le fleuve Casamance n'est plus navigable et la preuve est donnée qu'il ne peut plus servir de voie de pénétration et de stabilisation. La volonté de "désenclaver" la région pour les besoins exclusifs

<sup>1</sup> Les commentaires et citations contenus dans cette sous-partie sont tirés du rapport de Thibaut, A.N.S, 2F8 Relations du gouvernement du Sénégal avec le gouvernement de la Gambie 1891.

<sup>2</sup> A.N.S 2F8 Relations avec la Guinée portugaise 1914-1916. Le gouverneur de l'A.O.F à Monsieur le ministre des colonies.

du commerce métropolitain prend le pas sur toutes les autres considérations. Les raisons purement économiques cachent mal les avantages politiques qui seront tirés d'une telle entreprise. Comme le constate Mamadou Diouf pour le Kajoor : "*Le chemin de fer a pour fonction fondamentale de consolider et d'élargir l'espace colonial*" (Diouf 1990 : 264). Il joue, aussi, un rôle important de relais entre la façade atlantique et l'arrière-pays. En effet, il est interprété "*comme un moment décisif, d'offrir à la colonie un arrière-pays et d'orienter la production en la fixant le long de la voie ferrée*" (Diouf 1990 : 264). Mamadou Diouf continue en soulignant que "*...la voie ferrée (est) comme agent principal de la soumission économique, traduisant le dépassement de la solution strictement politique*" et militaire. Si pour le Kajoor "*l'extension de la culture de l'arachide fut une donnée favorable*" au projet du chemin de fer, au Fuladu sa construction devait permettre le développement de la culture de cet oléagineux. En traversant l'espace colonial, elle consolide les rapports entre les différentes localités, facilite la communication entre elles, assure un drainage plus fluide des produits agricoles et renforce le brassage entre les populations. Tous les espoirs sont permis. Les premiers à en bénéficier sont les maisons de commerce établies entre Sédhiou et Kolda confrontées à d'énormes difficultés de transport non seulement, pour des produits manufacturés provenant d'Europe mais aussi pour ceux exploités sur place (l'arachide et tous les autres produits exotiques). L'auteur du rapport revient sur la corruption qui gangrène toute l'organisation du transport des différents produits du commerce. Il fait un parallèle entre la construction du chemin de fer Thiès-Kayes et la disparition de ces pratiques de corruption et de "surfacturation" des produits. Au bout de son analyse, il soutient, que les avantages constatés sur cet axe se produiront dans le Fuladu. La voie ferrée facilitera l'achat et surtout la mise en place de prix inférieurs à ceux appliqués jusque là par les populations. Tous les déficits du commerce au Fuladu sont imputés à la faiblesse des moyens de transport, aux coûts surélevés des taxes qui le grèvent, aux problèmes d'écoulement qui en résultent et à l'enclavement de la région. Les inquiétudes suscitées par ce projet semblent être moindres comparées aux bénéfiques qui en seront tirés.

L'objectif avoué est d'amener les populations locales à s'intéresser au travail et surtout à la culture de l'arachide. L'auteur "prophétise" que les populations viendront d'elles mêmes proposer les produits de leurs récoltes. L'aisance des déplacements ne sera pas en reste et incitera les indigènes "*à produire davantage et à demander aux ressources inépuisables et variées de cette région si riche...*". Plus loin l'auteur souligne : "*Pour être moins productive au début, la partie Diana-Malary-Kolda verra très vite augmenter son trafic pour les mêmes raisons; elle verra venir à elle tous les produits qui vont à la*

*voie de transport bien imparfaite que constitue la Casamance en amont de Diana-Malary*". Dès lors, les espoirs fondés sur le fleuve Casamance commencent à s'estomper devant les bénéfices que fait miroiter le projet de construction du chemin de fer. Même si la voie ferrée bénéficie aux populations indigènes, l'objectif est de mettre un frein à l'acheminement des productions agricoles aux comptoirs concurrents de la Gambie. La région produit du mil que les populations du nord achètent pour les besoins de leur consommation. La région est un "véritable grenier" pour le reste du territoire. Les difficultés de communication avec le reste du Sénégal amènent que "*...des milliers de tonnes de mil restent emmagasinées, inutilisées faute de moyens de transport, des centaines de tonnes de riz qui ne sont qu'une faible partie de ce qui pourrait être cultivé par la main d'oeuvre actuellement existante ne peuvent être envoyées au Sénégal dont pourtant la Casamance est une province. Le chemin de fer du Fouladou fera cesser ce paradoxe tout en bénéficiant largement des transports*". Dans l'esprit des autorités coloniales, le chemin de fer va permettre de faire la jonction entre la Casamance et le reste de la colonie du Sénégal.

Cette longue citation nous permet d'affirmer que la culture du mil est très développée et que les récoltes sont bonnes et abondantes. Si l'on en croit l'auteur du rapport, les récoltes peuvent tenir pendant deux années. Lors de son passage dans un grand nombre de villages, les populations lui assurent qu'elles ne cultiveront pas du mil cette année car elles disposent de réserves pouvant tenir pendant trois années. Même si nous pouvons déceler une certaine exagération dans son témoignage, notons que le climat de la région permet aux populations de pratiquer une agriculture vivrière très variée. Les objectifs coloniaux ne sont point le développement de ces cultures, mais plutôt celui des cultures de rente. La finalité du projet est de permettre la fructification d'une région naturelle dont les terres sont fertiles et où le mil et l'arachide "*poussent admirablement*".

De Kolda à la rivière de la Koulountou, les Peuls "*autrefois exclusivement pasteurs (...) se sont adonnés à la culture et y obtiennent des résultats (...). Ils s'attachent à leurs champs comme ils étaient uniquement jusqu'ici et sont encore avant tout attachés à leurs troupeaux*". La région de Diannah Malari offre un milieu favorable à la culture du riz. La multitude des bas-fonds (*faro*) en Haute Casamance permet aussi la culture de cette denrée qui est devenue l'un des aliments de base des populations indigènes de la colonie du Sénégal. En effet, le riz s'est imposé partout et est entré dans l'alimentation des populations locales. Les Peuls ont adopté cette denrée et la parcelle de riz joue

un rôle fondamental dans l'équilibre alimentaire et social de la famille. Le désenclavement permettra d'approvisionner les populations de la colonie en riz, denrée de première nécessité dont l'importation se chiffre à plus de "30 000 tonnes" par an selon le rapport.

La culture et la production de l'arachide sont non seulement importantes mais les graines sont aussi de "qualité superbe". Les déplacements des populations sont limités par les longues distances qui les séparent des escales de Sédhiou et de Kolda. Le témoignage qui suit permet d'en mesurer l'ampleur : *"Les Peulhs, comme d'ailleurs quelques Mandingues qui sont disséminés dans le Fouladou (...) sont arrêtés par la distance à laquelle ils doivent transporter leurs grains pour en retirer un prix assez rémunérateur, il est vrai, en Gambie, mais grevé de 50 f de frais de transport par tonne. Les comptoirs de la Gambie paient en effet en moyenne 180 f la tonne dans les escales anglaises où les habitants du Fouladou viennent vendre leurs arachides; le prix de transport est de 5 f par cent kilogrammes accueilleront la voie ferrée qui leur permettra de gagner au moins les 50 francs du transport sur chaque tonne d'arachide"*. Les résultats financiers dans le Bassin arachidier sont ~~des~~ stimulants pour la promotion de la culture de l'arachide dans les autres territoires intégrés au reste de la colonie du Sénégal. Dès lors, la monoculture arachidière prend une importance capitale dans l'économie de la colonie et plus tard dans celle du Sénégal indépendant.

La promotion des différentes cultures doit impérativement être accompagnée d'une politique de stabilisation des populations. L'objectif est d'enrayer les mouvements temporaires de populations allant cultiver en Gambie et permettre à la région de prospérer. Pour cela, une politique d'attrait soutenue est à déployer afin de fixer toutes ces populations qui viennent de la Guinée Portugaise, de la Guinée et même du Soudan Français pour aller louer leurs compétences en Gambie. Le rapport revient largement sur les problèmes que pose l'immigration dans le sous-peuplement de la région. Les populations qui traversent le Fuladu vont travailler comme ouvriers agricoles en Gambie et au-delà dans le Sine et le Saloum. L'auteur du rapport déclare : *"Le Chef de la Mission a vu dans un seul après-midi plus de cent indigènes venant de la Guinée Française traverser le village de Médina Pakane : tous ont dit qu'ils se rendaient en Gambie pour faire des lougans pendant la saison des pluies. Ils ont été unanimes à déclarer que s'ils trouvaient à cultiver à prix convenable dans le Fouladou, ils s'y arrêteraient de préférence"*. Ces migrants saisonniers méritent une attention particulière, car ils finissent par s'installer définitivement dans leur territoire d'accueil renforçant du coup le

peuplement. L'objectif est de freiner ce mouvement. L'argument avancé est l'épuisement des terres en Gambie Anglaise du fait de leur surexploitation. Les autorités coloniales sont convaincues que les populations seront assurées de trouver dans le Fuladu "*des terres plus riches et beaucoup plus étendues*" que celles de la Gambie. Dans l'esprit de ses concepteurs le chemin de fer allait occasionner une "*installation définitive dans le pays d'une partie des étrangers*". Ces étrangers ne sont autres que ces travailleurs saisonniers plus connus sous le nom de navetanes (David 1980) qui traversent, chaque année, le Territoire Français pour aller offrir leurs forces en Gambie anglaise.

En définitive notons que les Français sont convaincus que la construction de la voie ferrée occasionnera un afflux permanent des populations. L'espoir né est tel que l'auteur du rapport n'hésite pas d'affirmer que plus de "*quinze mille bons cultivateurs*" viendront s'ajouter à ceux qui sont déjà sur place. D'autres venant du Soudan et ayant l'habitude d'aller louer leurs forces en Gambie "*seront tentés (...) de prendre le chemin du Fouladou*". Ainsi le projet de construction du chemin de fer, au Fuladu, ne viendra pas seulement "*doubler la ligne télégraphique*" mais "*subordonner l'arrière-pays à la colonie*", renforcer la présence française dans la Haute Casamance et permettre un "repeuplement" de la contrée. Ce projet utopique est à la mesure des espoirs qu'il suscite, mais des circonstances historiques et des problèmes financiers empêchent sa réalisation. Ceci explique, en partie, pourquoi la colonie s'employa à renforcer sa politique d'attrait des populations.

### **3)- Une situation socio-politique tendue en Guinée Portugaise favorable à l'immigration : une "aubaine" pour la France**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la situation sociale et politique en Guinée Portugaise n'était pas des meilleures du fait de plusieurs événements dont les imbrications avaient produit des effets déstructurants au sein des communautés indigènes. Il est fréquent de lire dans les archives datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des témoignages du genre : "*De nombreux villages Peulhs se sont transportés sur le territoire (...) abandonnant le Gabou portugais où ils étaient tracassés*<sup>1</sup>". Les troubles en Guinée Portugaise sont le fait, selon les administrateurs français établis à Hamdallahi, des Portugais "*qui ne sont pas (...) maîtres chez eux, la chose est notoire*<sup>2</sup>".

<sup>1</sup> A.N.S, 2G1/73 Sénégal district de Casamance. Rapports d'ensemble trimestriels 1899.

<sup>2</sup> A.N.S, 2G1/74 Sénégal. Résidence d'Hamdallahi. Rapport politique, commercial et agricole trimestriel 1899.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les "agitations" deviennent endémiques. Dans les provinces du Kolla et du Sankolla, des incidents éclatent entre Peuls et Mandingues. Selon l'administrateur : "*Les causes de ce désordre (...) semblent provenir (...) d'une divergence d'opinion et de sympathies politiques : les sébés-gabou seraient pour le Portugal, les Peulhs pour la France*<sup>1</sup>". Dans ces cas d'extrême gravité, les Français trouvent toujours le moyen d'empêcher Musaa Moolo d'intervenir dans ces provinces excentrées de son royaume. L'une des conséquences immédiates de cette situation est la fuite des populations vers le Territoire Français. Le Fuladu devient l'une de leur destination privilégiée. Elles viennent "*peupler les immenses régions à peu près désertes de ce pays*<sup>2</sup>" et permettent au Fuladu de rivaliser "*les plus fertiles parties du Sénégal*".

D'autre part, les Français jouent sur les "faiblesses" et les "carences" politiques et militaires des Portugais installés en Guinée. Les archives de la colonie signalent que les gouverneurs portugais s'inspirent des "*méthodes d'administration française*" pour mettre de l'ordre et la sécurité dans leur colonie. Ils essayent "*...de gagner la confiance*" de leurs "*administrés par des moyens pacifiques*" au lieu de continuer à réprimer les révoltes. Ils mettent sur pied "*une police régulière*" pour la surveillance des agissements des populations. En 1908, "*Une tentative de formation de tirailleurs sénégalais (...) échoua piteusement*<sup>3</sup>". Les échecs de cette police sont imputables, pour l'essentiel, aux chefs mis à leur tête. Ils sont, très souvent, des repris de justice, des évadés de prisons ou d'anciens commerçants ambulants reconvertis dans le brigandage (Mendy 1994 : 222).

Le Territoire Portugais a été pendant longtemps une zone de convergence du commerce européen dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest. Des fleuves navigables permettent de commercer avec les populations de l'intérieur du pays, de Farim et de Géba, les deux grandes régions commerciales de la Guinée portugaise. Les intérêts commerciaux de la France sont bien représentés et très dynamiques en Guinée Portugaise. Contrôler la Guinée portugaise devient un élément central de la politique coloniale française. Dans un rapport relatant l'état de guerre entre les Portugais et les populations indigènes, l'auteur n'hésite pas d'affirmer que les commerçants européens établis dans cette colonie souhaitent que la France prenne possession de ce territoire afin d'y instaurer la paix et la prospérité pour l'avantage du commerce. De passage à Bissao et à

<sup>1</sup> A.N.S, 2G1/75 Hamdallahi. Rapport politique, commercial et agricole mensuel, Novembre 1899.

<sup>2</sup> A.N.S, 2G2/24 Sénégal. Résidence d'Hamdallahi (Haute Casamance). Rapport politique, agricole et commercial trimestriel. 1902.

<sup>3</sup> A.N.S, 2F/12 Troubles en Guinée Portugaise 1908.

Boulam, l'auteur évoque la situation en ces termes : "*...il est grand temps que la France mette sa main sur ce pays si les européens ne veulent pas en être expulsés*". Plus loin il souligne : "*...la plupart de nos patrons de côtes de Dakar et de Gorée sont papels ou manjacques d'origine, et qu'en 1891 et dans bien d'autres circonstances, papels et biaffades arboraient le drapeau tricolore pour attaquer les Portugais*<sup>1</sup>". La colonie souhaite soit s'immiscer dans les affaires intérieures de la Guinée portugaise, soit tracer une frontière entre leurs colonies respectives.

La situation de crise en Guinée Portugaise est symbolisée par les actions conjointes des portugais et de leurs acolytes, les chefs indigènes. Les populations font l'objet de répression et leurs troupeaux sont ponctionnés par les chefs indigènes. Au début du XX<sup>e</sup> siècle un témoignage nous en donne la teneur : "*... ce qui paraît curieux c'est que ces indigènes après avoir été consciencieusement dépouillés de ce qu'ils portent sont conduits devant le commandant Portugais qui ne les relâche que contre espèces qui sont remises aussitôt à Abdoulaye. C'est avec ce moyen qu'il se procure les fusils dont il arme ensuite ses partisans*<sup>2</sup>". Les populations, semble-t-il, vivent dans l'insécurité et l'administration portugaise leur impose des taxes exorbitantes. Tous les moyens sont mis en oeuvre pour faire émigrer les populations.

Les populations ne trouvent leur salut que dans la fuite vers un autre territoire administré avec plus de "souplesse". Cette illusion est soulignée dans les rapports administratifs où elle est entretenue et amplifiée. Ceux-ci soulignent : "*Le bruit qui court (...) avec persistance que la plus grande facilité de vie est accordée aux sujets français du Firdou n'en est pas également étranger. Ce bruit que je fais répandre avec la plus grande énergie, est du reste, le seul moyen à employer, pour le moment du moins, pour repeupler les immenses régions à peu près desertes de ce vaste et beau pays*<sup>3</sup>".

Ceci n'est que pure illusion car dès leur arrivée en Territoire Français, les populations sont contraintes à des obligations, mais moins coercitives que celles appliquées par les Portugais. La réussite de la propagande française tient beaucoup aux rumeurs que les résidents entretiennent.

D'autres éléments entrent en ligne de compte pour justifier l'immigration. Entre autres, nous avons les épizooties, même si elles sont redoutées, elles n'en demeurent pas moins une cause de migration des populations. Le résident de Hamdallahi soutient que : "*L'épizootie qui règne (...) dans cette région pourra*

<sup>1</sup> A.N.S, 10D1/11 Note pour Monsieur le Lieutenant-Gouverneur du Sénégal 1908.

<sup>2</sup> A.N.S, 2G4/40; Op.-Cit.

<sup>3</sup> A.N.S, 2G4/40 Sénégal. Résidence d'Hamdallahi. Rapports politiques mensuels 1904.

contribuer à un léger mouvement d'immigration. Les indigènes en effet répandent le bruit qu'ils ne veulent plus rester dans ce pays (Gambie) où d'une part les maladies déciment les troupeaux et d'autre part où les pâturages sont absolument insuffisants.

*Le Firdu, depuis la fuite de Moussa, leur donnant autant de garanties pour leurs biens et leur personne (...) il est possible que nous aurons à enregistrer l'arrivée de quelques carrés sur notre territoire<sup>1</sup> " .* Aucune arrivée n'est minimisée même une seule personne est comptabilisée, surveillée et assistée dans la mesure où l'objectif final est d'encourager le repeuplement de la Haute Casamance. Notons que l'essentiel du peuplement du Fuladu, durant cette période, provient du Territoire Portugais.

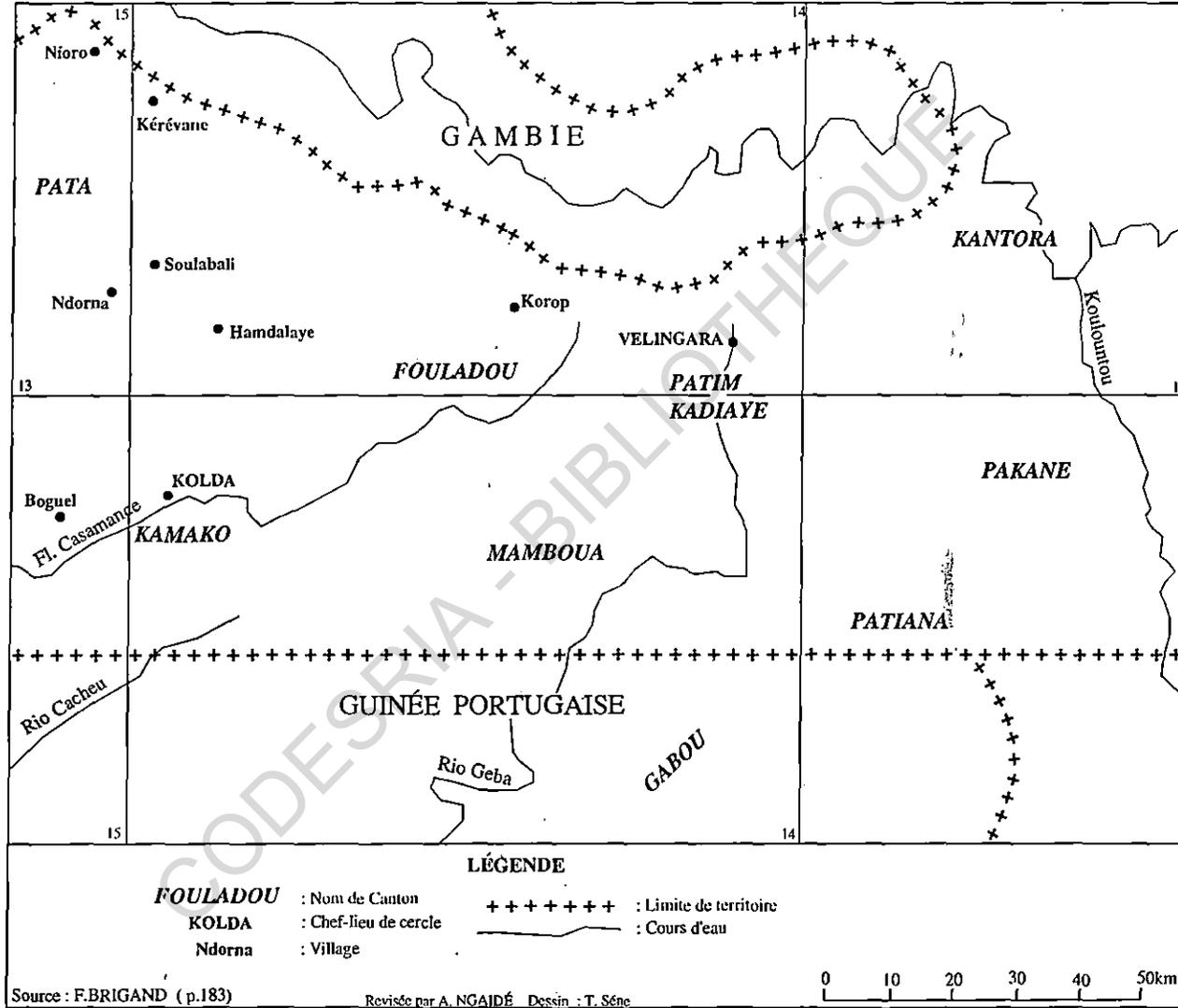
La situation de crise en Guinée Portugaise est favorable à ceux qui veulent prêcher l'Islam ou mener des actions mobilisatrices auprès des populations. Dans les moments de crise, un mouvement ou un discours novateur sont souvent les bienvenus et le message religieux sert ici de ciment à l'ensemble des membres de la société. C'est dans ce contexte particulier, qu'un jeune marabout d'origine toucouleur Al hajji Aali Caam réussit à mobiliser autour de lui un nombre important de talibés.

L'administration coloniale française, quant à elle, déploie une politique adéquate pour faciliter l'arrivée, l'intégration et la stabilisation de ces populations. Ainsi des facteurs d'ordre politique, social et religieux ont pesé de tous leurs poids pour déterminer les *fulbe gaabunkoobe* à migrer vers la Haute Casamance et plus précisément dans la province du Kamako. Les populations vont prendre une importance croissante sur l'échiquier religieux, social, économique voire politique de la région.

---

<sup>1</sup> A.N.S, 2G4/40; Op.-Cit.

Carte 8



Source : F.BRIGAND ( p.183)

Revisée par A. NGAIDÉ Dessin : T. Séné

LES CANTONS DU FULADU EN 1936

177

**Troisième partie :**

**L'immigration des *Fulbe gaabunkoobe* : prémices d'un encadrement socio-politique.**

## Chapitre I :

### De la surveillance des marabouts à la "collaboration".

Nous avons, dans la seconde partie de notre travail, analysé les moyens mis en oeuvre pour encadrer les populations indigènes en fonction des exigences et objectifs de la métropole. Nous allons dans les développements qui suivent retracer quelques éléments fondamentaux qui nous permettront d'appréhender non seulement l'évolution de la politique coloniale française en Haute Casamance, mais aussi l'attitude double face à l'Islam dans cette région. Ensuite nous analyserons la place de cette religion dans la mobilisation sociale des populations indigènes.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les positions des uns et des autres s'assouplissent et débouchent sur une "compréhension mutuelle". Un changement radical se produit dans les stratégies que ce soit du côté des tenants de l'Islam que du côté du pouvoir colonial. Après les confrontations meurtrières de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nous assistons à ce que d'aucuns appellent soit la "collaboration" soit l'"accommodation"<sup>1</sup>. L'exemple des marabouts gaabunke nous permettra d'en apprécier les enjeux. Notons que le Fuladu ne se ramène pas aux villages maraboutiques. Mais l'administration coloniale prête une attention particulière au développement de ces nouveaux pôles de pouvoir et fonde des espoirs sur la capacité de mobilisation et d'organisation des marabouts.

---

<sup>1</sup> Comme le souligne J.L. Triaud : "L' <<accommodation>> couvre un champ et des niveaux (...) vastes : elle englobe toutes les attitudes qui, sans nécessairement mener jusqu'à la collaboration idéologique ouverte, manifestent le souci, sous des formes variées, d'une adaptation aux nouveaux rapports de force." Il continue en citant Philippe Burrin : "L'accommodation est un phénomène courant dans les occupations où se créent un ajustement à la nouvelle réalité. Comme une dictature, une occupation ne fonctionne pas grâce à la pure contrainte, mais en trouvant une base, plus ou moins stable et durable, dans des intérêts partagés, en tissant des réseaux d'accommodements qui lient occupants et occupés, et permettent à la machine de tourner". **Le temps des marabouts**, Paris, Karthala, 1997, p. 14.

**A)- L'Islam et la mobilisation sociale en  
Afrique de l'Ouest : de la défiance à  
l'"accommodation"**

**1)- De l'échec des mouvements "jihadistes" à la naissance d'une  
"nouvelle classe" de marabouts**

L'Islam est apparu en Afrique de l'ouest au XI<sup>e</sup> siècle au moins. Sa progression dans les États noirs de la Sénégambie s'accélère rapidement du fait des différentes vertus qu'il enseigne. La propagation de l'Islam s'est faite par l'entremise des marchands musulmans d'Afrique du nord avant d'être une affaire d'États. Son message est relayé par des marabouts qui sillonnent tous les pays. La religion musulmane apparaît comme une nouvelle idéologie capable de mobiliser la société face aux défis et périls qui menacent les populations locales. Le message religieux trouve un écho favorable au sein des sociétés désabusées et victimes des exactions commises par les aristocraties guerrières. Ces dernières étaient soucieuses de renforcer leur position économique, politique et sociale en encourageant le développement du commerce européen. Au XVII<sup>e</sup> siècle, elles tiraient l'essentiel de leurs ressources de la vente des esclaves capturés par la force. La violence qui l'accompagnait, provoqua des déstructurations économiques, sociales et politiques dans toute la région. Comme le souligne Mamadou Diouf : "*La crise économique et sociale que le commerce atlantique entraîna créa les conditions d'un renouveau de l'islam...*" (1990 : 86). La réaction énergique de la classe maraboutique, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, contre les excès du commerce atlantique ne se fait pas attendre. Entre 1673 et 1677 un grand mouvement islamique prend naissance dans la vallée du fleuve Sénégal (en pays maure, rive droite). Ce mouvement, dirigé par Nasir Al Din, est vite relayé par des sympathisants et anciens talibés installés dans les États noirs de la Vallée. Une répression sanglante est engagée contre les marabouts et leurs partisans<sup>1</sup>. Plus tard, les dirigeants de la Révolution Toorodo de 1770-1776 s'inspireront de ce mouvement réformiste pour chasser du pouvoir les Satigi Deenyanke. Le parti toorodo désapprouvait non seulement leur "*trop grand laxisme religieux*", mais aussi leur connivence avec le commerce atlantique<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Pour plus d'informations consulter Boubacar Barry : *Le Royaume du Waalo*, Paris, Karthala, 1985, pp. 113-137, consulter aussi l'ouvrage de Mamadou Diouf : *Le Kajor au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala, 1990, pp. 90-92.

<sup>2</sup> Pour mieux comprendre les causes, les enjeux et les conséquences de cette révolution consulter à ce sujet la thèse de Oumar Kane : *Le Fuuta Tooro des satigi aux almamy*, Thèse de doctorat d'État, UCAD, 1986 et l'article de David Robinson : *The Islamic revolution of Futa Toro*, paru dans *The International Journal of African Historical Studies (I.J.A.H.S)*, VII, 2 (1975), pp. 185-221.

Après ces différentes "révolutions", les populations trouvent dans le message religieux un moyen de se libérer de l'emprise de pouvoirs "corrompus". Dès lors, l'Islam prend une importance capitale dans les royaumes ouest africains et la "classe" des marabouts devient "...l' *"intelligentsia" d'opposition, capable de temps à autre, lorsque le contexte devenait intenable, d'entraîner derrière elle les masses populaires...*" (Coquery-Vidrovitch 1994 : 105).

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Islam continue d'être l'élément fondamental autour duquel se mobilisent les populations et un prétexte pour les soulèvements contre la pénétration coloniale<sup>1</sup>. Cette période est loin de celle que nous étudions, mais face à la triple présence européenne nous pensons que les mouvements religieux nés en Casamance ont un lien commun avec ceux des autres parties de la Sénégamie. Ils sont, tout d'abord, des indicateurs de l'évolution de l'Islam au sud du Sénégal et ensuite un moyen puissant qui a permis de mobiliser les populations face à l'impérialisme européen. L'effondrement de l'Empire païen du Gaabu au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la dispersion des populations et la menace que constitue la présence européenne et leurs alliés locaux conduisent les marabouts à tenter une "remobilisation" sociale. Comme pour les autres régions de la Sénégamie, l'Islam devient un facteur de réorganisation des sociétés locales et un puissant *"catalyseur social et politique"* (Saint Martin : 1988 : 44).

En Sénégamie méridionale, même s'il ne s'agit pas de  *jihad*  proprement dit, les mouvements apparaissent comme une réponse novatrice aux attentes, aspirations et inquiétudes des populations. L'incapacité des aristocraties politiques et la marginalisation des marabouts par rapport à l'exercice du pouvoir conduisent ces derniers à vouloir "rebâtir" la société autour des idéaux de paix et de justice que prône la religion. L'objectif de ces mouvements est de *"restaurer les États théocratiques musulmans dans toute leur pureté initiale"*. Les marabouts tentent de fonder des "zones franches" indépendantes de toute emprise coloniale. Ils prêchent *"la tolérance, la charité, la piété et la pureté morale"* et donnent *"aux humbles l'espoir en une justice sociale en accord avec les principes de l'éthique islamique"* (Barry 1988 : 219).

---

<sup>1</sup> Beaucoup de travaux reviennent, largement, sur le rôle de l'Islam dans la résistance face à la pénétration européenne dans cette partie de l'Afrique, retenons en deux pour illustrer : Le travail de Madina Ly-Tall : *Un Islam militant en Afrique de l'ouest au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Harmattan, 1991, 479 p. David Robinson : *La guerre sainte d'al-hajj Umar. Le Soudan Occidental au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala, 1988, 413 p.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et dans la seconde moitié de ce même siècle, toute la région est secouée par des mouvements islamiques. Les différents mouvements de résistance se sont constitués soit en même temps que celui d'Al hajji Umar-Taal ou quelques années après la défaite du toucouleur dans le Soudan occidental. Ils se sont beaucoup inspirés de l'action de ce marabout. En 1863, les Français font face aux agissements du marabout du Rip Maba Diakhou dont les lieutenants sillonnent la Moyenne Casamance "*pour chercher des alliés*". Ses "recruteurs" interviennent même en Haute Casamance et dans le Gaabu portugais où ils achètent des armes et de la poudre. Le chef religieux envoie "*un marabout toucouleur du Saloum (...) pour sonder les marabouts mandingues*"<sup>1</sup> qui réussit à recruter plus de 500 hommes dans le Pakao. Durant la même période, d'autres marabouts comme Mamadou Lamine Dramé et Fodé Kaba se soulèvent contre la présence européenne (Roche 1985 : 214-220). Les dirigeants des mouvements religieux optent pour la confrontation. Pour venir à bout de ces soulèvements les puissances coloniales ont été secondées par quelques dirigeants locaux. Ces derniers avaient senti la menace qui pesait sur leurs privilèges politiques, économiques et sociaux. Pour parer à toute éventualité, ils prêtent main forte aux colons. Les différentes coalitions bloquent et anéantissent toutes les tentatives de réorganisation sociale et politique sur la base de l'Islam.

Les différents mouvements religieux ne répondent à aucun critère ethnique ou régional. Leurs adeptes se recrutent parmi toutes les "ethnies" de la région et au sein de toutes les couches sociales. Leurs guides ont, dans la plus part du temps, des visées sous-régionales et régionales avouées. L'ayant pressenti, l'État colonial français déploie tous ses efforts pour empêcher une éventuelle jonction entre les différents partis maraboutiques. Il était hanté par l'idée de voir une "*unification des populations musulmanes de l'A.O.F (Foulbé, Sarakolé, Toucouleur)*" qui "*risquent de former des entités nationales...*" (Audien et Deniel 1978 : 30). Dans l'esprit des administrateurs coloniaux, ces "*entités nationales*" pouvaient menacer voire remettre en cause leurs positions. Pour couper court à ces velléités, les Européens ne trouvent pas mieux que de taire leurs querelles avec les pouvoirs locaux et signer des traités qui "*posent beaucoup de problèmes, dont les plus importants sont leur contenu et leur historicité*" (Diouf 1990 : 112). A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle nous assistons à l'effondrement progressif des États musulmans.

<sup>1</sup> Consulter la Monographie de Sédhiou de 1855 à fin 1883 citée dans ce travail (A.N.S, 1G193).

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, après l'élimination progressive des chefs politiques, une collaboration avec les marabouts devient nécessaire et indispensable pour l'application de la "politique sociale" des colons. En même temps, les marabouts "s'accommodent" aux règles coloniales qui leur permettent de prêcher et d'enseigner les vertus de l'Islam sans beaucoup de heurts. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'islamisation des populations peules de la Haute Casamance n'était qu'à ses débuts et attira le prosélytisme religieux.

## 2)- L'état de l'Islam en Haute Casamance<sup>1</sup> vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

La tradition orale soutient que l'Islam était inconnu jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, face à une religion traditionnelle très puissante. Celle-ci épouse les deux aspects de la vie économique et sociale de la société : l'agriculture et l'élevage et associe deux éléments : la pierre et l'arbre. Alain le Pichon et Souleymane Balde soutiennent que : *"L'essentiel de la vie religieuse du Peul est organisée autour du culte central de l'arbre et particulièrement sous la forme de jalan, autel qui associe l'arbre et la pierre. L'arbre est donc le principal relais de la hiérophanie, le lieu de rencontre et le domicile des génies"* (1990 : 294). Chaque groupe patronymique a son "arbre-fétiche" sous lequel sont faites les offrandes et les différentes prières<sup>2</sup>. Chaque famille a "son génie protecteur" auquel elle sacrifie des boeufs. L'univers socio-religieux de la société Peule du Fuladu associe les forces surnaturelles qui habitent dans les "arbres-fétiches" et les intermédiaires humains (prêtres) qui détiennent le savoir et qui ont le privilège/capacité d'interprétation de la "volonté des génies". On retrouve encore, aujourd'hui, un substrat du panthéon religieux de la société peule du Fuladu dans le rite du *moonde*<sup>3</sup>. Nous pensons sans exagérer que les Français considéraient cette partie de leur colonie du Sénégal comme <<"digne" de l'évangélisation catholique en vertu de la qualification d'animiste attribuée>> (Robinson 1997 : 542) à la population indigène. Les populations peules du Fuladu étaient à mi-chemin entre ce qu'on appelle <<les régions actives d'islamisation>> et les <<zones forestières "animistes">>. Leur territoire formait une "enclave" animiste au milieu d'un espace largement islamisé. La Haute Casamance a toujours représentée *"pour les Peuls (...) un refuge contre l'Islam envahissant qu'ils rejetaient au nom de la tradition"*

<sup>1</sup> Consulter à ce sujet la thèse de Sékou Sagna : **L'Islam et la pénétration coloniale en Casamance**, thèse de III<sup>e</sup> cycle, UCAD, 1983, 346 p.

<sup>2</sup> Entretien avec Demba Balde de N'dorna. Cet informateur donne quelques exemples : les Balde avaient leur autel sous les *ceekeeje*, les Mballo sous le *Kahé*, les Saabali sous les *ciingoole* etc.

<sup>3</sup> Pour comprendre et saisir les techniques et les charges mystiques du *moonde*, consulter l'ouvrage de Alain le Pichon et Souleymane Balde : **Le troupeau des songes**, Paris, MSH, 1990, pp. 303-322.

(Baldé, Le Pichon 1991 : 289). La majorité de la population restera païenne jusque dans les années 50 (Baldé, Le Pichon 1991 : 291).

Les récits qui relatent le passage du prophète toucouleur, Al hajji Umar Taal soutiennent que Alfa Moolo n'était pas encore converti à l'Islam lors de leur entrevue. Le marabout toucouleur a, semble-t-il, joué un rôle prépondérant dans la conversion d'Alfa Moolo Balde à l'Islam. Il avait insisté sur le rôle fondamental de l'Islam dans la réussite de la révolte contre le pouvoir mandingue. Ainsi nous pouvons affirmer que l'islamisation du pays ne débute réellement qu'avec la conversion de Alfa Moolo et ne se renforce qu'après la victoire des Peuls sur les mandingues même s'il est attesté que la majorité de la population est restée païenne. Rappelons que c'est avec l'appui des almamy du Fuuta Jaloo, de l'almamy du Bundu et des marabouts toucouleurs de l'enclave du Kabada que les Peuls du Fuladu anéantirent les dernières résistances mandingues. Durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle nous assistons à un renforcement de la pratique de l'Islam. Après la défaite mandingue, les marabouts du Fuuta Jaloo reprennent le "flambeau" de l'islamisation et l'Islam commence à se consolider. Alfa Moolo met en place une "politique musulmane" qui consiste à encourager l'immigration de nombreux marabouts du Fuuta Jaloo pour assurer la diffusion et la généralisation de l'enseignement des dogmes de l'Islam. Il choisit de mettre à ses côtés un marabout du nom de Thierno Diallo chargé de le conseiller mystiquement mais aussi de dispenser un enseignement coranique aux populations. Ce marabout s'installe à Madina Djifing avant de fonder Soboulde. Dès lors l'Islam ne cesse de jouer un rôle important dans la nouvelle personnalité des Peuls<sup>1</sup>. Les Peuls du Fuladu d'une manière générale et les *jiyaabe* en particulier avaient besoin d'une nouvelle religion pour renforcer leur indépendance et leur "nouvelle identité". Après avoir "rejeté" la culture mandingue, il fallait se départir d'un pan important de cette culture qu'était le culte des *jalan*<sup>2</sup>.

Selon Robert Arnaud (1908) l'Islam était surtout la religion des mandingues<sup>3</sup>. Cependant la "propagande" religieuse avait commencé à "porter ses fruits" dans toute la région. L'action des chérifs maures de Sandiniéry et de Bâghert (Moyenne Casamance) doit être inscrite dans ce sens. La Moyenne Casamance devient le fief des marabouts et de l'Islam. Quelques "marabouts itinérants" parcourent la Haute Casamance, prêchent et se font des adeptes parmi les populations. Ils officient souvent à l'insu de l'administration coloniale. Les témoignages coloniaux mentionnent leur arrestation et leur incarcération. En

<sup>1</sup> consulter notre texte sur l'évolution du statut des anciens esclaves au Fuladu.

<sup>2</sup> Pour saisir la dimension mythico-religieuse du culte du *jalan* consulter l'ouvrage de Alain le Pichon et Souleymane Balde déjà cité.

<sup>3</sup> A.N.S, Série 13G/379. Arnaud R. : Étude des questions musulmanes en Casamance. 1908.

effet, dans les rapports politiques il est fréquent de retrouver des chroniques sur les stratégies de ces marabouts<sup>1</sup> et surtout sur les moyens mis en oeuvre pour freiner leurs actions.

Vers 1907, les archives mentionnent la présence, dans le Fuladu, d'un seul marabout originaire du Fuuta Jaloo. Dans un rapport daté de 1915, Paul Marty rapporte : "*Tierno Moussa, Mandingue, à Néma Ntaba; Kassoum Niabali, Sarakollé à Mballo Kounda; Diélo Dibaga, Mandingue, à Manato, tous tidiania; Saër Fodé, Sarakollé, qadri, à Kantora, et enfin le plus important à Sobouldé (Firdou du Nord) Tierno Aliou, foula, né vers 1867, à Koumbia (Fouta Diallon), tidiani; disciple de Tierno Mamadou Diallo. C'est un marabout très paisible qui enseigne le Coran à une quarantaine d'élèves, venus de la région, ainsi que du Fouta Diallon, de la Guinée portugaise, de la Gambie, et même du Baol<sup>2</sup>*". L'Islam est fortement représenté par des marabouts étrangers à la région et pas toujours des Peuls. Les autorités tentent de confiner les mandingues dans leur "territoire" car ils peuvent être "*tentés de fonder des stations de prosélytisme ou de quêter ou d'expédier leurs agents de propagande*" à travers toute la région.

## **B)- La politique musulmane<sup>3</sup> de la France en Afrique de l'ouest : "La carotte et le bâton"**

### **1)- De la répression des "marabouts prêcheurs" à la tentative d'encadrement des marabouts *gaabunke***

On peut distinguer deux phases dans la politique française face à ce que les autorités appellent "*l'islamisme*". La première phase est caractérisée par "*une relative surveillance*" mais "*fortement tempérée de méfiance dès que le pouvoir s'estime menacé*" (Audien et Deniel 1978 : 22). La deuxième phase est dominée par la "méfiance", la "surveillance" étroite, voire une "*politique*

<sup>1</sup> A.N.S, 13G/382 Casamance. Affaires politiques diverses 1916-1917.

<sup>2</sup> A.N.S, Série 13G/67, Op.-Cit.

<sup>3</sup> David Robinson et Jean-Louis Triaud (éds) : **Le temps des marabouts**, Paris, Karthala, 1997, 583 p. (Consulter avec intérêt l'article de Jean-Louis Triaud : *Le crépuscule des affaires musulmanes en AOF, 1950-1956*, pp. 493-519, pour mesurer à quel point la politique musulmane de la France était fluctuante), lire le travail de Abdoulaye Bara Diop : **La société wolof**, Paris, karthala, 1987, pp. 321-335, René Luc Moreau : **Africains musulmans**, Paris, Présence Africaine-INADES, 313 p. 1982, Christian Coulon : **Le marabout et le prince**, 1981, Jean Audouin et Raymond Deniel : **L'Islam en Haute-Volta à l'époque coloniale**, Paris-Abidjan, Harmattan-INADES, 1978, 129 p., Cheikh Tidiane Sy : **La confrérie Sénégalaise des mourides**, Présence Africaine, 1968, pp. 203-211., El Hadj Ravane Mbaye : **L'Islam au Sénégal**, Thèse de doctorat de troisième cycle, Alphonse Gouilly : **L'Islam dans l'Afrique occidentale**, Paris, 1952, Paul Marty et son oeuvre monumentale sur l'Islam (voir bibliographie).

*policière et répressive*" (Sy 1968 : 204) proprement dite des marabouts et de leurs adeptes dans toute l'A.O.F. Les "marabouts prêcheurs" qui sillonnent les différents territoires sont surveillés et toutes leurs actions consignées. Pour limiter leurs déplacements et parer à d'éventuelles actions de prosélytismes, les autorités coloniales leur imposent des laissez-passer.

Les "marabouts itinérants" sans laissez-passer, les "pseudo-marabouts" et les chérifs maures "faiseurs de miracles" sont arrêtés, incarcérés et mis hors d'état de nuire à la "noble cause de civilisation". Le gouvernement colonial exerce une véritable tutelle sur l'Islam et limite la progression des foyers traditionnels d'enseignement coranique. Pour l'Empire colonial, il faut "*domestiquer*" cette "*force politique*" afin de l'utiliser dans l'application des orientations politiques et sociales édictées par la colonie. Dans une correspondance datée de 1895, le ministre des Colonies demande de : "*faire la conquête de cette partie de la population autochtone (les musulmans), si intéressante par son degré supérieur de culture intellectuelle, de volonté, d'esprit de domination et par cette puissante communauté de sentiments...*" (Audien et Deniel 1978 : 24). La finalité est d'imposer "*à l'islam une mutation totale (...), de le couler dans le moule de la civilisation occidentale, c'est-à-dire française, d'en faire en quelque sorte l'instrument docile de la politique conçue à Paris, à Dakar...*" (Audien et Deniel 1978 : 25). L'autorité coloniale voulait aussi conserver à l'Islam son identité. C'est pourquoi dès 1856 Faidherbe envisage la création d'un tribunal musulman sous le contrôle de l'administration. Bien plus tard le gouverneur Roume crée le "Service des affaires musulmanes" afin de pouvoir "veiller rigoureusement" sur les confréries, pour que ces dernières ne mettent pas en péril "la grande œuvre de civilisation" menée par la France (Moreau 1982 : 190). L'objectif de l'administration coloniale est de substituer la civilisation et la culture françaises à la civilisation musulmane vieille de plusieurs siècles. Il s'avère nécessaire, dès lors, de circonscrire l'influence de l'Islam en attendant de pouvoir le combattre d'une manière pernicieuse. Le volet éducation semble être le moyen par lequel, la colonie pourrait anéantir les progrès de l'Islam. L'Administration coloniale s'est aperçue que l'expansion de l'Islam s'est faite par le biais de l'éducation. Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, des directives sont prises dans ce sens. Elles aboutissent à la fondation de plusieurs medersa à partir de 1908. Ces écoles sont chargées de "*canaliser*" et "*d'orienter*" les enseignements islamiques "*sur la route du progrès*" (De Chasse 1985 : 133). L'une des plus célèbres est celle de Saint-Louis. Cette école "coranique moderne" est destinée à former une élite, issue des milieux maraboutiques qui serait chargée de la magistrature et parmi laquelle on

choisirait les auxiliaires de l'administration, ~~qui~~ seront chargés, dans l'avenir, de concevoir et de mettre en oeuvre "un islam à la française"<sup>1</sup> .

La logique coloniale française était contradictoire quant à la politique à mener vis-à-vis des marabouts et de leurs actions prosélytes. Rappelons que la politique menée à l'égard des marabouts en Afrique de l'Ouest identique d'un territoire à un autre conduit à la surveillance de leurs mouvements et actions. Le décret du 12 Août 1911 permet la mise en place d'une "police musulmane permanente" qui, de façon éclairée et tolérante, sera chargée de recenser les marabouts, de contrôler leurs activités, de leur imposer un laissez-passer" (Audien et Deniel : 31). Chaque marabout fait l'objet d'une fiche de renseignement sur son influence, ses actions, son rôle social, le nombre de ses talibés (disciples) et son niveau de connaissance et de maîtrise du Coran ceci dans le but d'anticiper et d'étouffer tout mouvement de contestation naissant. C'est dans ce cadre précis qu'il faut inscrire la répression faite contre les marabouts comme Fodé Kaba (Roche 1985 : 132-153) Mamadou Lamine Dramé (Roche 1985 : 241-242), Fodé Kadiali (Roche 1985 : 295-297) en Haute Casamance. Notons qu'aucun de ces marabouts n'est peul. Les impératifs de la conquête et de la "pacification" imposaient cette politique musclée de la part de la colonie. Le rapport d'Arnaud consacré à l'état de l'Islam en Casamance montre que les Français sont plutôt soucieux des rapports qu'ils doivent entretenir avec ces différents marabouts "qui enfermés chacun dans les limites d'une influence plus ou moins limitée sont réduits, les uns les autres, à l'impuissance la plus absolue". La Colonie ne souhaitait pas mieux que de maintenir "l'émiettement maraboutique" dans cette région. La situation de l'Islam en Haute Casamance n'est pas inquiétante pour l'administration coloniale française. Un rapport politique indique en effet que la région est habitée par des "fétichistes réfractaires à la propagande musulmane". L'objectif de l'administration coloniale est de contrecarrer tout pouvoir religieux pouvant s'opposer et concurrencer le pouvoir temporel des chefs traditionnels acquis à leur cause. En effet, un rapport daté de 1904 demandait de "soutenir les chefs de province contre certains individus, surtout musulmans, qui tentent de s'affranchir de toute autorité"<sup>2</sup> .

La colonie est convaincue que sa situation en Casamance est délicate et réclame un "doigté" particulier. Elle sait aussi que la contrée n'est pas une "dépendance naturelle" du Sénégal mais bien "une enclave française" isolée

<sup>1</sup> Nous avons bénéficié des larges connaissances de Khadim Mbacke, chercheur au département d'islamologie de l'I.F.A.N, avec lequel nous avons eu un long entretien, le 05/08/95 à Dakar.

<sup>2</sup> A.N.S, 2G4-41. Sénégal. Résidence d'Hamdallahi. Rapport politique trimestriel 1904.

du reste de ses possessions entre la Gambie anglaise et la Guinée portugaise. Le manque de terres en Gambie et la situation politique et sociale agitée en Guinée portugaise agissent en faveur de l'émigration vers la Haute Casamance sous-peuplée et sous exploitée. Un appui discret des marabouts peut, dans l'esprit des autorités, être utile à l'arrivée d'immigrants capables de défricher les "terres vierges et riches du Fuladu".

Plusieurs raisons expliquent les hésitations qui caractérisent la politique française. Considérant la position géographique de la région et la mosaïque ethnique, la puissance coloniale ne trouve comme solution que de s'allier aux marabouts. D'autant plus que R. Arnaud est convaincu : "...*que l'Islam ne constituera pas de longtemps, en Casamance, un danger réel pour (leur) domination...*<sup>1</sup>". La "nécessité et le besoin" conduisirent à une "alliance" entre l'État colonial et les marabouts. Dans son esprit ces derniers pouvaient favoriser la sédentarisation des Peuls et surtout le développement des cultures de rentes telle que l'arachide. Des intérêts économiques et politiques conduisent la colonie à s'allier à Al hajji Aali Caam.

## 2)- Aux origines d'Al hajji Aali Caam : un homme, un itinéraire, un destin ou à la rencontre de l'histoire

Cerno Bokaar Caam, le père d'Al hajji Aali, est issu de la grande famille des *Caambe* de Halwar <sup>2</sup> apparentée à celle d'Al hajji Umar Taal. Son grand père Aali Caam avait choisi de s'établir à Kaédi (en Mauritanie) avant d'émigrer avec sa famille à Thilogne<sup>3</sup> en plein Fuuta central. Cette province considérée comme le coeur du Fuuta Tooro a joué un rôle politique et social prépondérant aux temps des almamy et même plus tard durant la pénétration coloniale. Comme beaucoup de jeunes de son âge, Bokaar Caam avait répondu favorablement à l'appel d'Al hajji Umar Taal vers les années 1854. Il suivit le grand mouvement d'émigration (*fergo*) vers le Soudan Occidental et faisant partie de l'armée des *mujahidun* (combattant de la foi), il aurait participé activement aux guerres de résistance lancées, par le marabout toucouleur, contre les Français. Après la défaite d'Al hajji Umar et la dispersion des combattants, il revient comme beaucoup d'autres *fuutanke* dans son pays. Son retour coïncide avec le début

<sup>1</sup> A.N.S, 13G379. Mission Robert Arnaud en Casamance. Étude des questions musulmanes. 1908.

<sup>2</sup> Village est situé dans l'ancienne province du Tooro sur les bord du fleuve Sénégal. Il a vu naître le "prophète" toucouleur Al hajji Umar Taal.

<sup>3</sup> Ses petits fils vont apprendre le Coran auprès des membres de la famille installée encore dans ce village du Fuuta Tooro.

de la politique de démembrement du Fuuta Tooro<sup>1</sup>, dans le cadre de laquelle des mesures avaient été prises contre tous ceux qui étaient partis grossir les rangs des *mujaahidun*. Ceux-ci avaient été dépouillés de leur "droit de propriété" et leurs terres octroyées à ceux qui avaient soutenu la France dans sa campagne de "pacification". Aussi, son oncle paternel Tafsiiru Umaar a ; dans une *istikhaara*<sup>2</sup>, pu voir que son "étoile" (*hoodere*) brillait au sud<sup>3</sup>. Thierno Bokaar Caam quitta le Fuuta Tooro et s'établit à Waalo Badibu<sup>4</sup> où il aurait dispensé des enseignements coraniques voire contracté un mariage<sup>5</sup>. Après plusieurs *istikhara* et *khalwa*<sup>6</sup>, il comprit que sa destinée et sa réussite sociale et religieuse ne se réaliseraient pas à cet endroit. A partir de ce moment, il prend la décision de continuer son chemin. Il arrive à Sédhiou et traverse la frontière pour aller en Guinée Portugaise.

En Territoire Portugais Ceerno Bokaar Caam s'installe à Nounkoudou dans le *leydi* (province) de Mansonna. En plus de ses fonctions de marabout, il pratique le commerce et se déplace beaucoup<sup>7</sup>. Son activité commerciale ne l'empêche point de continuer à dispenser des enseignements coraniques et à écrire des gris-gris. Très vite, les gens reconnaissent en lui un homme de science capable de "pouvoirs miraculeux". Samba Diao un *jiyaado* qui dirigeait la province lui aurait demandé de lui faire une *istikhara* afin de lui prédire ce qui adviendrait de son pouvoir après sa guerre contre la province du Foréah. Dans ses observations et ses multiples retraites mystiques, le marabout prédit la victoire de Samba Diao sur son rival du Foréah. Son assurance lui avait même permis de décrire quelques prisonniers de guerre parmi lesquels dit-il figurait une femme<sup>8</sup>. Cette femme, Néné Mawdo, devient son épouse et donne naissance à Al hajji Aali Caam et à son frère Alfa Mamudu. Quelques années plus tard Ceerno Bokaar quitte le Territoire Portugais pour le Territoire Français<sup>9</sup> et disparaît<sup>10</sup>.

<sup>1</sup> Consulter à ce sujet notre mémoire de maîtrise : **La politique coloniale française dans le fleuve Sénégal : le Fouta Toro 1817-1890**, Univ. de Nouakchott, 1989, 120 p.

<sup>2</sup> Voir explication donnée dans l'ouvrage de Alain le Pichon, Souleymane Balde p. 55.

<sup>3</sup> D'aucuns disent que quand le "prophète" toucouleur sentit sa mort se rapprocher, il indiqua, à chacun de ses talibés (ceux qui lui sont proches) et à ses parents, la direction qu'il fallait prendre après la défaite devant l'armée française.

<sup>4</sup> Village qui se situerait dans les environs de Keur Madiabel dans l'arrondissement actuel de Nioro du Rip.

<sup>5</sup> Thierno Aliou Thiam, Madina Al hadji, le 03/02/95.

<sup>6</sup> Retraite mystique dont la durée varie entre 3 et 40 à *nuit*.

<sup>7</sup> Thierno Aliou Thiam, op.-cit.

<sup>8</sup> Issa Diao Madina Al hadji, le 20/06/96.

<sup>9</sup> Notons que nous avons recueilli plusieurs versions relatant son départ. Une première version prétend qu'il est parti s'installer en milieu diola et une autre, la plus fréquente dans les témoignages, persiste qu'il fut assassiné dans les environs de Bantankountou Mawnde. Cette information que nous avons recueillie auprès de plusieurs informateurs est à manier avec beaucoup d'attention et de réserve.

<sup>10</sup> A l'image de Al hajji Umar Taal, comme aiment à le rappeler plusieurs informateurs.

### 3)- Le détour par N'diaye Kounda : études coraniques<sup>1</sup> et formation religieuse d'Al hajji Aali Caam

Al hajji Aali Caam est né vers 1882<sup>2</sup>. Il est le fils d'un *ferganke*<sup>3</sup>. Après la disparition de son père, Fanmora Gaano se charge de son éducation, mais ce dernier qui est un grand éleveur se déplace en fonction des situations climatiques et politiques. Ainsi il s'installe dans la province du Mana et plus précisément dans le village de Pathiama. Il débute son initiation coranique dans ce village auprès de Ceerno Mamadu Jallo, l'un des rares marabouts à officier dans la région<sup>4</sup>. Al hajji Aali s'initie au Coran auprès de lui et se montre d'une intelligence exceptionnelle. Dès lors, se manifestent en lui des "qualités extraordinaires" qui vont le hisser dans la catégorie des génies avant l'âge et plus tard des *waliyaabe*<sup>5</sup> (Élus d'Allah). Al hajji Aali reste, plusieurs années, auprès de son marabout.

Puis sur le conseil de ce dernier, il alla poursuivre sa quête du savoir à Ndiaye Kounda, village de l'arrondissement de Sokone, dans le Sine-Saloum véritable sanctuaire et un haut lieu d'enseignement des règles de l'Islam et de la langue arabe. Un marabout de grande renommée, Ceerno Aliu Dem, y avait fondé un grand foyer coranique qui attirait des talibés de partout. Il avait 18 ans lorsqu'il arriva dans ce village(1900)<sup>6</sup>, il séjourna auprès de ce maître une dizaine d'années (1900-1910). Il approfondit ses études coraniques, ses connaissances en arabe et en grammaire et devient l'un des meilleurs "étudiants" du foyer. Après la mort de Ceerno Aliu Dem, Al hajji Aali regagne la Guinée Portugaise armé de sa connaissance, de sa volonté et de ses intentions d'apporter sa contribution à "l'assainissement moral et religieux" de sa société.

<sup>1</sup> Nous avons eu d'énormes difficultés pour avoir des informations détaillées sur sa formation religieuse et son affiliation.

<sup>2</sup> Nous avons retenu la date de 1882 après avoir effectué tous les recoupements à partir des différentes dates que nos informateurs nous ont communiquées. Il est sûr qu'il est décédé en 1935. En effet, les archives coloniales donnent la date exacte d'avril 1935.

<sup>3</sup> "Un *ferganke* (au pl. *fergankoobe en pulaar*) est un immigré ou fils d'immigré ayant rejoint les troupes umariennes au Soudan", I. A. Sall : *Ceerno Amadu Mukhtar Sakho. Qadi supérieur de Boghe (1905-1934)*; *Futa Toro*, in David Robinson et Jean Louis Triaud (éds) : **Le temps des marabouts**, Paris, Karthala 1997, p. 222, note 1).

<sup>4</sup> Cette période était considérée comme une période d'ignorance et d'insouciance par rapport à la pratique de l'Islam et de ses préceptes et à l'enseignement du Coran et de ses vertus. D'ailleurs la plus part des marabouts qui officiaient ne possédaient pas le livre Coranique en entier. Ils avaient du mal à poursuivre leurs enseignements. Il fallait avoir une certaine audience et une aisance financière pour pouvoir aller se procurer un livre complet en Guinée. Le fils de Ceerno Mamadu Jallo; Ceerno Ibrahiima Jallo suivra Al hajji Aali Caam lors de ce son fergo. Les descendants de ce dernier sont actuellement à Madina Goumass.

<sup>5</sup> Baïlo Oussou, Madina Al hadj 1995.

<sup>6</sup> Thierno Aliou Thiam, Mamadou Baïlo Balde alias Baïlo Oussou, Issa Dia, Madina Al hadj 1995.

## C) - De l'insubordination à l'immigration : itinéraire et actions d'Al hajji Aali

### 1)- Un discours novateur qui dérange : les sources de l'inimitié

Dès son retour en Territoire Portugais, Al hajji Aali crée un foyer coranique et y convie tous les jeunes en âge de s'initier au Coran. Il ordonne à ceux qui ont embrassé l'Islam de renforcer leurs pratiques et aux autres de se convertir. L'ensemble de son discours tourne autour de la perfection de la pratique musulmane et recommande l'abandon de *"tout ce qui entre en contradiction avec les préceptes de l'Islam et des enseignements du Coran. Il déclare que tout celui qui veut le suivre dans cette voie du salut et de la droiture est le bienvenu"*<sup>1</sup> . Il fustige la pratique du syncrétisme qui consiste à introduire des actes qui relèvent des us et coutumes locales (*aada*) dans la religion . Il déclare devant une assemblée, les propos suivants : *"Je suis de retour mais ce que je vois ici; je ne pourrai le cautionner. Moi je cherche un lieu où on peut prier, apprendre et cultiver"*<sup>2</sup> . Dès lors apparaissait, chez lui, cette forte corrélation entre les enseignements dogmatiques de la religion et les "vertus religieuses" du travail. Al hajji Aali insiste surtout sur la rectitude et la conversion en masse des individus. Son souhait est de moraliser la vie en s'inspirant des principes et enseignements de l'Islam. Son Islam peut être qualifié d'actif et de rigoriste par rapport à celui qui était pratiqué jusque là en Guinée Portugaise.

L'influence religieuse d'Al hajji Aali Caam ne cesse de grandir et de s'étendre après son retour de formation. Il réussit à rassembler autour de lui des "milliers de talibés". Ces derniers recherchent la connaissance, mais aussi la *baraka* (bénédiction). L'affluence des talibés, les échos de ses "pouvoirs mystiques" et de son érudition s'amplifient et se répandent à travers le pays. La notoriété qu'il commence à acquérir ne tarde pas à lui porter ombrage du fait de la "jalousie" de ses pairs et de la "peur" qu'elle inspire aux chefs traditionnels "honnis" par la population. Sa science et sa prescience sont reconnues de tous. Toutes les populations de la région comprennent que son intention est de répandre la parole d'Allah et de son prophète Mouhamed (PSL).

Jusqu'alors la population avait été islamisée, mais de façon superficielle selon lui. Les marabouts, <sup>plus préoccupés</sup> par le gain que leur procure leur statut et leur position, s'accommodent aux exigences des chefs locaux. La volonté d'Al hajji Aali est de "ré-islamiser" la société. Le temps de la *jahiliya* (de la mécréance)

<sup>1</sup> Thierno Aliou Thiam, op.-cit.

<sup>2</sup> do juule, jange, reme Issa Diao Madina Al hadj, le 20/06/96.

proprement dite a disparu, mais la majeure partie de la population est encore réfractaire à l'Islam. Il devient en quelques mois une référence incontournable et mieux un refuge pour ceux qui se sentent en insécurité. Il devient l'intercesseur entre Allah et les hommes et sa défiance vis-à-vis de l'ordre "préétabli" fut interprétée comme un "courage" et une "grandeur d'âme" qui lui sont attribués par l'autorité divine.

Al hajji Aali apparaît aux yeux des populations comme un réformateur averti, à ceux de ses pairs comme un détracteur (un intrus dans "leur domaine privilégié") et à ceux des chefs traditionnels comme un sérieux "concurrent politique" dont la volonté est de reprendre le pouvoir. Ces chefs l'accusent de camoufler "*des ambitions politiques derrière des prétentions religieuses*" (Mbembe 1996 : 115). Dès lors une guerre ouverte se déclare entre ce jeune marabout aux visions expansionnistes et ses contradicteurs. Au nom de la crise sociale, de la connivence des chefs locaux avec le pouvoir portugais et d'une "pratique malsaine" des principes de l'Islam, Al hajji Aali défie les autorités traditionnelles en Guinée Portugaise. Ces dernières et leurs acolytes ont peur de voir l'Islam "*nourrir une protestation sociale et illégitimer l'ordre établi*" (Willaime 1995 : 9). Il mobilise autour de sa personne des talibés acquis à sa cause et aux idées "militantes" de l'Islam. Pour ces populations, la religion devient "*un refuge*", "*un repère*" et "*un tremplin*" (Willaime |: 69) <sup>1995</sup> incontournable et capable de les sortir des tourments. La radicalisation de son discours alimente l'inimitié qui couve entre lui et les chefs traditionnels depuis son retour de N'diaye Kounda.

## 2)- De l'inimitié à la radicalisation des chefs traditionnels

Les différents courtisans des chefs locaux et en particulier ceux de Mundiuri Mballo, le chef de province du *leydi* (province) Gaabu, affirment que les intentions d'Al hajji Aali Caam sont politiques. Pour mettre fin à l'action du marabout, Mundiuri Mballo serait venu retirer les tablettes (*alluje*) des talibés, les raser et "éteindre" son foyer<sup>1</sup>. Al hajji Aali arrête son prêche et ses enseignements, et s'en va à Bafata se plaindre auprès du commandant (*Kumadang jayngol* : lit. commandant du feu) portugais. Ce dernier lui signifie qu'il est accusé de vouloir reprendre le pouvoir politique des chefs traditionnels et lui conseille d'aller à Bilama demander une autorisation de s'établir et d'enseigner la religion musulmane. Arrivé à Bilama, le gouverneur le renvoie à

<sup>1</sup> Issa Diao de Madina Al hadj 1995.

Bafata où il rencontre les chefs traditionnels. Après plusieurs heures de discussions; ils s'accordent sur son installation et sur les limites de ses actions<sup>1</sup>.

Quelques mois après, Mundiuri Mballo ne peut plus supporter la place sociale et même "politique" que le marabout acquiert au sein des populations. Sous l'impulsion de ses *watilaabe* (courtisans), il projette de l'éliminer. Averti à temps, le marabout prend la fuite et se réfugie dans la province du Foréah et plus précisément dans le village de Mampata. Il longe le *Maayo Kooly* (le Corubal), qu'il traverse pour aller au village de Korbaly. Son intention est de rejoindre un grand érudit du nom d'Alfa Aamadu Diila<sup>2</sup> qui pourrait intercéder auprès des autorités administratives portugaises pour qu'elles l'autorisent à prêcher dans la quiétude. Le gouverneur portugais lui octroie une autorisation<sup>3</sup> qui lui permet de s'installer là où il veut et de prêcher la religion d'Allah. Al hajji Aali choisit alors de s'installer à Kossara. Cependant Mundiuri Mballo continue à le harceler, par l'intermédiaire du chef local, jusqu'au point où il décide de quitter la Guinée Portugaise. Il passe par Kossara, Bafata, Kanadu, Mansonna, Kolla, Sanganaabe et arrive à Salikegné, en territoire français dernière étape de sa fuite.

### 3)- Fuite et refuge en Territoire français : l'étape de Diaghit et les démêlés avec les marabouts locaux.

Même si "*l'obligation d'émigrer (hijra) était tombée en désuétude depuis la conquête de la Mecque*" (Ould Abdallah : 1997 : 121), il n'en demeure pas moins que les *fergo* sont considérés en Afrique de l'Ouest dans leur dimension religieuse et stratégique, comme des *hijra*. Il est conseillé aux musulmans ne pouvant plus pratiquer, dans la tranquillité et la paix leur religion dans un territoire donné de le quitter pour un autre<sup>4</sup>, d'autant plus que les *jihad* sont

<sup>1</sup> Thierno Aliou Thiam, *Madina Al hadj* 1995.

<sup>2</sup> Baïlo Oussou, Issa Diawo et Thierno Aliou Thiam, *Madina Al hadj* 1995. Alfa Aamadu Diila est considéré comme un grand *waliyu* (Élu de dieu) dont les larges connaissances sont comparables à celles d'Al hajji Umar Taal.

<sup>3</sup> Selon son petit fils les autorités coloniales portugaises lui auraient octroyé des papiers lui permettant de s'établir dans n'importe quel coin du territoire. Mais aux archives de l'INEP de Bissau, nous n'avons pas retrouvé les traces de ces papiers. Il serait étrange que les portugais aient encouragé son expulsion de leur territoire pour le celui des Français dans la mesure où une concurrence ouverte était engagée entre les deux puissances coloniales pour s'attirer les populations. Chaque puissance souhaitait développer son territoire et renforcer ses privilèges économiques, politiques et sociaux.

<sup>4</sup> Dans son ouvrage "*Rimah*", Al hajji Umar Taal souligne : "Sachez mes frères que c'est un devoir d'émigrer des pays de mécréants vers les pays d'islam, d'un pays où apparaît un mal que l'on ne peut pas combattre, par impuissance; l'on se doit, alors, d'aller ailleurs. ce devoir est reconnu par le Coran, la Sunna et le Consensus.

Le Coran affirme :

"Les anges diront à ceux qu'ils rappelleront (à Dieu) et qui auront été injustes envers eux-mêmes : "Où étiez-vous (du point de vue de la foi)?"

devenus impossibles. Le territoire portugais apparaît, pour Al hajji Aali et ses partisans, comme une terre de *jahiliya*. En quittant la Guinée Portugaise, Al hajji Aali a en tête l'idée que "...tout musulman qui se trouve dans un territoire où il ne peut protéger les biens et les personnes des musulmans contre les infidèles est tenu de quitter ce territoire pour un autre, là où il peut..." (Wuld al-bara 1997 : 94). Reprenant à son compte personnel, les idéaux de l'islam, Al hajji Aali Caam préfère s'en aller du Territoire Portugais. Ce territoire était devenu un lieu "d'impraticabilité" de la religion et donc de "mécréance". Dès son arrivée en territoire Français Al hajji Aali Caam, trouve sur son chemin des gens qui l'accueillent. Il arrive à Salikegné à la frontière puis se dirige à Batankountou Mawnde, où Jahe Jubayru, chef de province du Kamako; lui conseille de continuer à Diaghit. En effet, Diaghit était un lieu de savoir et d'enseignement dirigé par Ceerno Aliu.

Il reste deux ans à Diaghit<sup>1</sup>. Après son installation des problèmes surgissent entre ses talibés et ceux de Ceerno Aliu. Son retrait en Territoire Français avait provoqué un afflux massif des populations acquises à son appel et venues grossir davantage la masse des talibés. D'aucuns disent que c'est le nombre croissant des talibés qui l'a conduit à se déplacer et aller chercher un endroit plus paisible où non seulement il pouvait prêcher la religion musulmane, mais aussi cultiver la terre en tranquillité. L'un de nos informateurs soutient qu'après avoir constaté qu' "*...on volait son mil, il demanda à ses talibés et plus particulièrement à Ceerno Buubu Gaano d'aller surveiller le champ de sadiala. Un soir à la tombée de la nuit, il surprend deux "voleurs" qu'il bastonne. Cette bastonnade fut à l'origine du mécontentement de Ceerno Aliu. Ceerno Aali Caam vint le voir pour lui avouer qu'il avait tort et que c'était lui qui était venu le rejoindre dans son fief. Cet événement fut à*

---

- Nous étions impuissants sur terre, répondront-ils.

- La terre de Dieu n'était-elle pas assez vaste pour que vous puissiez vous expatrier? demanderont les anges.

Il est dit dans le "Sirâj", au sujet de ce verset, que l'expression "*afin que vous puissiez vous expatrier*" veut dire "*du pays de la mécréance vers d'autres pays*", comme l'avaient fait ceux qui avaient émigré de la Mecque vers Médine.

Un hadith rapporte du Prophète, les propos suivants : "Dieu le très haut se détache de tout musulman qui habite au sein des associationnistes".

Le consensus considère, lui, que c'est un devoir pour tout musulman d'émigrer d'un pays où les forces du mal sont considérables et la désobéissance à Dieu courante.

Je dis par conséquent, que si le fait de fréquenter ceux qui ont le coeur voilé -comme les hommes du pouvoir- fait partie des causes qui détachent le fidèle de son seigneur, comment ne doit-il (le fidèle) pas émigrer pour ne pas être mêlé à des actions répréhensibles ou aider à leur mise en pratique?" cité par Madina Ly Tall, pp. 393-394.

<sup>1</sup> Là on note une controverse dans les récits. Des informateurs soutiennent qu'il est resté deux ans, d'autres soutiennent qu'il est resté pendant quatre ans à Diaghit. Nous avons retenu la durée de deux ans en nous basant sur la date de fondation du village de Madina Al hadj.

*l'origine de son départ de Diaghiti*<sup>1</sup> ". Même s'il faut manipuler cette information avec prudence nous pensons que la cohabitation ne fut pas facile entre les deux marabouts et leurs talibés. Notons aussi qu'il est attesté que l'espace cultivable de la zone de Diaghiti commençait à se rétrécir davantage du fait de l'affluence croissante des talibés. Trouver des terres cultivables pour ces nouveaux migrants devient un impératif. La prise en charge de ces derniers devient impensable voire impossible. L'un de nos informateurs abonde dans ce sens et soutient que : "*L'une des causes fondamentales qui a conduit Al hajji Aali à quitter Diaghiti, se trouve être le nombre important de ses talibés qui sont venus de la Guinée Portugaise le rejoindre*"<sup>2</sup> ". Notons que l'appel maraboutique est à la source de cette émigration. Le phénomène migratoire tire toute sa signification et sa portée idéologique de cet appel que les talibés se relayent et s'approprient comme un événement majeur dans leur "nouvelle foi". Il marque d'une manière indélébile le dévouement à un homme "hors du commun". La religion joue ici un "*rôle intégrateur central*" et un justificatif des engagements individuels qui régissent et affermissent les rapports de "subordination" et de "soumission" au guide de la communauté. Ce dernier est investi de tout le charisme nécessaire pour servir d'éclaireur à la masse de talibés prise dans les tourments politiques et sociaux. La migration des Peuls gaabunke symbolise cet engagement quasi-religieux de chaque talibé et de sa famille auprès du marabout et le respect des règles strictes de cohabitation et d'interdépendance. Elle permet la mise en place d'une communauté dont les rapports dépassent de loin les contours de "simples liens" de parenté. Même si les raisons politiques et religieuses ont pesé de tout leur poids, nous ne pouvons pas nier en bloc que la migration de ces populations est largement sous-tendue aussi par des raisons économiques. Les conséquences des troubles sociaux ont toujours été des "*facteurs de démobilisation sociale., de fuites, de migrations*". Les vexations subies par les uns et les autres conduisent au départ et à l'adhésion à un discours religieux porteur d'espoir dont la finalité est la mobilisation sociale, politique et religieuse. Nous assistons à une réorganisation qui permet de "transcender l'hétérogénéité" sociale et géographique de la communauté. Ainsi les justificatifs se trouvent dans les engagements, les motivations et les espoirs que suscite le "sentiment d'appartenance" à une "nouvelle entité" ayant en commun la volonté de vivre ensemble. L'image d'une société unie, soudée et égalitaire sur la base d'un objectif commun renforce les liens et fonde les bases d'une communauté dont la légitimité du

<sup>1</sup> L'informateur a requis l'anonymat.

<sup>2</sup> Thierno Mouhamadou Diallo, Sobouldé le 04/12/95 et d'autres soutiennent la même chose : Sidy Balde de Kolda, le 05/12/97, Mountaga Diao de Kolda, le 06/12/97.

crédo est largement inspirée des vertus et des enseignements de l'islam. L'allégeance au marabout est automatique car il symbolise l'équilibre, la quiétude et l'espoir de la communauté. Il est investi de tous les pouvoirs aussi bien spirituels que temporels, qui lui garantissent une éminence et/ou une prééminence sur les talibés.

La migration des populations gaabunke dépasse ce que Copans appelle "*la fameuse relation dialectique entre la pression des zones de départ et l'attraction des zones d'arrivées*" (1989 : 80) et épouse les contours d'une volonté de manifester son désaccord face à un pouvoir coercitif. La seule volonté du marabout est de prêcher une religion qui enseigne l'égalité, la solidarité et la tolérance entre, non seulement, ses différents adeptes mais, tout simplement, entre les hommes. Tout ceci permet de "*stabiliser la population et les nouveaux rapports sociaux*" (Copans 1989 : 81) que ses membres tissent entre eux.

#### 4)- Le pouvoir charismatique<sup>1</sup> d'Al hajji Aali ou les fondements de la "remobilisation" sociale

Au-delà du charisme que leur confère leurs connaissances mystiques, les marabouts fabriquent autour de leur personnalité tout un arsenal de mythes fait de "rêves-révélation" dont ils entretiennent la masse des talibés. La "magie" de leur verbe et de leur verve achèvent le contours qu'ils veulent assigner à leur personnalité. Soutenons avec Jean Louis Triaud que "... le marabout est précisément celui qui a accès au surnaturel et qui prend place dans l'économie des miracles" (Triaud 1997 : 22). Les "miracles" qu'ils accomplissent ou qu'on leur attribue (en soignant les malades, en venant en aide

<sup>1</sup> Nous prenons à notre compte la définition de Max Weber cité par J.L. Triaud dans Le temps des marabouts) : "*L'expression de "charisme" doit être comprise... comme une qualité extraquotidienne attachée à un homme (peu importe que cette qualité soit réelle, supposée ou prétendue). "Autorité charismatique" signifie donc : une domination... exercée sur des hommes, à laquelle les dominés se plient en vertu de la croyance en cette qualité attachée à cette personne en particulier... La légitimation de leur domination repose sur la croyance et l'abandon à l'extraordinaire, à ce qui dépasse les qualités humaines normales, et qui pour cela-même se trouve valorisé (comme surnaturel, à l'origine). Donc sur la croyance en la magie, en une révélation ou en un héros, croyance qui a sa source dans la "confirmation" de la qualité charismatique par des miracles, des victoires et d'autres succès, en un mot par des bienfaits apportés aux dominés; c'est pourquoi cette croyance s'évanouit ou risque de s'évanouir en même temps que l'autorité revendiquée, dès que la confirmation fait défaut et que la personne dotée de la qualité charismatique paraît abandonnée par sa force magique ou par son dieu*" (Max Weber, trad. J.-P. Grossein, **Essais de sociologies des religions**. Éditions A. Die, 1992, pp. 59-60, voir note 21 de la p. 21, Introduction : **Le temps des marabouts**, pp. 11-29). Nous y ajoutons qu'à la disparition de l'autorité charismatique, et si celle-ci n'a pas un successeur à la hauteur pouvant canaliser les énergies et faisant l'unanimité autour de sa personne, l'unité et la cohésion de la société risquent d'être battues en brèche. La communauté se trouve ainsi disloquée et éparpillée selon les parties en compétition. Des groupuscules se créent selon les différentes affinités et des forces en présence. De nouvelles personnalités charismatiques apparaissent et essaient de mobiliser autour d'elles les différentes tendances. C'est ce qui advint après la disparition d'Al hajji Aali Caam en 1935.

aux plus démunis et en défiant les autorités...) font qu'ils se hissent "au dessus des misères humaines" et se sentent investis d'une mission divine. Ils deviennent des saints et des "élus" de Dieu, honorés, magnifiés voire craints dans certains cas. L'adhésion des différents subordonnés à l'idéal de fondation d'une société exempte de toutes les impuretés d'ici-bas trouve là sa justification. Les discours qu'ils produisent et entretiennent maintiennent ces talibés sous leur protection divine. Ils alimentent leur pouvoir charismatique qui devient le moule des nouvelles identités socio-économiques en construction. En effet, "le charisme devient (...) le socle solide sur lequel pouvait s'inscrire les identités" (Triaud 1997 : 22). Que ce soit au temps des  *Jihad*  armées ou  <sup>à ceux</sup> des "marabouts-agriculteurs" ou des "marabouts urbanisants" (Guèye 1997 : 180-203), l'engouement (et la sublimation qu'ils produisent sur les talibés) des talibés est le même partout où on se situe. L'essentiel étant de lutter pour une idée juste et manifester (ou prouver) son dévouement "noble" et "désintéressé" et qui vaille tous les sacrifices dont la récompense sera la félicité dans les jardins et délices du paradis ( *jenetoul firdaws* ).

Les marabouts se voient (ou se croient) ainsi investis d'une "mission éternelle" renouvelée par les prêches et l'aura qu'ils ne cessent d'acquérir chaque année. Persécutés, au départ, par leurs détracteurs coloniaux et leurs acolytes, ils sont par la suite "magnifiés", utilisés mais font toujours l'objet d'une surveillance par ces derniers. Après les différentes vagues de répression des  *Jihad* , les marabouts deviennent des auxiliaires précieux pour l'organisation, la mobilisation et l'encadrement des populations. Ils deviennent des intermédiaires incontournables<sup>1</sup> et les autorités coloniales leur attribuent un pouvoir nominatif qui leur permet de poursuivre leur oeuvre. Malgré toute la surveillance, ils <<remportent>> "une victoire à l'intérieur de la communauté musulmane par la construction et l'organisation, sous la couverture coloniale, du champ religieux à leur profit" (Triaud 1997 : 28). Ceci renforce considérablement leur aura et leur charisme auprès des populations. De ce fait les liens de dépendance, entre le talibé et le marabout, deviennent plus importants que ceux de parenté. Ils expriment et traduisent de nouvelles significations et de nouvelles motivations qui donnent aux talibés, comme aux marabouts, toute la liberté d'agir en fonction des accords tacites scellés au début de leur rencontre. Ces liens s'articulent autour de trois éléments fondamentaux : la religion, la solidarité et le travail de la terre. Ces trois dimensions s'imbriquent et fondent la philosophie de la communauté. Elles permettent de rebâtir de nouveaux

<sup>1</sup> Consulter à ce sujet l'ouvrage précité : **Le temps des marabouts...**

rapports en participant à la consolidation des relations inter-individuelles, et au-delà, celles de l'ensemble de la communauté des croyants dont la volonté de vivre en commun répond largement au discours divin. La revalorisation du travail répond aux souhaits manifestes du marabout comme nous le verrons avec les règles fondamentales de conduite dans le village. Le travail devient un élément religieux comme le sont les cinq prières quotidiennes et un moyen puissant de mise en rapport du talibé et du marabout. Nous pouvons affirmer que ce sont les champs qui maintiennent les talibés auprès des marabouts. Ils les cultivent avec leur aide. Ils ont dans chaque village un champ (*ngessa ceerno*) et les populations consacrent une journée spéciale (*dawol ceerno*) pour travailler dans ces terres. Les revenus tirés de ces champs sont mis dans la caisse de la communauté (*beyt-el-mal*) et redistribués aux pauvres et aux démunis<sup>1</sup>. Ceci "nourrit", "revivifie" et perpétue le charisme et l'aura du marabout auprès des talibés.

La sacralisation des rapports élimine toute relation de suspicion susceptible de dénaturer la cohésion sociale et de détourner la communauté de ses objectifs premiers. Elle permet, ensuite, aux talibés comme aux marabouts de vivre pleinement leur personnalité avec harmonie et équilibre. Le marabout guide éclairé est au début et à la fin de ces relations. Il est le garant et le socle irremplaçable de toute la communauté.

Dans le cas d'Al hajji Aali Caam, la volonté du colon était de le mettre au-dessus de tout dans la mesure où son arrivée en Territoire Français permet une affluence massive de populations et une stabilisation de ces dernières. La ruée des populations permet le renforcement démographique de la région et une mise en valeur des "terres vacantes et sans maître". Ceci coïncide avec les souhaits et la politique déployée par l'administration coloniale. Outre sa science et sa prescience unanimement reconnues, Al hajji Aali avait développé, avec l'aide de ses talibés, le culte du travail. Madina Al hadj était devenu un "village-relais" de tous les Peuls gaabunke qui arrivaient en Territoire Français. Pour tous, Al hajji Aali devient le "marabout-pionnier" et la référence incontournable. Il professe quatre principes fondamentaux<sup>2</sup> dans la vie de sa communauté :

- la prière (*misside* : mosquée lieu de prière et donc de rassemblement)
- l'enseignement (*dudal* : foyer coranique symbole de l'éducation)
- la pratique de l'agriculture (*ngessa* : champ lieu de travail et de manifestation de la solidarité)

<sup>1</sup> Ali Bocar Balde, Guiro Yéro Alpha, le 12/08/95.

<sup>2</sup> Amadou Abassi Mballo, Madina Al hadj, le 18/08/1995.

- le respect de l'autorité (*laamu* : l'autorité : ici il s'agit de respecter l'autorité coloniale<sup>1</sup> )

L'application de ces quatre principes d'organisation sont des indicateurs du degré d'adhésion à la communauté et au système mis en place pour renforcer la cohésion sociale et participent à l'équilibre de la société. La vitalité de la communauté ne se justifie que par la pratique systématique de ces règles de conduite. Le degré d'engagement de chaque membre ne se mesure qu'à partir de l'application, par chacun, de ces règles de conduite qui sous-tendent la philosophie organisationnelle de la communauté. La croyance à la pertinence de ces principes fondateurs permet à chaque membre de se représenter et surtout de quantifier sa vie socioreligieuse. La nécessité de consolider les nouveaux rapports sociaux et de mobiliser la société ont présidé à la naissance de cette philosophie. Il faut surmonter les souffrances de l'exil forcé et reconstituer un cadre de vie idéal où l'individu peut s'épanouir tout en ayant des liens poussés avec les autres membres de la communauté. La valorisation de la prière, de l'enseignement, du travail, le respect de l'autorité et la quête du salut dans une conception unitaire favorisent l'ancrage du sentiment d'appartenance à un tout cohérent dont la base fondamentale est la religion : ici l'Islam.

Ces principes fondateurs montrent, si besoin en est, une "ré-interprétation" à partir des faits religieux des modalités organisationnelles d'une communauté "reconstituée" et "réconciliée" avec elle-même. Ici l'individu n'est point renvoyé à lui-même mais intégré dans un réseau tissé selon les principes de départ en dehors de tout ordre social préexistant et antérieur car "*... dans la praxis, la parenté n'est jamais un point de départ, mais un but*" (Bonfiglioli 1989 : 8). Il faut, dès lors, subsumer l'individu dans cet ensemble en dehors duquel il ne peut pas s'épanouir. Le bien-être ne peut être atteint que dans la maximisation de l'effort collectif. Ceci explique, dans une certaine mesure, la cohésion sociale, politique et religieuse au sein des villages gaabunke.

---

<sup>1</sup> Dans le cas de la colonisation nous pouvons dire avec Triaud que : "*La volonté <<ordinaire>> de dieu est (...) en action*". Ceci expliquerait la soumission et le respect que vouent les marabouts au régime colonial. D'ailleurs : "*Tout pouvoir est, aux yeux des hommes de religion, source de violence et d'injustice. Il doit donc être tempéré par tous les moyens disponibles : rôle du conseil officiel (nasiha) pour limiter les excès, ou, à défaut, compromis nécessaires de différentes sortes avec le détenteur du pouvoir, dont l'existence est, de toutes manières, voulue par dieu et, par là, légitime*" (Triaud 1997 : 17). Al hajji Aali a utilisé les "compromis nécessaires" pour jouir d'une "indépendance" relative afin de construire le champ religieux, social et économique dont lui et ses talibés étaient porteurs. Wuld al-Bara, citant une *fatwa* de Muhand Baba, souligne : "*Ne contredisez pas ceux qui ont le pouvoir, c'est-à-dire ceux qui le détiennent, et non ceux qui le méritent*". *Les théologiens mauritaniens face au colonialisme français*, in David Robinson et Jean Louis Triaud (éds) : *Le temps des marabouts*, Paris, Karthala, 1997, pp. 85-117 (Voir p. 95).

## Chapitre II :

### Fondation et développement des villages maraboutiques : une politique d'expansion territoriale.

Dans ce dernier chapitre de notre travail nous analyserons la stratégie d'expansion territoriale déployée par les populations gaabunke et ses conséquences sur les rapports tissés avec les populations "autochtones". Nous mettrons en exergue la confrontation de deux logiques d'utilisation, de rentabilisation et de gestion de l'espace qui ont conduit à la distance entre les autochtones et les gaabunke. L'impact réel qu'auraient pu avoir les méthodes d'organisation des gaabunke sur les "autochtones" fut en partie limité, nous semble-t-il, par cette logique expansionniste interprétée comme une volonté de colonisation. Dans un dernier volet nous verrons comment la disparition du personnage charismatique va occasionner des dissensions internes et conduire à l'échec de l'expérience d'encadrement maraboutique en Haute Casamance.

#### A) - Marquage "originel" du territoire et mise en place du peuplement<sup>1</sup>

##### 1)- "Replis stratégique", fondation de Madina Al hadj ou la fin de "l'odyssée"

Madina Al hadj<sup>2</sup> fondé en 1918 devient le pôle d'attraction de populations victimes de persécution en territoire Portugais. Plus tard le village joue une triple fonction, il devient un village d'immigration, une ferme de vulgarisation agricole et un foyer de dispersion humaine.

Le choix de l'emplacement du village n'est jamais fortuit. Avant son installation, le marabout<sup>3</sup> procède à ce qu'on appelle une *khalwa*. Il s'agit d'une retraite mystique dont la durée varie de deux à une dizaine de jours au cours de laquelle il interroge l'avenir pour savoir si le lieu est adéquat pour la fondation et le développement futur du village. Le marabout reçoit dans son état de "semi-éveil" et par l'intermédiaire des anges des "visions" (*holleede* tiré du verbe

<sup>1</sup> Consulter à ce sujet notre communication : *Stratégies d'occupation de l'espace et conflits fonciers : les marabouts gaabunke et les Peuls jaawaringa* (Voir en bibliographie).

<sup>2</sup> Le choix du nom n'est pas un hasard. Pour marquer son affiliation et son ancrage religieux le marabout choisit le nom de Madina à l'image de la ville du prophète de l'Islam (PSL).

<sup>3</sup> Cette fonction était dévolue aux chasseurs avant la pénétration de l'Islam.

*hollude* : montrer mais dans le sens de visions) qui lui permettent de dire avec précision le lieu exact de l'emplacement futur de son village. Tous les signes et détails : événements précédents la fondation, direction à prendre, objets symboliques à rechercher (arbre, pierre, rivière...) lui sont révélés dans ses veillées mystiques. Avant l'occupation définitive, le lieu reçoit la bénédiction du marabout dans une prière solennelle. Il se charge aussi de donner symboliquement le premier "coup de hache" (qui correspond à la pose de la première pierre).

Les nouveaux arrivants défrichent, dans un premier temps, l'espace villageois : le *kene Sare*, qui englobe non seulement les habitations mais aussi les *bambe* (champs qui jouxtent les concessions) et les terrains de culture qui se situent entre les *bambe* et les champs de brousse, appelés *ngesa kene*. Le marabout décide également de l'emplacement de la mosquée (*suudu allah*), trace les rues et procède au lotissement du village. Ensuite, il choisit l'emplacement de sa concession (*galle ceerno*). Cette maison n'est pas un simple lieu d'habitation du guide spirituel et maître de la communauté, mais aussi un "refuge" pour les démunis et un lieu de convergence et de rassemblement des talibés de tous les âges venus s'initier (pour les jeunes) aux principes élémentaires de l'Islam ou régler les différends de tous ordres (différends fonciers, familiaux ...). C'est une véritable école. Elle s'ouvre sur la mosquée.

Ensuite, c'est autour de la masse des talibés de choisir chacun sa concession en fonction des liens familiaux et des affinités sociales. Les habitants se réunissent aussi en fonction de leur provenance : chaque quartier est formé d'éléments originaires de la même province ou du même village. Après le lotissement de l'espace villageois interviennent les grands défrichements des bas-fonds qui sont divisés en parcelles en proportion du nombre des *galle*. Chaque chef de *galle* obtient une parcelle en fonction de la taille de sa famille. Quant aux champs de brousse ou *ngesa dowri*, le chef de famille est libre de choisir le lieu qui lui convient pour le défricher.

La localisation spécifique des villages maraboutiques en amont des *faro* (*koyel faro*) explique la dimension assez réduite de leurs parcelles rizicoles<sup>1</sup>. Ce domaine agricole est le premier à être saturé du fait de son exigüité. Ceci explique que la culture du riz reste assez marginalisée par rapport à l'exploitation des jardins fruitiers et des champs de brousse. Les marabouts

<sup>1</sup> Dans le cas où le bas-fond est entièrement approprié, les populations font recours au *lupal* (prêt) sinon ils défrichent une zone qui leur sera indiquée par le marabout.

gaabunke, en introduisant l'exploitation des jardins maraîchers, ont inculqué aux populations la notion de l'habitat fixe car le jardin exige une surveillance et des soins permanents. Ce n'est plus seulement le *dudal* (foyer coranique) qui joue une fonction de sédentarisation mais aussi les pratiques agricoles<sup>1</sup>.

Un individu, une famille ou un groupe de familles, en arrivant dans le village d'accueil, se présentent toujours chez le marabout pour manifester leur désir de s'installer dans le village. Le marabout, après avoir expliqué les différentes modalités d'accueil et d'insertion dans le village en commun accord avec le chef de village (*jaarga*) leur octroie un terrain d'habitation dans le *kene Sare*. Les nouveaux arrivants obtiennent l'autorisation de défricher un champ de brousse au lieu de leur convenance. Dès l'installation des talibés, Al hajji Aali s'occupe du défrichage d'une multitude de champs<sup>2</sup> dans lesquels, il place des talibés dévoués et des cousins. Il détache dans chaque jardin un talibé habilité à coordonner ses directives pour les travaux et dispenser des enseignements coraniques. Selon l'un de nos informateurs plus d'une centaine de talibés travaillaient en permanence dans ces champs<sup>3</sup> et venaient prendre tous leurs repas à Madina Al hadj. D'années en années, la nécessité de s'installer s'avéra utile pour la surveillance et le suivi des cultures. Notons que c'est seulement après la disparition du marabout et guide de la communauté et en raison des dissensions internes que tous ces champs furent transformés en villages. Al hajji Aali Caam avait transformé le faro de Madina Al hadj en jardin maraîcher "*qui regorgeait de bananes et d'ananas*"<sup>4</sup>. Les récoltes effectuées sur ces différents champs permettent au marabout, en 1927, d'effectuer le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam. Dès son retour son aura grandit davantage et son exemple de réussite magnifié et imité. Les méthodes d'organisation qu'il met en place et la discipline de ses talibés attirent l'attention de l'autorité coloniale.

<sup>1</sup> Un peu plus tard les mausolées joueront le même rôle dans la stabilisation des populations.

<sup>2</sup> (1) - Guiro Yéro Bocar qui était un grand verger de manguiers sous la direction de Thierno Bocar. Ce talibé était établi à Guiro Yéro Mandou. Il était chargé de la surveillance et de l'entretien du verger.

(2) - Némataba Gabou sous la direction de Hamidou Némataba et Hamdou Hafidh.

(3) - Sam géré par Mamadouyel Kande.

(4) - Sinthiane Mamadouyel Kanfodiang : Mamadou Yéro Kande et Mamadou Yéro Mballo.

(5) - Madina Alfa Sadou sous la direction de son cousin maternel Alfa Sadou.

(6) - Missira Issa : Mamadou Dramé Diallo.

(7) - Guiro Yéro Alfa qui se situe à moins d'un kilomètre de Guiro Yéro Mandou était sous la direction de Thierno Bocar.

(8) - Dar Salam octroyé finalement à Thierno Mamadou Fall pour fonder son village

Tous ces champs sont distants de Madina Al hadj. Il avait pris le soin de défricher des champs plus proches du village : Nguessa Gnami, Segueli baleyel, Segueli bodeyel, Lawol Ainou Madi etc. Il eut à exploiter une multitude d'autres champs aux environs immédiats de son village.

<sup>3</sup> Amadou Abassi M'ballo, Madina Al hadj, le 03/08/95; Youssouf Gano, Sinthiane Youssouf, le 18/08/1995.

<sup>4</sup> Mamadou Baïlo Balde alias Baïlo Oussou, Madina Al hadj, le 13/02/1995.

## 2)- La ferme agricole de Madina Al hadj : une courte expérience d'encadrement

Fort de l'expérience que l'Islam est devenu un élément mobilisateur (exemple des Mourides dans les régions centrales de la colonie) et que la "*société (...) tend à se réorganiser*" (Marty 1917 : 348) autour du marabout, l'État colonial attribue à Al hajji Aali un titre foncier<sup>1</sup> couvrant les 15 ha que constituent une partie du village et du *faro*. Il est ainsi sécurisé de toute éventuelle revendication et contestation de la part des populations locales. L'acte lui permet d'exercer un droit de propriété sur le village et, par effet induit, d'avoir une ascendance certaine et toujours croissante sur les talibés qui arrivent de toutes les provinces peules de la Guinée Portugaise. Il assure leur installation et les prend en charge provisoirement. Il a su dès le départ mettre en place un processus d'intégration qui permet l'imposition de rapports forts et de confiance entre lui et ses talibés. Ainsi Madina Al hadj prend une importance capitale et son marabout est considéré par les autorités coloniales locales comme l'un des plus grands du cercle de Kolda. Le rapport politique annuel du cercle, de 1930, indique : "*El hadji Al habite à environ 25 Km de Kolda. Intelligent et lettré s'adonnant à l'élevage et à la culture nous le considérons comme élément de bon ordre*"<sup>2</sup>. Son importance religieuse, sociale et économique est reconnue dans toute la région. Il continue de déployer des efforts permanents pour organiser et encadrer ses talibés. Dès lors, il devient incontournable. L'administration coloniale trouve en lui un moyen efficace de vulgarisation des cultures de rente.

En effet, dans un rapport sur les questions religieuses en Haute Casamance l'Administrateur de Kolda signale : "*Les marabouts qui habitent le Cercle ne cherchent pas à avoir d'influence dans les milieux indigènes (...). Trois marabouts l'imam de Kolda Thierno Oumar, le chef de village de Darou Salam, et celui de Médina Al hadji Ali s'occupent d'agriculture et sont de précieux auxiliaires pour la vulgarisation agricole dans la région avoisinant Kolda. Leurs plantations (arbres fruitiers, légumes, cultures vivrières et industrielles, produits de cueillette) sont en grand progrès cette année. Ils utiliseront des charrues et des charrettes, des boeufs d'attelage dès le début*

<sup>1</sup> Nous n'avons pas pu entrer en possession du titre foncier, mais deux de ses fils établis à Madina Gounass nous l'ont confirmé.

<sup>2</sup> A.N.S, 2G30/80. Sénégal. Territoire de Casamance. Cercle de Ziguinchor, Bignona, Sédhiou, Kolda. Rapport politique annuel d'ensemble 1933, p. 123.

de l'hivernage 1932<sup>1</sup> ". D'années en années, le poids des marabouts du Cercle de Kolda croissait sans pour autant inquiéter les autorités coloniales. Les Administrateurs constatent avec enthousiasme que l'influence religieuse des différents marabouts ne s'exerce que d'une manière superficielle sur les populations du Cercle. Elle n'est pas et ne sera pas à l'origine d'une mobilisation pouvant entraîner des troubles et des contestations de l'ordre colonial. Les marabouts sont considérés, certes, comme des chefs de communautés religieuses qui ne cessent de s'élargir mais surtout comme "*l'âme agissante d'une agglomération à forme patriarcale occupée autant de culture que du salut des âmes et du paradis d'Allah*"<sup>2</sup> ". Ils sont qualifiés de sérieux, vivant avec leurs talibés, s'occupant seulement de culture et se détournant de tout acte de prosélytisme de quelque forme que ce soit.

Al hajji Aali et ses coreligionnaires sont soumis à l'administration coloniale et "*très déférents envers les représentants de l'autorité*". Le marabout de Madina Al hadj est magnifié et pris comme une référence car il "*a particulièrement réussi ses champs de culture (qui) peuvent constituer un modèle du genre*". Le marabout devient un exemple à suivre. L'Administrateur de Kolda écrit au début de l'année 1933, le témoignage qui suit : "*Je signale tout particulièrement les essais vraiment remarquables pour le pays tentés par le marabout El-Hadj Ali au village crée par lui de Madina-Ali; cet indigène fort intelligent a créé une véritable bananeraie, poursuit la culture attelée du riz dans le lit du marigot adjacent et du mil dans les lougans voisins. Il m'a affirmé être arrivé à des résultats très encourageants*"<sup>3</sup> ".

La confiance en Al hajji Aali et les résultats agricoles qu'il fait chaque année confortent les Français et les amènent à fonder sur lui tous leurs espoirs pour mener à bien leur politique de vulgarisation agricole. Ainsi en 1933 la colonie crée une ferme à Madina Al hadj dans le but de vulgariser la culture de rente et la diffusion de techniques agricoles améliorées (comme l'utilisation de charrues entre autres). Le moniteur qui est chargé de la ferme est envoyé en formation à l'école agricole de Kolda où il devient fermier. Dans le rapport du cercle de cette année-là, on peut lire: "*Dans le cercle de Kolda, les labours de rizières effectués à Médina Al hadji Ali, ont donné de très bons résultats. Les rendements obtenus sur les terrains de la ferme de vulgarisation atteignent 1200 kg ce qui est assez beau pour cette région*"<sup>4</sup> ". L'espoir né de cette réussite

<sup>1</sup> A.N.S, 2G31/78, Sénégal. Cercle de Kolda. Rapport politique annuel 1931. Questions religieuses. Islam Extension et Regression-Construction des Mosquées Surveillances des marabouts.

<sup>2</sup> A.N.S, 2G32/102 Rapport politique annuel 1932. Islam.

<sup>3</sup> A.N.S, 2G32/102. Colonie du Sénégal. Territoire de la Casamance. Cercle de Kolda. Rapport politique annuel. Rapport économique. janvier 1933.

<sup>4</sup> A.N.S, 2G33/74. Sénégal. Territoire de Casamance. Cercle de Ziguinchor, Bignona, Sédhiou, Kolda. Rapport politique annuel d'ensemble 1933.

agricole amène l'administration à envisager un programme de vulgarisation avec l'appui du marabout : *"J'aurais l'intention afin de faire une propagande concrète en faveur de la culture attelée de réunir un jour à Madina-Ali tous les chefs de cantons du cercle ainsi que les notables influents en leur montrant ce qu'ont pu effectuer d'intéressant à ce point de vue, non des Européens dont on dirait simplement que c'est <<manière de toubab>> mais des indigènes comme eux, dirigé par un homme intelligent et de bonne volonté<sup>1</sup>".* Nous pouvons affirmer que *"l'intervention coloniale"* donne une dimension toute particulière au *"mouvement social de réorganisation interne"* (Copans 1989 : 41) initié par Al hajji Aali Caam.

Le témoignage est révélateur de la place et de l'importance de ce marabout et du rôle que devait jouer son village dans l'avenir de la région. Le tableau qui suit permet d'apprécier les premiers résultats de cette ferme.

cultures	Rendement à l'hectare	Superficie. Cultivée.	Rendement total	Observations
Arachides	810 Kg	1h750	1417,5	maladie sur un 1/3 des semis effectués en juillet et août
Riz	1200 Kg	0h283	339,600	

**Tableau n° 8 : Rendements des cultures effectuées dans la ferme de Madina Al hadj en 1933**

Deux ans après les superficies cultivées furent augmentées et les rendements s'en ressentirent encore mieux que la première année. En effet, les résultats sont confirmées par le tableau qui suit :

Cultures	Superficies ensemencées	Quantités Semées	Quantités Récoltées
Arachides	4h	240 Kg	3000 Kg
Gros Mil	2h1/2	40 Kg	2500 Kg
Riz	1h1/2	15 kg	1000 kg
Manioc	0h700	2000 bouts	

**Tableau n° 9 : Rendements des cultures effectuées dans la ferme de Madina Al hadj en 1935**

Même si l'expérience est de courte durée, les réussites du marabout sont vantées, magnifiées et la renommée de ses modes de gestion villageoise, de l'application et du soin par lequel il entretient ses champs et ses jardins

<sup>1</sup> A.N.S, Sous série 2G32/102 Op.-Cit.

croissaient. Depuis, l'importance de Madina Al hadj n'a cessé de grandir jusqu'à devenir un élément de référence pour le reste de la communauté<sup>1</sup>.

Loin de toute "forme d'oppression", comme celle qu'il a laissée en Guinée Portugaise, Al hajji Aali réussit dans son "entreprise" spirituelle et temporelle. Le prosélytisme et la *jihad* sont remplacés par des actions de vulgarisation agricole qui permettent au marabout de continuer à prêcher de manière "douce et intelligente". Il s'est parfaitement accommodé à la logique du régime colonial en apportant son génie et en bénéficiant d'un respect qui lui ouvre les portes d'une collaboration réussie. Le moyen le plus sûr d'arriver à la popularité est de prêcher l'obéissance et la soumission par des actions concrètes et quantifiables. Il faut rendre à la colonie de "grands et loyaux services" pour bénéficier de la protection et du respect. Ainsi son action dépasse le simple horizon de Madina Al hadj et son nom circule à travers la région<sup>2</sup>. Il a marqué son époque et s'est inscrit durablement dans l'histoire de la région. Il est évoqué en exemple et surtout comme celui qui a renforcé la pratique de l'Islam non seulement dans la province du Kamako mais au delà : à travers tout le Fuladu.

## **B) - Relations religieuses et sociales avec les populations "autochtones"**

### **1)- Saturation de l'espace et expansion territoriale des villages gaabunke**

En traversant la frontière, les marabouts amènent avec eux un nombre important de disciples et de proches prêts à tout sacrifier pour l'Islam. Il est légitime pour ces talibés de se "métamorphoser" pour bénéficier des fastes de la vie dans l'au-delà. Pour réussir dans cette voie qui conduit vers le salut et la félicité il faut, pour les talibés, suivre à la lettre les enseignements et les directives du marabout. Ils se soumettent et suivent ses ordres. C'est ce qu'on appelle *jebbilaade* chez les Peuls et *jebelu* chez les Wolofs. Ce qui veut dire se donner corps, âme et esprit au marabout.

La migration des Peuls gaabunké ne semble pas avoir été motivée, seulement, par un désir d'extension de leur aire d'influence religieuse, mais aussi par un désir de contrôler des espaces cultivables substantiels. La nécessité de trouver de nouvelles terres, de nouveaux pâturages, de nouveaux parcours pour leurs animaux et de se soustraire aux exactions en Territoire Portugais, ont été

<sup>1</sup> Aujourd'hui Madina Al hadj a ravi la place à l'ancienne capitale du Kamako Bantankountou Mawnde en devenant chef-lieu de communauté rurale.

<sup>2</sup> Sa magnanimité, sa justice et son ouverture d'esprit sont magnifiées et admirées encore de nos jours par nombre de nos informateurs qu'ils soient gaabunke ou *fulakunda*. Il est appelé "*doktor waasbe*" : litt. "Le docteur des pauvres". Youssouf Gano.

déterminants dans ce qui apparaît comme un grand exode au début de ce siècle. A leur arrivée sur ce territoire, les gaabunke ont eu comme *njaatigi* (tuteur) les jaawaringa. Les chefs traditionnels du pays les accueillirent et leur octroyèrent des espaces pour fonder leurs villages, cultiver et prêcher la parole d'Allah. Al hajji Aali était porteur d'"*un message de paix et de vérité*"<sup>1</sup> dans une région où l'Islam n'avait pas encore reçu "ses lettres de créances"

Quelques années plus tard, tous les villages environnants venaient prier à Madina Al hadj et se référaient au marabout du village pour tous leurs problèmes religieux et sociaux. Le marabout est sollicité pour tous les problèmes quotidiens allant des baptêmes, des mariages aux décès. Le foyer coranique attirait des jeunes du pays venus apprendre le Coran et les principes de l'Islam. Madina Al hadj a joué un rôle de foyer de diffusion du savoir et des enseignements islamiques pendant très longtemps dans le Kamako et dans tout le cercle de Kolda. Les talibés venaient de tous les coins du cercle chercher protection et connaissances.

La partie sud du cercle, qui fait frontière avec la Guinée Portugaise était faiblement peuplée au début du XX<sup>e</sup> siècle. La forêt était dense, infestée d'esprits malsains et il n'était pas permis aux non initiés d'affronter ces redoutables créatures. Seuls les marabouts, par leur pouvoir mystique, pouvaient les affronter et accroître ainsi leur influence et leur aura auprès des populations. Les Peuls autochtones, n'étant pas de grands agriculteurs, s'étaient établis sur les zones où le *faro* (bas-fond) était très large, le plus important pour eux étant de trouver un espace leur permettant d'associer leur élevage à une agriculture peu extensive.

L'installation des villages maraboutiques tout au long des *faro* (bas-fonds) suit la logique d'occupation de l'espace développée avant eux par les Peuls jaawaringa. En effet, ces derniers installés depuis plusieurs siècles, ont occupé les anciens sites des villages mandingues après la défaite du royaume gaabunke. Les différents villages fondés tissent entre eux des liens étroits et privilégiés et maintiennent les mêmes types de relations avec le village d'origine.

Le peuplement s'organise en villages plus ou moins éloignés les uns des autres, mais conservent toujours des rapports de dépendance et surtout d'interdépendance qui leur assurent une forte cohésion sociale. La communauté s'élargit au gré des arrivées et les villages maraboutiques deviennent des pôles d'attraction et de peuplement. La pression démographique conduit à l'extension

<sup>1</sup> Thierno Aliou Thiam, Madina Al hadj 1995.

spatiale du village et à la fondation de nouvelles agglomérations qui maintiennent des liens d'allégeance avec le village d'origine. Devant l'afflux croissant de populations, de nombreux villages sont fondés sur autorisation du marabout, tout au long de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ces villages s'installent souvent sur d'anciens sites de villages mandingues ou peuls abandonnés.

La stabilisation progressive de l'habitat ne signifie pas la fin des mouvements de populations. Le rétrécissement des superficies cultivées et des zones de pâturage consécutif à la pression démographique et pastorale, les dissensions sociales et les différends familiaux (problèmes de divagation des animaux<sup>1</sup> et d'héritage ou toute autre forme de conflits sociaux) expliquent aussi, d'une part la micro-migration et, d'autre part, la "colonisation" de terres inoccupées ou restées très longtemps inhabitées, inexploitées et "inappropriées". Cette technique particulière permet à de nombreux agro-pasteurs de reconstituer un énorme troupeau en l'espace d'une dizaine d'années.

Que ce soit dans la partie septentrionale ou méridionale du cercle de Kolda, les villages maraboutiques ont développé la même stratégie d'expansion territoriale et la même technique d'occupation et de rationalisation de l'espace agro-pastoral. Les petites agglomérations maraboutiques vont jouer un rôle prépondérant dans le "repeuplement" de la zone, mais leurs influences politiques et économiques sur les "autochtones" sont très limitées. En effet, elles sont dans la plupart du temps peuplées de populations originaires d'un même territoire et ayant vécu les mêmes épreuves et atrocités qui ont présidé à la consolidation de leurs rapports.

Des alliances matrimoniales unissent les gaabunke aux jaawaringa, mais les relations sociales restent limitées entre les familles maraboutiques et les familles princières des Peuls jaawaringa. Ces unions permettent aux marabouts d'avoir une solide assise en milieu jaawaringa et, pour ces derniers, elles symbolisent un "parachèvement" de leur intégration dans la communauté musulmane. Malgré ce constat, les rapports entre gaabunke et jaawaringa peuvent être qualifiés de rapports teintés de méfiance réciproque. Les gaabunke ont l'habitude de dire : *"Les gens d'ici ne nous aiment pas. Ils nous considèrent comme des étrangers dans leur pays"*. Les jaawaringa soutiennent : *"Les gaabunke n'inspirent pas confiance. Ils ne respectent pas les engagements scellés entre nous"*. C'est

<sup>1</sup> Selon quelques uns de nos informateurs le marabout avait instauré un système de fourrière et y mettait tous les animaux qui divaguaient. Ceci a conduit plusieurs éleveurs à quitter le village. Amadou Balde, Ismaïla Balde, El hadji Moktar Mballo, Amadou Korke Balde, Iliyao, le 09/06/1995.

sous cet angle qu'ils ont bâti leurs relations. Nombreux sont ceux de nos informateurs qui insistent sur des raisons historico-sociales pour expliquer les causes qui ont présidé à ce phénomène de méfiance. En effet, ils évoquent l'idée que *"L'Islam de Ceerno Al hajji Aali n'a servi que ceux qui sont venus avec lui. Le peul du pays n'a pas suivi. Parce depuis le temps d'Alfa Moolo, les choses ont changé radicalement. Les jiyaabe du Fuladu ne sont pas des maccube. Les Peuls d'ici qu'ils (ceux) bergers (les nobles) ou les autres (les jiyaabe), il ne faut pas en faire des maccube; si bien que lorsque le marabout Al hajji Aali Caam est arrivé dans le Fuladu les populations ont senti dans l'application quotidienne de son Islam une forme de captivité (esclavage). C'est ce qui explique que tous les Peuls n'ont pas adhéré et surtout n'ont pas intégré son village. Les Peuls du pays on peut les avoir par les sentiments mais quant à vouloir les soumettre ils n'accepteront jamais<sup>1</sup>"*. Même si l'on doit considérer cette explication comme insuffisante, nous pouvons soutenir qu'elle démontre à quel point les raisons socio-historiques ont pesé de tout leur poids pour justifier cette méfiance par rapport aux marabouts gaabunke. L'Islam d'Al hajji Aali est considéré comme rigoriste. Il ne permettait pas les libéralités et interdisait tout ce qui pouvait entacher la religion. Il avait mis fin aux jeux et aux réjouissances populaires symbolisées par de grandes soirées de danse (*kafu*) qui rassemblaient beaucoup de jeunes de différents villages. Le marabout appliquait à la lettre les principes de la sunna. Aucune transgression n'est tolérée. Celui qui ne pouvait pas supporter les rigueurs religieuses était invité à *quitter* le village.

Les populations "autochtones" ne répondent pas massivement à l'appel en intégrant les villages. Elles se méfient en considérant ces nouveaux établissements comme de simples concurrents. Plusieurs interprétations peuvent être faites de cette situation. Nous pensons que l'écho du message religieux a fait son effet dans la mesure où, à partir de cette période l'Islam prend de l'importance et sa pratique se généralise. L'adhésion au message religieux et à son idéal d'organisation ne se traduisent cependant pas par un afflux massif des populations. Nous pouvons affirmer avec les témoignages coloniaux que : *"Le Cercle de Kolda ne compte guère qu'un cinquième de la population musulmane contre quatre cinquième d'animistes. Les musulmans de ce cercle sont surtout étrangers<sup>2</sup>"*.

Si la religion a un pouvoir structurant, elle n'a pas pu, dans le cas de la Haute Casamance, être à la base d'un vaste mouvement d'organisation de la société

<sup>1</sup> Yéro Kande, Kolda, le 17/03/1997.

<sup>2</sup> A.N.S, 2G/34. Sénégal. Territoires de la Casamance. Cercles de Bignona-Sédhiou-Kolda. Rapport politique annuel d'ensemble 1934.

rassemblant les populations "autochtones" et les nouveaux venus. L'esprit contestataire des populations locales a vu dans ce mode d'organisation un moyen de reproduction de rapports sociaux antérieurs, qui s'apparentent plus à des relations de subordination et de soumission dépassées. Les rapports entre les talibés et le marabout sont interprétés comme des rapports entre l'esclave et son maître. Les jaawaringa voient dans les règles qu'édicte l'Islam une contrainte qu'ils ne peuvent supporter. Ils sont pour l'Islam, mais pas pour celui qui leur "ôte leur âme". Les populations "autochtones" rejettent ce qu'elles interprètent comme une "servitude morale et spirituelle". Durant cette époque l'Islam est bien présent mais sa pratique est encore très limitée.

Les jaawaringa ont le sentiment que les gaabunke sont venus coloniser une partie de leur territoire. Si la vocation primaire du territoire est d'unir, ici il sert de "marqueur identitaire" entre les deux groupes. Chaque groupe, chaque communauté évolue dans "son territoire" en toute "souveraineté" essayant par tous les moyens de le préserver des velléités expansionnistes de l'autre. Cette interprétation fait naître dans l'imaginaire social des stéréotypes qui fixent leur identité respective; telles ces maximes populaires : *madiinangaabe ndewi do be mbonata ndiyam*<sup>1</sup> (traduc. littér. "Les madinois sont passés par là; ce sont eux qui gaspillent l'eau"), faisant allusion à leurs ablutions donc à la religion. D'autres évoquent quelques aspects importants de leurs activités socio-économiques : *madiinangaabe boggata kecce*<sup>2</sup> (traduc. littér. "Les habitants de Madina qui font la cueillette"). Dès leur arrivée en territoire français les gaabunke, contrairement aux usages du pays, se sont mis, sous l'impulsion du marabout, à pratiquer le maraîchage et à planter des arbres fruitiers comme les manguiers et les orangers<sup>3</sup>. L'arbre devient progressivement un signe d'appropriation foncière. Leurs modes d'organisation, d'utilisation et de rationalisation de l'espace sont différents voire concurrentiels. Les relations entre les deux communautés vont à travers le temps épouser plusieurs formes et occasionner de nombreux conflits.

## 2)- Conflits fonciers ou luttes "hégémoniques" pour le contrôle de l'espace

Il est impossible d'aborder les questions relevant de l'organisation sociale, des modes de gestion et d'exploitation des moyens de subsistance sans étudier leurs résultantes que sont les conflits sociaux. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'il

<sup>1</sup> Ismaïla Balde, Iliyao, le 09/06/95.

<sup>2</sup> Amadou Abassy, Madina Al hadj, le 10/08/95.

<sup>3</sup> Aujourd'hui encore cette tradition se perpétue bien que les jaawaringa se soient mis à la technique, les villages gaabunke se distinguent par l'abondance des manguiers.

s'agit de deux communautés concurrentes partageant le même "territoire" et pratiquant des activités identiques, mais dont les stratégies sont différentes.

Les conflits sont multiples, variés et déterminants dans l'évolution des modes d'organisation et de gestion de l'espace dans ces sociétés. Ils sont un baromètre qui permet de mesurer les capacités de ces sociétés à intégrer et à résoudre en leur sein les forces contradictoires qui les secouent. Ce sont ces forces qui, par leurs effets négatifs ou positifs, permettent de cerner les "évolutions" amorcées ou les "régressions" enregistrées par ces communautés à travers leur cheminement historique et leurs contacts permanents. Notons que ces conflits ne revêtent pas la même ampleur que ceux constatés au Fuuta Tooro<sup>1</sup>. Cela s'expliquerait par l'abondance des terres, mais aussi par la souplesse des règles de gestion et d'attribution du domaine foncier. Ce système permet à tous d'accéder facilement à la terre sans distinction de rang social et d'ethnie. Si les espaces de pâturage et les parcours se rétrécissent et si les surfaces cultivables subissent des pressions permanentes de populations en continuelle augmentation, les conflits s'en trouvent exacerbés. L'installation et le développement des villages maraboutiques ont suscité des conflits qui sont restés gravés dans les mémoires.

La politique expansionniste des gaabunke contraste avec le manque de dynamisme et le caractère "statique" des Peuls jaawaringa. Autant les jaawaringa s'intéressent à une agriculture de subsistance nécessitant un espace réduit, autant les gaabunke exploitent de grands espaces en constante extension. La rapidité du développement démographique des villages gaabunke, du fait de l'arrivée continuelle de populations, conduit à l'extension de l'espace villageois et des surfaces cultivables.

Les villages gaabunke sont construits à la "tête" des *faro*. Les bas-fonds sont, à ce niveau, très rétrécis. Ainsi ils ne satisfont pas la demande d'une population qui s'accroît d'année en année. Dans ce type de cas, il faut trouver des zones inoccupées pour procéder à de nouveaux défrichements et de nouvelles distributions des terres de culture. Ceci entraîne une modification continuelle du domaine foncier. Le désir de satisfaire la demande des arrivants entraîne des conflits entre gaabunke et jaawaringa.

Un conflit foncier opposa Madina Al hadj aux villages jaawaringa environnants. Ce conflit remonte aux années 20, deux ans après la fondation du village. Avec l'accroissement de la population, le *faro* de Madina Al hadj se

<sup>1</sup> Consulter à ce sujet notre mémoire de D.E.A : **Les conflits fonciers au Fouta Toro de 1891 à 1960 : étude critique des sources**, UCAD, 1990, 48 p.

révéla trop petit pour permettre à toutes les familles d'accéder à la terre. Le marabout autorisa les populations à aller défricher une zone qui était, semble-t-il, restée pendant longtemps inexploitée (soulou). La forêt avait régénéré. Le bas-fond appartenait aux habitants du village de Sam. Le marabout était persuadé que cette zone n'appartenait pas aux habitants du village, il autorisa son défrichement. Après le débroussaillage, les populations des villages environnants s'opposèrent à la mise en culture des parcelles défrichées. Une bagarre éclata sur les lieux. Elle se solda par plusieurs blessés parmi les populations. L'affaire fut jugée au tribunal du cercle de Kolda. Le verdict donna raison au marabout<sup>1</sup>.

Il nous a été impossible d'obtenir des informations claires et approfondies sur cette affaire et nous pensons que cela dit long sur la gravité des événements. De nombreux informateurs jaawaringa ont laissé entendre que le marabout avait agi par la force. Un autre abonde dans le même sens en soutenant : "*Al hajji Aali avait réussi à se constituer une grande force. Les gens avaient peur de lui car il était marabout*". Les gaabunke soutiennent quant à eux que c'est plutôt l'animosité qui existe entre les deux communautés qui entraîna ce conflit. Quoique cela puisse être, notons que la logique stratégique des deux communautés a conduit à une confrontation qui a nécessité l'intervention de l'administration du cercle. Après ce conflit et devant l'impossibilité de satisfaire une demande toujours croissante de faro, le marabout suggéra l'abandon de l'exploitation des rizières et depuis ce jour tous les gaabunke du territoire français et même ceux du territoire portugais cessèrent de cultiver le riz<sup>2</sup>. Bien que les avis soient partagés sur les causes objectives de cet abandon, nous pensons qu'il semble plutôt être lié à l'insuffisance des parcelles, mais aussi à la transformation des bas-fonds en vergers.

Ce conflit ne constitue pas un exemple isolé. En effet le marabout de Dar Salam Ceerno Mamadu Faal dans son désir d'étendre son domaine agricole avait défriché un champ *segeli* (champ de brousse) à plus de deux kilomètres du village, près du Sinthiane Demba Pendel. Les talibés qui allaient exploiter ce champ devaient traverser une forêt, mais le marabout jugea nécessaire de défricher une piste à travers la forêt. Il autorisa ses talibés à procéder au défrichement. Le chef du village du Sinthiane (*jaarga*) s'opposa à cette

<sup>1</sup> Nous n'avons pas pu retrouver dans les archives des documents pouvant attester ce jugement. Ce bas-fond allait occasionner d'autres conflits après la disparition du marabout. Son successeur sera même emprisonné pendant trois mois à Kolda (information recueillie auprès de son fils). Mais depuis lors le droit de propriété est revenu aux habitants de Madina Al hadj. Aujourd'hui encore, ils continuent de jouir de ce droit de propriété.)

<sup>2</sup> Cette tradition se perpétue encore de nos jours dans tous les villages gaabunke.

initiative car il jugeait que cette forêt faisait partie de leur zone de pâturage du Sinthiane. Une bagarre éclata entre les jeunes du Sinthiane et les talibés du marabouts. L'administration se saisit de l'affaire et le jugement donna raison au marabout. Les marabouts avaient réussi à tisser des relations avec les représentants de l'administration locale qui leur permettaient d'avoir un ascendant toujours croissant sur les populations.

Les marabouts sont fortement soutenus par, non seulement les chefs de cantons mais aussi les autorités coloniales<sup>1</sup> locales. Le poids économique et démographique de leurs villages permettent à ces derniers de renforcer leur pouvoir politique et même économique. Il est donc de leur intérêt d'avoir sous leur administration des villages maraboutiques et de réprimer tout ce qui peut troubler la quiétude des populations. Les alliances entre les marabouts et les chefs de cantons permettent aux marabouts de perpétuer une ascendance sur les populations non seulement des villages maraboutiques, mais aussi des villages jaawaringa environnants.

Les Peuls jaawaringa ont trouvé une technique originale pour marquer la limite de leur terroir et freiner les "vellétés" expansionnistes des villages gaabunke. Cette technique consiste à créer des Sinthiane (petits villages formés de trois à quatre cases), véritables "boucliers", aux limites de leurs terroirs respectifs. La violence qui résulte de ces conflits et l'impossibilité d'obtenir gain de cause ont entraîné la multiplication des Sinthiane entre les différents terroirs villageois. D'autres conflits quotidiens ont émaillé l'histoire des rapports entre jaawaringa et gaabunke, mais ils ont toujours été réglés à l'amiable.

Tous les conflits fonciers qui opposèrent les gaabunke aux jaawaringa résultent du désir expansionniste des premiers. Le développement des cultures de rente, de l'arachide en particulier, encouragées par l'administration coloniale et l'expansion rapide des villages maraboutiques expliquent cette stratégie. Soutenus par une administration soucieuse de tirer profit d'une population stable, les marabouts avaient le "loisir" de provoquer des conflits dans la mesure où ils étaient assurés d'avance de gagner les procès.

---

<sup>1</sup> Nous savons qu'au temps colonial des déclassements de forêts ont été faits à la faveur des marabouts pour la culture de l'arachide.

**C)- Disparition d'Al hajji Aali, dispersion  
des talibés ou échec de l'encadrement  
maraboutique?**

**1)- Al hajji Mamadu Saydu ou "l'histoire d'une ascension"<sup>1</sup>**

Al hajji Mamadu Saydu est né en 1900 à Cikkite dans la province du Tooro<sup>2</sup>. Cependant, ses parents sont originaires du village de Neere dans le Fuuta mauritanien. Ce village est situé à quelques kilomètres de l'actuelle ville de Kaédi (capitale de la quatrième région). D'aucuns soutiennent qu'il fit ses premiers apprentissages auprès du grand érudit Cheikh Muusa Kamara<sup>3</sup> de Ganguel. Quelques années plus tard il se rendit à Nguijilogne auprès de Cerno Yero Baal dont la réputation de piété et d'érudition avait dépassé les limites de son Fuuta natal. Il y resta jusqu'à la disparition de ce marabout et se rendit à la "célèbre école" de Thilogne dirigée par Cerno Hamme Baaba Talla. Il approfondit ses connaissances en Islam, en grammaire, en philosophie et s'exerça au métier de commerçant auprès de ce dernier. Le marabout lui avait manifesté une grande estime et une confiance sans égale qui lui valurent la cession de la gestion du commerce. Il lui donna sa fille en mariage. Parallèlement au commerce, il continuait à approfondir et à parfaire son éducation ésotérique. Il resta quelques années avant de choisir de migrer en Haute Casamance. Sur recommandation de Cerno Hamme<sup>4</sup>, il alla à Kolda auprès de Cerno Umar Tuure (Al hajji Mamadu Saydu épousera l'une des filles de ce marabout) un marabout célèbre et respecté qui officiait comme imam dans la ville. Il resta auprès de ce marabout pendant trois jours. Le marabout aurait envoyé une lettre à Al hajji Aali Caam<sup>5</sup> pour lui annoncer l'arrivée prochaine à Madina Al

<sup>1</sup> Termes empruntés à Sylviane Garcia : *Al-Hajj Seydou Nourou Tall "grand marabout" tijani*, in J.L. Triaud et D. Robinson (éds) : *Le temps des marabouts*, Op.-Cit., pp. 247-275.

<sup>2</sup> Paul Pelissier, dans : *Les Paysans du Sénégal*, fait une erreur fondamentale quand il dit que le père de Al hajji Mamadu Saydu est parti s'installer en territoire portugais et que ce dernier est venu de ce territoire pour fonder le village de Madina Gounass en Haute Casamance. Michel Benoît (Espaces étatisés...) fait la même erreur en affirmant : "En 1908, le jeune Amadou Seydou Ba quitte le Fuuta Toro avec son maître Aliou Thiam, après avoir commencé ses études dans la région de Kaédi. Ils partent vivre chez Cheikh Ismael Aboubacar, ancien compagnon d'El hadj Omar installé au Gabou contrôlé par les portugais. A la suite de difficultés avec ces derniers, Aliou Thiam passe en Casamance et fonde une école coranique à Médina El Hadj en 1917". Ces affirmations ne cadrent pas avec la réalité. Al hajji Mamadu Saydu Bah n'a point quitté le Fuuta Tooro pour la Guinée portugaise et il n'a jamais suivi son prétendu maître Aliou Thiam dans ce territoire.

<sup>3</sup> Pour plus d'informations sur cet érudit consulter à ce sujet J. Schmitz : *L'historiographie des Peuls musulmans d'Afrique de l'Ouest : Shaykh Muusa Kamara (1864-1945) saint et savant*, in : Ch. Becker, S. Mbaye et I. Thioub, Op.-Cit., pp. 862-872.

<sup>4</sup> Ce dernier aurait envoyé une lettre à Al hajji Aali Caam : "Je t'ai appris tout ce que mon maître, le sharif Muhammad Al Mukhtar m'avait enseigné, maintenant je te confie et recommande à Al hajj Ali Thiam", cité par Daouda Sow, p. 30.

<sup>5</sup> Boubacar Gano Madina Al hadj, le 09/02/1995. Cerno Umar Tuure épousera l'une des filles d'Al hajji Aali Caam.

hadj de Al hajji Mamadu Saydu. C'est avec l'appui de Ceerno Umar Tuure qu'il alla rejoindre Al hajji Aali Caam à Madina Al hadj et s'intégra progressivement à la communauté.

Notons qu'à son arrivée à Madina Al hadj, Ceerno Mamadu Saydu avait déjà acquis de solides connaissances. C'est ainsi que le marabout constata avec "*beaucoup de bonheur*<sup>1</sup> " et de satisfaction qu'Al hajji Mamadu Saydu était un érudit. Il choisit de le mettre à ses côtés. Usant de son intelligence, Ceerno Mamadu Saydu se rapprocha davantage de Al hajji Aali en se montrant très dévoué et très attentif à ses directives et à ses désirs les plus immédiats. Selon plusieurs informateurs Al hajji Aali était convaincu que les capacités intellectuelles et les qualités humaines de Al hajji Mamadu Saydu le prédisposaient à sa succession. Il commença réellement à faire l'unanimité autour de lui par le biais des faveurs à lui octroyées par le marabout, mais aussi à cause de son érudition avérée. Al hajji Aali commença à lui confier quelques tâches comme la direction de quelques prières à la Mosquée centrale. Dès lors, la confiance en ce jeune futanke ne cessa de grandir au point de "masquer" les autres jeunes marabouts qui avaient la faveur d'Al hajji Aali. Pour prouver son attachement à Al hajji Mamadu Saydu, le marabout construisit des mosquées secondaires dans le village et donna leur direction à quelques uns de ses talibés qui lui étaient dévoués tels que Alfa Mamadu Tumba qui assurait jusque là le rôle de *naib* ("d'adjoint imam"), afin semble-t-il, d'atténuer les ressentiments et les rivalités qui pouvaient naître entre les différents prétendants. Mamadu Saydu devint petit à petit une référence incontournable et acquit auprès du marabout une notoriété sans égale. Al hajji Aali lui céda progressivement sa place d'imam et de guide. Il lui arrivait même de diriger les prières de Tabaski et de Korité<sup>2</sup> en présence de Al hajji Aali. Ces prières constituent des moments importants de prêches, de conseils et de rapprochement des membres de la communauté. La direction de ces prières, importantes dans la vie d'un musulman, ont certainement permis de confirmer son ascension et de consolider sa position auprès du marabout et parmi la communauté. Dès lors, sa personnalité commença à se façonner et l'entourage immédiat du marabout s'intéressa à sa personne. Il devient l'un des "leviers islamiques" les plus indispensables du village. Dès lors sa capacité de guider les hommes commença à se façonner.

En Avril 1935, après une courte maladie, une pneumonie, Al hajji Aali meurt à Madina Al hadj malgré l'envoi, par le résident de Kolda, à ses côtés, d'un

<sup>1</sup> Youssouf Gano, Sinthiane Youssouf, le 18/08/95.

<sup>2</sup> Abdoul Karim Bâ, Madina Al hadj, le 09/12/1995.

médecin pour l'examiner. Arrivé sur les lieux le médecin après quelques tentatives de massages cardiaques ne put que constater la mort du marabout. Avec sa disparition les autorités du cercle venaient de perdre un "auxiliaire dévoué" et les populations un guide "exemplaire" dont l'érudition et la bonté sont sans égales. Al hajji Mamadu Saydu se chargea de la prière et l'enterrement se fit avec l'affluence des villages environnants et des autorités du cercle.

L'espoir qu'avaient fondé les autorités coloniales sur les méthodes d'organisation et de gestion du marabout et sur les vertus de la religion pour stabiliser et fixer les populations s'estompèrent progressivement avec la disparition du marabout. Dans un rapport daté de 1936 l'Administrateur de Kolda souligne que : *"La perte, l'an passé, du marabout El Hadji Ali de Médina Ali et son remplacement par son frère Thierno Mamoudou Thiam ont été préjudiciables à ce village créé et soutenu par Aladji Ali.*

*Le peu d'autorité, de prestige du successeur, les discussions sociales et religieuses que son installation a déclenché, ont amené, malgré nos interventions nombreuses, l'éparpillement des habitants de ce village<sup>1</sup>".* Constatons seulement, que les autorités tout en déplorant l'éclatement du village, ne se lamentent pas autant dans la mesure où les populations se sont dispersées à travers le cercle, permettant le repeuplement des "zones déficitaires". En effet, dans le même rapport l'auteur soutient que : *"... cet exode local du fait de sa fixation sur les autres points du canton, ou du Cercle en particulier, dans le Kantora, n'a pas provoqué dans l'ensemble un changement à déplorer<sup>2</sup>".*

## **2)- Crise de succession, éclatement et recompositions sociales en Haute Casamance**

Guidées par des personnalités charismatiques, les communautés forment un ensemble cohérent au début de leur formation, mais à la disparition de ces dernières des déchirements apparaissent et disloquent l'unité. Cette scission conduit à l'éclatement du village originel et à la dispersion des talibés à travers tout le cercle de Kolda.

L'érudition de Ceerno Al hajji Mamadu Saydu est l'un des facteurs qui ont conduit Al hajji Aali Caam à le préparer à sa succession. Une réaction d'hostilité fut déclenchée par quelques familles et plus particulièrement par celles des descendants de Fanmora Gano qui avait pris en charge l'éducation de Al hajji Aali Caam après la disparition du père de ce dernier. Dans leur entendement, Al

<sup>1</sup> A.N.S, 2G36/79 Sénégal. Kolda; Rapport politique annuel 1936. Religions et cultes.

<sup>2</sup> A.N.S, 2G36/79, Op.- Cit.

hajji Mamadu Saydu ne devait pas hériter car il était étranger à la communauté. Il ne détenait aucune légitimité qui lui aurait permis d'accéder au titre de guide de la communauté, d'assumer son unité, la cohésion de la famille du défunt marabout et gérer ses biens au profit de ses enfants encore en bas âge. Le plus âgé des enfants de Al hajji Aali, Cheikhou Thiam, avait à peine 18 ans et était, semble-t-il, au Fuuta Tooro pour poursuivre ses études coraniques. Al hajji Mamadu Saydu Bah était arrivé 7 ans seulement avant la disparition de Al hajji Aali Caam<sup>1</sup>.

Il nous semble que les enjeux économiques<sup>2</sup> ont été déterminants dans la réaction face à ce que beaucoup d'informateurs considèrent comme une simple tentative d'usurpation et "d'imposture" : L'un de nos informateurs souligne : *"Après la mort de Al hajji Aali, Muusa Kamara, le chef de canton du Kamako arriva à Madina pour savoir qui devait remplacer le défunt marabout. Il convoqua une assemblée. Ceerno Mamadu Saydu se leva et déclara solennellement que Al hajji Aali l'avait désigné comme son successeur. Mais le chef de canton lui dit : <<daangel ma sewii, dongal Al hajji tedii>> (Cette charge est trop lourde pour toi, tu ne peux pas la supporter). C'est à ce moment que Al hajji Mamadu Saydu se leva pour une seconde fois et demanda à tous ceux qui croient en dieu et qui se considèrent comme les talibés de Al hajji Aali de le suivre. C'est ainsi qu'il quitta le village".* Nous avons relevé des contradictions fondamentales entre nos différents informateurs. En effet d'autres soutiennent que : *"Lorsque Al hajji Aali était sur son lit de mort, il appela des témoins sérieux et leur dit : "Ce dont je suis dépositaire je le lègue à Al hajji Mamadu Saydu. Tout ce que vous devez me demander vous pouvez le faire auprès de Al hajji Mamadu Saydu".*

Les logiques sociales ont primé sur la logique religieuse et ont produit un discours hostile qui ne sied pas à la disposition de départ : l'unité au nom de l'Islam. En effet, beaucoup de nos informateurs n'hésitent pas à dire : *"Vous pensez que quelqu'un peut se réveiller un matin et aller chercher à diriger quoique ce soit au Fuuta Tooro? Est-ce que au Fuuta Tooro si un marabout meurt c'est un étranger qui le remplace? Vous savez bien qu'à la disparition de Al hajji Malik et de sérigne Bamba ce sont leurs enfants qui les ont succédé. Celui qui a un pouvoir comparable à ceux de ces marabouts, ses fils*

<sup>1</sup> Il n'avait aucun lien de parenté avec Al hajji Aali. Plus tard il épousera l'une des filles du marabout.

<sup>2</sup> Selon les documents d'archives (13G42/180) le marabout avait laissé à sa mort : neuf (9) grandes cases en banco, quarante trois (43) bovins, six (6) chevaux, sept (7) ânes, soixante (60) moutons, cinquante (50) chèvres et mille sept cents cinquante francs (1750 francs) et la multitude de champs et de jardins qu'il possédait. Il avait laissé 18 enfants, le nombre de ses épouses n'est pas mentionné dans les documents en notre possession.

doivent le remplacer". Les opposants à sa succession ne contestaient point son érudition qui faisait l'unanimité, mais plutôt son statut d'étranger à la communauté et à la famille. Plusieurs jeunes marabouts pouvaient prétendre à la succession de Al hajji Aali car ils avaient non seulement l'avantage d'être issus du village, mais aussi d'avoir des liens parentaux avec le défunt et plus d'attaches dans la communauté. D'aucuns disent que Ceerno Mamadu Julde avait non seulement le soutien des gaabunke, mais il était un érudit de la même trempe que Al hajji Mamadu Saydu<sup>1</sup>.

Toujours est-il que la succession posa d'énormes difficultés qui débouchèrent sur une bagarre (*fitina* terme pulaar dérivé de l'arabe *fitna*<sup>2</sup> signifiant conflit) rangée dans le village. Elle fut à l'origine de la scission qui entraîna l'éclatement du village et la dispersion des talibés. L'annonce de l'arrivée prochaine du frère de Al hajji Aali, Mamudu Caam accentua la division et fit fuir Al hajji Mamadu Saydu. En effet, les populations et plus particulièrement les descendants de Fanmora Gano se chargèrent de faire venir de Guinée portugaise le frère du défunt afin qu'il lui succède. Mais, quelques temps après le retour du fils aîné de Al hajji Aali Caam des problèmes surgirent à propos de la gestion des biens de la succession. Le jeune Cheikhou Thiam réclama à son oncle les biens laissés par feu son père. Il ne put obtenir gain de cause qu'en allant se plaindre au niveau du cercle de Kolda. Un règlement verbal fut obtenu devant le tribunal de premier degré<sup>2</sup> de Kolda moyennant le versement d'une somme de 500 francs et un don de 5 vaches à l'interprète du tribunal. Quelques années plus tard une série de jugements seront faits sur ce problème spécifique de succession. En effet, les biens du marabout furent dilapidés rapidement et donnés en guise de récompenses à des auxiliaires de l'administration impliqués dans le règlement de la succession. En effet, chaque prétendant donnait à "tour de bras" des sommes d'argent produit de la vente des animaux prélevés sur le troupeau objet de litiges.

C'est ainsi que les talibés formèrent des groupuscules autour de jeunes marabouts auxquels ils reconnurent la capacité de guider et de reconstituer l'idéal de société que voulait bâtir Al hajji Aali. C'est par centaines de familles que les villageois abandonnèrent Madina Al hadj. D'aucuns disent que d'importantes personnalités se rallièrent aux idéaux de Al hajji Mamadu Saydu et le suivirent dans ce qui peut être interprété comme un "*fergo*". En effet, il amena avec lui le

<sup>1</sup> Après l'éclatement du village ce marabout alla s'installer à Iliyao où ses descendants officient encore aujourd'hui comme marabouts et imams.

<sup>2</sup> Ce Tribunal du premier degré n'était même pas habilité à juger cette affaire. En effet, le règlement de cette succession relevait de la compétence du seul Tribunal du deuxième degré car la valeur de la succession dépassait largement les 3000 francs.

chef de file des talibés de Al hajji Aali, le chef de village et d'autres notables. Il réussit même à amener avec lui une partie de la famille de Al hajji Aali et notamment l'une de ses épouses et deux de ses enfants<sup>1</sup>. D'autres enfants de Al hajji Aali partirent, dit-on sous ses ordres, avec Ceerno Bookar fondateur de Guiro Yéro Bocar. En plus de la dispersion des talibés nous assistons à celle de la famille de Al hajji Ali Caam<sup>2</sup>. C'est à partir de ce moment que les villages maraboutiques gaabunke connaissent une expansion rapide. Les différents champs (embryons de villages) se gonflent et deviennent des villages indépendants. Les talibés puissants qui dirigent ces champs prennent leur indépendance par rapport à ceux qui ont pris en charge le village de Madina Al hadj. Madina Gounass devient la réplique de Madina Al hadj et attire vers lui les populations gaabunke et beaucoup plus tard des populations venues de divers

<sup>1</sup> WANE (Y.) : *Ceerno Muhamadu Sayid Baa ou Le soufisme intégral de Madiina Gunaas*, C.E.A, n° 56, T. XIV-4, pp. 671-678. Ces derniers vivent encore aujourd'hui à Madina Gounass où ils officient comme imam de la mosquée centrale.

<sup>2</sup> Actuellement une partie de la famille est restée à Madina Al hajji et continue d'exercer le rôle de marabout. Deux de ses fils sont actuellement à Madina Gounass. C'est parmi eux qu'est choisi l'imam de la mosquée centrale. Les descendants de l'un de ses fils sont établis à Guiro Yéro Bocar et font partie de l'élite religieuse du village. A Salamata (voir carte) Baaba Galle officie comme marabout du village. Al hajji Aali a d'autres descendants à Kolda et à travers la région.



horizons. L'éclatement de Madina Al hadj permet la naissance d'une *"forme particulière d'occupation du sol"* qui révèle en même temps *"l'expression d'un peuplement nouveau"* (Copans 1989 : 40).

Le jeune marabout quitte Madina Al hadj et va à Kolda rejoindre Ceerno Umar Tuure, mais sur ordre du représentant de l'autorité coloniale<sup>1</sup> il quitte Kolda car sa présence est indésirable dans le cercle. Il demanda à ses suivants d'aller fonder le village Mahon Ousmane<sup>2</sup> (voir carte), qui devait servir de relais à tous ceux qui voulaient le suivre. Plusieurs informateurs soutiennent<sup>3</sup> que le marabout voulait rentrer au Fuuta Tooro, mais après un détour par la Gambie, le chef de canton du Kantora Tobo Balde intercèda auprès de l'administration qui lui autorisa de fonder son village dans son canton. Ainsi Madina Gounass naquit à la lisière de Niokolo Koba.

### **3)- Madina Gounass : un exemple de "village d'expansion" ou la naissance d'un nouveau pôle de convergence**

Situé à plus de 200 km de Madina Al hadj Madina Gounass devient l'un des villages les plus importants issu de Madina Al hadj. La population est composée de Peuls gaabunke et de toucouleur. Le village qui ne rassemblait qu'une trentaine d'habitants prendra par la suite une importance religieuse, économique et sociale qui dépasse les frontières du simple canton du Kantora, du cercle de Kolda et de toute la Casamance. D'autres villages se sont développés après la disparition de Al hajji Aali. Tous ses anciens champs devinrent des villages et furent dirigés par de jeunes marabouts qui déclarèrent leur indépendance vis-à-vis des héritiers de Al hajji Aali Caam. Beaucoup d'entre eux étaient favorables à Al hajji Mamadu Saydu. Nous pouvons citer parmi ces villages : Guiro yéro Bocar<sup>4</sup>, Guiro Yéro Alpha, Guiro Yéro Mandou.

Les villages maraboutiques gaabunke de la région de Kolda se sont développés à partir de la moitié du XX<sup>e</sup> siècle à la faveur de plusieurs facteurs dont le plus important est peut être l'existence de "terres" vierges et inexploitées. Tous les éléments de la cohésion sociale subsistent même si les distances qui séparent ces villages sont grandes. Dès lors l'accroissement des familles et la surcharge de la concession parentale conduisent à l'éclatement du *galle*, unité organisationnelle, et à la dispersion de ses membres soit dans

<sup>1</sup> Nous n'avons pas retrouvé dans les archives les traces de ce renvoi.

<sup>2</sup> Bien des informateurs rencontrés (Mamadou Saliou Gano, Ousmane Diao, Amadou Tidiane Dieng, 05/02/1996) à Mahon Ousmane et à Madina Fass affirment que c'est Al hajji Mamadu Saydu qui fonda les deux villages pour ses suivants.

<sup>3</sup> Ceerno Bassirou Thiam fils de Al hajji Aali, décembre 1996 à Madina Gounass.

<sup>4</sup> C'est l'un des plus important village du département de Kolda voire le plus grand village du Sénégal.

l'espace villageois soit par le départ de quelques membres vers de nouvelles terres moins éprouvées. Ces départs permettent de décongestionner les villages mais aussi les terres de cultures. L'éloignement des uns et des autres ne rompt pas les nouveaux rapports de parenté. Ainsi les villages d'origine conservent avec les villages nouvellement fondés des rapports très intenses et très suivis. La famille élargie, dans ses pérégrinations, laisse sur place un ou deux de ses membres. Il est rare qu'une famille entière choisisse d'aller élire domicile dans un village nouvellement fondé. Cette stratégie permet de consolider les rapports sociaux qui peuvent exister entre ces villages.

Ces liens sont maintenus et renforcés par des rapports matrimoniaux fort complexes qui déterminent le degré de parenté, et surtout d'appartenance à la communauté. L'emplacement des concessions et leur distribution à travers l'espace villageois sont faits en fonction du degré de parenté. Cette réalité sociale se projette sur l'espace. La configuration des villages (les quartiers, les rues...) et des champs restituent bien ces rapports familiaux. Une analyse des cartes d'occupation de l'espace villageois et des terrains de culture peut nous apporter des indications précises sur les modalités de distribution et de gestion des terres. On peut dire que l'occupation de l'espace est faite en fonction des liens familiaux et de parenté désignés, très souvent, sous le vocable pulaar de *musidal*<sup>1</sup>. Des alliances matrimoniales aux expansions territoriales, les marabouts ont su développer non seulement une stratégie originale de quadrillage des espaces agro-pastoraux mais aussi de contrôle des populations. Tous les villages maraboutiques ont un développement similaire qui témoigne que leur stratégie d'occupation de l'espace traduit leur volonté d'expansion territoriale.

Il arrive très souvent que dans un espace donné où des villages s'échelonnent que le marabout tisse des relations matrimoniales fortes avec tous les chefs de villages. Ces relations sont multiformes et touchent tous les domaines de la vie quotidienne : mariages, baptêmes, décès, *gamou* (fêtes religieuses annuelles). Elles donnent aux marabouts le sentiment de partager la même réalité. Ainsi, le marabout contrôle avec sa famille et ses proches tous les postes de décision. Leur sentiment d'appartenir à la même communauté est symbolisé par ces relations spirituelles et temporelles. Les rapports entre individus sont régis par la parenté lointaine ou proche maintenus et renouvelés par des prestations et des dons de tous genres. Quelqu'en soit le degré la solidarité est sacralisée dans la simple mesure où le destin est commun à

<sup>1</sup> Le *musidal* signifie l'amitié et la fraternité. Dans le contexte de cette communauté on peut l'interpréter comme une parenté au plein sens du terme.

tous les membres de la communauté. L'appartenance à la même famille islamique et à la même origine (même pays) renforcent le *endam*<sup>1</sup> entre les différents membres de la communauté. Qu'il soit noble ou esclave le membre de la communauté a forcément un lien avec son frère. Contrairement au Fuuta Tooro où on note une plus grande hiérarchisation des rapports sociaux, les gaabunke ont trouvé sur place une société Peule qui avait réussi à dépasser, en partie, les clivages sociaux qui caractérisent les rapports entre nobles et anciens esclaves, du fait de leur oppression pendant plusieurs siècles par les Mandingues. Cette symbiose sociale a été reproduite par les villages maraboutiques où l'islam et le travail de la terre dominaient toutes les autres considérations. L'homogénéisation des "classes" sociales a permis de maintenir l'unité des membres de la communauté musulmane dans ce qu'on peut appeler ici son unité d'organisation et de référence : le village.

A l'instar de Madina Gounass d'autres villages maraboutiques se développent au nord du cercle suivant le même processus et les mêmes logiques. Durant ces années, <sup>on note</sup> des mouvements de populations vers d'autres zones vides de toute occupation humaine. Les villages maraboutiques ont ainsi étendu leur influence au-delà de l'aire qui semblait leur être destinée. Les populations des villages maraboutiques "comblent" toutes les poches vides et se révèlent comme de véritables "réserves humaines" pour un territoire en "déficit". Ce ne sont pas seulement les conflits internes qui occasionnent les éclatements des villages mais aussi les surcharges pastorales et l'épuisement des terres de cultures à cause de leur surexploitation. La majeure partie de ces marabouts qui ont essaimé à travers l'espace ont les mêmes préoccupations : rebâtir de nouvelles communautés musulmanes sur la base du travail et du respect mutuel. Al hajji Mamadu Saydu réussit à rebâtir une nouvelle communauté sur la base de l'Islam. Vincent Monteil soutient : "... à Medina-Gonasse, en milieu peul, le marabout Tyêrno Seydou, de confrérie tidjâne, a mis sur pied un centre rural dont la population, qui cultive céréales et arachides, est stabilisée et présente une forte cohésion sociale" (Monteil 1967 : 191). Et la couverture de l'Islam est toujours importante dans la mesure où elle permet de mobiliser une partie des populations et de légitimer les actions des marabouts. Ils placent généralement à la tête des villages, leurs frères, leurs fils ou leurs disciples les plus dévoués à leur cause. En plus des prêches et des différents enseignements et conseils qu'ils prodiguent à la masse des talibés, les marabouts exploitent

<sup>1</sup> Le *endam* est la parenté au sens utérin du terme, car *endam* a pour racine *endu* (sein). Il symbolise en fait le caractère sacré des rapports entre les membres de la communauté. Un adage populaire dit : "*Gaabunkoobe ko endam ngootam.*" (Les gaabunke ont une seule et même origine).

d'importantes étendues de terres et se constituent, par le fruit des récoltes, d'importants troupeaux qui peuvent atteindre plus d'une centaine de têtes. Au-delà de l'aura qu'ils ne cessent d'acquérir et de consolider, les marabouts se constituent par le biais du travail de leurs talibés des fortunes colossales qui permettent d'entretenir une clientèle variée et toujours croissante. Ainsi leur puissance économique renforce leur poids social, religieux et politique. Ils deviennent incontournables pour le régime colonial qui voit en eux des moyens adéquats pour la vulgarisation agricole. Ils deviennent un relais permanent pour la consolidation de la colonisation dont l'objectif principal est d'organiser, d'encadrer, de stabiliser et surtout de "discipliner" les populations. Ces exemples de développement et d'expansion des villages maraboutiques illustrent la stratégie employée et le dynamisme qui caractérisent leurs fondateurs. Les villages maraboutiques sont remarquables par leur pouvoir d'attraction et surtout par leur rôle de pôles de peuplement dans la région. Comme le souligne Paul Pelissier "*la localisation, l'essor et l'organisation*" des villages maraboutiques "*sont directement liés au choix du fondateur, au rayonnement de sa personnalité aux objectifs qu'il se fixe*" (1967 : 547). Avec Madina Gounass, naît en Haute Casamance un nouveau village d'expansion, une nouvelle zone de convergence et un nouveau lieu de manifestation du pouvoir maraboutique. Pour asseoir son pouvoir, renforcer l'unité des membres de la communauté et parer aux éventuelles scissions, le marabout définit les contours du règlement intérieur du village et la philosophie organisationnelle de la communauté. Le respect des règles de conduite permet à tout individu qui arrive dans le village d'être intégré sans problème. Dans le cas de Madina Gounass il suffit :

- d'accepter la discipline du *dental*
- demeurer chez soi
- ne pas se mêler des affaires d'autrui
- fréquenter la mosquée avec tout le monde
- ne jamais faire tord à autrui
- se considérer l'égal de chacun

Ces différents principes permettent au nouveau venu d'être intégré "*au même titre que les plus anciens habitants*" (Wane 1975 : 679).

Le fidèle doit respecter ces vertus et les appliquer concrètement sur le terrain sans quoi l'esprit qui anime la société et les rapports sociaux qui en découlent s'en trouveraient faussés. L'année 1936 s'ouvre sur l'expansion des villages maraboutiques à travers le cercle de Kolda et par effet induit à l'extension du peuplement. Malgré, un demi siècle de cohabitation, les impacts des modes d'organisation des communautés maraboutiques sur les populations autochtones

sont faibles et limités. Dans les villages maraboutiques en soi le message reste en vigueur et le charisme des marabouts se maintient tout en s'ajustant aux mutations en cours. Les villages maraboutiques deviennent des lieux d'exercice et de manifestation du pouvoir dont les principes fondamentaux sont inspirés de l'Islam. Mais les marabouts tirent, en partie, la légitimité de leur pouvoir de celui de l'État colonial auquel il s'articule, s'adapte et s'accommode.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## Conclusion générale

Nous avons, dans cette étude, mis en place quelques caractéristiques fondamentales de l'histoire du Fuladu pour mieux comprendre les conditions d'émergence du royaume, la trajectoire qu'il a prise et les perspectives qui s'offrent pour l'approfondissement de questions que nous avons soulevées. Nous n'avons pas pour seul objectif de reconstituer l'histoire du Fuladu en tant que telle, mais plutôt de rechercher dans cette histoire des enseignements qui nous permettront de comprendre ce qu'est advenu de la société peule au rythme des différentes mutations dont les bases commencent à se mettre en place dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le Fuladu a, comme tant d'autres royaumes sénégalais, connu une évolution liée aux bouleversements qu'entraînent les recompositions socio-politiques au lendemain des confrontations militaires. Nous avons voulu, en adoptant cette démarche, dresser un tableau historique qui laisserait apparaître en filigrane l'origine lointaine des problèmes que connaît la région actuelle de Kolda.

Nous avons tenté de suivre l'évolution de la société peule du Fuladu, de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Notre analyse s'est résumée à étudier les conséquences des articulations entre la société peule et les différents pouvoirs qui se sont succédé au Fuladu et dont l'un des principaux objectifs est la tentative de mise en place d'un État fort et centralisé. Nous avons voulu, dans cette étude, analyser "une situation" et décrypter "des processus" qui ont contribué à la mise en place "de systèmes" d'encadrement et de "mise en valeur" qui ont montré leurs limites.

Les populations nomades ou à économie pastorale, d'une manière générale, ont été toujours réfractaires à une quelconque tentative de centralisation du pouvoir et ont de tout temps préféré migrer ou à défaut rester à la périphérie des États en gestation. Cette stratégie révèle le caractère "réfractaire" de la société face à tout pouvoir qui chercherait à la confiner dans un espace "clos" avec des barrières difficilement franchissables. La première réaction est symbolisée par un refus systématique de tout ordre émanant d'une autorité non voulue et que les populations ne reconnaissent que par la contrainte et la coercition. Les exigences, directives et soucis de ce pouvoir ne cadrent que difficilement avec ceux de la société qu'il est sensé "gérer". Le pouvoir centralisé est interprété comme une menace permanente, comme un élément qui agresse car détenant les moyens et les vertus de mobiliser les forces nécessaires pour détruire la quiétude

et l'existence. Ayant vécu l'expérience du royaume-guerrier mandingue, les populations ne pouvaient qu'être méfiantes face à la naissance d'un autre dont l'option violente est symbolisée par la "prise de pouvoir" par Musaa Moolo.

Les Français s'installent progressivement au Fuladu et inaugurent une nouvelle politique d'encadrement. Mais au lieu d'une "collaboration" entre la colonie et Musaa Moolo nous assistons à une "utilisation mutuelle" qui entraîne ce qu'on a appelé la "duplicité des alliés". Dès lors s'ouvre une compétition qui a pour soubassement l'exercice et l'affirmation de la souveraineté entre les deux pouvoirs en présence. Naturellement, elle conduit à une incompatibilité qui débouche sur une confrontation; celle-ci tourne à l'avantage de l'État colonial.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des Français les populations sont prises dans un encerclement et un enfermement symbolisés par la naissance et la stabilisation progressive des "frontières". Elles ont senti que l'espace se "rétrécissait" et qu'il devenait peu adéquat à leur organisation socio-économique. Les populations sont intégrées dans un espace sous administration étrangère et dont l'objectif principal est l'uniformisation de sa politique dite de "pacification", de "civilisation" et de "mise en valeur". La sédentarisation progressive des Peuls et le contact avec le "monde extérieur" produisent de nouveaux besoins et de nouvelles inquiétudes auxquels les populations doivent s'adapter. Il fallait trouver des mécanismes qui permettent de s'ajuster à cette nouvelle réalité socio-politique et économique. L'intrusion européenne bouleverse les traditions organisationnelles de la société peule du Fuladu qui se manifeste par des "esquives", des évitements voire un confinement dans des villages que la route n'a pas encore atteint.

Durant la même période l'option économique de l'État colonial perturbe davantage la société peule. Seules les orientations politiques et économiques de la métropole comptent dans cette région en profondes mutations socio-politiques. Dans sa politique de développement, la colonie marginalise un élément important de l'organisation socio-économique des Peuls du Fuladu. En effet l'élevage n'est point pris en charge durant toute la période qui couvre la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il reste à l'extérieur du modèle économique colonial, d'abord parce que son produit n'est pas destiné aux marchés de la métropole, et ensuite parce qu'il n'est pas sous le contrôle des compagnies commerciales françaises. Ce n'est que vers les années 30<sup>1</sup> et même un peu plus

<sup>1</sup> Les éléments de statistiques sur le cheptel, le dénombrement, l'état de santé, les campagnes de vaccinations ne commencent à apparaître dans les archives qu'en 1936. L'objectif avoué de ces recensements est de pouvoir instaurer un suivi permanent de l'évolution du cheptel pour les besoins des impôts sur le bétail. Ceci est valable aussi pour les populations, car la stabilisation et l'accès aux populations ne commencent qu'à partir de cette date précise.

tard (vers les années 40) que les autorités coloniales commencent à s'intéresser à l'élevage. Leurs actions se limitent à la mise en place d'un cordon sanitaire dont l'objectif est de circonscrire la propagation des maladies. Nous assistons plutôt à la multiplication des fermes agricoles.

Dans son intention de stabiliser et de repeupler la région l'État colonial encourage l'arrivée et l'installation des marabouts gaabunke. La colonie qui était, depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle au moins, confrontée au "mohamétanisme" ou à ce que les administrateurs appellent "l'islamisme", trouve avec les "marabouts assagis" des collaborateurs avertis. L'Islam se développe comme une idéologie capable de mobiliser les populations pour un "projet de société" dans un espace à mettre en valeur. Bien que tardivement islamisées les populations vont trouver dans cette religion un moyen de consolider leurs rapports mais surtout un motif puissant pour s'organiser. La religion atténue l'hétérogénéité de la société, et ses vertus servent de ciment et de moyen de mobilisation socio-économique et politique. A partir de ce moment l'Islam connaît une diffusion lente, mais permanente au sein de la société. La mobilisation sociale permet de "*vérifier le rôle joué par l'islam (...) comme facteur d'organisation, d'encadrement et de fixation*" (Pelissier 1966 : 549). Mais quelques années plus tard les espoirs suscités par cette nouvelle expérience d'encadrement des populations s'estompe, car les villages maraboutiques deviennent des lieux de compétitions pour le contrôle du pouvoir non seulement spirituel, mais aussi temporel et économique. Ces luttes entraînent, vers la fin de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la dislocation de la communauté gaabunke et sa dispersion à travers l'espace. Ceci entraîne l'extension du peuplement vers les "*régions marginales et vides*" (Pelissier 1966 : 547). Les forêts, zones "redoutables", s'ouvrent au peuplement. Cette crise permet aussi l'expansion de l'Islam et des principes qui sous-tendent son idéologie. Même si les populations jaawaringa n'ont pas suivi le mouvement en intégrant en masse les villages gaabunke, l'Islam devient un élément fondamental dans l'organisation de l'espace. La religion achève l'attachement à la terre, renforce la sédentarisation et du même coup le développement des cultures de rente. L'une des mutations les plus importantes qui s'opère est certainement le début de stabilisation de la carte foncière. Nous assistons à la consolidation de la notion de propriété et à la naissance de mécanismes de son identification.

L'année 1936 s'ouvre sur les premiers signes de ce qu'on peut nommer "la panne du système maraboutique" d'encadrement. Mais en même temps nous assistons à un processus de recomposition socio-politique et économique

symbolisé par l'émergence de nouveaux pôles de pouvoir dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## **Annexes**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE







# Traité avec le Firdou

Le 7 septembre mil huit cent quatre-vingt-seize nous Léon (Victor François Hippolyte) Lieutenant d'Infanterie de Marine Commandant le poste de Hamdallahi

M. Coulomp sergent d'Infanterie de Marine au même poste et au-dessous Moudy Eako

Sergent indigène interprète

En vertu de l'autorisation qui nous en a été donnée par Monsieur l'Administrateur Supérieur de Casamance agissant au nom de Monsieur le Gouverneur Général de l'Afrique occidentale Française et sauf son approbation

Avons discuté convenu et arrêté ce qui suit avec Moussa Molo ou le Firdou

## Art. 1.

Le Firdou et les familles en dépendant jusqu'à et y compris Badiaye et Paquesi

Moussa un impôt personnel et régulier qui ne pourra excéder deux francs. Ce paiement se fera par l'intermédiaire des chefs de région à une époque déterminée et sera le seul exigé pendant l'année.

### Art 2.

La France reconnaît Moussa comme Roi du Tordou et chef suprême de la région sus-nommée et se réserve un droit de veto absolue sur ses actes et ceux des chefs de région. Ceux-ci sont choisis par Moussa qui consulte les notables et le choix fait doit être soumis à la ratification des autorités françaises.

### Art 3.

En échange des nombreuses services et sollicitudes qui lui ont été rendus par le Gouvernement Français, Moussa Molo s'engage à faire remettre chaque année entre les mains de l'Administration Supérieure à Sedhiou, la moitié du produit des impôts argent ou nature.

### Art 4.

Seront exemptés d'impôts pour une année seulement les jeunes mariages en formation.

### Art 5.

Moussa Molo s'engage à user de son autorité sur les villages riverains pour aplanir les

les Difficultés qu'offre à la navigation, la haute Rivière en amont de Boguila ... à mesurer l'amélioration ou la création de routes descendant des centres sur la rivière en vue de favoriser le trafic avec les escales françaises.

Art. 6.

Moussa Molo s'engage d'une façon formelle à faire respecter les dioulas commerçants, qui s'établiraient dans son pays ou seulement le traverseraient à raison de la guerre, à donner avis à l'écrit de l'établissement de traitants étrangers sur son territoire, à livrer aux autorités françaises les malfacteurs transfuges qui lui seraient signalés, enfin à accepter la décision de ces mêmes autorités réglant ses différends avec les pays voisins.

Art. 7.

Ces conditions remplies, Moussa Molo aura droit à une protection efficace de la France pour assurer son pouvoir à l'intérieur, son bon renom à l'extérieur, mais il ne devra pas recourir aux bons offices de chefs anglais ou portugais pour châtier les rebelles en son pays.

Il pourra demander la création d'une école à Hamballahi et l'envoi d'un fils à St Louis.

Art. 3.

Le présent traité est écrit en deux copies  
en cas de contestation le texte français sera seul foi

Fait en triple à Hamdallabi le 7 septembre 1899

Le chef du Foudou

Le Lieutenant

Legoux



Le sergent-interprète  
Aracy

Le sergent

Houlou

Le chef de guerre

Le chef de Sandinicy

Aracy



Moussa Molo et les chefs de guerre Pate Sira Boéto  
Koutam Pakis ne sachant pas signer ont fait  
une croix

Vu pour la légalisation des signatures  
Legoux

Le chef de Sandinicy

Le sergent

Aracy

Le sergent

Legoux

# Oraté

## entre la France & le Firdou

*Handwritten notes in the left margin, partially illegible.*

En Nom de la République Française

بإسم جمهور الدولة  
العربية السورية

Chef Monsieur Chaudie, Inspec-  
teur Général des Colonies, Gouver-  
neur Général de l'Afrique  
Occidentale Française, Officier de la  
Legion d'Honneur

قد فتح ميرسي شدي  
القاضي الامير الاعظم  
للبلاد الابن بغيبة الغربية  
العائنه بمرتبة اجسى دلالتيون

Représenté par M. M. Adam,  
Administrateur Supérieur du  
district de la Casamance, et

دورنرنا بنا عنه ميسو آة  
حاكم ارض كتر مائين

Marchand, Lieutenant d'Infan-  
terie de Marine, Commandant  
le poste d'Hamdalla si,

ومرشا ليشنا اكم يست  
حمد الله

d'une part

Et Moïssa Molo, Roi du  
Firdou,

وموسى الامير مير دياسمه  
وياسم ورثائه

En son nom et au nom de ses  
successeurs,

بوجه اخرى

d'autre part,

A été conclu le traité suivant.

هكذا العهد الاقرا

Article premier

المفضل الاقرا

## Article Premier

Moussa Molo, Chef du Firdou  
 Fouladougou, reconnaissant  
 les avantages qu'ont procurés à  
 son pays les traités de bonne  
 amitié et de commerce qu'il  
 a passés avec la France le 3  
 Novembre 1883 et le 11 Janvier 1895,  
 et voulant donner au Gouver-  
 nement Français une preuve  
 de sa gratitude, confirme les  
 dits traités dans toute leur  
 teneur et les complète par les  
 clauses suivantes:

## Article II

Le Firdou et les territoires en  
 dépendants, jusques et y compris  
 le Badiage et le Taqueri, au Sud-  
 Est, le Diara, au Nord-Ouest,  
 paieront à Moussa un impôt  
 personnel et annuel qui ne pour-  
 ra excéder deux francs. La per-  
 ception en sera faite par l'inter-  
 médiation des Chefs de Région.  
 Les jeunes villages en forma-  
 tion seront exempts d'impôts  
 pour

## العقد الأول

هو ان سي نوري لا اعتراض  
 بالمناجح البتة سكت لارنه  
 من عند المحبة العارية والعرف  
 الذي عقد مع الير انسيس الثالث نونبر  
 سنة الف وثمان مائة وثلاثة  
 رثما يسي روي لارنه عشر  
 ينا سنة الف وثمان مائة  
 ونمسة وتسعين وليكن  
 لهم الك الاعتراف وانه  
 اشتهت العمود المدة كور على  
 كيتهم الاعلى واكملهم بالشروط  
 الاثية

## العقد الثاني

هو ان جرد والاراح المتعلقه به  
 وحطى يسار ويطر في الجهة القبليه  
 وچار في الجهة الالنه الغربية  
 يفضو الموسى غرامة اجيزية  
 كل سنة على كل راس  
 تلك الجزية عبتان  
 وان راساء تلك الاراح  
 هم اللذرون يسالون تلك  
 الغرامة من الناس  
 وان الفصور الجديدا  
 استثنوا من الغرامة عام

pour une année seulement.

La moitié du produit de cet impôt sera versée chaque année, autant que possible en espèces, entre les mains de l'Administrateur du district de la Casamauce à Sedhion. L'autre moitié demeurera la propriété du Chef du Firdou qui en disposera au mieux des intérêts du pays.

Article III

Moussa reconnaît à la France un droit de contrôle absolu sur ses propres actes et sur ceux des Chefs de la région.

Ceux-ci seront choisis par le Chef du Firdou, après avis de notables et devront être agréés par les Autorités françaises.

Article IV

Moussa s'engage à user de son autorité auprès des villages riverains de la Casamauce afin d'obtenir de ceux-ci l'exécution des travaux qui seraient reconnus nécessaires pour rendre navigable la haute rivière en amont de Boguélé.

Handwritten mark or signature.

حرا حدا

وان نسب تلك الغرامة  
يفوضي كل سنة بحصة ذاتا  
مالا مكي ذالك

و نه مع العيشة لحاكم  
ارضي كل ما نشر عنه شيخ  
والنحب البيا في يكون لامير  
البلاد ويصير به في ما فيه  
الشيعة لارنه

الفصل الثالث

هو ان موسى قبل واعتر  
لا من انسلان ينظر وادع  
حرف عمل الرضا المشرفة

والرضا بغير هم امير جرد  
براي علماء البلاد وينبغي  
لهم ان تكون الدولة العراقية  
راغبة بهم

الفصل الرابع

هو ان موسى التزم بان  
يبذل بعض الاموال من  
من انفق على شاطئ  
البحر العون في كل ما اشج  
اليه من العمل اسلوك  
البحر ان تسهيل طريقه  
من فوق بيشل

Il prescrira également l'amélioration ou la création de routes, les cédant des centres vers la riviere, en vue de favoriser le trafic dans les escales francaises

رييدن ايا جهد في ما  
يسهل المرور في الطريق  
الفا... البحر ليكون في  
عونا في المعاملة مع مراعاة  
اعراض

Article V.

الفصل الخامس

Moussa pourra demander la création d'Écoles sur les territoires soumis à son autorité. Il pourra en outre en ouvrir une de ses fils ou neveux à Thonis pour y suivre les cours du Collège des Fils de

هو ان موسى يقدرا ان يطلب  
ان يفتح مدارس في الاراضي  
التي تحت حكمه ويقدرا  
ايضا ان يرسل واحد من  
ابناءه او ابنته اخوته لتعلم  
اندرج مدرستنا ابناء الرؤساء

Article VI

الفصل السادس

Le présent traité, rédigé en français et en arabe, sera soumis à l'approbation du Gouvernement français.

هو ان هذا العهد المكتوب  
بالبرازيليسية و بالعربية  
يكون بعد قبول الدولة البرازيليسية  
ويكون من هذا الا ان تشييد انما  
واذا التفتت بينه ان المكتوب  
بالبرازيليسية هو الذي عليه العمل

Il sera provisoirement exécutoire. En cas de contestation, le texte français seul fera foi.

Fait en triple expédition à Haou-dallaki, le 10...

و هذا مكتوب في ثلاث فرائيس  
عند محمد الله

Annexe n° 4



Musaa Moolo (source : Christian Roche, 1985)

Annexe n° 5



Al hajji Aali Caam

**Annexe n° 6**  
**Ruines du tata de Musaa Moolo à Ndorna**



**Photo n° 1 : Tour**



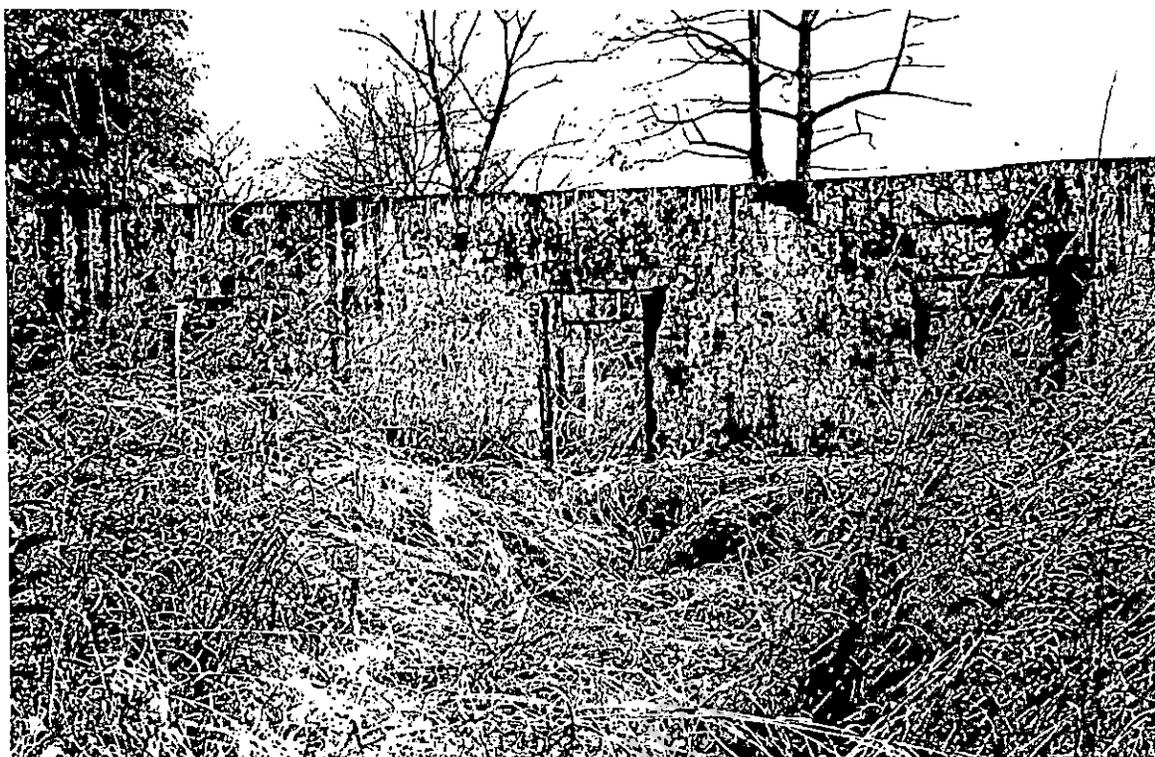
**Photo n° 2 Terrasse intérieure sur laquelle était bâtie la maison de Musaa .**

Annexe n° 7



**Ruines de la Résidence de Musaa Moolo à Hamdallahi**

**Annexe n° 8**  
**Ruines de la Résidence française de Hamdallahi**



**Photo n° 1 : Murs intacts de la Résidence Française**



**Photo n° 2 : Une partie de la margelle du puits de la Résidence**

**INFORMATEURS**

<b>Prénoms et noms</b>	<b>Âges</b>	<b>Dates</b>	<b>Lieux</b>
Yakouba Bâ	52 ans	1994	Oourossogui
Djidere Kande	80 ans	1995	Bantankountou Mawnde
Ousmane Kande	55 ans	1995	Bantankountou Mawnde
Demba Sagna Balde	86ans	1995	Bantankountou Mawnde
Sékou Kande	35 ans	1995	Bantankountou Mawnde
Boubacar Balde	35 ans	1995	Bantankountou Mawnde
Mamadou Seydi	87 ans	1995	Bantankountou Mawnde
Mamadou Balde	34 ans	1995	Bantankountou Mawnde
Fodé Kande	57 ans	1995	Bantankountouyel
Lali Diawo	96 ans	1995	Sare Dembara
Aliou Binta Balde	53 ans	1995	Santankoye
Chérif Aliou Balde	42 ans	1995	Santankoye
Chérif Barry	67 ans	1995	Santankoye
Aliou Balde Mawdo	82 ans	1995	Santankoye
Amadou MBallo	60 ans	1995	Santankoye
Oumar Sane	78 ans	1995	Santankoye
Ousmane Balde	72 ans	1995	Santankoye
Abdoul Kande	70 ans	1995	Santankoye
Hamadou Balde	59 ans	1995	Mancagne Sori
Samba MBallo	58 ans	1995	Temento Samba
Mamadou Kande	79 ans	1995	Taliyel
Thierno Sadou Kande	62 ans	1995	Taliyel
Samba Balde	73 ans	1995	Soboulde
Bouli Balde	85 ans	1995	Soboulde
Demba Balde	89 ans	1995	Ndorna
Moussa Sabaly	57 ans	1995	Ndorna
Kinti Balde	65 ans	1995	Bayengou
Oumar Balde	63 ans	1995	Dar Salam
Ibrahima Fall	60 ans	1995	Dar Salam
Ousmane Gaye	46 ans	1995	Dioulacolon
Mamoudou Balde	55 ans	1995	Saré Yéro Bana
Oumar Balde	96 ans	1995	Dioulacolon
Khadim Mbacke	55 ans	1995	Dakar
Thierno Aliou Thiam	60 ans	1995	Madina Al hadj
Amadou Abassy	79 ans	1995	Madina Al hadj

Cheikh Oumar Mballo	49 ans	1995	Madina Al hadj
Baïlo Oussou	91 ans	1995	Madina Al hadj
Issa Diao	70 ans	1995	Madina Al hadj
Raya MBallo	42 ans	1995	Kanwali
Ali Bocar Balde	51 ans	1995	Guiro Yéro Alpha
Sékou Oumar Gano	58 ans	1995	Guiro Yéro Mandou
Mamadou Diawo	60 ans	1995	Guiro Yéro Samba
Moustapha Seydi	55 ans	1995	Iliyao
Thierno Amadou Balde	63 ans	1995	Iliyao
Ismâïla Balde	51 ans	1995	Iliyao
Moktar MBallo	75 ans	1995	Iliyao
Amadou Korka Balde	65 ans	1995	Iliyao
Amadou Tidiane Balde	60 ans	1995	Guiro Yéro Bocar
Oumar Diallo	77 ans	1995	Guiro Yéro Bocar
Ibrahima Mballo	77 ans	1995	Guiro Yéro Bocar
Amadou Yousouf Gano	51 ans	1995	Sinthiane Yousouf
Yousouf Gano	89 ans	1995	Sinthiane Yousouf
Thierno Mansour Diallo	32 ans	1995	Diaghit
Thierno Mouhamadou Diallo	60 ans	1995	Soboulde
Sambayel Mballo	68 ans	1996	Thiara
Diatta Sabaly	60 ans	1996	Kanwali
Mamadou Yéro Balde	63 ans	1996	Dar Salam
Sambayel Mballo	60 ans	1996	Thiara
Ndiobo Mballo	54 ans	1996	Dakar
Mamadou Diao	55 ans	1996	Diaobe
Thierno Ismaïla Diallo	70 ans	1996	Kalifour
Amadou Balde	70 ans	1996	Boguel
Alpha Ousmane Kande	60 ans	1996	Djambanouta
Gnako Kande	50 ans	1996	Kambeydari
Barro Kande	32 ans	1996	Kambeydari
Amadou Diahe	30 ans	1996	Kambeydari
Ousmane Balde	51 ans	1996	Berekolon
Moutarou Balde	75 ans	1996	Berekolon
Samba Balde	80 ans	1996	Berekolon
Mamadou Saliou Balde	75 ans	1996	Berekolon
Thierno Bassirou Anne	58 ans	1996	Madina Alpha Sadou
Mamadou Saliou Gano	75 ans	1996	Mahon Ousmane
Ousmane Diao	58 ans	1996	Mahon Ousmane
Amadou Tidiane Dieng	55 ans	1996	Mahon Ousmane

Saydou Kande	61 ans	1996	Madina Fass
Camara Mballo	59 ans	1997	Salikegne
Yéro Pira Balde	67 ans	1997	Kolda
Yéro Kande	73 ans	1997	Kolda
Abdoulaye Binta Mballo	65 ans	1997	Kolda
Samba Dabo	62 ans	1997	Kolda
Ousmane Balde	42 ans	1997	Kolda
Thierno Bassirou Thiam	63 ans	1997	Madina Gounass
Thierno Ousmane Thiam	67 ans	1997	Madina Gounass
Thierno Oumar Sétou	73 ans	1997	Madina Gounass
Amadou Tidiane Golo	66 ans	1997	Madina Gounass**
Mountaga Diao	64 ans	1998	Kolda
Sidy Balde	67 ans	1998	Kolda
Mamadou Balde	68 ans	1998	Kolda
Thierno Mamadou Balde (Gambie)	64 ans	1998	Yéro Biri Kunda

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**BIBLIOGRAPHIE**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**I- Documents imprimés****a)- Histoire du Sénégal****ABDOUL, M.**

Impact de la colonisation sur la moyenne vallée du fleuve Sénégal (1920-1960). Essai d'histoire régionale, Thèse de III<sup>e</sup> cycle, UCAD, 1994, 186-p.

**BERANGER-FERRAUD, J. L. B.**

Les peuplades de la Sénégambie, Paris, E. Leroux, 1879.

**BARRY, B.**

- Le Royaume du Waalo, le Sénégal avant la conquête, Paris, 1972

- "Crise politique et importance des révoltes populaires au Futa Djallon au XIX<sup>e</sup> siècle" in Africa Zamani n° 8-9, 1978 pp. 51-61.

- La Sénégambie du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Traite négrière, islam et conquête coloniale, Paris, Harmattan, 1988, 432 p.

**BATHILY, A.**

Les portes de l'or. Le royaume de Galam (Sénégal) de l'ère musulmane au temps des négriers (VIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> Siècle), Paris, Harmattan, 1989, 379 p.

**BECKER, Ch. et DIOUF, M.**

Bibliographie spécialisée. Une bibliographie des travaux universitaires, Journal des Africanistes, 58 (2), 1988, pp. 163-209.

**BOCANDE, E. B.**

"Notes sur la Guinée portugaise ou Sénégambie méridionale". In Bulletin de la société de géographie de Paris, 3<sup>e</sup> série, T. XI (Mai-Juin 1849), pp. 165-350, (Juillet-Août 1849), T. XII, pp. 57-93.

**BOILAT, Abbé**

Esquisses Sénégalaises, Paris, Bertrand, 1853

**BRIGAUD, F.**

Histoire traditionnelle du Sénégal, Saint-Louis, C. D. R. S. 1962.

**BROOKS, G.-E**

Peanuts and colonialism : consequences of the commercialization of peanuts in West Africa, 1830-1870, J. A. H., XVI, 1, 1975, pp. 29-54.

**BROSSELDARD**

Voyage dans la Sénégambie et la Guinée portugaise, 1888.

**BRUNDSCHWIG, H.**

De la résistance africaine à l'impérialisme européen, J. A. H., XV, 1, 1974, pp. 47-64.

**BONHOURE-RENALDO, C.**

La Sénégambie à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Paris I, mémoire de maîtrise, 99 p.

**CARRERE, F. et HOLLE, P.**

De la Sénégambie française, Paris, 1855.

**COQUERY-VIDROVITCH, C. :**

- L'Afrique Occidentale au temps des Français (Sous la dir.), Éditions la Découverte, Paris, 1992, 464 p.

- L'Afrique Noire. Permanences et ruptures, Paris, Harmattan, 1994, 450 p.

**COLVIN, L. G.**

Historical Dictionary of Senegal, African Historical Dictionaries, n°. 23, The Scarecrow Press, Inc., Metuchen, N.J., & London, 1981, 339 p.

**CULTRU, P.**

Histoire du Sénégal du XV<sup>e</sup> siècle à 1870, Paris, Larose, 1910.

**CISSOKO, S. M.**

"Traits fondamentaux des sociétés du soudan occidental du XVII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle", Bulletin de l'IFAN, Série B, t. XXX, 1, pp.1-30.

**DARBON, D.**

L'administration et le paysan en Casamance. Essai d'anthropologie administrative, Paris, Pedone 1988, 222 p.

**DELAFOSSÉ, M.**

Haut-Sénégal-Niger, Paris, Maisonneuve et Larose, 1972.

**DELAVIGNETTE, R.**

Service Africain. Paris, Gallimard, 2<sup>e</sup> édit., 1946, 281 p.

**DIALLO, M.**

Les auteurs portugais et l'évolution des relations entre portugais et africains au XV<sup>e</sup> siècle. Dakar, mémoire maîtrise, 1979, 117 p.

**DIALLO Th.**

"Le Gaabu et le Fuuta Jalon", in Ethiopiques, n° 28, 1981, pp. 182-194.

**DIOP, A. B.**

- La société Wolof, Paris, Karthala, 1987, 355 p.

- Parenté et famille wolof en milieu rural. Bull. I. F. A. N, T. XXXII, série B, n° 1, 1970, pp. 216-229.

**DIOUF, M.**

- "Assimilation coloniale et identités religieuses de la civilité des originaires des quatre communes", in Charles Becker, Saliou Mbaye, Ibrahima Thioub : A.O.F : réalités et héritages. Sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895-1960, A.N.S, Dakar, 1997, pp. 837-850.

- Le Kajoor au XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, Karthala, 1990, 327 p.

**DIOUF, M.**

Sénégal. Les ethnies et la Nation, Paris, Harmattan, 1994, 205 p.

**FAAL, D.**

Peoples and Empires of Senegambia. Senegambia in History. Ad 1000-1900, Banjul, 1991, 116 p. document multigraphié.

**FOULQUIER, J.**

Les français en Casamance de 1826 à 1854, Dakar, DES, 1966, 130 p.

**GALLIENI, J. S.**

Sénégal et dépendances. Fouta-Djallon et rivières du Sud. Sénégal proprement dit. Soudan français. Pénétration au Soudan, Toulouse (Société de Géographie de Toulouse) Lagarde et Sebille, 1892, 24 p.

**GODWIN, P.S.**

Leaders of the Senegambia Region: Reaction to European Infiltration 19th-20th Century, Banjul, 1995, 96 p.

**GOERG, O.**

La destruction d'un réseau d'échange précolonial : l'exemple de la Guinée, Journal of African History, 211, 1980, pp. 467-484.

**GOLBERY, S. M. X.**

Fragments d'un voyage fait pendant les années 1785, 1786 et 1787, Paris, Truttel et Würtz, 1802.

**GOMEZ, M. A. :**

"Malick Sy and the Foundation of Bundu", in Cahiers d'Études Africaines, vol. XXV, t. 4, n° 100, 1985, pp. 537-53.

"Bundu in the eighteenth Century" in The International Journal of african History. t. 20, n° 1, 1987, pp. 61-73.

**GAMBLE, D. P.**

Gambian Fula Stories told by Mary Umah Baldeh (Gambian Studies n° 13) San Francisco, 1981, IX + 104 p.

**GRAY, J. M.**

A history of the Gambia, Frank Cass and Co, 1966, 508 p.

**HECQUARD, H.**

Voyage sur la Côte et dans l'Intérieur de l'Afrique, Paris, De Bernard et Cie, 1855.

**JONHSON, G. W.**

Naissance du Sénégal Contemporain. Aux origines de la vie politique moderne (1900-1920), Karthala, 1991, 297 p.

**KAMARA, Ch. M.**

"Histoire du Boundou", in Bull. de l'I. F. A. N, T. 37, Sér. B., n° 4, 1975, pp. 784-816.

**KEBE, M.**

- La délimitation des frontières entre le Sénégal et la Gambie anglaise : un obstacle à l'expansion française (1885-1920), in Charles Becker, Saliou Mbaye, Ibrahima Thioub : A.O.F : réalités et héritages. Sociétés Ouest africaines et ordre colonial, 1895-1960, A.N.S, 1997, T. 1, pp. 115-124.

- Le Sénégal et la Gambie dans les relations internationales (France-Angleterre de 1885 à 1914). Dakar, mémoire de maîtrise, 1982, 111 p.

**KI-ZERBO, J.**

Histoire de l'Afrique noire, Paris, Hatier, 1972.

**LABAT, J. P.**

Nouvelle relation de l'Afrique occidentale contenant une description exacte du Sénégal et des pays situés entre le Cap-Blanc et la rivière de Sierre Leone, jusqu'à plus de 300 lieues en avant dans les terres, Paris, Guillaume Cavelier, 1729, 5 Tomes.

**LABOURET, H.**

La politique indigène en Afrique, in l'Afrique Française, Bulletin mensuel du comité de l'Afrique Française, n° 6 (pp. 331-334), 8 (pp. 450-453), 9 (pp. 496-500), 11 (pp. 600-604), 12 (pp. 632-640), 1930, consulter aussi les n° 1 (pp. 45-48), n° 2 (pp. 119-123), 4 (pp. 273-279), 6 (pp. 402-405).

**LEGRAND, G.**

La Gambie. Notes historiques et géographiques, in BCEHS de l'A. O. F, 1928, Tome XI, pp. 432-484

**MENDY, P.-K.**

Colonialismo Português em África : A tradição de resistência na Guiné-Bissau (1879-1959), INEP, 1994, 454 p.

**MOLLIEN, G.**

Voyage à l'intérieur de l'Afrique aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait en 1818, Paris, A. Bertrand, 1822.

**N'GAIDE, A.**

- Conflits fonciers au Fuuta Tooro de 1891 à 1960 : Étude critique des sources, Mémoire de D.E.A, Univ de Dakar, 1990, 50 p.

- La Politique Française dans le Fleuve de 1817 à 1890 : le Fouta Toro, Mémoire de maîtrise, Univ. de Nouakchott, 1989, 124 p.

**NIANE, D. T.**

Histoire des mandings de l'ouest. Paris, Karthala-ARSAN, 1989, 221 p.

**PARE, I.**

Évolution Économique de la Casamance (1880-1930). Dakar, mémoire maîtrise, 1981, 130 p.

**PASQUIER, R.**

Le Sénégal au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La crise économique et sociale, Paris V, 1987, thèse d'État.

**PELISSIER, P.**

Les paysans du Sénégal. Les civilisations du Cayor à la Casamance. St-Yrieux, 1966, 939 p.

**QUINN, Ch. A**

- Mandingo Kingdoms of the Senegambia. Traditionalism, Islam and european expansion. London, Longman et Evanston, 1972, XXIV + 211 p.

**RABUT, E.**

Le mythe parisien de la mise en valeur des colonies africaines à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle : la commission des concessions coloniales 1898-1912, Journal of African History, 20, 1979, pp. 271-287

**RAFFENEL, A.**

Nouveaux voyages dans le pays des nègres, suivi d'Études sur la colonie du Sénégal, Paris, N. Chaix, 1856, 2 Volumes.

**RANÇON**

Voyages et expéditions au Sénégal 1847-1860.

**RICHARD-MOLARD, J.**

Afrique occidentale française, Paris, Berger Levrault, 1949, 236 p.

**ROCHE, Ch.**

L'histoire de la Casamance. Conquête et Résistance des peuples de la Casamance (1850-1920). Paris, Karthala, 1985, 401 p.

**RODNEY, W.**

A history of the upper Guinea Coast 1545-1800, The Clarendon Press, Oxford, 1970.

**SAINT-MARTIN, Y. J.**

Le Sénégal sous le second Empire, naissance d'un empire colonial (1850-1871), Paris Karthala, 1989, 678 p.

**SCHNAPPER, B.**

La politique et le commerce dans le Golfe de Guinée de 1838 à 1871, Paris, Mouton et Cie, 1961, 286 p.

**SOUANE, F.**

Les Manding de la moyenne Casamance. Organisation sociale et administrative de base et évolution politique de la création du poste de Sédhio à la mise en place d'une administration coloniale locale (1837-1890). Dakar, mémoire maîtrise, 1988, 1 + 135 p.

**TENDENG, A.**

Les sources de l'histoire de la Casamance aux archives du Sénégal (1816-1920). Dakar, mémoire de maîtrise, 1974, 2 vol, 383 p.

**VALANTIN, F.**

Description de la Côte Occidentale de l'Afrique du Sénégal au Cap de Monte 1506-1510, C.E.G.P, n° 11, Bissau.

**YVES, P.**

"États et peuples de Sénégalie et de Haute-Guinée", in Histoire générale de l'Afrique, vol. VI, chap. XXIV, Paris, UNESCO, 1984

**b)- Casamance, Kolda**

**Actes du Colloque international sur les traditions du Gabu :** "Les Traditions Orales du Gabu", organisé, à Dakar, du 19 au 24 mai 1980, par la Fondation Leopold Sédar Senghor. Numéro Spécial Ethiopiques, Oct. 1981, 227 p.

**BA, Ch.**

Un type de conquête pionnière en haute casamance (Sénégal): Madina Gonasse, Paris, Thèse troisième cycle, 1964, 271 p.

**BA, O.**

Les réfugiés dans le département de Kolda, E.N.A.M, 1973-74, 42 p.

**BONHORE, A. C. et GAUTHIER, L.**

Tome I : Etudes comparatives des pratiques agricoles dans trois villages du département de Kolda en Haute Casamance (Sénégal). Thèmes : Études des déterminants de la gestion de la fertilité. Etudes agro-socio-économique de la riziculture de bas-fond.

Tome II : Diagnostic des pratiques rizicoles par village et Annexes du tome I, Mémoire de fin du cycle ESAT, CNEARC-ORSTOM, Montpellier, Juillet 1997, Tome I 176 p. Tome II 139 p.

**CARREIRA, A. et MARTINS DE MEILERS, A.**

Quelques notes sur les mouvements migratoires des populations de la province portugaise de Guinée", Bull. IFAN, Série B, T. XXII, 3-4, pp. 26-35.

**CISSE, N.**

La fin du Kaabu et les débuts du royaume du Fuladu, Mémoire de maîtrise Histoire, Univ. de Dakar, 1977-78, 91 p.

**CISSOKO, S. M.**

Introduction à l'histoire des Mandingues de l'ouest, Ethiopiques, n° spécial 28, 1981, pp. 73-91.

**DA-MOTA, T.**

Les relations de l'ancien Cabou avec quelques États et peuples voisins, Éthiopiens, n° spécial 28, 1981, pp. 149-167.

**DIOUF, M.**

A Sociological Approach to Peasant Systems of Production in the Fualdu : A Case Study of Two Villages : Lengeuwal and Sare Yoro Bana, Thèse présentée à University of Missouri-Columbia, 1985, 175 p.

**LE PICHON, A. et BALDE, S.**

Le troupeau des songes, Paris, MSH, 1990, 357 p.

**FALL, B.**

L'élevage dans le Fouladou. Mémoire de fin d'études, E.N.A.M, 1978-79.

**GIRARD, J.**

"Note sur l'histoire traditionnelle de la Haute Casamance", Bulletin de L'I.F.A.N, T. XXVIII, Sér. B, N° 1-2, 1966, pp. 540-554.

**GUEYE, A. K.**

La culture cotonnière dans le département de Kolda, Mémoire de fin d'études E.N.A.M, 1977-78, 41 p.

**HAWKINS, J. B.**

Conflict, Interaction, And Change In Guinea-Bissau : Fulbe Expansion And Its Impact, 1850-1900, PH.D., University of California, Los Angeles, 1980, 315 p.

**INNES, G.**

Kaabu and Fuladu. Historical Narratives of the Gambian Mandinka. Londres, S.O.A.S, 1976, 310 p.

**KA, S.**

Rapports entre Peuls et Mandingues au Kaabu, communication au colloque sur le Gabou, Dakar 19-24 mai 1980.

**LABATUT, R.**

"La parole à travers quelques proverbes peuls du Fouladou (Sénégal)", in Journal des Africanistes tome 57, fasc. 1-2, Paris, 1987, pp. 67-75, (numéro spécial : Les voix de la parole).

**N'DIAYE, M.**

"Langues en contact en Casamance, les emprunts linguistiques : l'intégration des mots mandinka dans le pular", in Réalités africaines et langue française, n° 21, juin 1987, pp. 94-103.

**N'DIAYE, Y.M.**

Quelques réflexions sur l'incidence des mouvements de populations dans le département de Kolda. Mémoire de fin d'études, 1978-79, E.N.A.M, 46 p.

**N'GAÏDE, A.**

- Domination Politique et Influences Socioculturelles des Mandingues sur les Peuls du Fuladu, in Han Van Dijk et Mirjam de Bruijn (éds) : Peuls et Mandingues. Dialectique des constructions identitaires, Paris, Karthala, 1997, pp. 147-164.

- Stratégies d'occupation de l'espace et conflits fonciers : les marabouts *Gaabunke* et les Peuls *Jaawaringa* (Région de Kolda-Sénégal), in J. Bonnemaison, L. Cambrézy, L. Quinty-Bourgeois : Le territoire,, Lien ou frontière ? Identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales, Actes du colloque du 2 au 4 Septembre 1995, Paris, ORSTOM-éditions, collection Colloques et séminaires, CD-ROM, 1997, 18 p + 2 cartès.

- Conquête de la liberté, mutations politiques, sociales et religieuses en Haute Casamance : Le cas des anciens *maccube* du Fuladu (Région de Kolda-Sénégal), Juin 1996,(sous presse).

**MANE, M.**

Contribution à l'histoire du Kaabu, des origines au XIX<sup>e</sup> Siècle, Bull. I.F.A.N, T. XXXX, Sér. B, n° 1, 1978, pp. 87-159.

**NIANG, S.**

Le Firdu de Muusa Moolo. Mémoire de maîtrise, Univ. de Dakar, 1975-76, 155 p.

**PERSON, Y.**

Problèmes de l'histoire du Gaabu, Éthiopiennes, n° spécial 28 spécial; 1981, pp. 60-71.

**TRAORE, B.**

L'Occupation et l'exploitation des zones du domaine national dans le département de Kolda. Mémoire de Stage E.N.A.M, 1979-80, 48 p.

**YADE, A.**

Les ressources animales dans le département de Kolda production et exploitation, Mémoire de stage, E.N.A.M, 1979-80, 62 p.

**WANE, Y.**

"Cerno Muhamadou Sayid Baa ou Le soufisme intégral de Madiina Gunaas (Sénégal)", Cahiers d'Études Africaines, 56, XIV-4, 1975, pp. 671-698.

**Rapport CINAM-SERESA**

La Casamance, 1960- 1963.

**c)- Les Peuls****BA, A. H.**

Amkoullel, l'enfant peul, Actes Sud (édition poche), 1992, 534 p.

**BA, Ch.**

Les Peul du Sénégal, Dakar, N.E.A, 1986, 396 p.

**BARRY, I.**

Le pouvoir, le commerce et le coran dans le Soudan Nigérien au XIX<sup>e</sup> siècle. Le Royaume de Bandiagara (1864-1893), Thèse Doctorat, EHESS, Paris, 1993, Vol 1, 337 p., Vol 2, 696 p.

**BARRY, I.**

Le Fuuta-Jaloo face à la colonisation. Conquête et mise en place de l'administration en Guinée (1880-1920), Paris, Harmattan, 1997, 2 tomes, 1920 p.

**BENOIT, M.**

- Espaces francs et espaces étatisés en Afrique occidentale, in Cahiers des sciences humaines, 24 (4), 1988, pp. 503-519.

- Les chemins des Peuls du Boobola : Contribution à l'écologie du pastoralisme en Afrique des savanes (Travaux et Documents n° 101) Paris, O.R.S.T.O.M. (1982), 176 p.

**BONFIGLIOLI, A. M.**

Dudal. Histoire de famille et histoire de troupeau chez un groupe de Wodaabe du Niger, Cambridge University Press/MSH Paris, 1989, 293 p.

**BOUTRAIS, J.**

- Hautes terres d'élevage au Cameroun, Édition O.R.S.T.O.M, 1995, T. 1, 678 p., T. II, 1996, pp. 679-1302, 1996.

- Pour une nouvelle cartographie des Peuls, Cahiers d'Études Africaines, n° 133-135, XXXIV-1-3, 1994, pp. 137-146.

- L'élevage en Afrique tropicale : une activité dégradante?, in Afrique contemporaine, n° 161 (spécial), 1992, pp. 109-125.

**BOTTE, R. et SCHMITZ, J., (éds)**

L'Archipel peul. Cahiers d'Études Africaines, T. XXXIV, 1-3, n° 133-135, édit. EHESS 1994, 527 p.

**DE BRUIJN, M. et VAN DIJK, H., (éds)**

- Peuls et Mandingues. Dialectique des constructions identitaires, Paris, Karthala, 1997, 286 p.

- Arid Ways. Cultural Understandings of Security. Central Mali, Thela Publishers Amsterdam, 1995, 547 p.

**DIALLO, Th.**

- Les Institutions politiques du Fouta Dyalon au XIX<sup>e</sup> Siècle. IFAN, Dakar, 1972, 276 p.

- Origine et migration des Peuls avant le XIX<sup>e</sup> siècle, Dakar, Annales Faculté des Lettres, n° 2, 1972, 118-93.

**DIALLO, Y.**

Barani : une chefferie satellite des grands États du XIX<sup>e</sup> siècle. C.E.A, n° 133-135, XXXIV-1-3, 1994, pp. 359-384.

**DUPIRE, M.**

- Organisation sociale des Peul. Étude d'ethnographie comparée, Paris , Plon, 1970, 624 p.

- Peuls Nomades, Paris, Karthala, seconde édition, 1996, 337 p.

**GALLAIS, J.**

"Les Peul en question", Revue de psychologie des peuples, n° 3, troisième trimestre, 1969, pp. 231-251.

**HAMA BEÏDI, B.**

Les Peuls du Dallol Bosso. Coutumes et mode de vie, Sépia, 1993, 188 p.

**LHOTE, H.**

"L'extraordinaire aventure des Peuls", Présence Africaine n° 22, Oct. Nov. 1958, pp. 48-57.

**DIALLO, T.**

Le divorce chez les Peuls, Présence Africaine, n° 22, Oct-Nov. 1958, pp 29-47.

**QUINN, Ch. A.**

A Nineteenth Century Fulbe State, Journal of African History, XII, 3, 1971, pp. 427-440.

**SANTOIR, Ch.**

- "Le conflit mauritano-sénégalais : la genèse. Le cas des Peul de la haute vallée du Sénégal", Cah. Sci. Hum, 26 (4) 1990, pp. 553-576.

- "D'une rive à l'autre. Les Peul mauritaniens réfugiés au Sénégal (départements de Dagana et de Podor)", Cah. Sci. Hum, 29 (1), 1993, pp. 195-229.

- "Le repli Peul en Mauritanie à l'ouest de l'Assaba", Cahiers d'Outre-Mer, 46 (182), Avril-Juin 1993.

- "Décadence et résistance du pastoralisme. Les Peuls de la vallée du fleuve Sénégal", Cahiers d'Études Africaines, 133-135, XXXIV, 1-3, 1994, pp.231-263.

**SIDIBÉ, H. et al.**

Pulaaku et crise d'identité : le cas des Fulbe wodeebe (Peuls rouges) de la région de l'Issa-Ber au Mali, in Han Van Dijk et Mirjam de Bruijn (éds) : Peuls et Mandingues. Dialectique des constructions identitaires, Paris, Karthala, 1997, pp. 222-241.

**THOMAS, B., LE MEUR, P.-Y.**

Trajectoire Peule au Bénin, Paris, Karthala, 1997, 190 p.

**d)- Islam****AUDIEN, J. et DENIEL, R.**

L'Islam en Haute Volta à l'époque coloniale, Paris, Harmattan/Inades, 1978, 129 p.

**BA, A.H.**

Vie et enseignement de Thierno Bokar. Le sage de Bandiagara, Paris, Seuil, 1980, 254 p.

**BERQUE, J.**

Relire le coran, Albin Michel, 2<sup>e</sup> édit. 1995, 138 p.

**BODIAN, L. S.**

Islam et traite négrière en Sénégal, Univ de Dakar, mémoire de maîtrise, 1984, 127 p.

**CARATINI, S.**

Le cheikh comme point d'ancrage du pouvoir sur l'espace nomade : l'exemple des Rgaybat de Mauritanie, Les Cahiers d'URBAMA, n° 8, 1993, pp. 97-108.

**CHARNAY, J.P.**

Sociologie religieuse de l'Islam, Paris, Pluriel, 1994, 618 p.

**CLAVAL, P.**

Le thème de la religion dans les études géographiques, Géographie et culture, n° 2, 1992, pp. 85-110.

**COPANS, J.**

Les marabouts de l'arachide. Paris, Harmattan, 1989, 279 p.

**COULIBALY, B.**

L'armée toucouleur, du jihad omarien à la fin de l'Empire. Dakar, mémoire maîtrise, 1978, 180 p.

**COULON, Ch.**

- Le marabout et le prince (Islam et Pouvoir au Sénégal). Paris, Pedone, 1981, 317 p.

- Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire, Karthala, 2<sup>e</sup> édit. 1988, 182 p.

**CRUISE O'BRIEN, D.**

"Le talibé mouride: la soumission dans la confrérie religieuse sénégalaise", Cahiers d'Études Africaines, 71, XVIII-3, 1979, pp. 347-377.

**CUOQ, J. M.**

Les musulmans en Afrique. Paris, Maisonneuse et Larose, 1975, 522 p.

**DIOP, M. C. :**

La confrérie mouride: organisation politique et mode d'implantation urbaine, Thèse III<sup>e</sup> Cycle, Univ. de Lyon, 1980, 273 p.

**DIOP, B.**

Le rôle joué par les marabouts toucouleurs dans l'islamisation du Sénégal.  
Dakar, mémoire de maîtrise, 1983.

**DJENEDI, A.**

Implantation et expansion des ordres qadiriyya et Tidjaniyya en casamance.  
Dakar, mémoire de maîtrise, 1983, 107 p.

**DRAMANI-ISSOUFOU, Z.**

Islam et société dans l'Empire Songhai, Afrika Zamani, n° 12-13, décembre  
1981, pp. 21-35

**DORY, D., VERDIER, R., VINCENT, J-F.**

La construction religieuse du territoire, Paris, Harmattan, 1995, 379 p.

**DUMONT, F.**

La pensée religieuse d'Amadou Bamba, Dakar, N.E.A, 1975, 373 p.

**GOUILLY, A.**

L'Islam dans l'Afrique Occidentale Française, Paris, Larose, 1952, 318 p.

**GASSAMA, M. L.**

Tradition musulmane et société sénégalaise. Analyse anthropologique. Dakar,  
mémoire maîtrise, 1984, 101 p.

**GUEYE, Ch.**

Touba : Les Marabouts Urbanisants, in Monique Bertrand et Alain Dubresson  
(éds) : Petites et moyennes villes d'Afrique noire, Paris, Karthala, 1997, 180-203.

**GUEYE, Dj.**

Cheikh Al Islam El Hadj Ibrahima Niassé le Mystique (1900-1975) ou l'école  
de formation spirituelle de Niassène. Dakar, mémoire de maîtrise, 1983, 151 p.

**H Aidara/DIAGNE, T.**

Contribution à l'étude de l'islam au Sénégal : la confrérie Kuntiya de  
Njaasaan. 1884-1914. Dakar, mémoire maîtrise, 1985, 98 p.

**KABA, L.**

Sheikh Mouhamed Chérif de Kankan : Le devoir d'obéissance et la  
colonisation (1923-1955), in J.L Triaud et D. Robinson (éds.) : Le temps des  
marabouts, Paris, Karthala, 1997, pp. 277-297

**KINTZ, D.**

"Aspects sociaux et politiques du Jihad peul du début du 19<sup>ème</sup> siècle",  
Mondes en développement, T. 17, n° 65, 1989, pp. 154-160.

**LANGE, D.**

Progrès de l'Islam et changement politique au Kânem du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle :  
un essai d'interprétation, in : The journal of African History, Vol. XIX, n° 4, 1978,  
pp. 495-514.

**LEARY, F. A.**

Islam, Politics and Colonialism. A political History of Islam in the Casamance Region of Senegal (1850-1914). Evaston, Northwestern Univ., Ph. D., XIII+ 281 p.

**LEVTZION, N.**

Muslims and chiefs in west Africa. A study of islam in the middle basin in the pre-colonial period, Oxford, at the Clarendon press, 1968, XXVI-228 p.

**LUC MOREAU, R.**

Africains musulmans, Présence Africaine et INADES Edition, 1982, 313 p.

**MAGASSOUBA, M.**

L'Islam au Sénégal, Paris, Karthala, 1985, 219 p.

**MARTY, P.**

Études sur l'Islam au Sénégal. Paris, E. Leroux, 1917, 2 Vols. I- Les personnes; II- Les Institutions.

**MBACKE, Kh.**

Soufisme et Confréries religieuses au Sénégal, Dakar, St-Paul, 1995, 130 p.

**MBAYE, E. R. :**

Contribution à l'étude de l'Islam au Sénégal, Dakar, mémoire de maîtrise, 1973, IV + 210 p.

L'Islam au Sénégal, Dakar, thèse de III<sup>e</sup> cycle, 1976, 634 p.

**MONTEIL, V.**

L'Islam Noir. Une religion à la conquête de l'Afrique, Paris, Esprit/Seuil, 3<sup>e</sup> édit., 1980, 469 p.

**N'DIAYE, B.**

Les castes du Mali, Présence Africaine, 1995, 108 p.

**N'DIAYE, M.**

"Rapports entre Qâdirites et Tijânites au Fouta Toro aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles à travers Al-Haqq al-mubîn de Cheikh Mousa Kamara", in Bull. I.F.A.N, T. 41, Sér. B, n° 1, 1979, pp. 190-207.

**NIANG, S.**

La propagation de l'Islam en moyenne et haute Casamance au XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle: problème de sources, étude critique. Dakar, 1986, DEA, 41 p.

**NICOLAS, G.**

- L'enracinement ethnique de l'Islam au sud du Sahara. Étude comparée, Cahiers d'Études Africaines, 71, XVIII-3, 1979, pp. 347-377.

- "Islam et "construction nationale:" au sud du Sahara". Revue française d'études politiques africaines, n° 165-166, sept. -oct. 1979; pp. 86-107

- "Sociétés africaines, monde arabe et culture islamique", *Le mois en Afrique : Revue d'études politiques et économiques africaines*, n° 172-173, avril-mai 1980, 47-64.

**OULD ABDALLAH, D.**

Guerre sainte ou sédition blâmable, in D. Robinson et J.L. Triaud (éds) : *Le temps des marabouts*, Paris, Karthala, 1997, pp. 119-153.

**PETERS, R.**

*Islam and Colonialism. The Doctrine of Jihad in Modern History*, La Hague, Paris, New York, Mouton, 1979, X + 242 p.

**ROBINSON, D.**

- Sociétés musulmanes dans un espace séculier, in D. Robinson et J.L. Triaud : *Le temps des marabouts*, Paris, Karthala, 1997, pp. 539-557.

- La guerre Sainte d'Al-Hajj Umar. Le Soudan Occidental au milieu du XX<sup>e</sup> Siècle, Paris, Karthala, 1988, 416 p.

**ROSS, E.**

Cités sacrées du Sénégal. Essai de géographie spirituelle, mémoire de maîtrise, Univ. du Québec, 1989, 3 Tomes, 274 p.

**SAGNA, S.**

L'Islam et la pénétration coloniale en Casamance. Dakar, thèse troisième cycle, 1983, 346 p.

**SALL, I. A.**

Cerno Amadu Mukhtar Sakho qadi supérieur de Boghe (1905-1934) Futa Toro, in D. Robinson et J.-L. Triaud : *Le temps des marabouts*, Paris, Karthala, 1997, pp. 221-245.

**SAMB, A.**

"L'Islam et le Ngabu", communication au colloque de Dakar, 19-24 mai 1980.

**SANE, L.**

"Origines et migrations des peuples du Ngabu", communication au colloque de Dakar, 19-24 mai 1980.

**SANNEH, L.**

"The Origins of Clericalism in West African Islam", in *Journal of African History*, t. XVII, n° 1, 1976, pp. 49-72.

**SCHMITZ, J.**

- "Un politologue chez les marabouts", *Cahiers d'Études Africaines*, 91, XXIII-3, 1983, pp. 329-351.

- Rhétorique et géopolitique du jihad d'al-Hajj Umar Taal", *Cahiers Études Africaines*, 109, XXVIII-1, 1988, pp. 123-133.

- Les Toorobbe du Fuuta Tooro : formation d'une classe cléricale et dispersion en Afrique de l'Ouest (les Jihad du XIX<sup>e</sup> siècle)", *Table ronde : Les Agents*

religieux islamiques en Afrique tropicale, Paris, les 15-16 et 17 décembre 1983, 21 p.

- L'historiographie des Peuls musulmans d'Afrique de l'Ouest : Shaykh Muusa Kamara (1864-1945), Saint et Savant", in : Charles Becker, Saliou Mbaye, Ibrahima Thioub : A.O.F : réalités et héritages. Sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895-1960, A.N.S, Dakar, 1997, pp. 862-872

**SOW, D.**

Contribution à l'Étude de l'Islam en Afrique. La Communauté Tijani de Madiina Gunaas. Mémoire maîtrise en histoire, Univ. de Nouakchott, 1985-86, 122 p.

**STEWART, C. C.**

Islam and social Order in Mauritania. A case study from the nineteenth century. Oxford, Claredon Press, XX + 204 p.

**SURET CANALE, J.**

Essai sur la signification sociale et historique des hégémonies Peules (XVI<sup>ème</sup> -XIX<sup>ème</sup> siècles), Les cahiers du centre d'études et recherches marxistes. 46 p.

**SY, Ch. T.**

La confrérie Sénégalaise des Mourides. Un essai sur l'islam au Sénégal, Paris, Présence Africaine, 1969, 353 p.

**WILLAIME, J.P.**

Sociologie des religions, Paris, P.U.F, Que sais-je?, 1995, 127 p.

**WULD AL-BARA, Y.**

Les théologiens mauritaniens face au colonialisme, in D. Robinson et J.-L. Triaud : Le temps des marabouts, Paris, Karthala, 1997, pp. 85-117.

**e)- Documents généraux : identité, esclavage...**

**AMSELLE, J. L.**

- Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs, Paris, Payot, 1990

- "Ethnies et espaces : pour une anthropologie topologique", in J.-L. Amselle et E. M'BOKOLO, eds, Au coeur de l'ethnie, 1985, pp. 11-48.

**AMSELLE, J.-L. et M'BOKOLO, E.**

Au coeur de l'ethnie, tribalisme et État en Afrique, Paris, La Découverte, 1985.

**BADIE, B.**

La fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect, Paris, Fayard 1995, 276 p.

**BALDE, S.**

"L'esclavage et la guerre sainte au Futa Jalon", in Cl. Meillassoux (ed.), L'esclavage en Afrique noire précoloniale, Paris, Maspéro, 1975.

**BALANDIER, G.**

"Problématique des classes sociales en Afrique Noire", Cahiers Internationaux de Sociologie, N° 38, Janvier-Juin 1965, pp. 131-142.

**BAYARD, J.F.**

- La greffe de l'État, Paris, Karthala, 1996 (sous la dir.)

- L'état en Afrique. La politique du ventre, Paris, Fayard, 1989

**BIERSCHENK, Th.**

Rituels politiques et construction de l'identité des Peuls du Bénin. Cah. Sci. hum, 311 (2), 1995, pp. 457-484.

**BOTTE, R.**

- Révolte, Pouvoir, Religion : les Hubbu du Fuuta Jalon (Guinée), in Journal of African History vol. 29, n° 3 (1988), pp. 391-413.

- Les rapports Nord-Sud, la traite négrière et le Fuuta Jaloo à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Annales ESC, novembre-décembre 1991, n° 6, pp. 1411-1435.

- Stigmates sociaux et discriminations religieuses : l'ancienne classe servile au Fuuta Jaloo, in L'Archipel Peul, C.E.A, n° 133-135, XXXIV-1-3, 1994.

**CAMAU, M.,**

Politique dans le passé, politique aujourd'hui au Maghreb, in J. F. Bayart : La greffe de l'État, Paris, Karthala, 1996, pp. 63-93.

**DUPIRE, M.**

Identités ethniques et processus d'incorporation tribale et étatique. Cahiers Etudes Africaines, n° 133-135, 1994, XXXIV-1-3, pp. 265-280.

**FAY, Cl.**

"Car nous ne faisons qu'un". Identités, équivalences, homologues au Maasina (Mali), Cah. Sci. hum. 31 (2), 1995, pp. 427-456

**GEMDEV**

Les avatars de l'État en Afrique, Paris, Karthala, 1997, 338 p.

**GACHE, A.**

L'identité au forçage de l'histoire. A propos de l'occident Dogon, CEA, 130, XXXIII-2, 1993, pp. 236-246.

**GHIGLIONE, R., MATALON, B.**

Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques, Armand Colin, 1991, 301 p.

**GUICHARD, M.**

L'"ethnicisation" de la société peule du Borgou (Bénin), CEA, 117, XXX-I, 1990, pp. 17-44.

**HARDUNG, Ch.**

"Ni vraiment Peul, ni vraiment Baatombu". Le conflit identitaire des Gando, in T. Bierschenk et P.-Y Le Meur : Trajectoires Peules au Bénin, Paris, Karthala, 1997, 109-138.

**LOMBARD, J.**

Structures de type "féodal" en Afrique Noire, Paris, Mouton et CO, 544 p.

**MANNING, P.**

Slaves, Palm Oil, And Political Power on The West African Coast, African Historical Studies, II, 2, 1969, pp. 279-288.

**MBEMBE, A.**

- La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960), Paris, Karthala, 1996, 438 p.

- Afriques indociles, Paris, Karthala, 1990, 222 p.

**MEDARD, J-F**

États d'Afrique noire (Formations, mécanismes et crise), Paris, Karthala, 1991, 405 p.

**MEILLASSOUX, C.**

Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de fer et d'argent, Paris PUF, 1986.

**SALL, E.**

La Gambie un État exigu et enclavé, in Jean-François Médard (ed) : États d'Afrique noire, Paris, Karthala, pp. 15-52.

**SHIMADA, Y.**

Dynamique politique des États traditionnels sous l'Indirect Rule : du pouvoir à l'autorité. -étude de cas du Lamidat de Rey-Bouba-, Senri Ethnological Studies 15, 1984, pp. 289-359.

**WANE, M.**

Réflexions sur la Dimension Sacrale chez les Toucouleur. In : Bulletin de I.F.A.N, série B, t. 39, n° 2, 1977, pp. 386-404.

**f)- Sociétés pastorales****BERNUS, E., POUILLON, F. (éds.)**

Sociétés pastorales et développement, ORSTOM, Cah. Sc. Hum, Vol. 26, n° 1-2, 1990, 287 p.

**BLANC-PAMARD, Ch., BOUTRAIS, J. (Coor.)**

À la croisée des parcours. Pasteurs, éleveurs, cultivateurs, ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires, Paris, 1994, 336 p.

**BOILLEY, P.**

Les sociétés nomades aux franges de l'A.O.F : intégration ou marginalisation ? in Charles Becker, Saliou Mbaye, Ibrahima Thioub : A.O.F: réalités et héritages. Sociétés ouest-africaines et ordre colonial, A.N.S, Dakar, 6 pp. 900-906.

**BOURGEO, A.**

Les sociétés touarègues. Nomadisme, identité, résistances, Paris, Karthala, 1995, 552 p.

**CISSE, S.**

"Pratiques de sédentarité et nomadisme au Mali. Réalité sociologique ou slogan politique ?", Politique Africaine, n° 34, États et Sociétés Nomades, Karthala, 1989, pp. 30-38.

**BLANC-PAMARD, Ch. (Coor.)**

Politiques agricoles et initiatives locales. Adversaires ou partenaires, ORSTOM, Colloques et Séminaires, Paris, 1993, 311 p.

**BLANC-PAMARD, Ch. et CAMBREZY, L. (Coor.)**

Terre, Terroir, Territoire. Les tensions foncières, ORSTOM, Colloques et Séminaires, Paris, 1995, 472 p.

**CROUSSE, B., LEBRIS, E., LE ROY, E.**

Espaces disputés en Afrique Noire (Pratiques foncières locales), Paris, Karthala, 1986, 426 p.

**GALLAIS, J.**

Les tropiques terres de risques et de violences, Armand Colin, 1994, 270 p.

**HOFFMANN, O.**

Pratiques pastorales et gestion de l'espace villageois en pays lobi, In. Images d'Afrique et Sciences Sociales. Les pays lobi, bifor et dagara. Karthala-O.R.S.T.O.M, Paris, 1993, pp. 263-275.

**KINTZ, D.**

"Pastoralisme, agro-pastoralisme et organisation foncière : le cas des Peuls", apud Enjeux fonciers en Afrique noire, Paris, Karthala, 1982, pp. 212-217.

**LANDAIS, E.**

Des rizières et des vaches, Cahiers d'Études Africaines, 136, XXXIV-4, 1994, pp. 707-716.

**LEBRIS, E., LE ROY, E., LEIMDORFER, F.**

Enjeux fonciers en Afrique noire. Manuel d'analyses de décision et de gestion foncière, Paris Karthala, 1991, 359 p.

**UNESCO**

"Écosystèmes pâturés tropicaux", 1981, 675 p. Rapport sur l'état des connaissances préparé par l'Unesco, le PNUE et la FAO, Unesco.

**VERDIER, R., ROCHEDUGE, A.**

Systèmes fonciers à la ville et au village. Afrique noire francophone, Paris, Harmattan, 1986, 296 p.

## **II)- Documents d'archives**

### **A) ARCHIVES NATIONALES DU SÉNÉGAL**

#### **1)- SÉRIE D-SÉNÉGAL : AFFAIRES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES**

##### *Sous Série 10D : Administration Centrale*

##### **10D/3 : Correspondance**

**10D/0014** Correspondance diverse : installation d'un cadî à Dakar; dotation d'un manteau au chef de canton de Dakar; cession à la Casamance du "Mirmidon"; lignes télégraphiques de la Casamance. 1894-1898.

##### *Sous série 10D4 Notes et Rapports*

**10D4/0004** Rapports politiques à Goudiry et dans le Sine Saloum, réclamations du gouvernement de Gambie (1898).

**10D4/0009** Rapport sur la situation politique et administrative de la colonie du Sénégal (1907-1932).

**10D4/0011** Rapports périodiques (1912-1913), situation générale de l'A.O.F. en 1908, événements de Guinée portugaise 1908-1915.

##### *Sous Série 11D : Administration territoriale :*

#### **11D1. Circonscriptions administratives-Casamance**

##### **Kolda**

**11D1/0214** Rapports mensuels sur la situation politique, renseignements, divers jugements de la justice indigène 1912-1915.

**11D1/0215** Affaires politiques et administratives. Rapports mensuels 1913.

**11D1/0216** Correspondance de l'Administrateur supérieur au Lieutenant-Gouverneur relative à la mission évangélique de Kolda 1930-1931.

**11D1/0218** Taxe de Cercle 1935-1960.

## Vélingara

**11D1/0247** Relation avec le Portugal; organisation administrative de la colonie; chefferie de village. 1919-1961.

**11D1/0248** Tribunal de première instance : P.V. de constat mandat d'arrêt, saisies et ventes aux enchères. 1938-1960.

## 11D3 Généralités

**11D3/0002** Voies de communication dans les cercles de Casamance; construction d'un hôtel à Dakar; estampillage des armes à feu; rapport sur l'excursion sur le fleuve Sénégal du capitaine LA CIGALE 1871-1926.

**11D3/0008** Tables des cercles; instructions reçues par les Gouverneurs et les administrateurs; renseignements politiques sur les cercles. 1895-1914.

**11D3/0042** Conseil des notables : P.V. de réunions dans les cercles (1919-1927); arrêtés et décisions portant création du conseil, correspondance. 1919-1929.

**11D3/0044** Renseignements mensuels sur les différents cercles du Sénégal. 1920-1922

**11D3/0046** Subdivisions et cantons du Sénégal : délimitation; liste et répartition, dénomination (1920-1951); délimitation des cercles du Sénégal (carte); réorganisation du territoire. 1920-1957

**11D3/0049** Fiches de renseignements confidentiels sur les maisons de commerce de Dakar et Rufisque, sur les marabouts dans les cercles; rapports trimestriels sur la situation politique et administrative de la colonie. 1922

**11D3/0051** Notes sur les écoles primaires (1924); correspondance; hydraulique villageoise. 1923-1934

**11D3/0060** Rapport sur la situation politique, économique et administrative des cercles. 1927-1934

**11D3/0062** Correspondance relative aux affaires économiques dans les cercles. 1929-1932

**11D3/0063** Rapports politiques : incidents survenus à Kolda (1929-1930), Sédhiou (1930-1931), Rufisque et Tamba. 1929-1933

**11D3/0070** Rapports politiques, financiers et économiques des cercles, des subdivisions du Sénégal et des territoires de la Casamance. 1935-1936

**11D3/0072** Correspondance échangée entre le Gouverneur Général de l'A. O. F, le Lieutenant-Gouverneur du Sénégal et les commandants de cercle. 1935-1936

**11D3/0074** Rapports d'inspection des cercles de Kolda, Bignona, Ziguinchor, Louga, Thiès et Tambacounda. 1936-1937

**11D3/0076** Plan de campagne des cercles de Tamba, Kédougou, Ziguinchor, Sédhiou et Kolda. 1938-1939

**11D3/0079** Rapport d'inspection des cercles et subdivisions de Mbour, Kolda, Ziguinchor, Tamba, Goudiry et Kédougou. 1942-1946

## **2)- SÉRIE F : AFFAIRES ÉTRANGÈRES 1809-1921.**

### *Sous Série 1F : GAMBIE*

**1F6** Relations du gouvernement du Sénégal avec le gouvernement de la Gambie. 1860-1866.

**1F7** Relations du Gouvernement du Sénégal avec le Gouvernement de la Gambie. 1869-1886

**1F8** Relations du gouvernement du Sénégal avec le gouvernement de la Gambie 1891-1891.

**1F9** Relations avec la Gambie (1895-1904).

**1F10** Relations avec la Gambie. "Questions générales et de principes". 1905-1920

**1F11** Relations avec la Gambie. Projet d'échange de la Gambie et des Nouvelles-Hébrides. 1905-1907

**1F12** Relations avec la Gambie 1807-1912.

**1F13** Relations avec la Gambie 1913-1918.

**1F14** Réclamations particulières 1905-1910.

**1F15** Réclamations particulières 1910-1917.

**1F16** Délimitation de la Gambie. Mission Pineau-Aubry-Lecomte. 1889-1891

**1F17** Délimitation de la Gambie. Mission Morin. 1893

**1F18** Délimitation de la Gambie. Mission Fargues. 1895

**1F19** Délimitation de la Gambie. Mission Fargues. 1895-1896

**1F20** Délimitation de la Gambie. Mission Fargues. Documents topographiques. 1895-1896

**1F21** Délimitation de la Gambie. Mission Adam. 1897-1898

**1F22** Délimitation de la Gambie. Mission Adam. 1897-1898

**1F23** Délimitation de la Gambie. Divers. 1898-1901

**1F24** Délimitation de la Gambie. Mission du capitaine Duchemin. 1904-1905

**1F25** Incidents de frontières.

**1F26** Incidents de frontière. Question des villages de Gambissar, Niaour et Bantang-Nima; rectification de l'abornement; mission du Lieutenant Hennon (1911). 1910-1911

**1F27** Incidents de frontières 1911-1914.

**1F28** Application de la convention franco-anglaise du 8 avril 1904 en ce qui concerne la Gambie 1904-1911.

**1F29** Application de la convention franco-anglaise du 8 avril 1904 en ce qui concerne la Gambie. Mission Hardel 1910.

**1F30** Application de la convention franco-anglaise du 8 avril 1904 en ce qui concerne la Gambie 1913-1920.

***Sous Série 2 F : Guinée portugaise. Portugal et Îles du Cap-Vert (1820-1921)***

**2F3** Relations du Gouvernement du Sénégal avec le Gouvernement de la Guinée portugaise 1861-1871.

**2F4** Relations du Gouvernement du Sénégal avec le Gouvernement de la Guinée portugaise 1879-1891.

**2F5** Relations avec la Guinée portugaise 1895-1904.

**2F7** Réclamations particulières 1903-1914.

**2F8** Relations avec la Guinée portugaise 1914-1916.

**2F9** Relations avec la Guinée portugaise 1917.

**2F10** Relations avec la Guinée portugaise 1918-1920.

**2F11** Exportations et importations d'armes et munitions en Guinée portugaise. 1916-1920.

**2F12** Troubles de Guinée portugaise; mission du croiseur "Le Cassard" et mission de l'Administrateur Brocard 1908.

**2F13** Troubles de Guinée portugaise : incidents d'ordre intérieur 1909-1917.

**2F14** Affaires Abdoul N'diaye, chef indigène 1917-1920.

**2F15** Délimitation de la Guinée portugaise. Mission Payn. 1900-1901.

**2F16** Délimitation de la Guinée portugaise. Mission Maclaud (1<sup>e</sup> partie). 1902-1904.

**2F17** Délimitation de la Guinée portugaise. Mission Maclaud (2<sup>e</sup> partie). 1903-1907.

**2F18** Incidents de frontières 1902-1909.

**2F19** Incidents de frontières 1910-1919.

### 3)- SÉRIE G: Politique et Administration Générale

*a)- Sous série 1G : Études générales: Missions, Notices, et Monographies 1818-1921.*

**1G23** Rapport de Bertrand Bocandé, résident de Carabane a.s. de son voyage au pays de Kiou, effectué à la suite de l'enlèvement d'une femme et de son enfant, favorisé par les Mandingues

**1G34** Exploration de la Haute Casamance et de ses rivières 1860-1866. OK

**1G68** Mission Lenoir en Casamance et Falémé 1884

**1G75** Mission Liotard dans le Fouladougou (Rives de la Gambie) 1887-1888

**1G193** Notice historique sur le poste de Sédhiou (de 1894) 1838 à 1883 par M. Adam 1894.

**1G295** Cercle de Sédhiou, résidence du Firdou historique du Fouladou, par l'Administrateur De la Roncière 1904.

**1G328** Notice sur la Casamance, par Labretoigne Du Mazel 1906.

**1G330** Coutumes du Sénégal 1907 (Coutumes Peulhes, par De La Roncière, résident du Firdou)

**1G343** Monographie de la Casamance 1911

**1G359** Circonscriptions administratives du Sénégal créations et modifications des cercles 1908-1920.

*b)- Sous série 2G : Rapports Périodiques Mensuels, Trimestriels, Semestriels et Annuels des Gouverneurs, Administrateurs et Chefs de Service. Sénégal*

**2G1/49** Sénégal. District de Casamance. Rapports d'ensemble mensuels : janvier, mars, avril, mai, juillet 1895

**2G1/50** District de Casamance. Rapports d'ensemble trimestriels (1 et 2), 12 et 7 p. 1895

**2G1/51** Sénégal District de la Casamance. Rapports politique, agricole et commercial annuel.- Sédhiou, le 14 janvier 1896, 9 p.

**2G1/54** Sénégal. District de la Casamance. Rapports politiques, agricoles et commerciaux trimestriels : août, octobre 1896

**2G1/55** Sénégal. District de la Casamance. Rapport d'ensemble semestriels (1 et 2) : 1<sup>er</sup> semestre : (1896/1897), 18 p. 2<sup>e</sup> semestre : (1896), 34 p.

**2G1/58** Sénégal. District de la Casamance. Rapports mensuels d'ensemble : janvier, février, avril, mai août, octobre, novembre 1897

**2G1/59** Sénégal. District de Casamance. Rapports trimestriels d'ensemble (1 et 2), 7 et 5 feuillets 1897

**2G1/60** Sénégal. District de Casamance. Rapports trimestriels d'ensemble 1<sup>er</sup> semestre, 18 p., 2<sup>eme</sup> semestre, 13 feuillets.

**2G1/61** Sénégal. Poste de Hamdallahi; Rapports politiques mensuels : Février-Mars 1897.

**2G1/65** Sénégal. District de Casamance. Rapports mensuels d'ensemble : février, juillet. 1898

**2G1/66** Sénégal. District de Casamance. Rapports trimestriels d'ensemble : février. 1898

**2G1/67** Sénégal. Résidence de Hamdallâhi. Rapports mensuels d'ensemble : février 1898.

**2G1/68** Sénégal. Résidence de Hamdallahi (Firdou). Rapports trimestriels d'ensemble.

**2G1/72** Sénégal. District de Casamance. Rapports politiques mensuels : février, avril, mai, juin, août, octobre, novembre, décembre 1899

**2G1/73** Sénégal District de la Casamance. Rapports trimestriels d'ensemble (1e, 2e, 3e, 4e), 7, 5, 8 et 10 p. 1899.

**2G1/74** Sénégal. Résidence de Hamdallahi. Rapport politique, agricole et commercial. 1899.

**2G1/75** Résidence de Hamdallahi. Rapports politique, agricole et commercial, Novembre 1899.

**2G1/76** Résidence de Hamdallahi. Rapport politique, agricole et commercial trimestriel. 1900.

**2G1/82** Sénégal. District de la Casamance. Rapport politique, agricole et commercial annuel. Sédhiou, le 24 janvier 1902, 11 feuillets 1901

**2G1/83** Sénégal. Cercle de Sédhiou (Haute Casamance). Rapports commerciaux et agricoles trimestriels 1901

**2G1/84** Sénégal. Cercle de Sédhiou. Rapport politique, agricole et commercial trimestriel 1901

**2G1/85** Sénégal. Cercle de Sédhiou. Compte rendu annuel des travaux exécutés. 1901

**2G1/88** Poste de Hamdallahi. Rapports politiques mensuels: Juillet-Août-Septembre 1895.

### *Sous série 2G2*

**2G2/23** Sénégal-Résidence de Hamdallahi (Hte Casamance). Rapport politique, agricole et commercial trimestriel 1900/1903.

**2G2/24** Sénégal. Résidence de Hamdallahi. Rapport politique, agricole et commercial trimestriel 1900/1903.

*Sous série 2G3*

**2G3/49** Sénégal. Résidence de Hamdallahi. Rapport trimestriel d'ensemble 1900-1903.

*Sous série 2G4*

**2G4/40** Résidence de Hamdallahi. Rapports politiques mensuels (Janv-Fév-Avril. Juin-Juillet-Août-Septembre).

**2G4/41** Résidence de Hamdallahi. Rapports politiques trimestriels.

**2G4/42** Sénégal. Résidence de Hamdallahi. Rapports trimestriels d'ensemble.

*Sous série 2G9*

**2G9/42** Territoire de la Casamance. Résidence de Hamadallahi. Rapports mensuels d'ensemble: Janvier, Février, Août, Septembre, Novembre, Décembre 1909.

*Sous série 2G10*

**2G10/41** Sénégal. Territoire de Casamance. Résidence de Kolda. Rapports mensuels d'ensemble : Janvier à Décembre. 1910.

*Sous série 2G11*

**2G11/48** Sénégal. Territoire de Casamance. Résidence du Fouladou (Vélingara-Kolda). Rapports mensuels d'ensemble : Janvier 1911.

*Sous série 2G28*

**2G28/60** Sénégal. Cercle de Kolda. Rapport politique annuel 1928.

*Sous série 2G29*

**2G29/95** Sénégal. Cercle de Kolda. Rapport d'ensemble annuel. Kolda Le 30 décembre 1929.

**2G29/107** Sénégal. Cercle de Kolda. Rapport économique annuel. 1929.

*Sous série 2G30*

**2G30-80** Sénégal. Cercle de Kolda. Rapports politiques mensuels: Octobre à Décembre 1930.

**2G30/87** Sénégal. Cercle de Kolda. Rapport politique annuel. 1930.

**2G30/90** Sénégal. Cercle de Kolda. Rapport économique mensuel (Télégramme-Lettre) Juin 1930.

*Sous série 2G31*

**2G31/78** Sénégal. Cercle de Kolda. Rapport politique annuel.

*Sous série 2G32*

**2G32/102** Sénégal. Cercle de Kolda. Rapport politique annuel. Kolda, le 20 janvier 1933.

**2G32/194** SENEGAL. Enseignement. Rapport statistique année scolaire 1931-1932.

*Sous série 2G33*

**2G33/74** Cercle de Kolda. Rapport économique annuel. Kolda, le 10 janvier 1934.

*Sous série 2G35*

**2G35/71** Sénégal: affaires économiques. Rapports annuels des cercles sur l'évolution de la traite (Kolda, Décembre 1934-Janvier à Mai).

*Sous série 2G36*

**2G36/79** Sénégal. Cercle de Kolda. Rapport politique annuel.

*Sous série 2G37*

**2G37/83** Sénégal. Affaires économiques. Rapports mensuels des cercles sur l'évolution de la traite 1936-1937. Kolda Janvier.

*Sous série 2G38*

**2G38/31** Sénégal. Affaires économiques. Travail, Rapports semestriels et annuels d'ensemble et des cercles sur l'emploi de la main-d'oeuvre indigène : Kolda.

**2G38/80** Sénégal. Cercle de Kolda. Rapport politique trimestriel.

**c)- Sous série 13G : Affaires Politiques, Administratives et Musulmanes  
SENEGAL 1782-1919.**

**13G6** Traités conclus avec les chefs indigènes : Baol, Sine , Saloum, Haute-Casamance, Basse-Casamance, Rio-Nunez, Rio-Pongo, Mellacoré 1845-1882

**13G11** Traités conclus avec les chefs indigènes. Classement géographique : de Saint-Louis à la Casamance 1785-1893

**13G13/17** Situation politique et administrative de la Casamance

**13G14/17** Situation politique de la Casamance : incidents frontaliers

**13G17-22** Situation politique et administrative du Cercle de Kolda. 1931-1942.

**13G42/180** Situation politique et administrative des cercles (Casamance)

**13G75/180** Régime pénitentiaire. Procès verbaux des commissions de surveillance des prisons.

**13G41** Émigration des Peulhs du fleuve dans le Nioro 1885-1889.

**13G54** Chefs indigènes : bulletins individuels de notes. Fin XIX<sup>e</sup> siècle. Casamance.

**13G67** Politique musulmane, activités des marabouts 1906-1917.

**13G68** Fiches de renseignements sur les marabouts et notables. Cercle de Thiès, Hte Gambie, Gambie, Sine Saloum 1912-1913.

**13G68** Correspondance avec Moussa Molo chef du Firdou 1888 (1887-1890).

**13G108** Affaires musulmanes 1903-1914.

**13G361** Casamance; Situation Générale. Correspondance échangée entre les résidents de Carabane et Sédhiou et le commandant de Gorée. Recensements, instructions, renseignements. 1845-1859 (Notice sur les cours de la Casamance 11 Novembre 1858).

**13G364** Sédhiou. Comptes rendus trimestriels du personnel, du matériel, de la situation commerciale, de nos relations avec les peuplades indigènes 1854-1859.

**13G366** Casamance. Correspondance des commandants de poste de Sédhiou et Carabane au Commandant de Gorée et de ce dernier au Gouverneur 1868-1872.

**13G371** Casamance. Correspondance des commandants de poste de Sédhiou et Carabane au commandant du 2<sup>e</sup> arrondissement puis au Lt-gouverneur et de ces derniers au Gouverneur. Lettres. Rapports. Instructions 1881-1891:

**13G372** Casamance : Correspondance échangée entre les commandants de poste, l'administrateur supérieur de la Casamance, le gouverneur du Sénégal et le Directeur des Affaires politiques 1892-1894.

**13G375** Documents divers provenant des archives du poste de Ziguinchor 1892-1916.

**13G377** Casamance. Chefferies Indigènes. Dossier Moussa Molo almamy du Fouladou 1903-1915.

**13G379** Casamance- Affaires musulmanes. Mission R. Arnaud en Casamance, étude des questions musulmanes. 1908.

**13G382** Casamance. Affaires politiques diverses 1916-1917.

*Sous série 17G : Affaires politiques et administratives : A.O.F. (1895-1920)*

**17G37** Politique indigène. Situations politiques de l'A.O.F. établies par le service des affaires politiques. 1903-1917

**17G38** Politique indigène. Circulaires des Gouverneurs généraux Ponty et van Vollenhoven... 1909-1920

*Sous série 19G*

**19G1** Situation de l'Islam en A.O.F. Circulaires, programme d'enquêtes, études et rapports. 1906-1916

**19G2** Questions musulmanes. Notes et correspondances. 1906

**19G3** Surveillance de l'Islam. Réglementation des quêtes. 1905

**19G4** Surveillance de l'Islam. Propagande islamique par l'image et la presse. 1905-1911

**19G5** Surveillance de l'Islam. Marabout Abdou Karim Mourad 1909

**19G6** Commission interministérielle des Affaires musulmanes. Compte rendu des séances 1917-1920

**d)- SÉRIE J : Statistiques scolaires et rapports d'inspection des écoles.**

**J30** Statistiques scolaires et rapports d'inspection des écoles. Sénégal : G.K, Kolda 1903-1920.

**J30** Statistiques scolaires et rapports d'inspection des écoles. Sénégal : G.K, Kolda 1911-1913

**e)- SÉRIE M : Sénégal Ancien. Justice Indigène**

**Sous série 6M** : Organisation Judiciaire-Administration du Personnel.

**6M/055** Statistiques judiciaires dans les cercles de Thiès, Dagana, Podor, Diourbel, Louga, Tivaouane, Casamance, Sine Saloum, Matam, Bakel, Salde, Bossea, Niani-Ouli et Hte Gambie 1908-1910.

**6M/111** Rapports sur le fonctionnement (Kolda) 1916.

**6M/133** Relevé de registre d'écrou (Kolda). 1918.

**6M/175** Rapport sur le fonctionnement (Kolda). 1922

**6M/283** Kolda : Demande de recours en grâce de Mamadou Tacang Diallo 1933.

**6M/368** Correspondances avec les cercles 1924.

**f)- SÉRIE O : Constructions des lignes télégraphiques**

**O 266** Construction des lignes télégraphiques de la Casamance et du Boundou 1895-1900.

**B)- ARCHIVES DE L'INEP DE BISSAU**

**A- Administração**

**- Boletim cultural N° 73, 1 an, original 1964**

**A6/B, 25, 1477** Cronica da provincia (Manifestação da população islamizada)

**A6/B, 25, 1487** Os fulas da Guiné Portuguesa na panoramica general da mundo fula

**- Boletim cultural N° 76, 1964**

**A6/B, 25, 1491** Os fulas Segundo os Mossos cronistas

**- Boletim cultural N° 84 1966**

**A6/B, 26, 1529** Aspecto historico da avaliçao islamica na guiné portuguesa

**A6/C, 9, 1685** Invaçoes de Alfa Molô e Mussa Molô na circunscricao civil de Bafata - Gabungabe 1947

**A6/C, 29, 1713, A** Figura of the occupation Abdû Indjai 1915.

**A6/C, 29, 1725** Aspecto historico da evoluçao da Islamismo na guiné-Portuguesa 1967.

**C)- GAMBIA NATIONAL ARCHIVES**

**141- 1901** Despatch from to/from Colonial office.

**142- 1902** Despatch from to/from Colonial office.

**143- 1903 jan/sept.** Despatch from to/from Colonial office.

**144- 1903 oct/déc.** Despatch from to/from Colonial office.

**145- 1903-1904** Despatche from to/from Colonial office.

**161- 1918-1919** Despatch from to/from Colonial office.

**1921-1923** Despatch from to/from Colonial office.

**170- 1927-1945** Despatch from to/from Colonial office.

**171- 1930-1931** Despatch from to/from Colonial office.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE